TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11754 | DERNIÈRE ÉDITION | – VENDREDI 12 NOVEMBRE 1982

EN POLOGNE

La grève nationale décidée par Solidarité a échoué

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 65 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La mort de Leonid Brejnev

Continuité et sécurité

Le règne de M. Brejnev aura été marqué de quelques grands moments diplomatiques – de la réconciliation avec l'Allemagne de Willy Brandt à l'ouverture avec l'Amérique de Richard Nixon d'un dialogue qui, pour le numéro un du Kremlin, devait conduire à l'établissement d'un style de coopération « irréversible » entre les deux grandes puissances. Sa disparition survient alors qu'une réorientation majeure se dessinait dans la politique extérieure soviétique. Tandis que les relations avec les Etats-Unis, affectées aussi bien par le blocage des négociations sur les armements stratégiques que par les événements d'Afghanistan et de Pologne, sont pratiquement à leur niveau le plus bas depuis dix ans, un rapprochement s'amorce avec une Chine longtemps considérée non seulement comme le pire adversaire idéologique du communisme soviétique, mais encore comme une menace pour la sécurité de l'Union soviétique.

Tout cela vient de loin, et si le climat entre le Kremlin et la Maison Blanche s'est encore altéré depuis l'élection de M. Reagan, il avait commencé à se détériorer du temps de M. Carter. De même, si la normalisation des relations avec Pékin paraît aujourd'hui en bonne voie, M. Brejnev n'en était pas à sa première tentative dans cette direction.

Son rôle personnel dans ce jeu triangulaire – dont il faut bien admettre qu'il relègue au second plan les rapports avec des puissances « moyennes », comme les nations européennes, et avec le tiers-monde – a sans doute été déterminant. C'est à M. Brejnev qu'il a appartenu de donner, au moment voulu, l'impulsion décisive, de trancher sur les concessions que l'Union soviétique pouvait ou non accepter, de persévérer le cas échéant dans des voies où le succès tardait à se matérialiser.

La nature du système soviétique, toutefois, est telle qu'aucune des initiatives extérieures dont M. Brejnev a été l'artisan le plus apparent n'a pu être prise sans qu'un rapport de forces favorable au nouveau projet ne s'établisse préalablement au Kremlin – quitte, au reste, à ce que les adversaires éventuels se voient écartés sans ménagement de la direction collective.

C'est pour cette raison que, à court terme au moins, l'ouverture de la succession de M. Brejnev ne devrait se traduire ni par une rupture de continuité dans les orientations diplomatiques et stratégiques du régime ni par des gestes « aventuristes » susceptibles de compromettre les équilibres internes autant qu'externes. Aussi bien, le règlement de problèmes intérieurs de cette importance a-t-il déjà dans le passé incité les dirigeants de l'U.R.S.S. à la prudence plutôt qu'aux épreuves de force.

Il demeure néanmoins que les réorientations en cours, tant vis-à-vis de Washington que de Pékin, ne sont encore qu'ébauchées et que l'image n'apparaît pas avec netteté des options fondamentales dont elles résultent. C'est en ce sens que les successeurs de M. Brejnev vont devoir définir, en évitant de prolonger de dangereuses incertitudes, les équilibres par lesquels ils entendent assurer la sécurité de l'U.R.S.S., sans compromettre celle de ses partenaires.

• Les autorités ont annoncé avec vingt-quatre heures de retard le décès subit du secrétaire général du parti communiste
• Aucune indication n'a encore été donnée sur la succession du premier personnage du régime soviétique

Avec vingt-quatre heures de retard, la radio de Moscou a annoncé, jeudi matin 11 novembre, le décès de Leonid Brejnev.

A 11 heures locales (9 heures à Paris) le communiqué suivant a été lu à la radio : « *Le Comité central du parti communiste de l'U.R.S.S., le présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., et le conseil des ministres de l'U.R.S.S. ont la profonde douleur de faire part au parti et à tout le peuple soviétique de la mort subite de Leonid Illitch, secrétaire général du P.C.U.S., président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., survenue le 10 novembre 1982 à 8 h 30 du matin. Le nom de Leonid Brejnev, continuateur fidèle de la grande cause de Lénine, combattant ardent pour la paix et le communisme, vivra éternellement dans le cœur des Soviétiques et de toute l'humanité progressiste* ».

Aucune autre indication n'a encore été donnée sur la date et le déroulement des obsèques ni sur la succession du numéro un du régime. Il faut le remplacer, en effet, en sa double qualité de secrétaire général du parti communiste et de président du présidium du Soviet suprême. C'est le comité central qui a qualité pour nommer un nouveau chef du parti. C'est lui également qui fait des propositions au Soviet suprême pour le choix d'un nouveau président. Avant la mort de M. Brejnev, une réunion du comité central était prévue pour le 15 novembre.

Dès mercredi soir, on avait relevé un changement inexpliqué dans le programme de la radio et de la télévision soviétique. On pouvait dès lors penser qu'une importante personnalité du régime venait de disparaître. Beaucoup d'observateurs supposaient qu'il s'agissait de M. Kirilenko, qui n'est pas apparu en public depuis de longues semaines.

Contrairement à ce qui s'était passé au moment de la mort de Staline, en mars 1953, on n'enregistre encore dans la population aucune réaction. Les autorités n'ont d'ailleurs pas jugé nécessaire de lancer un appel au calme comme elles l'avaient fait lors de la disparition du successeur de Lénine. Il y a trente ans, les dirigeants avaient gardé secrète pendant plusieurs jours la nouvelle de la grave maladie du secrétaire général, puis ils avaient publié, le 4 mars, un communiqué faisant état de cette maladie. Le communiqué annonçant le décès était diffusé dans la nuit du 5 au 6 mars.

A l'étranger, la mort de M. Brejnev a été annoncée rapidement dans la plupart des pays, y compris la Chine, mais elle n'a encore donné lieu à aucun commentaire de la part des chefs d'État.

Sur les marchés des changes, l'annonce du décès de M. Brejnev a provoqué une forte hausse du dollar, notamment en Allemagne fédérale, où le cours de la monnaie américaine s'est élevé brutalement de 2,5680 deutschmarks à 2,60 deutschmarks environ, au plus haut depuis plus de cinq ans.

Vers un nouveau système collectif ?

Un choix délicat pour le bureau politique

C'est à 9 heures précises – heure de Paris – que la mort « soudaine » de Leonid Brejnev a été annoncée par l'agence Tass. L'agence officielle soviétique a précisé que le chef de l'Etat et du parti était mort la veille à 8 h 30. La radio et la télévision soviétiques ont annoncé la nouvelle en diffusant le communiqué suivant : « *Le comité central du parti communiste de l'U.R.S.S., le présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. et le conseil des ministres de l'U.R.S.S. ont la profonde douleur de faire part au parti et à tout le peuple soviétique de la mort subite de Leonid Illitch Brejnev, secrétaire général du P.C.U.S., président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., survenue le 10 novembre 1982, à 8 h 30 du matin. Le nom de Leonid Brejnev, continuateur fidèle de la grande cause de Lénine, combattant ardent pour la paix et le communisme, vivra éternellement dans le cœur des Soviétiques et de toute l'humanité progressiste.* » Ce communiqué ne donne aucune précision sur la date des obsèques. Une commission spéciale chargée de les organiser devrait être bientôt nommée. Toute la journée de mercredi avait été marquée à Moscou par un certain nombre d'indices concordants. Présentateurs des journaux télévisés vêtus de noir, annulation de la retransmission d'un important match de hockey sur glace et d'un concert de variétés, etc. Jeudi, tôt le matin, il était évident qu'un très important dirigeant était mort et que celui-ci ne pouvait être que Leonid Brejnev : les deux chaînes de radio ne diffusaient que de la musique symphonique et le télégramme envoyé au président angolais pour la fête nationale – repris par la *Pravda* – ne comporterait pas la signature de M. Brejnev.

D'après les premiers témoignages, l'annonce de la mort de M. Brejnev a surpris les Soviétiques, mais n'a pas entraîné de manifestations spontanées quelconques. Nous sommes loin, sans aucun doute, de l'émotion qu'avait provoquée la mort de Staline, en mars 1953, et qui avait culminé le jour des obsèques par des mouvements de foule considérables au cours desquels des dizaines de personnes moururent étouffées.

La dernière apparition en public de M. Brejnev remonte à dimanche dernier, lorsqu'il a assisté, du haut du mausolée de Lénine, à la parade militaire et civile célébrant le soixante-cinquième anniversaire de la révolution d'Octobre. Comme à l'accoutumée, depuis de nombreuses années, le numéro un soviétique avait paru fatigué, gravissant avec difficulté les marches du mausolée, puis saluant les détachements militaires d'un geste saccadé du bras. Un peu plus tard, il avait cependant reçu le corps diplomatique au Kremlin et prononcé un discours au cours duquel il s'en était violemment pris aux Etats-Unis.

Depuis 1973, l'état de santé de M. Brejnev avait fait l'objet de nombreuses spéculations, car le chef de l'Etat avait été contraint à plusieurs reprises, et pour des périodes de plusieurs semaines parfois, de cesser toute activité. Selon certaines informations, il aurait même été hospitalisé plusieurs fois et aurait été victime d'un incident cardiaque.

Jeudi, en fin de matinée, on ne disposait encore d'aucune information officielle sur la succession de M. Brejnev. Il est probable pourtant que cette question a été réglée, au moins provisoirement, au cours des dernières vingt-quatre heures, pendant lesquelles les membres du bureau politique ont décidé de tenir secrète la mort du secrétaire général. La solution qui sera – ou qui a déjà été – retenue pourrait être présentée à une réunion exceptionnelle du comité central. Une telle réunion était d'ailleurs prévue depuis plusieurs semaines pour lundi prochain, mais elle devait être consacrée à un examen de la situation économique, toujours aussi peu satisfaisante.

Les observateurs s'attendent que la solution mise au point par le bureau politique et les secrétaires du parti soit dans un premier stade collective et ne départage pas encore les grands favoris que sont M. Youri Andropov, l'ancien chef du K.G.B., aujourd'hui secrétaire à l'idéologie, et M. Constantin Tchernienko qui a connu une ascension foudroyante ces dernières années, et qui est en charge de l'organisation du parti. D'autres hommes importants pourraient être associés à la direction du parti comme l'« éternel » ministre des affaires étrangères, André Gromyko et le maréchal Dimitri Oustinov, ministre de la défense. Remarquons, à propos de ce dernier, qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un militaire de carrière.

JACQUES AMALRIC.

(*Lire la suite page 4.*)

Moscou et le P.C. français

De la « normalisation » en Tchécoslovaquie à la crise polonaise

M. Georges Marchais, interrogé le 7 novembre au cours de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » sur le sort de M. Anatole Chtcharanski, se bornait à donner lecture d'une note qu'il avait reçue de Moscou, en paraissant avaliser la thèse des autorités soviétiques selon laquelle le mathématicien « dissident » serait, en réalité, un espion.

Le secrétaire général du P.C.F. semblait oublier que, après avoir annoncé, en février 1980, la création d'un Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde, il avait, au nom de ce comité, demandé, en avril de la même année, la libération de M. Chtcharanski. Celui-ci était, avec l'écrivain tchèque Vaclav Havel, l'un des deux prisonniers politiques de l'Est que M. Marchais considérait comme injustement détenus. Le P.C.F. avait participé, en 1978, à une manifestation contre le procès au terme duquel M. Chtcharanski avait été condamné à treize ans de détention.

Ce revirement du secrétaire général du P.C.F., rapproché du refus de condamner explicitement la dissolution du syndicat Solidarité en Pologne, montre le souci des dirigeants communistes français de ne créer aucune difficulté, dans la période actuelle, aux Soviétiques. Il n'en avait pas toujours été ainsi.

PATRICK JARREAU.

(*Lire la suite page 4.*)

Le garant de la stabilité

par BERNARD FÉRON

Quelques jours après la chute de Khrouchtchev, alors que M. Leonid Ilyitch Brejnev venait de prendre la direction du parti, les Moscovites analysaient la situation par un jeu de mots : « *Comment vivrons-nous désormais ?* », demandaient-ils. « *Kak po brejnemou...* », répondaient-ils (comme avant). Le nouveau numéro un du régime était depuis longtemps en vedette. Il avait occupé pendant quatre ans les fonctions de chef de l'État. On l'avait vu dans d'innombrables réunions. Il avait fait quatorze voyages à l'étranger. La presse avait maintes fois reproduit les photos de ce hiérarque à la silhouette plutôt lourde, qui aimait les plaisirs de la vie et cultivait les bonnes manières. Mais que représentait donc ce dirigeant dont on disait jusqu'au 15 octobre 1964 qu'il était le plus fidèle des khrouchtchéviens ? Personne, surtout parmi les Soviétiques, ne voulait prendre position à son sujet. On consentait toutefois à lui reconnaître une qualité : M. Brejnev était un bel homme.

Sa biographie était pourtant exemplaire. Il naquit en 1906 dans la région de Dniepropetrovsk, en Ukraine. Son père était ouvrier *métallurgiste*. Comme beaucoup d'autres, le jeune Leonid Ilyitch adhéra au Komsomol alors qu'il avait dix-sept ans et qu'il suivait les cours d'une école technique d'agriculture à Koursk. Il reçut son premier poste en Oural et devint vice-président d'un soviet rural. Il s'initia ensuite aux questions industrielles et obtint en 1935 un diplôme d'ingénieur de la métallurgie. Il était évidemment passé du Komsomol au parti communiste et, en 1938, il délaissa la technique pour se consacrer de plus en plus à l'appareil du parti...

L'Ukraine était alors décimée par les purges. Staline avait liquidé tous les dirigeants du parti de cette république qui, à ses yeux, étaient coupables de nationalisme, et il avait envoyé Khrouchtchev à Kiev. Le nouveau maître recherchait les *jeunes cadres*. Il remarqua parmi beaucoup d'autres M. Brejnev, un *des secrétaires de la région de Dniepropetrovsk*. Ainsi commença une collaboration qui devait se poursuivre pendant vingt-cinq ans. On pourrait même, en suivant les méandres de la carrière de M. Brejnev, tracer *la courbe de l'influence de* Nikita Khrouchtchev.

Général à la fin de la guerre

Période ascendante : la guerre. Comme M. « K », M. Brejnev sert sur le front ukrainien en qualité de commissaire politique, ce qui lui vaut *d'obtenir à l'âge de trente-huit ans le grade de général*. Après la capitulation allemande, il revient dans l'appareil civil du parti en Ukraine, avec Khrouchtchev. Il est déjà élevé dans la hiérarchie : il dirige la région de Zaporoje, puis *celle de Dniepropetrovsk*, et, en 1949, il est élu membre du comité central de la République. Mais son protecteur subit un recul. D'abord Staline envoie à Kiev un superintendant du parti, Lazare Kaganovitch, puis, en 1950, la *Pravda* fait nettement comprendre que M. « K » a tort de vouloir transformer les villages en « agrovilles ». C'est alors que M. Brejnev quitte l'Ukraine.

Apparemment, il bénéficie d'une importante promotion puisqu'il devient premier secrétaire de la République de Moldavie. Mais chacun sait que le cadeau est empoisonné. La situation est difficile dans cette région après la guerre et les dirigeants du parti sont, les uns après les autres, voués à l'abomination parce qu'ils sont incapables de faire état de bonnes récoltes. Mais M. Brejnev passe l'épreuve avec succès. *Du moins ne lui reproche-t-on pas de ne pas avoir opéré de* miracles. Il est vrai que pendant ce temps M. « K » a consolidé sa position à Moscou : Staline l'a chargé de préparer la réforme des statuts du parti, et, au XIXe congrès (octobre 1952), il le met en vedette avec Malenkov. Tandis que le dictateur envisage de liquider ses plus anciens compagnons, Nikita Khrouchtchev réussit à faire monter à la direction suprême quelques-uns de ses amis. En octobre 1952, M. Brejnev est nommé membre suppléant du présidium et secrétaire du comité central.

Six mois plus tard, tout est à recommencer. Les anciens se ressaisissent lorsque meurt Staline. Leur premier soin est d'envoyer à des tâches plus obscures ces nouveaux venus qui se croyaient tout près du sommet. Pour M. Brejnev, adieu présidium, secrétariat. On le case pendant quelques mois à la direction politique de la marine, puis, en 1954, Khrouchtchev l'envoie au Kazakhstan, où s'engage l'expérience de défrichage des terres vierges. Mais il ne peut lui offrir la situation la plus brillante.

(*Lire la suite page 2.*)

AU JOUR LE JOUR

Mortels

Ils sont mortels et rêvent de durer ; ils ne connaissent « ni le jour ni l'heure » *et, quand le jour vient, on est toujours surpris ; ils prétendent régler leur succession et s'accrochent jusqu'au bout au pouvoir qu'ils détiennent encore.*

Après la mort, leurs dépouilles croulent sous la soudaine louange des ennemis. Leurs proches se bousculent en pleurant pour partager, au plus tôt, l'héritage ou l'histoire.

C'est la consolation des vivants : face à la mort, et quel que soit le « système », les grands sont exactement comme les petits.

BRUNO FRAPPAT.

DANS CE NUMÉRO

LA MORT DE LEONID BREJNEV

Le garant de la stabilité du parti

(Suite de la première page.)

M. Ponomarenko, qui est plutôt de l'écurie Malenkov,, est premier secrétaire de la République.

Fort heureusement pour M. Brejnev, M. Ponomarenko s'en va au bout de quelques mois, et surtout les conditions atmosphériques ne sont pas mauvaises. Il est alors en bonne posture pour faire sa rentrée lorsque se réunit le XX° congrès. Nikita Khrouchtchev n'a pas encore assez d'autorité pour éliminer ses rivaux du présidium. Il en a suffisamment pour faire venir ses hommes au secrétariat et distribuer des titres de membres suppléants du présidium. *Après un entracte de trois ans*, M. Brejnev revient donc à Moscou, et il consolide sa position en 1957 lorsque la défaite du groupe antiparti exige le renouvellement du présidium.

Pourtant, en 1960, les temps sont à nouveau difficiles. Le premier secrétaire ne contrôle pas comme il le voudrait le présidium. Il est attaqué comme jamais il ne l'a été depuis 1957. Il doit louvoyer, céder du terrain, prendre Kozlov pour adjoint à la direction du parti et libérer de leurs fonctions de secrétaires du comité central ses amis les plus proches. Le 7 mai M. Brejnev bénéficie d'une promotion très flatteuse puisqu'il remplace à la tête de l'Etat le vieux maréchal Vorochilov. Mais ne perd-il pas le pouvoir réel le 16 juillet, lorsqu'il cesse d'être secrétaire du parti ? On pouvait alors penser qu'il avait atteint le sommet de sa carrière.

Mais il avait les apparences de la gloire. Alors que M. « K » devait quelque peu réduire son activité, M. Brejnev jouait à merveille son rôle de représentation. Il fut même, en février 1961, le héros d'un drame qui n'eut aucune conséquence grave, mais qui provoqua une tension franco-soviétique. Alors qu'il se rendait en visite officielle au Maroc, son avion fut mitraillé au-dessus de la Méditerranée par la chasse française. Il y eut plus de notes diplomatiques que de mal. Paris dut présenter des regrets que Moscou rejeta parce qu'il exigeait le châtiment sévère des coupables. Une autre fois M. Brejnev fut la cause d'un incident diplomatique. En 1962, il était invité à Belgrade. Lors d'une réception il crut bon d'attaquer en termes violents la politique des Occidentaux en Allemagne. Les ambassadeurs de l'Ouest quittèrent la salle, laissant les Yougoslaves fort embarrassés.

Au début de 1963, les actions de M. « K », qui avaient été au plus bas à Moscou pendant l'hiver, remontaient. Frol Kozlov, malade, était mis hors circuit. Aussi personne ne fut étonné de voir M. Brejnev nommé en même temps que M. Podgorny au secrétariat. Ses nouvelles fonctions l'absorbaient à un point tel qu'en juillet 1964 il dut céder à M. Mikoyan la présidence du Soviet suprême. Il devenait ainsi le numéro deux du régime.

La signification de ce changement de personnel paraissait alors claire. M. « K » préparait sa succession et il voulait prendre pour adjoint un homme en qui il avait toute confiance. Qui était mieux qualifié que M. Brejnev pour tenir l'emploi ? Il n'avait jamais hésité à condamner les membres du groupe antiparti, alors que d'autres dirigeants du présidium adoptaient une position plutôt réservée. Il était prêt à porter dans les provinces la bonne parole contre les dogmatiques chinois. Et c'est lui qui, en août 1964, représenta M. Khrouchtchev aux obsèques de Togliatti. Sa mission était difficile : les Soviétiques cherchaient encore à persuader les communistes italiens de ne pas publier le « testament » de leur secrétaire général.

Et voilà qu'en octobre 1964 ce fidèle se retrouva dans l'autre camp. Etait-il depuis des mois déjà dans la conjuration ? Se rallia-t-il au dernier moment ? Le complot, en tout cas, ne pouvait pas être monté en dehors de lui. Puisqu'il était appelé à prendre la succession de M. Khrouchtchev, il fallait tout de même obtenir son consentement. Et qui donc, sinon le second secrétaire, pouvait, en l'absence du patron, convoquer le comité central ? Etait-il décidé à liquider son maître au début du mois d'octobre, lorsque Mmes Khrouchtchev et Brejnev partaient ensemble prendre les eaux en Tchécoslovaquie ? Etait-il déjà persuadé qu'il convenait de prendre d'urgence des mesures radicales pour reconstituer le parti ?

Pendant son passage à la direction suprême, il voulut, tout en s'appuyant d'abord sur l'appareil du parti, faire plaisir à tout le monde. Il honora Joukov, rendit un hommage remarqué à Staline, fit condamner par les idéologues le « communisme du ventre » et s'efforça de rassurer ceux qui réclamaient une plus grande liberté dans la recherche. Il essaya vainement de calmer les Chinois en ne répondant pas à leurs insultes.

Les quelques discours qu'il prononça traduisent les incertitudes du personnage plutôt qu'ils n'annoncent ses couleurs.

Dès qu'il fut élu premier secrétaire, on eut le sentiment que ce choix était le fruit d'un compromis. M. Brejnev rassurait les « clients » du patron destitué — il avait été des leurs — et en même temps il apaisait ceux qui en avaient assez du tohu-bohu. Son premier soin fut de rétablir l'unité d'organisation du parti et de redonner aux fonctionnaires de l'appareil la considération qu'ils étaient en train de perdre. Noyé dans la direction suprême, surveillé par ses pairs, il était condamné à gouverner dans une grisaille dont il s'accommodait fort bien, à bouger le moins possible. Dans le climat de 1964 sa victoire était celle du conservatisme. A ses côtés, M. Kossyguine, le nouveau chef du gouvernement, faisait figure de progressiste.

A ce moment, une vaste réforme de la gestion était en préparation. Les économistes s'étaient rendu compte que le système bureaucratisé à l'extrême allait être frappé de paralysie. Avec les encouragements de Khrouchtchev, des experts avaient esquissé et même expérimenté une méthode qui réduisait la part des planificateurs et établissait des liens directs entre producteurs et utilisateurs. Il s'agissait aussi et surtout d'accroître la responsabilité et l'intérêt de tous ceux qui participaient au processus de production, afin que leur travail soit de meilleure qualité. M. Kossyguine se fit l'avocat du nouveau système. D'autres s'inquiétaient des bouleversements qu'une telle réforme provoquerait. Ils reconnaissaient certes que des changements étaient nécessaires puisque le contrôle de la machine échappait aux autorités. Ils ne jugeaient pas utile de modifier les structures : ne suffisait-il pas, pour remédier au mal, de doter les services de planification de quelques ordinateurs géants qui permettraient de suivre d'heure en heure toute l'économie nationale ?

M. Brejnev fut de ceux qui freinèrent la réforme, moins parce qu'il attendait des miracles des ordinateurs que parce qu'il redoutait un changement de l'équilibre du pouvoir. A la direction suprême — et c'est ce qui faisait sa prééminence — il représentait les « apparatchiki » qui, depuis une quarantaine d'années, étaient les maîtres du pays. Le système dit des liens directs n'allait-il pas modifier la répartition des forces dans la société avant d'avoir des effets au bureau politique ? Logiquement, il devrait accroître le poids des techniciens et des gestionnaires, donc réduire la place des fonctionnaires de l'appareil. La réforme fut adoptée en 1965 par le comité central et le Soviet suprême, mais assortie de conditions telles qu'elle perdit beaucoup de sa signification. Les gestionnaires eurent une bonne marge d'initiative, mais le parti et ses fonctionnaires se virent reconnaître le droit et assigner le devoir d'exercer un contrôle à tous les stades de la production. Dans cette querelle, M. Brejnev fut visiblement à la tête de ceux qui réussirent à restreindre la portée de la réforme.

La « doctrine de souveraineté limitée »

Il donna d'autres gages aux conservateurs. En mai 1965, à l'occasion du vingtième anniversaire de la victoire, il rendit un hommage bref mais remarqué à Staline. Dans une société qui fait la différence entre le passé et le présent, ses propos n'auraient guère retenu l'attention. Il est vrai que l'ancien dictateur a joué un rôle éminent pendant la guerre, et il n'était pas indécent de lui en rendre témoignage. Mais le discours prenait valeur d'avertissement : le parti, par la voix de son chef, signifiait que la déstalinisation c'était fini, qu'il fallait maintenant restaurer les valeurs morales et militaires mises à mal pendant la période de dénonciation du « culte ». L'armée avait demandé et obtenu cette sorte de réhabilitation de Staline, qui l'avait fait souffrir mais lui avait donné prestige et gloire.

Le vingt-troisième congrès (1966) apporta de nouveaux indices de « normalisation ». Pour la première fois M. Brejnev tenait la vedette dans cette assemblée. Il fut servi. Un des orateurs proposa que le premier secrétaire prît le titre de secrétaire général. Lui-même suggéra que le présidium du comité central redevînt le bureau politique. Il s'agissait, en principe, d'un retour à Lénine. En fait, le parti remettait à l'honneur les appellations qui avaient eu cours pendant la période stalinienne.

Autre signe de conservatisme : en 1968, M. Brejnev lança une campagne pour la restauration de la discipline et l'orthodoxie dans le parti. A ce moment, les Tchécoslovaques commençaient leur expérience libérale qui inquiétait la plupart des communistes établis au pouvoir. Le 29 mars, le secrétaire général adressa un coup de semonce « *aux éléments nationalistes et révisionnistes sur lesquels misent les impérialistes pour affaiblir l'unité idéologique et politique des travailleurs des pays socialistes* ». Dans cette bataille, disait-il, personne ne peut rester neutre, et les intellectuels moins que quiconque. Les écrivains non conformistes étaient prévenus : le parti n'était pas d'humeur à supporter leurs écarts.

Quelques mois plus tard, en juillet, à l'occasion d'une visite de M. Kadar à Moscou, il revenait à la charge : « *Nous ne pouvons rester indifférents aux destinées de la construction du socialisme dans les autres pays.* » Cette déclaration prit tout son sens le 20 août de la même année lorsque les troupes du pacte de Varsovie allèrent « rétablir l'ordre » à Prague. M. Brejnev n'avait-il pas défini et mis en pratique une « doctrine de souveraineté limitée des Etats socialistes » ?

Cette présentation des événements a suscité l'indignation des autorités soviétiques : la prétendue doctrine Brejnev, affirment-elles, n'a jamais existé que dans l'imagination de nos adversaires. Certes, le secrétaire général n'a pas établi une théorie en bonne et due forme. Mais ses propos n'annonçaient-ils, ne tendaient-ils pas à justifier l'intervention militaire ? Et ne porte-t-il pas la responsabilité suprême de l'action des troupes du pacte de Varsovie ? Après coup il fut dit qu'il avait été pris de court, qu'il préconisait une politique modérée. Il est vrai qu'il ne fut pas le premier à dénoncer l'expérience tchécoslovaque : M. Chelest, alors premier secrétaire de la République d'Ukraine, le fit bien avant lui. Mais il se rallia aux arguments des ultras.

Faut-il ajouter foi à la version répandue à Moscou selon laquelle la décision d'intervenir à Prague aurait été imposée par les ultras du bureau politique, qui auraient profité d'une absence de M. Brejnev pour forger de faux documents ? Cette explication a été diffusée cinq ans après les événements : elle avait l'avantage de blanchir le secrétaire général et de rejeter la faute sur un personnage déjà mis hors course, M. Chelest. Les historiens y regarderont à deux fois avant de la prendre pour argent comptant. Elle traduit cependant une réalité : le Brejnev des années 70 se distinguait très nettement de celui qui, dans les années 60, cherchait à assurer son autorité.

Premier parmi ses égaux, le secrétaire général laissait, au début, à M. Kossyguine le soin de contrôler la diplomatie et la gestion de l'industrie. Il recevait rarement un homme d'Etat étranger. Il ne quittait son pays que pour aller dans un autre pays socialiste. Lui-même traitait quasi souverainement de la vie du parti, ce qui est tout de même essentiel en U.R.S.S., et de la politique agricole. Et puis, à partir de 1970, il se met à parler de tout. Sans qu'on puisse fixer avec précision la date de la mutation, il est vraiment devenu le numéro 1 et reconnu comme tel.

Le conseil des ministres tient-il, en juin 1970, une session extraordinaire pour faire le point de l'économie ? M. Brejnev y participe, bien qu'il n'appartienne pas au gouvernement, et y prononce un important discours. On laisse entendre qu'il

Dix-huit ans de règne

1964

15 OCTOBRE. — M. Leonid Brejnev devient premier secrétaire du parti communiste à la place de M. Khrouchtchev, auquel succède M. Alexis Kossyguine en qualité de chef de gouvernement.

NOVEMBRE. — M. Patolitchev, ministre du commerce extérieur, signe à Paris le premier accord *de commerce à long* terme avec la France (1965-1969).

— Le comité central abolit la réforme des structures décidée par M. Khrouchtchev en 1962. Il élit MM. Chélepine et Chelest au présidium (bureau politique).

1965

MARS. — Réunion à Moscou pour préparer un « sommet » communiste dont la tenue nécessitera encore de nombreuses consultations entre P.C.

— Le comité central augmente les investissements dans l'agriculture.

AVRIL. — L'appui soviétique au plan de paix de M. Pham Van Dong marque le début des efforts faits par Moscou pour tenter de supplanter à Hanoï l'influence de Pékin.

SEPTEMBRE. — Poursuivant son action en Asie, M. Kossyguine joue les médiateurs entre l'Inde et le Pakistan : il réunira à Tachkent en janvier les chefs de gouvernement de ces pays pour régler leur différend.

OCTOBRE. — Adoption de la réforme économique « pour une amélioration de la gestion industrielle ».

DECEMBRE. — M. Nicolas Podgorny devient chef de l'Etat en remplaçant M. Mikoyan comme président du présidium du Soviet suprême.

1966

FEVRIER. — Le procès des écrivains contestataires Siniavski et Daniel marque le début d'une longue lutte des intellectuels pour la liberté d'expression et le respect des droits de l'homme. Cette lutte mènera aux internements arbitraires dans des asiles psychiatriques, à l'expulsion d'Alexandre Soljenitsyne et aux banissements déguisés d'autres non-conformistes. La répression n'empêchera pas l'apparition de l'édition clandestine Samizdat ni une meilleure information de l'étranger.

MARS. — M. Brejnev reçoit le titre de « secrétaire général » au cours du vingt-troisième congrès du P.C. ; MM. Mikoyan et Chvernik quittent le présidium du parti.

MAI. — Le quinzième congrès du Komsomol tente de secouer l'apathie politique des jeunes.

JUIN. — Voyage triomphal du général de Gaulle à Moscou. M. Kossyguine viendra à Paris en novembre.

DECEMBRE. — Le soixantième anniversaire de M. Brejnev est célébré avec éclat.

1967

MARS. — Mort du maréchal Malinovski, ministre de la défense, qui sera remplacé par le maréchal Gretchko.

AVRIL. — Conférence des dirigeants communistes européens à Karlovy-Vary (cependant, l'Albanie, la Yougoslavie et la Roumanie, notamment, n'y participent pas).

JUIN. — Peu après la guerre de six jours, réunion du comité central. Ensuite, M. Egoritchev perdra son poste de premier secrétaire du parti pour Moscou. Puis M. Chélepine, nommé président des syndicats, cesse d'être secrétaire du comité central.

— M. Kossyguine se rend aux Etats-Unis et M. Podgorny dans les pays arabes.

JUILLET. — M. Pompidou, premier ministre, en visite à Moscou.

NOVEMBRE. — Au cinquantenaire de la révolution d'Octobre, les P.C. chinois, albanais et néerlandais ne sont pas représentés.

1968

AOUT. — L'année est dominée dans le monde socialiste par la crise d'antisémitisme en Pologne et le « printemps de Prague », qui se soldera par l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes des pays du pacte de Varsovie (sauf celles de la Roumanie) le 20 août. L'intervention entraîne un refroidissement avec ce pays et la Yougoslavie, de même qu'une réprobation générale en Occident.

1969

MARS. — Graves incidents avec les Chinois sur l'Oussouri.

MAI. — Première fête du travail sans défilé militaire.

JUIN. — Conférence communiste internationale, en l'absence de la Chine ; devant les représentants de soixante-quinze P.C., M. Brejnev dénonce la politique de Pékin, malgré la mise en garde de M. Ceausescu.

SEPTEMBRE. — M. Kossyguine s'entretient à Pékin avec M. Chou En-lai.

— M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, amorce, à Belgrade, une amélioration des relations avec la Yougoslavie.

OCTOBRE. — Le Sénat américain adopte des mesures libéralisant le commerce avec l'U.R.S.S. ; les deux pays concluent un accord sur la dénucléarisation des fonds marins.

NOVEMBRE. — Début des négociations préliminaires soviéto-américaines à Helsinki en vue de la limitation des armements stratégiques (SALT).

1970

JANVIER. — Début des négociations soviéto-américaines pour un accord sur les échanges culturels, éducatifs et scientifiques.

FEVRIER. — Reprise des négociations soviéto-américaines sur l'utilisation pacifique des explosions nucléaires.

AVRIL. — M. Henry Ford, le magnat américain de l'automobile, est invité en U.R.S.S., où M. Kossyguine lui propose de construire une usine automobile.

— Pour le centenaire de la naissance de Lénine, M. Brejnev mentionne les difficultés économiques et tient des propos d'une intransigeante orthodoxie.

JUIN. — A Budapest, les pays membres du pacte de Varsovie suggèrent dans un mémorandum une réduction équilibrée des forces stationnées en Europe. Les conversations ne commenceront qu'en octobre 1973 à Vienne.

AOUT. — Le chancelier Brandt signe à Moscou un traité de coopération avec l'U.R.S.S., qui sera suivi d'accords avec la Pologne et la R.D.A.

— M. Kossyguine suggère au président Nixon la tenue d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

SEPTEMBRE. — Polémiques entre Moscou et Washington à propos d'une intervention possible américaine dans la guerre civile jordanienne qui poserait le problème l'équilibre des forces en Méditer- de l'équilibre des forces en Méditerranée. M. Kissinger affirme à ce propos qu'il existe un accord tacite entre les deux pays.

— Début de crise à propos de la construction éventuelle d'une base navale stratégique à Cienfuegos.

OCTOBRE. — Première visite à Moscou de M. Pompidou en tant que président de la République : une concertation politique est instaurée.

— Devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président Nixon déclare que l'avenir de la planète dépend des relations entre les deux Super-Grands.

NOVEMBRE. — Washington confirme qu'un accord « tacite » a été conclu avec Moscou sur l'utilisation militaire de la « base navale » à Cienfuegos.

DECEMBRE. — Tension à Berlin.

1971

JANVIER. — L'activité à New-York d'extrémistes juifs assombrit les relations soviéto-américaines, pendant que la troisième phase des négociations SALT piétine. Le 21, accord soviéto-américain à Moscou sur la coopération dans l'espace.

FEVRIER. — Le président Nixon est pris à partie par l'agence Tass pour avoir critiqué l'intransigeance du régime soviétique. Des journalistes américains ont des ennuis à Moscou. Mais trois accords sur la pêche dans le nord du Pacifique seront signés entre les deux pays.

MARS. — Le vingt-quatrième congrès du P.C. soviétique se tient avec un an de retard, sans doute en raison des divergences entre réformistes et centralisateurs sur les problèmes économiques. MM. Grichine, Kounaev, Koulakov et Chtcherbitski entrent au bureau politique.

MAI. — A Tbilissi, M. Brejnev propose aux Etats-Unis, à la Chine, à la France et à la Grande-Bretagne que les cinq puissances nucléaires envisagent un accord sur un désarmement atomique (l'accord sur l'arrêt des expériences nucléaires sur terre, en mer et dans les airs avait été signé le 5 août 1963 par l'U.R.S.S., les Etats-Unis et la Grande-Bretagne).

JUIN. — Le président Nixon fait annuler une clause protectionniste sur le transport, facilitant ainsi la vente éventuelle de blé à l'U.R.S.S.

JUILLET. — Après l'annonce du voyage de M. Nixon à Pékin, Washington fait savoir à Moscou qu'il n'entend en rien ralentir les négociations SALT.

AOUT. — *Les Etats-Unis*, la France, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. concluent un accord sur le statut de Berlin.

— Signature d'un traité de coopération soviéto-indien.

SEPTEMBRE. — Le chancelier Brandt se rend en Crimée.

— M. Brejnev se rend à Belgrade quatre ans après la visite du maréchal Tito à Moscou.

— Pour éviter les dangers d'une guerre nucléaire, Washington et Moscou remplacent le « télétype rouge » qui relie les deux capitales depuis 1962 par un système de transmission par satellite permettant des consultations rapides.

OCTOBRE. — M. Brejnev vient en France signer un « énoncé » des principes de la coopération franco-soviétique.

1972

JANVIER. — Campagne de redressement idéologique en U.R.S.S.

MARS. — La « réalité » de la C.E.E. est reconnue par M. Brejnev : en 1973, le COMECON décide de prendre contact avec l'organisation de Bruxelles.

MAI. — Du 22 au 30, visite de M. Nixon à Moscou ; ses nombreux entretiens avec M. Brejnev aboutissent à la signature d'accords sur la coopération spatiale, scientifique et technique et pour la prévention des incidents en haute mer. Signature du traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques, convention provisoire pour cinq ans : les négociations SALT devront reprendre pour parvenir à un accord plus complet sur les armes offensives. A la fin de cette visite, signature d'une « déclaration de principes » définissant en douze points « les bases des rapports mutuels ».

JUIN. — Le maréchal Tito se rend en U.R.S.S.

JUILLET. — Le président Sadate met fin à la mission des conseillers militaires soviétiques en Egypte.

— Première réunion de la commission soviéto-américaine pour le commerce créée le 26 mai.

AOUT. — L'U.R.S.S. achète d'importantes quantités de céréales aux Etats-Unis.

SEPTEMBRE. — M. Kissinger s'entretient à Moscou avec M. Brejnev : le communiqué signale des « progrès importants sur plusieurs questions de principe ». Il y a eu notamment une entente sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe (M.B.F.R.) : les négociations préliminaires se tiendront début 1973.

OCTOBRE. — Le 18 : accord à Washington sur le règlement de la dette soviétique au titre du prêt-bail pendant la seconde guerre mondiale : son entrée en vigueur dépendra de l'octroi à l'U.R.S.S. de la clause de la nation la plus favorisée.

NOVEMBRE. — Opération de remise en ordre au sein du parti communiste soviétique.

1973

JANVIER. — Le président Pompidou s'entretient avec M. Brejnev en Biélorussie.

MARS. — Le Congrès américain menace de refuser à l'U.R.S.S. le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée en raison du traitement réservé aux juifs soviétiques désireux d'émigrer en Israël.

— L'U.R.S.S. met en veilleuse la législation imposant de lourdes taxes aux émigrants juifs.

AVRIL. — Le maréchal Gretchko, MM. Andropov et Gromyko entrent au bureau politique que quittent en revanche MM. Voronov, l'un des derniers « dogmatiques », et Chelest, l'ancien premier secrétaire du P.C. ukrainien qui sera rendu responsable (en privé) de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

MAI. — M. Brejnev se rend à Bonn.

— M. Kissinger se rend à Moscou : il cherche à mesurer les conséquences de l'affaire du Watergate sur les relations soviéto-américaines.

JUIN. — M. Brejnev s'entretient avec M. Nixon à Washington ; la délégation soviétique est arrêtée par des manifestations juives ; M. Zamiatine, directeur de l'agence Tass déclare : « C'est une erreur d'affirmer qu'en commerçant avec l'U.R.S.S. on lui fait une faveur. »

— Puis M. Brejnev vient conférer à Rambouillet avec le président Pompidou.

JUILLET. — Nouvelle crise entre Moscou et Le Caire.

SEPTEMBRE. — Ouverture de la deuxième phase de la C.S.C.E., à Genève.

OCTOBRE. — A Washington, en recevant M. Gromyko, M. Nixon assure qu'il est décidé à obtenir du Congrès des avantages commerciaux en faveur de l'U.R.S.S. Les Soviétiques sont prêts à patienter pour tenir compte des difficultés de *M. Nixon, mais retardent le* remboursement de leur dette au titre du prêt-bail.

— Visite décevante à Moscou pour M. Tanaka, premier ministre japonais.

1974

13 FEVRIER. — Arrivée en R.F.A. d'Alexandre Soljenitsyne, expulsé de Moscou et déchu de la nationalité soviétique. Il est reçu par Henrich Böll. Sa famille le rejoindra à Zurich le 29 mars.

23 MARS. — Arrivée de M. Kissinger à Moscou pour une visite de quatre jours : pas d'entente sur les « principes » d'une nouvelle limitation des armements stratégiques.

9 JUIN. — Reprise (après cinquante-six ans d'interruption) des relations diplomatiques avec le Portugal.

23 NOVEMBRE. — MM. Brejnev et Ford à Vladivostok signent un accord « de principe » sur la limitation des armements stratégiques.

1975

15 JANVIER. — Dénonciation par Moscou de l'accord commercial soviéto-américain de 1972 pour protester contre les ingérences du Congrès en matière d'émigration des ressortissants soviétiques.

16 AVRIL. — Réunion du comité central du parti communiste ; « démission » du bureau politique de M. Chélépine, ancien chef du K.G.B. et président du conseil central des syndicats. Le vingt-cinquième congrès est fixé au 24 février 1976. M. Chélépine sera relevé le 22 mai de ses fonctions à la tête des syndicats.

30-31 JUILLET. — Signature à Helsinki par trente-cinq chefs d'Etat ou leurs représentants de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à laquelle participent tous les pays européens (sauf l'Albanie), les Etats-Unis et le Canada.

14-17 OCTOBRE. — Voyage de M. Giscard d'Estaing, qui fleurit le mausolée de Lénine à Moscou : les deux parties se prononcent pour la convocation d'une conférence sur le désarmement.

20 OCTOBRE. — Signature aux Etats-Unis d'un double contrat de cinq ans avec l'U.R.S.S. : les Etats-Unis livreront des céréales à l'U.R.S.S. et leur achèteront du pétrole.

er

LA MORT

ont de la stabili

LEONID BREJNEV

du parti

a analysé sans complaisance toutes les insuffisances, peut-être même qu'il se range parmi les réformateurs. L'homme a pris de l'assurance. Il est maintenant bien au-dessus des « apparatchiki » qui l'ont hissé au pouvoir. Il est le chef suprême non seulement du parti, mais du pays. L'interprète des volontés du P.C. commence à vouloir faire sa politique, qu'on peut schématiquement résumer ainsi : pour que l'U.R.S.S. occupe son rang de seconde puissance du monde, nous devons trouver dans l'Occident développé les concours dont nous avons besoin. La politique internationale, aurait-il dit, est le problème numéro 1 de la politique intérieure.

Problème numéro un en ce sens que les membres du bureau politique ne partagent pas tous les conceptions de leur secrétaire général. Une *opposition, animée sans doute par* M. Cheleet, refusait une détente qui aurait fait la part belle à l'ennemi de classe. Pour M. Brejnev, comme naguère pour M. Khrouchtchev, la coexistence des Etats ne signifie pas la fin de la lutte idéologique. Elle appelle même à l'intérieur du camp socialiste un renforcement de cette lutte. Mais elle exige des concessions pour amadouer l'adversaire-partenaire. On recevra M. Nixon, bien que ses avions bombardent le territoire de l'allié nord-vietnamien. On expulsera des contestataires, surtout des juifs, alors qu'en d'autres temps on les aurait tous enfermés, pour apaiser *le Congrès des Etats-Unis*.

M. Brejnev a même pris de plus en plus de risques. Alors qu'au moment de sa chute, M. Krouchtchev s'était vu amèrement reprocher d'avoir cherché à s'entendre avec Bonn, son successeur fit négocier un traité avec l'Allemagne fédérale, et il assista, en août 1970, à la signature de ce document. Un an plus tard il reçut très chaleureusement le chancelier *Brandt dans sa résidence d'Oréanda*, en Crimée, et la presse soviétique fit une large publicité à l'événement. Dès ce moment, le secrétaire général est devenu une vedette internationale. Il recevra (par deux fois) M. Nixon, *puis M. Ford. Il va* en France, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Yougoslavie. Le chef du gouvernement, le président du Soviet suprême, qui participaient naguère à toutes les réjouissances, se tiennent à [illegible] parfois même la presse moscovite donne l'impression à ses lecteurs que toute la politique mondiale gravite autour de M. Brejnev. C'est lui d'ailleurs *qui* donne le la, qui mène, *assisté de M. Gromyko, le jeu* soviétique au Proche-Orient, rappelle sa volonté de vivre en paix avec le peuple chinois, tout en rejetant les prétentions des dirigeants de Pékin.

Il n'avait pas, comme son prédécesseur, le don — ou le toupet — de la formule qui étonne. A l'entendre ou à lire ses discours, on s'assoupissait *parfois* tant il avait *souci* d'empêcher les remous. Mais s'il *n'avait pas de style, il s'est découvert* dans la dernière période de son règne un tempérament. Puisqu'il voulait tenir un rôle de vedette, il lui fallait montrer enfin *quel* homme il était. Il a confié ou fait confier aux *journalistes qu'il* était entiché de sport, qu'il éprouvait le plus grand plaisir à conduire des voitures rapides. Quand il vint aux Etats-Unis, il faillit *même* jouer au cow-boy.

Ces dernières années, affaibli par la *maladie*, il avait considérablement ralenti ses *activités* et espacé ses voyages à l'étranger. Bien qu'incapable de remplir en totalité les obligations qui incombaient au chef du *parti - chef de l'Etat, il n'avait rien* abandonné de ses prérogatives et avait *même* ajouté de nouveaux titres à ceux qu'il collectionnait. On le fit maréchal de l'Union soviétique, prix Lénine de littérature. Pourtant on avait l'impression, surtout depuis la mort de Souslov en janvier 1982, que la réalité du pouvoir commençait à lui échapper. En tout cas, des scandales étaient révélés qui frappaient *son entourage* et jusqu'à *des membres* de sa famille.

Etrange courbe de carrière que la sienne. Il suscita l'inquiétude quand il prit la place d'un personnage souvent déconcertant mais humain. Il fit naître la désespérance quand il remit en marche, chez lui et chez ses voisins, la mécanique glacée du parti. Mais peu à peu le bon vivant qu'il était sembla dépouiller l' « apparatchik ». Il apparut même à certains comme un de ceux que le pouvoir a finalement bonifiés. C'est un cas.

BERNARD FÉRON.

LES RELATIONS AVEC LA CHINE

Des invectives au rapprochement

M. Brejnev bénéficia-t-il d'un *préjugé* favorable de la part des Chinois lorsqu'il accéda au pouvoir à l'automne 1964 ? Si oui, ce fut pour très peu de temps. Trois mois à peine après la chute du précédent numéro *un soviétique, la presse de la République* populaire commençait à dénoncer la survivance en U.R.S.S. du « *Khrouchtchévisme sans Khrouchtchev* ».

Il est certain, en revanche, que la nouvelle direction soviétique a fait de gros efforts pour rétablir des relations normales avec la Chine. Au mois de février 1965, M. Kossyguine s'arrête à deux reprises à Pékin et s'y entretient avec M. Zhou Enlai et le président Mao Zedong.

M. Brejnev ne joue pas à cette époque un rôle de premier plan dans les rapports avec la Chine, mais il est clairement associé aux multiples *démarches entreprises pour renouer* le dialogue avec la direction chinoise et la rassurer sur les intentions de Moscou.

Entre les deux pays, cependant, l'atmosphère se détériore rapidement. Non seulement la presse chinoise ne modère nullement ses attaques mais l'offensive américaine contre le Vietnam du Nord devient une pomme de discorde supplémentaire, chacun accusant l'autre de ne pas soutenir comme il le faudrait l'allié nord-vietnamien. Au mois de novembre 1965, Pékin dénonce « *la collaboration russo-américaine pour la domination du monde* ». Cette *fois, la Pravda réplique et, après* plus d'un an de silence, dénonce à son tour « *les calomnies vulgaires* » des gouvernants chinois.

En transit à Pékin au mois de janvier 1966, M. Alexandre Chélépine, membre du bureau politique du P.C. soviétique n'a aucun entretien politique. Les relations soviéto-chinoises se détériorent encore au mois d'août après des manifestations monstres devant l'ambassade d'U.R.S.S. à Pékin qui provoquent une note de protestation de Moscou. M. Brejnev, à cette époque, prend personnellement la parole pour accuser la Chine seront d'autant moins soutenus que d'encourager *l'impérialisme américain*. Il revient à plusieurs reprises sur ce thème entre l'automne 1966 et le printemps 1967, tandis que Chine nouvelle lance l'expression, qui fera fortune et demeurera longtemps en usage : « *les nouveaux tsars du Kremlin* ». Outrés par les manifestations de la Révolution culturelle, Moscou en vient à recommander ouvertement, au mois de *juin 1968, « la lute contre le groupe de Mao Zedong* ».

Pékin prend-il cet appel au sérieux ou, plus vraisemblablement, l'invasion de la Tchécoslovaquie lui paraît-elle un redoutable précédent ? En tout cas, M. Zhou Enlai, au mois d'octobre 1968, accuse expressément l'U.R.S.S. de menacer militairement la Chine et l'Albanie.

Personne, pourtant, ne pense, au moment des *affrontements armés du* printemps 1969 sur l'Oussouri, qu'il s'agit des préliminaires d'une opération militaire d'une grande envergure. Mais c'est à Moscou, cette fois, qu'on s'inquiète. M. Brejnev, qui vient de se rendre compte que l'intervention des forces soviétiques en Tchécoslovaquie n'était pas une opération simple ni sans inconvénient diplomatique, ne veut à aucun prix que les choses aillent trop loin avec la Chine. Quelle que soit la vigueur des accusations lancées de part et d'autre, c'est au retour au calme que, à Moscou du moins, on travaille en *réalité. Avec quelque efficacité d'ailleurs* puisque, après la rencontre Zhou Enlai-Zossyguine du mois de septembre 1969, la tension s'apaise.

Le rôle de M. Brejnev, qui à partir de cette époque dépasse clairement les autres membres de la troïka soviétique, est sans doute déterminant dans cette recherche d'un nouveau *modus vivendi* avec les voisins chinois. Mais ses efforts son grand dessein est ailleurs : en Europe, où il va sceller la réconciliation avec l'Allemagne fédérale, Plus à l'Ouest encore, où il cherche à fonder sur des bases solides la coopération avec Washington. *Périodiquement, toutefois, M. Brejnev répétait* que l'U.R.S.S. souhaitait normaliser ses relations avec la Chine. Souhaitait...

M. Brejnev, au fond, s'accommodait d'autant mieux de cette situation que le différend soviéto-chinois ne gênait pas sérieusement ses principales entreprises diplomatiques, par exemple, lorsqu'il s'appliqua à resserrer les liens avec le Vietnam, sur les *marches de la Chine, et parvint à* enrôler Hanoï dans le camp de l'U.R.S.S.

C'est pourtant l'année suivante que s'engagent les premières négociations en vue d'une normalisation des relations entre Moscou et Pékin. Elles tomberont en panne en janvier 1980 — en partie du fait de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques — mais M. Brejnev ne se laisse pas décourager. Une forme de réconciliation avec la République populaire fait partie, particulièrement depuis la mort de Mao en 1976, de son grand dessein. Quelque temps encore, la balle res*tera dans le camp des Chinois, mais* des conversations s'ouvrent à nouveau à Pékin pendant l'été 1982.

ALAIN JACOB.

Ce qu'il a dit de...

STALINE

« Le camarade Staline conjugue de manière brillante un gigantesque travail d'Etat avec le développement créateur du marxisme-léninisme. Staline est l'architecte génial du communisme... C'est un grand bonheur pour notre patrie qu'à la tête de la lutte populaire pour l'épanouissement du pays et le triomphe du communisme se trouve le plus grand homme de notre époque, le sage chef et maître Iossif Vissarionovitch Staline. »

(Discours au dix-neuvième congrès du P.C. soviétique, octobre 1952.)

KHROUCHTCHEV

« Nous devons nos succès à ce fait que le comité central est dirigé par le remarquable homme d'Etat et du parti Nikita Sergeevitch Khrouchtchev. Son énergie infatigable, son esprit révolution*naire passionné, nous inspirent* à tous une activité combative. Le camarade Khrouchtchev a une immense foi dans le peuple, dans la force de notre parti; il possède une fermeté sans failles dans l'application de la ligne du parti; il est intransigeant envers les ennemis du communisme; il mène avec hardiesse et résolution la politique intérieure et extérieure du parti et de l'Etat soviétique. Ces qualités sont foncièrement propres au caractère du camarade Khrouchtchev, léniniste fidèle qui développe en créateur et avec esprit de suite la grande doctrine du marxisme-léninisme. »

(Intervention au vingt-deuxième congrès du P.C. soviétique, octobre 1961.)

DE GAULLE

« De Gaulle est notre ennemi. Le parti communiste français, étroit dans ses conceptions, talisme impérialiste ? De Gaulle est notre ennemi et nous le savons. Le parti communiste français, étroit dans ses conceptions, et qui ne voit que ses propres *intérêts*, a cherché à *nous monter* contre de Gaulle. Et cependant, qu'avons-nous obtenu ? Un affaiblissement de la position des Américains en Europe. Et ce n'est pas fini. De Gaulle est un rusé renard. Lui-même veut s'assurer l'hégémonie en Europe et cela, bien entendu, contre nous. Mais là nous devons agir avec souplesse. De toute façon, les conceptions européennes de de Gaulle n'ont aucune chance d'aboutir parce *qu'il y a en Europe des pays occi*dentaux trop puissants qui ne l'admettraient jamais. »

(Conversation à Berlin-Est, en 1967, avec MM. Gomulka et Ulbricht.)

Dix-huit a

de règne

1976

10 JANVIER. — Arrivée à Vienne du mathématicien Leonid Pliouchtch, interné pendant plus de deux ans dans un hôpital psychiatrique pour son opposition au régime et libéré grâce, pour une large part, à la solidarité internationale des mathématiciens. M. Pliouchtch arrive à Paris avec sa famille le 11.

24 FEVRIER-25 MARS. — Vingt-cinquième congrès du P.C. M. Marchais n'y assiste pas.

15 MARS. — *Dénonciation* par l'Egypte du traité d'amitié et de coopération conclu avec l'U.R.S.S. en 1971.

30 AVRIL. — Nomination d'un civil, M. Oustinov, membre du Politburo, *comme* ministre de la défense à la place du maréchal Gretchko, décédé. Il est promu colonel-général puis, le 30 juillet, maréchal.

8 MAI. — Nomination de M. Brejnev au grade de maréchal.

28 MAI. — Signature conjointe du traité américano-soviétique interdisant les essais nucléaires pacifiques d'une puissance supérieure à 150 kilotonnes.

16 JUILLET. — Signature d'un accord franco-soviétique pour la « prévention du déclenchement occidental non autorisé » d'armes nucléaires.

1977

9 FEVRIER. — Rétablissement des relations diplomatiques — rompues depuis 1939 — entre l'Espagne et l'U.R.S.S.

1er MARS. — Réception à la Maison Blanche du dissident soviétique Vladimir Boukovski.

29-30 MARS. — Echec de la première visite à Moscou de M. Cyrus Vance. M. Brejnev rejette les deux propositions américaines pour la conclusion d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques.

19-21 MAI. — Rencontre Vance-Gromyko sur les armements stratégiques à Genève. Des progrès ont été accomplis pour la poursuite et la « conclusion rapide » des négociations SALT.

24 MAI. — Plénum du comité central du P.C. soviétique ; exclusion de M. Podgorny du bureau politique. Approbation du projet de Constitution présenté par M. Brejnev pour remplacer la « Constitution de Staline » appliquée depuis 1936.

4 JUIN. — Publication d'un projet de Constitution. La création d'un poste de premier vice-président du présidium permettra à M. Brejnev de cumuler les fonctions de chef de l'Etat et de chef du parti.

23-24 SEPTEMBRE. .. Troisième rencontre soviéto-américaine : un progrès sur les SALT ; accord pour poursuivre des efforts pour la réunion de la Conférence de Genève *sur le Proche-Orient*.

29-30 SEPTEMBRE. — Voyage de M. Barre en U.R.S.S.

7 OCTOBRE. — Adoption par le Soviet suprême de la nouvelle Constitution qui entre immédiatement en vigueur. M. Kouznetsov est élu premier vice-président du présidium du Soviet suprême.

1978

10 MARS. — Le général contestataire *Grigorenko est* déchu de sa nationalité soviétique.

15 MARS. — M. Rostropovitch et sa femme Galina Vichnevskaïa sont déchus de leur nationalité.

4-6 MAI. — Voyage de M. Brejnev à Bonn.

15-18 MAI. — Condamnation du physicien Youri Orlov, fondateur du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, à sept ans d'internement plus cinq ans de relégation. Ce verdict provoque le boycottage des relations avec l'U.R.S.S. de plusieurs centaines de scientifiques.

27 NOVEMBRE. — Réunion du comité central du P.C. : M. Mazourov quitte le bureau politique. Y entrent trois fidèles de M. Brejnev : M. Tchernenco (titulaire), MM. Tikonov et Chevarnadzé (suppléants).

1979

31 JANVIER. — Exécution de trois dissidents arméniens accusés de terrorisme.

5 FEVRIER. — La Chine propose à l'U.R.S.S. des négociations sur les relations bilatérales après avoir dénoncé, le 3 avril, le traité *d'amitié* conclu *en* 1950. La première phase des discussions a lieu en octobre et novembre sans apporter de résultats concrets.

27 AVRIL. — Cinq dissidents, dont Alexandre Guinzbourg, sont échangés contre deux espions soviétiques détenus aux Etats-Unis.

28 AVRIL. — Signature d'un programme décennal de coopération à l'issue de la visite officielle de M. Giscard d'Estaing à Moscou.

15-18 JUIN. — MM. Brejnev et Carter *signent* l'accord SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques. Le Congrès américain est divisé sur la ratification du traité.

16 SEPTEMBRE — Le premier ministre afghan, M. Hafizullah Amin, renverse le président Taraki, qui a été tué au cours du coup d'Etat. L'U.R.S.S. maintient son soutien au régime.

1er OCTOBRE. — Le président Carter annonce un renforcement du potentiel de défense américain dans les Caraïbes, après un mois de tension provoquée par la présence d'une brigade soviétique à Cuba.

6 OCTOBRE. — M. Brejnev annonce le retrait de R.D.A. de vingt mille hommes et de mille chars, puis, le 8, « met en demeure » les membres de l'OTAN de renoncer à l'installation de missiles « de théâtre » en Europe.

27 NOVEMBRE. — M. Nicolas Tikhonov, premier adjoint de M. Alexis Kossyguine, malade depuis la mi-octobre, est élu, à soixante-quatorze ans, membre du bureau politique.

12 DECEMBRE. — L'implantation de missiles « de théâtre » américains en Europe est acceptée par les pays membres de l'Alliance, inquiets du renforcement du potentiel militaire du pacte de Varsovie.

27 DECEMBRE. — M. Babrak Karmal prend le pouvoir à Kaboul avec l'aide des militaires soviétiques. Le président Hafizullah Amin *est exécuté*.

1980

4 JANVIER. — Le président Carter annonce des sanctions contre l'U.R.S.S. pour protester contre l'intervention, fin décembre 1979, des troupes soviétiques en Afghanistan et décide notamment un embargo sur les livraisons de céréales.

14 JANVIER. — L'Assemblée générale des Nations unies demande, par cent voix contre dix-huit, le « retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères d'Afghanistan ».

19 JANVIER. — La Chine, jugeant sa sécurité « menacée » par l'in*vasion, suspend « sine die »* les négociations engagées avec l'U.R.S.S. en octobre 1979 pour renouveler le traité signé en février 1950 entre les deux pays, qui expire le 11 avril.

20 JANVIER. — Le président Carter demande que les Jeux olympiques de Moscou soient transférés ou annulés si l'U.R.S.S. ne retire pas ses troupes d'Afghanistan dans le délai d'un mois.

22 JANVIER. — L'académicien Andreï Sakharov *est envoyé en exil* à Gorki et M. Vladimir Kirilline renonce à ses fonctions de vice-président du conseil des ministres.

5 FEVRIER. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt avertissent l'U.R.S.S. que la poursuite de la détente est liée à un retrait soviétique d'Afghanistan.

12 FEVRIER. — Le Comité international olympique refuse à l'unanimité d'envisager le boycottage ou le transfert des Jeux à Moscou.

22 FEVRIER. — M. Brejnev estime que, si les Etats-Unis et les voisins de l'Afghanistan « garantissent » la non-ingérence dans ce pays, « il n'aura plus besoin de l'aide soviétique ». Le président Carter déclare, *le 26*, qu'il est favorable à cette proposition.

18 MARS. — Les Etats-Unis apportent de nouvelles restrictions aux exportations de haute technologie vers l'U.R.S.S., tandis qu'est rendue publique la liste des équipements militaires qui pourront être vendus à la Chine.

14 MAI. — Le gouvernement afghan propose l'ouverture de pourparlers avec l'Iran et le Pakistan, et suggère que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis garantissent un règlement qui conduirait à l'évacuation des forces soviétiques.

15-16 MAI. — La célébration, à Vienne, du vingt-cinquième anniversaire du traité d'Etat autrichien donne lieu à des rencontres entre les principaux ministres des affaires étrangères occidentaux, et M. Gromyko.

19 MAI. — A l'issue d'une rencontre impromptue avec M. Brejnev à Varsovie, M. Giscard d'Estaing *propose* la *réunion* en 1981 d'un « sommet des principaux pays responsables » et estime qu'il existe chez les Soviétiques une « volonté politique de solution » au problème afghan.

24 MAI. — Clôture des inscriptions aux Jeux de Moscou : quatre-vingts pays ont répondu favorablement, mais cinquante-six comités nationaux ont décliné l'invitation soviétique, dont ceux des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale, du Japon, du Canada et de la Chine.

16 JUILLET. — Leonid Brejnev, accueillant M. Babrak Karmal à Moscou, affirme que « le processus révolutionnaire en Afghanistan est *irréversible* » et accuse *les* Etats-Unis de « s'engager dans une nouvelle guerre froide ».

19 JUILLET. — Cérémonie d'ouverture des dix-neuvièmes Jeux olympiques : les délégations des seize pays occidentaux refusent de défiler et obtiennent que leur drapeau national ne soit jamais hissé. L'U.R.S.S. remporte 195 médailles sur les 608 décernées.

14 AOUT. — Les dix-sept mille ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk se mettent en grève après le licenciement d'une responsable non officielle.

28 AOUT. — La presse soviétique dénonce l'« activité subversive d'éléments antisocialistes » en Pologne.

23 OCTOBRE. — La démission de M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement, et son remplacement par M. Nicolas Tikhonov sont annoncés par M. Brejnev devant le Soviet suprême.

30 OCTOBRE. — « Visite amicale de travail » de MM. Kania et Pinkowski à Moscou. Ils s'entretiennent avec MM. Brejnev et Tikhonov.

5 DECEMBRE. — Les dirigeants des pays du pacte de Varsovie, réunis à Moscou, renouvellent leur confiance à M. Kania pour remettre de l'ordre, mais rappellent que « la Pologne a été et restera un Etat socialiste ».

1981

20 JANVIER. — Le président Ronald Reagan entre en fonctions.

3 MARS. — M. Leonid Brejnev lui ayant proposé, le 23 février, un sommet américano-soviétique, M. Ronald Reagan répond que l'U.R.S.S. doit d'abord faire preuve du « désir de modérer son impérialisme ».

4 MARS. — Les dirigeants soviétiques et polonais se rencontrent à Moscou à l'issue du vingt-sixième congrès du P.C. soviétique : l'U.R.S.S. demande que le « cours des événements » soit renversé » en Pologne.

9 MARS. — Le président Reagan se déclare prêt à fournir des armes aux résistants afghans.

24 AVRIL. — Le président Reagan annonce la levée de l'embargo américain sur les livraisons de céréales à l'U.R.S.S., décrété en janvier 1980 en représailles contre l'intervention soviétique en Afghanistan.

3-5 JUILLET. — Le communiqué final, publié à l'issue de la visite à Varsovie d'Andreï Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, réaffirme que « la Pologne était, est et sera un maillon durable de la communauté socialiste ».

14 AOUT. — MM. Kania et Jaruzelski rencontrent M. Brejnev en Crimée. Le communiqué publié le 15 dénonce les « différentes actions destructrices des forces hostiles au socialisme ». En fait, les dirigeants polonais acceptent la version soviétique des événements en Pologne et donc de normaliser la situation.

5-10 DECEMBRE. — Le premier congrès de Solidarité tient à Gdansk la première phase de ses travaux. Les syndicalistes demandent un référendum sur l'autogestion, adressent un message aux ouvriers des pays de l'Est exprimant leur soutien « aux militants pour les syndicats libres » et exigent des « élections libres ». L'agence Tass décrit ce congrès comme une « orgie antisocialiste et antisoviétique ».

14 SEPTEMBRE. — Un message de Moscou exige que Varsovie « prenne immédiatement des mesures énergiques et radicales » contre les « manifestations d'antisoviétisme »

20 OCTOBRE. — M. Yasser Arafat, en visite à Moscou, obtient que l'U.R.S.S. accorde le statut diplomatique à la représentation de l'O.L.P.

30 OCTOBRE. — L'U.R.S.S. présente ses « regrets » à Stockholm après *l'échouage, le 27*, d'un *sous-marin* soviétique dans les eaux territoriales et dans une zone militaire suédoise.

20 NOVEMBRE. — Le contrat prévoyant la livraison de 10,5 milliards de mètres cubes par an de gaz sibérien est signé deux jours avant la visite de M. Brejnev à Bonn.

23 NOVEMBRE. — M. Brejnev, en visite à Bonn, se dit prêt à un « geste de bonne volonté » comportant une réduction unilatérale des armements nucléaires soviétiques à moyenne portée en Europe si l'Occident accepte le moratoire proposé antérieurement par Moscou.

9 DECEMBRE. — M. Andreï Sakharov et sa femme Elena cessent la grève de la faim qu'ils avaient commencée le 22 novembre. Mme Lisa Alexeïeva, leur belle-fille, a été autorisée à émigrer aux Etats-Unis.

13 DECEMBRE. — « Etat de guerre » proclamé en Pologne.

18 DECEMBRE. — A l'occasion du 75e anniversaire de M. Brejnev, réunion des pays « frères » à Moscou. Le général Jaruzelski remercie M. Brejnev de sa « compréhension ».

1982

29 JANVIER. — M. Brejnev prononce *l'éloge de* Michel *Souslov*.

1er MARS. — Visite à Moscou du général Jaruzelski. M. Brejnev l'assure de son appui total.

16 MARS. — M. Brejnev annonce que l'U.R.S.S. n'installera plus en Europe de nouveaux missiles SS-20.

24 MARS. — A Tachkent, M. Brejnev renouvelle ses offres de négociation avec la Chine, « sans préalable aucun ».

18 AVRIL. — M. Brejnev propose de rencontrer M. Reagan « en octobre » *dans un pays tiers*.

18 MAI. — M. Brejnev rejette les propositions américaines sur les armements stratégiques.

24 MAI. — M. Youri Andropov est nommé secrétaire du comité central au poste laissé vacant par la mort de Michel Souslov.

8 JUILLET. — M. Brejnev met en garde les Etats-Unis contre l'envoi de forces au Liban.

2 AOUT. — M. Brejnev demande à M. Reagan d'« user de son influence » pour empêcher les Israéliens d'« anéantir la population de Beyrouth ».

27 OCTOBRE. — M. Brejnev dénonce devant les chefs des forces armées de l'U.R.S.S., l'« aggravation de la situation *internationale* » et souligne, dans ce contexte, « l'importance considérable » des relations sino-soviétiques.

7 NOVEMBRE. — A l'occasion du 65e anniversaire de la révolution soviétique, *M. Brejnev* menace d'une « riposte foudroyante » tout « agresseur potentiel ». Il préside sur la place Rouge le traditionnel défilé militaire. C'est sa dernière apparition en public.

LA MORT DE LEONID BREJNEV

Les favoris pour la succession

Constantin Tchernienko

Idéologue et organisateur

Avec son visage un peu poupin, facilement rougissant, sa voix hésitante, ses manières timides, M. Constantin Tchernienko n'a rien d'un tribun ni d'un meneur d'hommes. Mais cet apparatchik apparemment réservé s'est montré un organisateur efficace doublé ces dernières années d'un idéologue avisé.

M. Tchernienko a fait toute sa carrière au sein du parti communiste. Il y est entré à l'âge de vingt ans en 1931, après deux années passées aux Jeunesses communistes (Komsomol), et en a gravi lentement tous les échelons. On ne sait rien de son enfance ni de son adolescence, sinon qu'il serait né en 1911 en Sibérie d'une famille de paysans pauvres et aurait travaillé dans des fermes au service de paysans aisés. Il est entré dans la vie active sans le moindre diplôme : ce n'est qu'en 1945 qu'il achève un cycle de deux ans à l'école supérieure du parti, avant de recevoir en 1953, à une époque où il exerce déjà d'importantes responsabilités un diplôme de fin d'études de l'institut pédagogique de Kichinev, en Moldavie.

C'est donc en autodidacte qu'il occupe dans les années 30 plusieurs postes successifs dans les organisations de base du P.C., probablement en Sibérie. De 1941 à 1943, à l'heure où d'autres sont au front, il est secrétaire du parti pour le territoire de Krasnoïarsk, toujours en Sibérie, puis, de 1945 à 1948, pour la région de Penza, en Russie centrale.

Survient alors le tournant de sa carrière : nommé chef du département d'agitation et de propagande du comité central de Moldavie, il y rencontre deux ans plus tard, en 1950, M. Leonid Brejnev, premier secrétaire de cette république de 1950 à 1952. Son ascension commence : en 1956, il vient à Moscou, où il est chargé de mission auprès du comité central, toujours pour les questions d'agitation et de propagande. En 1960, il entre officiellement au cabinet de M. Brejnev lorsque celui-ci est nommé président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat. En 1965, alors que M. Brejnev est devenu l'année précédente secrétaire général, il est placé à la tête de la direction des affaires générales du comité central, ce qui lui assure à la fois la connaissance des principaux dossiers et celle des cadres les plus importants. En 1966, il est élu membre suppléant du comité central, dont il deviendra membre titulaire en 1971. Enfin, il accède aux organes dirigeants du parti, d'abord au secrétariat en 1976, puis au bureau politique, comme suppléant en 1977 et comme titulaire en 1978, parcourant en trois ans, grâce à la protection de M. Brejnev, le cycle que d'autres ont mis beaucoup plus longtemps à accomplir.

La « mafia moldave »

M. Tchernienko fait ainsi partie de la « mafia moldave » du secrétaire général, c'est-à-dire du groupe de ceux que M. Brejnev a distingués au cours de son activité en Moldavie, l'autre groupe important du numéro un soviétique étant constitué par ses anciens collaborateurs de Dniepropetrovsk, en Ukraine. Il est d'ailleurs élu au Soviet suprême de la ville de Kichinev, capitale de la Moldavie.

Considéré comme le directeur de cabinet de M. Brejnev, ou, si l'on préfère, comme le premier de ses « assistants », M. Tchernienko s'est fait une spécialité du « *travail idéologique et organisationnel* » dans le parti. Dans ce double domaine, il a supplanté peu à peu ses rivaux pour devenir l'incontestable numéro deux du P.C. après le vingt-sixième congrès de février 1981. Dans le domaine de l'organisation, il a pris la place de M. Kirilenko. Dans celui de l'idéologie, il est apparu comme un concurrent de M. Souslov, puisqu'il a été chargé notamment de la rédaction du nouveau programme du parti, avant que la mort de l' « idéologue en chef » du Kremlin en janvier 1982 ne lui laisse la voie libre.

En même temps il s'est intéressé aux problèmes internationaux, accompagnant M. Brejnev dans certains de ses voyages, en particulier à Helsinki en 1975, recevant à Moscou des délégations étrangères ou se rendant aux congrès de partis frères, à Athènes en 1978, à La Havane en 1980, à Paris en 1982.

Depuis le vingt-sixième congrès, M. Tchernienko s'est manifesté par de nombreux textes et discours, dont le plus remarqué fut prononcé en avril 1981 à l'occasion de la traditionnelle commémoration de la naissance de Lénine. Il a publié à l'automne 1981 une brochure de plus de deux cents pages sur les droits de l'homme en Union soviétique qui fut largement diffusée en plusieurs langues par l'agence de presse Novosti. Il a écrit plusieurs articles dans les revues du parti, en particulier dans *Kommounist*, organe théorique et politique du comité central.

Ces diverses contributions ne permettent pas de se faire une idée précise de ses opinions personnelles. M. Brejnev a salué, à l'occasion des soixante-dix ans de M. Tchernienko en septembre 1981, son « *approche audacieuse et créatrice* » des problèmes. Il est vrai qu'il a dénoncé à plusieurs reprises le « *bureaucratisme* », le « *formalisme* », le « *dogmatisme* » qui entravent l'activité du parti, qu'il a invité les syndicats à être plus à l'écoute des masses et qu'il ne cesse de prôner le développement de la critique et de l'autocritique. Même si ces appels font partie du rituel propre au langage du P.C., le ton de M. Tchernienko n'en est pas moins assez nouveau pour que certains voient en lui un moderniste, voire un réformateur. D'autres le considèrent au contraire comme un conservateur resté fidèle à la ligne orthodoxe en politique intérieure et à l'orientation la plus intransigeante en politique extérieure.

Cette ambiguïté vient de ce que M. Tchernienko était trop lié à M. Brejnev pour ne pas apparaître, à l'image de celui-ci, comme un « centriste », conduit à se distinguer à la fois des éléments les plus durs et des courants les plus novateurs. Situé au point d'intersection des différentes tendances, M. Brejnev avait réussi à maintenir entre elles un fragile équilibre. Nul ne sait si la personnalité de M. Tchernienko est à la mesure d'une telle tâche.

THOMAS FERENCZI.

Youri Andropov

La diplomatie, le parti et la police

Chef de la police secrète de 1967 à 1982, M. Youri Andropov n'a pas été seulement pendant quinze ans « le premier flic » d'U.R.S.S. Il est surtout un homme politique qui avait déjà connu une carrière de premier plan avant d'accéder à la direction des services de sécurité et qui espère bien la continuer aux plus hauts postes. Cet homme grand, au regard plutôt terne derrière ses lunettes et à l'élocution neutre, n'en aura pas moins battu un record de longévité au moins pour la période post-stalinienne comme président du K.G.B., fonction à laquelle il a été nommé en 1967.

Né en 1914 dans la région de Stavropol, fils d'un employé des chemins de fer, M. Andropov a commencé sa vie politique aux côtés d'Otto Kuusinen, qui présida pendant près de vingt ans, de 1940 à 1958, le presidium du Soviet suprême de la République de Carélie-Finlande. Après avoir exercé quelques petits métiers (ouvrier, télégraphiste, assistant opérateur de cinéma, marinier sur la Volga) et passé un diplôme d'ingénieur des eaux, il est en effet premier secrétaire du Komsomol de Carélie-Finlande de 1940 à 1944, puis tour à tour deuxième secrétaire de la ville de Petrozavodsk et deuxième secrétaire du parti (auquel il a adhéré en 1939) dans cette même république. En 1951, il entre dans les services administratifs du comité central à Moscou, qu'il quitte à la mort de Staline.

Il se tourne alors vers la diplomatie. Chef de département au ministère des affaires étrangères, puis conseiller d'ambassade, il est ensuite de 1954 à 1957 ambassadeur à Budapest, où il jour un rôle important dans l'écrasement de l'insurrection de 1956. A son retour à Moscou, alors qu'Otto Kuusinen est devenu membre du présidium et du secrétariat du parti, il est placé à la tête du département du comité central chargé des relations avec les P.C. au pouvoir : à ce titre, il entre lui aussi en 1962 au secrétariat du parti, tout en conservant ses fonctions au comité central. Il exerce ainsi des responsabilités majeures dans la direction du mouvement communiste international, ce qui le conduit à s'intéresser particulièrement, sous la tutelle de M. Souslov, aux questions idéologiques. Au Plénum de juin 1963 par exemple, il sera au nombre des orateurs qui souligneront les divergences du P.C. soviétique avec le P.C. chinois.

En 1967, M. Andropov remplace comme président du comité pour la sécurité d'Etat (K.G.B.) M. Semitchastny, un proche de M. Chelepine dont le déclin commence. A ce poste, il mène une répression efficace contre les dissidents, dont le mouvement a pris son essor dans ces années, en particulier après l'invasion de la Tchécolovaquie en 1968.

En 1973, M. Andropov devient membre titulaire du bureau politique dont il était suppléant depuis 1967. En même temps que lui sont promus le maréchal Gretchko, alors ministre de la défense (M. Oustinov lui succédera à sa mort en 1976), et M. Gromyko, ministre des affaires étrangères. Il s'agit alors pour M. Brejnev d'associer à sa politique de détente les chefs de ces trois grandes insitutions que sont la police, l'armée et la diplomatie, dont il pouvait craindre qu'elles restent attachées à une ligne plus intransigeante.

En mai 1982, M. Andropov est nommé secrétaire du comité central au poste laissé vacant par la mort de Souslov, dont il reprend, semble-t-il, une partie des attributions. Il devient ainsi le principal rival de M. Tchernienko dans la course à la succession.

Une image d'intellectuel

En dépit de ses activités antérieures tant à Budapest qu'à Moscou, M. Andropov n'a pas la réputation d'un « dur », en particulier auprès des intellectuels. Il a su, tout en les tenant en bride, leur ménager une petite marge de liberté, en autorisant, par exemple, l'ouverture d'une galerie pour les peintres non conformistes. Il s'est attaché, d'autre part, à se donner lui-même une image d'intellectuel, notamment dans ses deux discours solennels commémorant au Kremlin la naissance de Lénine, le premier en 1976, le second en 1982.

S'il passe pour un « modéré » au sein du bureau politique, c'est surtout parce qu'il était un proche de M. Brejnev, dont il était, dit-on, l'ami personnel. A l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire, il a reçu de celui-ci un hommage particulièrement chaleureux. Présenté comme « *une personne intègre et irréprochable* », « *un travailleur d'une honnêteté et d'une abnégation extrêmes* », « *un homme à la pensée créatrice* », il est apparu comme un digne continuateur du secrétaire général. Il en a certainement l'ambition et probablement, à en croire même ses adversaires, la capacité.

THOMAS FERENCZI.

Comment est désigné le chef du parti

Le secrétaire général du parti communiste est, en U.R.S.S. et dans la plupart des pays socialistes, le dirigeant le plus important, même s'il n'exerce pas toujours des fonctions de premier plan dans l'appareil d'État. Ce poste ne fut créé en Union soviétique que quatre ans après la révolution. Lénine était le chef du gouvernement, et bien entendu il était considéré comme le chef réel du parti. Mais la direction appartenait au bureau politique. Un secrétariat, confié d'abord à Hélène Stassova, était chargé des questions administratives. Ce secrétariat du comité central était composé de cadres qui, tel Molotov, n'avaient pas encore beaucoup de poids. Dépourvu d'autorité, il travaillait sans efficacité.

A la fin de la vie de Lénine il fut décidé de renforcer ce service pour mieux coordonner l'activité des organisations du parti. A sa tête fut placé un secrétaire général qui appartenait en même temps au bureau politique (et au gouvernement). Staline fut nommé secrétaire général lors du onzième congrès, en mars 1922. Ses collègues, souvent plus brillants que lui, n'étaient pas mécontents de le laisser à la « cuisine » du parti, alors qu'ils s'occuperaient de la grande politique. Ils n'avaient pas pressenti que le secrétariat, organe d'exécution subordonné au bureau politique, deviendrait rapidement le centre réel du pouvoir.

Staline occupa le poste de mars 1922 à octobre 1952. Le dix-neuvième congrès, qui se tint quelque six mois avant da mort, supprima le titre de secrétaire général sans qu'aucune explication fut donnée. Aussitôt après la mort de Staline, la direction de l'appareil du parti fut confiée à M. Malenkov. Mais quelques jours plus tard (14 mars 1953) celui-ci fut invité à se consacrer entièrement à la direction du gouvernement, tandis que Nikita Khrouchtchev devenait rapidement le chef du secrétariat. en septembre de la même année, le comité central donna à M. «K» le titre de premier secrétaire qu'il conserva jusqu'en octobre 1964.

M. Brejnev lui succéda au poste de premier secrétaire du comité central. Puis le vingt-troisième congrès (1966) décida que le responsable de l'appareil du parti aurait le titre de secrétaire général du comité central. En même temps, le présidium reprit l'appellation de bureau politique (Politburo) qu'il avait à l'époque de Lénine et de Staline, jusqu'en octobre 1952.

Les membres titulaires et suppléants du comité central sont élus à bulletin secret par le congrès, qui est convoqué une fois tous les cinq ans. Le comité central se réunit en général deux fois l'an. Il décide des grandes orientations, approuve ou désapprouve l'action de ses dirigeants et surtout il fixe par vote à main levée la composition du bureau politique et du secrétariat. Pratiquement, il ratifie les modifications qui sont demandées par la majorité des membres du bureau politique.

Il lui est arrivé une seule fois depuis la mort de Staline de se prononcer avec éclat contre la majorité du présidium (ou bureau politique). En juillet 1957, la plupart des membres de la direction suprême décidèrent de changer de premier secrétaire. Nikita Khrouchtchev convoqua immédiatement le comité central, qui renversa la vapeur. Les chefs de file de la tendance opposée à Khrouchtchev (MM. Malenkov, Molotov, Kaganovitch et Sabourov) furent chassés du présidium. D'autres dirigeants qui s'étaient prêtés à la manœuvre (MM. Boulganine, Vorochilov et Perboukhine) furent limogés un peu plus tard. La liquidation du « groupe anti-parti » fut menée en plusieurs étapes : sans doute pour ne pas révéler trop brutalement que sept membres titulaires (sur onze) du bureau politique avaient pris position contre le premier secrétaire.

Cette expérience servit de leçon aux collaborateurs de Khrouchtchev devenus ses adversaires. En octobre 1964, la plupart des membres du bureau politique résolurent de limoger le premier secrétaire. Ils prirent la précaution de faire approuver cette décision par le comité central alors que M. «K», en vacances, ne se doutait de rien. Le numéro un fut alors invité à rentrer à Moscou pour examiner des questions importantes. Dès qu'il arriva dans la capitale il fut mis devant le fait accompli.

LA COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS

Après la mort de M. Brejnev, les organes dirigeants du parti communiste soviétique sont ainsi composés (nous indiquons entre parenthèses l'année de naissance des dirigeants) :

BUREAU POLITIQUE. — Titulaires : MM. Andropov (1914), Gorbatchev (1931), Grichine (1914), Gromyko (1909), Kirilenko (1906), Kounaev (1911), Pelche (1899), Romanov (1923), Tikhonov (1905), Oustinov (1908), Tchernenko (1911), Chtcherbitski (1918), — Suppléants : MM. Aliev (1923), Demitchev (1918), Kissselev (1917), Kouznetsov (1901), Ponomarev (1905), Rachidov (1917), Solomentsev (1913), Chevarnadzé (1928).

SECRETARIAT. — MM. Andropov, Kirilenko, Tchernenko, Gorbatchev, Ponomarev, Kapitonov (1915), Dolguikh (1924), Zimianine (1914), Roussakov (1909).

Tous les membres du bureau politique ne sont pas d'égale importance. Certains siègent à l'instance suprême du parti en qualité de premier secrétaire d'une république ou d'une région. Ils participent moins que leurs collègues à la mise en œuvre de la politique fédérale. Les plus influents sont ceux qui cumulent les fonctions de membre du bureau politique et de secrétaire du comité central, ou encore ceux qui dirigent de grands ministères, notamment M. Gromyko qui est depuis 1957 à la tête des affaires étrangères, le maréchal Oustinov, ministre de la défense depuis 1976, et bien entendu M. Tikhonov, qui est devenu chef du gouvernement peu avant la mort de Kossyguine en 1980.

Vers un nouveau système collectif ?

(Suite de la première page.)

Formé dans le génie, grand responsable de la politique d'armements de l'U.R.S.S., le maréchal Oustinov a commencé sa carrière sous Staline et a été imposé non sans mal par le parti à des généraux plus prestigieux que lui pour prendre la tête du ministère de la défense à la mort du maréchal Grechtko.

On peut considérer déjà comme acquis que le même homme ne sera plus en charge de la direction du parti et de la direction de l'Etat (président du présidium du Soviet suprême). Si la nomination du premir doit être approuvée par le comité central, celle du second d'après la Constitution soviétique, relève du Parlement qui doit entamer bientôt sa session d'hiver.

Les arguments en faveur d'une solution transitoire collective sont d'autant plus forts que Brejnev lui-même avait toujours pris son — et sans doute plus par nécessité que par goût — d'associer les autres membres de la direction soviétique aux grandes décisions. Sensible aux honneurs, appréciant visiblement certaines manifestations du culte de la personnalité, profitant de toutes les occasions pour placer dans l'appareil des hommes qui lui devaient tout, il n'en consultait pas moins ses principaux collègues du bureau politique dans les grandes affaires.

Les tâches qui attendent le ou les successeurs de M. Brejnev sont d'autant plus grandes que l'équilibre du pouvoir soigneusement entretenu par M. Brejnev avait conduit le régime à une sorte de paralysie sur le plan intérieur. La situation économique en particulier est catastrophique, aucune réforme sérieuse — car mettant en cause la prééminence du parti sur les professionnels — n'ayant pu être effectivement menée à bien en dépit de plusieurs projets.

Sur le plan international, les dossiers sont innombrables, mais il ne faut pas s'attendre à court terme à une évolution des positions soviétiques. Les marges de manœuvres sont restreintes et le climat qu'engendre une lutte pour la succession ne favorise pas habituellement des initiatives toujours susceptibles d'être critiquées par un concurrent.

Le dossier le plus chaud est sans doute celui des relations soviéto-américaines. Mais, depuis le discours prononcé par M. Brejnev le 27 octobre devant les chefs de l'Armée rouge, un ton nouveau a déjà été donné à Moscou ; c'est celui de la résistance au « défi américain », de l'exploitation des divergences euro-américaines et du mouvement pacifiste. On voit mal comment cette ligne nouvelle pourrait être rapidement abandonnée. Autre dossier complémentaire dans une certaine mesure : celui des relations sino-soviétiques. Là aussi un ton nouveau, plus conciliant, avait été récemment adopté par Moscou. Il y a peu de chances pour qu'il soit abandonné. Même chose en ce qui concerne la Pologne, thème brûlant par excellence, et à propos duquel aucun candidat à la succession ne se risquera à se faire accuser de faiblesse.

Les deux domaines dans lesquels pourrait intervenir à moyen terme quelque évolution restent l'Afghanistan et le Proche-Orient. L'Afghanistan parce que des Soviétiques y meurent et que l'U.R.S.S., sans s'y enliser à la vietnamienne, n'obtient aucun succès déterminant. Le Proche-Orient parce que après l'étrange passivité de Moscou dans la guerre du Liban, les nouveaux dirigeants auront peut-être à cœur d'ébaucher une politique qui ne soit pas qu'attentiste.

JACQUES AMALRIC.

Moscou et le P.C français

(Suite de la première page.)

Lors de l'intervention des troupes du pacte de Varsovie à Prague, fin 1968, en application de la doctrine Brejnev de la *« souveraineté limitée »* des pays de l'Est, le P.C.F. avait exprimé sa *« réprobation »*, puis sa *« désapprobation »*. La décision des Soviétiques mettait les communistes français, engagés dans un processus de rapprochement avec la gauche non communiste, dans une situation difficile. En juin 1969, M. Marchais, dirigeant la délégation française à la conférence des P.C. réunie à Moscou (M. Waldeck Rochet étant tombé malade), alignait le parti français sur la thèse de la « normalisation » en Tchécoslovaquie défendue par les Soviétiques.

Installé à la direction du parti, M. Marchais mène, à partir de 1974, une politique d'éloignement vis-à-vis du parti soviétique. Il se rapproche des positions eurocommunistes lors de la conférence de Berlin, en juin 1976, ne passe plus ses vacances à l'Est, « boude » M. Brejnev lors de la visite de celui-ci à Paris, en juin 1977. Après la diffusion à la télévision d'un film sur un camp de détention à Riga, le P.C.F. pose des questions aux Soviétiques. M. Pierre Juquin serre la main, lors d'un meeting, à M. Leonid Pliouchtch.

En 1977, Jean Kanapa, responsable de la politique extérieure du P.C.F., prononce, à l'école centrale du parti, une conférence dans laquelle il met en cause la politique de l'Union soviétique vis-à-vis des pays de l'Est. Les intérêts d'Etat, observe le responsable français, l'emportent sur ceux du socialisme. On atteint là le point extrême de la critique du P.C.F. : l'Union soviétique — c'est la logique de la thèse — agit à la façon d'un Etat comme les autres, mène une politique de puissance ; c'est la notion même de « solidarité internationale » qui est mise en doute.

La rupture de l'union de la gauche entraîne un revirement progressif, puis brutal, des communistes français, qui ne peuvent s'isoler à la fois sur le plan intérieur et sur le plan extérieur. Opposant aux critiques des régimes de l'Est l'affirmation de leur *« bilan globalement positif »*, la direction du P.C.F. se rapproche des Soviétiques, jusqu'à la rencontre de M. Marchais et de Leonid Brejnev, en janvier 1980, à Moscou. Le communiqué qu'ils signent fait état de *« divergences »*, dont M. Marchais explique ensuite qu'elles portent sur la démocratie, mais le secrétaire général du P.C.F. appuie l'intervention soviétique en Afghanistan. Les communistes français s'alignent, la même année, sur les dirigeants polonais confrontés à un mouvement social d'une exceptionnelle ampleur. Ils appuient, en décembre 1981, la démarche du général Jaruzelski en dénonçant les *« surenchères »* du syndicat Solidarité.

Le voyage de M. Marchais en Chine, le mois dernier, montre la volonté des dirigeants communistes de s'inscrire dans les rapprochements entre les Chinois et la communauté du mouvement communiste, qui, dit M. Marchais, avait eu tort, dans les années 60, de *« marginaliser »* Pékin. Quel pari la direction du P.C.F. fait-elle sur la base de l'autonomie de ses différentes composantes ? Il est difficile de le dire. Ce qui est sûr, c'est que ce pari leur coûte cher, en ce qui lui impose de se montrer solidaire d'une politique soviétique que l'opinion française juge négativement.

PATRICK JARREAU.

L'AFFAIRE CHTCHARANSKI

Le CRIF exprime sa « surprise » après les déclarations de M. Marchais

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) exprime sa « surprise » après les déclarations faites dimanche devant le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » par M. Georges Marchais au sujet du dissident juif soviétique Anatoly Chtcharanski.

« A l'heure, déclare le CRIF, où s'amplifient dans le monde les protestations et les appels en faveur de Chtcharanski, auxquels M. Marchais semblait enclin à se joindre, la caution implicite qu'il vient d'apporter par ses déclarations à la « vérité officielle » incontrôlable du pouvoir soviétique, apparaît comme regrettable. »

Le secrétaire général du P.C.F. avait indiqué que les autorités soviétiques avaient répondu à ses « demandes pressantes » en faveur de Chtcharanski, en grève de la faim depuis le 27 septembre, en affirmant qu'il n'y avait « pas de raison de se préoccuper » de sont état de santé et qu'il s'agissait d'« un citoyen condamné pour espionnage au profit des Etats-Unis ». « Je n'ai aucune raison de croire absolument à ces affirmations, je n'ai aucune raison de ne pas y croire », avait dit M. Marchais. (*le Monde* du 9 novembre.)

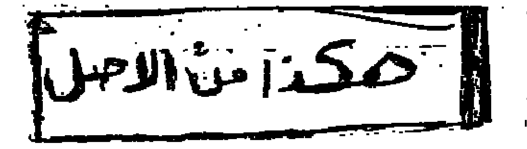
Sous le titre « Une mauvaise querelle », *l'Humanité* écrit dans son numéro du 11 novembre :

« *Retablissons les faits dans leur vérité :*

1) Georges Marchais a déclaré à R.T.L. qu'il n'avait pas cessé d'intervenir en faveur de Chtcharanski et qu'il venait justement à son sujet de recevoir une réponse officielle des Soviétiques ;

2) Il a fait état de cette réponse des Soviétiques dans laquelle ceux-ci déclarent que Chtcharanski a été condamné pour espionnage et qu'à l'heure actuelle il est en bonne santé.

Voilà ce que sont les interventions pressantes du comité de défense des libertés et des droits de l'homme présidé par Georges Marchais et voilà ce qu'est la réponse officielle des Soviétiques. Quant aux avocats, même s'ils se muent en procureurs, ce qui n'est pas leur vocation, ils devraient au moins avoir à cœur de respecter la vérité. »



Le mot d'ordre de grève g
mais des manifestations ont é
A TRAVE
Gabon
du soleil, une
la Tunisie a les va
Tunisie: le cœur d

مكبرا من الأصل

EUROPE

Pologne

Le mot d'ordre de grève générale a été peu suivi mais des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes

Au soir du mercredi 10 novembre, le porte-parole du gouvernement polonais s'est félicité de l'échec de la grève générale décidée par la direction clandestine de Solidarité. Il estime que ce qu'il appelle le *« bilan positif »* de cette journée pourrait permettre de lever prochainement, peut-être avant la fin de l'année, *« l'état de guerre »*. Cependant, de nombreuses manifestations ont eu lieu le même jour dans le pays. Et quelque huit cents personnes auraient été arrêtées.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — C'était la première grève nationale décidée par la direction clandestine de Solidarité depuis l'instauration de l'état de guerre, et ce fut l'échec que l'on pressentait. Indiscutable échec, car s'il y eut (plus nombreux sans doute qu'on ne le sait pour l'instant) des débrayages ici ou là, des tentatives ailleurs, les entreprises ont tourné du matin au soir, et notamment ces grands bastions ouvriers que sont les chantiers de Gdansk, les aciéries de Nowa-Huta ou les usines de tracteurs d'Ursus. L'atmosphère était tout, sauf enthousiaste. Elle était lourde. Sinistre presque, et l'on sentait l'amertume : *« Nous avons eu peur »*, murmurait un ouvrier à la sortie d'Ursus. *« Nous ne pouvions pas »*, entendait-on à celle du chantier Lénine. Le premier bilan des manifestations de l'après-midi — plus de huit cents arrestations et ving-sept blessés, dont deux grièvement — dit assez que c'est une bataille tout court et non pas une bataille d'idées qu'a gagnée le pouvoir.

La réalité est pourtant là : cette journée du 10 novembre aura marqué la fin d'une étape, celle de l'espoir envers et contre tout entretenu par Solidarité depuis le coup d'Etat qu'il serait possible — par la seule force de l'expression démocratique de la nation, par la seule expression répétée de ses sentiments profonds — d'amener le régime à composer.

Le régime n'avait pas instauré l'état de guerre pour concéder ce qu'il avait, de repli en offensive, obstinément refusé dans ses moments de plus grands faiblesse. Après onze mois de prudente patience, on a en quelques heures mis Solidarité hors la loi. Même pour ceux, et ils étaient la majorité, qui n'avaient pas voulu voir, c'était dès lors clair : il n'y aurait ni négociation, ni compromis, ni « entente nationale ».

A l'appareil syndical reconstitué dans la clandestinité, il ne restait à ce moment-là qu'une arme, toujours qualifiée d'« ultime » depuis la signature des accords de Gdansk, et cette arme, la grève, les ouvriers n'ont pas voulu s'en saisir.

Quand des commissaires militaires surveillent les entreprises, quand on peut être emprisonné ou simplement licencié sans secours possible; quand les militants soupçonnés d'être liés à la clandestinité ont été avertis qu'ils auraient à répondre pour l'ensemble de leurs camarades; quand le jour même encore, à la prise du travail, la menace plane comme à Nowa-Huta, alors on hésite devant l'épreuve de force. On pèse le pour et le contre, et lorsqu'on a réalisé qu'elle est vaine, on ne l'engage pas.

Un millier d'amateurs de baguettes

15 heures, mercredi, devant le palais de justice de Varsovie, lourd bâtiment de style stalinien devant lequel la clandestinité a appelé à manifester. C'est ici qu'il y a juste deux ans une foule en délire criait sa joie après l'enregistrement de Solidarité. A première vue, personne, des passants seulement et une longue queue devant une boulangerie privée, célèbre pour ses baguettes à la française. Un bon millier d'amateurs de baguettes, c'est trop. Les Zomos patrouillent, les canons à eau font mouvement. D'une voiture sonorisée de la milice, une voix claque : *« Dispersez-vous ! Tous les rassemblements sont interdits ! Des sanctions sont prévues. »* Les traits se durcissent, mais personne ne bouge. Les Zomos commencent à repousser les gens, entraînant certains pris au hasard vers les paniers à salade.

La sono : *« Nous allons contrôler les identités. »* On sait ce que cela signifie. On commence à refluer en bon ordre pour s'arrêter 20 mètres plus bas, aux quatre coins d'un grand carrefour. Manifestants et passants sont mêlés. Dans les tramways qui passent, les passagers font le V de la victoire, et l'on s'applaudit mutuellement. Soudain les slogans fusent : *« A bas la junte ! »*, *« Libérez Lech ! »*, *« Solidarité vit et vivra ! »* En un instant, un cortège se forme, gros maintenant d'environ trois mille personnes, et descend vers l'hôtel de ville. On ne peut s'empêcher d'être impressionné par le courage de ces hommes et de ces femmes. Tirs nourris de grenades lacrymogènes, charges, éclatement du cortège. Les grenades fuseront dans les quartiers périphériques de Varsovie jusqu'à 20 heures passées.

GDANSK, 15 heures. Un lourd dispositif policier a pris position autour du chantier Lénine pour la sortie de la première équipe. Une manifestation était prévue. *« Ce serait du suicide »*, entend-on. Et, en tout petits groupes, on va déposer fleurs et bougies au pied du monument à la mémoire des victimes de décembre 1970.

NOWA-HUTA, la banlieue ouvrière de Cracovie, 14 heures : le premier rassemblement a lieu à la sortie des aciéries ; il se disperse de lui-même devant le barrage policier. Un second rassemblement, deux à trois mille personnes, se forme un peu plus tard et marche vers l'hôtel de ville. Il faudra le disperser par la force et les échauffourées dureront deux heures dans un épais nuage de gaz.

POZNAN, 15 heures : on converge vers un autre monument, aux victimes de 1956 celui-là.

Pour la suite, on ne sait encore trop ce qui s'est passé, mais au même moment à Wroclaw éclatent des affrontements qui se prolongeaient encore peu avant minuit, mercredi. Des barricades ont été dressées, un tram renversé, dit-on. Il y a eu d'importants dégâts, et, suivant les témoignages, entre cinq et quinze mille personnes (deux mille selon les autorités) dans les rues. En début de soirée, c'est tout ce qu'on savait, mais le bilan donné par le dernier journal télévisé faisait état, à côté des trois cents arrestations de Varsovie, de deux cent cinquante à Wroclaw, de cent quarante à Poznan, de quatre-vingt-quatorze à Cracovie, de vingt-six à Lodz, soixante à Legnica, et seize à Djierzoniow. Entre-temps le général Jaruzelski avait fait une visite filmée par la télévision aux usines Rosa-Luxemburg de Varsovie. Dans la matinée, des rassemblements avaient eu lieu sans que la milice intervienne dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur à Cracovie, Wroclaw, Varsovie, et une « tentative » avait été faite à l'académie de médecine de Poznan. La grande aciérie Bierut de Czestochowa était, elle, paralysée par une grève de plusieurs ateliers névralgiques.

Des petits riens qui laissent rêveur

On parle d'un sabotage ou d'une grève dans la nuit de mardi à mercredi à Huta-Warszawa, les aciéries de Varsovie : le porte-parole du gouvernement, M. Urban, ne voulut, dans la conférence de presse qu'il tint vers 18 heures, *« ni confirmer ni démentir »*. Il avait, d'humeur caustique, dit d'emblée que le travail avait été *« normal »* et que la consommation électrique en témoignait *« objectivement »*. *« Le bilan est positif ; le manque de succès ses mots d'ordre est un succès pour la politique du gouvernement »*, va-t-il déclarer en conclusion.

Avant cela, il aura énuméré avec un détachement ironique une série de faits qu'il se donne l'élégance d'apprendre lui-même aux journalistes. Ce sont de petits riens qui finissent tout de même par laisser rêveur : *« Arrêt de travail »* à Bogatynia ; *« beaucoup de tentatives de grève forcée »*, tentative d'incendie dans une usine électrique à Poloniec ; boules puantes dans une entreprise de Poznan ; pneus d'autobus crevés à Wodzislaw ; pierres jetées contre un car de ramassage à Lublin ; sabotage de la chaîne et essais de manifestation aux usines automobiles F.S.O. dans la capitale ; banderoles sur le Palais de la culture de Varsovie, où un conducteur de tram a brusquement abandonné son véhicule, provoquant un grave embouteillage ; *« beaucoup de tracts »*, dit-il encore.

Ce *« bilan positif »* va-t-il favoriser une levée de l'état de guerre ? Réponse : *« Certainement (...). On peut avoir l'espoir qu'il sera, conformément aux déclarations du général Jaruzelski, possible de le lever avant la fin de l'année si les conditions sociales et économiques sont favorables. Peut-on,* demande le correspondant des *Izvestia*, *définir les résultats de la journée d'aujourd'hui comme une pleine défaite des forces extrémistes de la clandestinité ? »* *« Oui*, répond M. Urban, après un long développement où l'on sent naître des réserves, et il conclut ainsi : *« Cela donne de bons espoirs pour l'avenir que nos adversaires ne réussiront pas à déstabiliser la Pologne. Mais* (il marque un temps d'arrêt), *je ne peux me prononcer que pour la journée d'aujourd'hui. »*

BERNARD GUETTA.

Il a fait tout seul la grève générale

Varsovie (A.F.P.). — *Le préposé à la chaudière d'un sanatorium de la petite localité de Sieradow, au sud-ouest de la Pologne, a fait, mercredi 10 novembre, la grève générale tout seul.*

Selon l'Agence polonaise de presse PAP, le préposé, répondant à l'appel des dirigeants clandestins de Solidarité, a éteint la chaudière de l'établissement et s'est ensuite enfermé dans la chaufferie, après avoir accroché à la porte une inscription : « Grève générale ».

Le préposé n'a repris le travail que lorsque la direction l'eut menacé de le remettre aux mains des pensionnaires frigorifiés.

Un cas analogue a eu lieu mercredi à Varsovie, où, selon le porte-parole du gouvernement, un conducteur de tramway a subitement quitté son véhicule en plein trafic, provoquant un immense embouteillage dans l'une des principales artères de la capitale.

● *La télévision polonaise* a annoncé mercredi soir l'arrestation d'un *« espion américain »*, M. Roman Laba, boursier de l'Institut de sociologie et de philosophie de l'université de Varsovie. Selon la télévision, M. Laba entretenait des rapports étroits avec les mouvements dissidents KOR (Comité d'autodéfense des citoyens), ROPCIO (Comité pour la défense des droits de l'homme) et avec *« l'aile extrémiste »* de Solidarité. La télévision n'a pas précisé la date de son interpellation. A l'ambassade des Etats-Unis, à Varsovie, on a déclaré ne pas connaître M. Laba. — *(A.F.P.)*

Albanie

UN AN APRÈS LE SUICIDE DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE

M. Enver Hodja accuse Mehmet Shehu d'avoir été un agent des services secrets américains, yougoslaves et soviétiques

Correspondance

Vienne. — Le premier secrétaire du Parti du travail albanais, M. Enver Hodja, a, dans un discours prononcé mercredi 10 novembre à Tirana, accusé la Yougoslavie d'avoir organisé la tentative de débarquement sur le littoral albanais du 25 septembre. D'autre part, selon le numéro un albanais, l'ancien premier ministre, Mehmet Shehu, qui se serait suicidé en décembre 1981, aurait été successivement un « agent » de la C.I.A., des services secrets yougoslaves et du K.G.B.

M. Hodja, qui a pris la parole dans une assemblée électorale (les élections à l'assemblée du peuple auront lieu le 21 novembre), a affirmé que *« des documents ont été découverts, qui prouvent que Mehmet Shehu avait déjà travaillé pour les services secrets américains avant la deuxième guerre mondiale »*. Pendant la guerre, et après la libération de l'Albanie, Mehmet Shehu aurait poursuivi ses activités *« à la solde de l'étranger »*. Il aurait été, selon M. Hodja, recruté ensuite par les services secrets yougoslaves et plus tard par le K.G.B.

L'objectif de Mehmet Shehu et *« du groupe de comploteurs coopérant avec lui »*, aurait été *« de détruire le parti communiste et l'Etat albanais, et de mettre l'Albanie sous domination de l'étranger »*. Pour appliquer *« les plans subversifs établis par leurs patrons à Washington, Belgrade et ailleurs »*, Mehmet Shehu et son groupe avaient encore, selon M. Hodja, reçu l'ordre de *« le tuer, lui-même et d'autres leaders du parti »*. Ils ne pouvaient cependant exécuter leurs intentions criminelles *« par peur du peuple et du parti qui les auraient immédiatement démasqués »*. Il ne restait donc à Mehmet Shehu d'autre solution que la *« voie honteuse »*, a déclaré M. Hodja.

Le débarquement du 25 septembre

Le suicide de l'ancien chef du gouvernement albanais avait été annoncé le 18 décembre 1981 par Radio-Tirana. Le communiqué officiel publié à ce sujet faisait état d'une dépression nerveuse. Dans les milieux diplomatiques de Tirana, on n'excluait pas, cependant, à l'époque, que Mehmet Shehu ait été poussé au suicide à la suite d'un sérieux désaccord au sein du parti communiste albanais sur une éventuelle « ouverture », notamment d'ordre économique, du pays vers l'Occident.

Dans ce même discours, M. Hodja accuse la Yougoslavie d'avoir organisé le débarquement le 25 septembre dernier sur la côte albanaise d'un *« gang de criminels »* dirigé par un certain Xhevdet Mustafa. *« Nous avons la preuve que ce gang avait été envoyé par les titistes yougoslaves*, a dit M. Hodja, *mais nous l'avons anéanti sans pitié avant de lui donner le temps de respirer ou de voir le soleil se lever sur l'Albanie. »* M. Hodja affirme *« qu'au moment approprié le monde apprendra les détails de cette affaire »*.

En septembre, un communiqué officiel imputait *« aux milieux de l'émigration albanaise »*, la responsabilité de la tentative de débarquement.

M. Hodja regrette qu'*« un pays ami de l'Albanie héberge Leka Zogu, trafiquant d'armes et leader de ce groupe criminel de terroristes et l'autorise même à donner des interviews à la presse »*. A Paris, le prétendant au trône d'Albanie, Leka Ier, fils de l'ex-roi Zog d'Albanie, avait en effet affirmé dans une interview à *France-Soir* qu'il connaisait Xhevdet Mustafa, un responsable de l'armée nationale de libération de l'Albanie.

D'autre part, M. Hodja a une fois encore dénoncé la politique de Belgrade au sujet de la minorité albanaise du Kosovo, province autonome de Serbie. Il dénonce les *« persécutions dont sont victimes les membres des minorités albanaises du Kosovo »* et réclame le respect des droits de la minorité.

Pour compléter son acte d'accusation contre les ennemis extérieurs de l'Albanie, M. Hodja va jusqu'à soupçonner les *« révisionnistes belgrado-russes amis des Grands Serbes de vouloir attaquer l'Albanie pour occuper la partie albanaise de la côte adriatique »*.

Ce discours violent pourrait être une mise en garde à tous les partisans au sein du P.C. albanais d'une politique d'ouverture.

Grande-Bretagne

Pour espionnage au profit de l'U.R.S.S.

Geoffrey Prime a été condamné à trente-huit ans de prison

De notre correspondant

Londres. — Tous les bons auteurs de romans d'espionnage le savent, les agents secrets les plus efficaces doivent mener une vie apparemment normale pour passer inaperçus dans la grisaille de leurs contemporains. C'est pour ne pas avoir respecté cette règle que Geoffrey Prime s'est fait prendre. Il s'était sorti sans problème de deux enquêtes de routine, mais c'est son penchant pour les petites filles qui aura permis de le démasquer comme espion soviétique de haute volée.

Prime a été condamné, le mercredi 10 novembre, à trente-huit ans de réclusion par le tribunal de l'Old Bailey, trente-cinq ans pour espionnage au profit de l'U.R.S.S. et trois ans pour attentat à la pudeur.

L'importance des renseignements fournis par Prime n'est pas clairement établie. Le président a indiqué que la *« trahison de Prime a causé des dommages exceptionnels à la Grande-Bretagne, ses alliés et ses amis »*, mais il a ajouté qu'aucune preuve n'avait été donnée que Prime aurait passé des informations sur l'armement nucléaire occidental. Toutefois, selon des sources américaines, les dégâts seraient les plus sérieux depuis la défection de Philby il y a vingt ans.

Dans les années 60, Geoffrey Arthur Prime sert à Berlin dans la Royal Air Force. L'étude du russe le pousse à s'intéresser à l'U.R.S.S. pour laquelle il éprouvera une véritable fascination. A un point de passage entre les deux secteurs de l'ancienne capitale allemande, il fait des offres de service à un officier soviétique. Quelques jours plus tard, il a son premier contact, dans une gare, avec Igor et Valia, deux agents du K.G.B. Il commence par donner des renseignements sur la disposition des effectifs occidentaux à Berlin.

En 1968 il entre au centre de communications de Cheltenham, un des deux centres d'écoutes occidentaux, avec celui de la National Security Authority aux États-Unis, qui enregistrent des codes et analysent les communications du monde entier, notamment de l'U.R.S.S., et s'échangent des informations.

En 1976, Prime devient chef de section, ce qui lui donne accès aux dossiers classés *top secret*. Au cours de voyages à Vienne, il transmet aux Soviétiques des films contenant plusieurs centaines de documents. L'année suivante, pourtant, il donne brusquement sa démission. Par deux fois, il manifeste l'intention de se réfugier à Moscou, mais il renonce toujours au dernier moment, bien que les Soviétiques lui aient promis une pension et un grade de colonel.

Chauffeur de taxi à Cheltenham, il continue de travailler pour le K.G.B. En 1980-1981, la police enquête sur un maniaque sexuel qui a agressé des petites filles. Elle interroge Prime qui finit par avouer. La police découvre chez lui deux mille deux cent quatre-vingt-sept fiches, avec les noms des fillettes de la région... et tout le matériel d'espionnage.

Avec la condamnation à trente-huit ans de réclusion, l'affaire Prime est terminée, mais l'enquête continue. Mme Thatcher devait répondre, ce jeudi, aux députés qui s'étonnent des manquements à la sécurité manifestes au centre de Cheltenham.

Prime n'est pas le premier Britannique qui mû plus par une sorte d'obsession du monde soviétique que par l'appât du gain — en quatorze ans, il recevra moins de 10 millions de francs — se rend coupable de trahison. Ses grands ancêtres Philby, Burgess, McLean, coulent tous des jours paisibles à Moscou.

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

● PROCES D'OPPOSANTS. — Le procès d'une quarantaine d'opposants s'est ouvert mercredi 10 novembre à Libreville devant la Cour de sûreté de l'Etat. Les débats ont cependant été rapidement interrompus et reportés au 17 novembre, les avocats de la défense, commis d'office peu avant l'ouverture du procès, ayant réclamé à la cour un délai supplémentaire pour l'étude des dossiers. Accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, les inculpés se réclament du mouvement de redressement national (Morena), qui s'était distingué ces derniers mois par la diffusion sur le territoire Gabonais de tracts hostiles au président Bongo. *(A.F.P.)*

Nigéria

● BILAN DES ÉMEUTES RELIGIEUSES. — 206 personnes ont trouvé la mort (188 civils et 18 policiers), et 635 personnes ont été arrêtées, au cours des émeutes dans le nord du Nigéria, du 26 au 30 octobre, (*le Monde* du 2 novembre), selon un communiqué officiel publié, mercredi 10 novembre, à Lagos. Les émeutes de Maiduguri (nord-est du pays), capitale de l'état du Borno, au cours desquelles des adeptes de la secte de maitatsine se sont affrontés pendant quarante-huit heures, à la population et à la police, ont notamment provoqué la mort de 133 civils et de 16 policiers. La police a arrêté 411 personnes. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

Nouvelles condamnations de membres du mouvement démocratique

De notre correspondant

Pékin. — L'opposant chinois, M. Liu Qing, auteur du témoignage *J'accuse devant le tribunal de la société* (1), premier manuscrit sorti d'un camp de détenus politiques en République populaire, a fait l'objet, il y a quelque temps, d'une condamnation à sept ans de prison, confirme-t-on à Pékin de source digne de foi. Cette peine s'ajoute aux trois ans de « *rééducation par le travail* » qui lui avaient été infligés en juillet 1980. On ignore, toutefois, la date à laquelle s'est tenu le procès — il remonterait au début de l'été, — ainsi que les motifs exacts de la condamnation.

En même temps que M. Liu Qing, son frère, M. Liu Nianchun, et un autre membre du Mouvement démocratique, M. Lu Lin, auraient été, eux aussi, condamnés, le premier à une dizaine d'années de prison, le second à quatre ans. L'un et l'autre avaient été arrêtés à Pékin pendant l'été 1981.

M. Liu Qing est en détention depuis novembre 1979. Il s'était alors rendu à la police pour tenter d'arracher la remise en liberté de plusieurs contestataires appréhendés devant le « *mur de la démocratie* », alors qu'ils vendaient les minutes du procès du célèbre dissident Wei Jingsheng, animateur de la revue *Enquêtes*, lui-même condamné, en octobre 1979, à quinze ans de prison.

Les condamnations de MM. Liu Qing, Liu Nianchun et Lu Lin s'ajoutent à celles, déjà connues, de MM. Xu Wenli (quinze ans), ancien animateur de la *Tribune du 5 avril*, et Wang Xizhe (quatorze ans), un dissident de Canton.

Faisant suite à la répression qui s'est abattue sur les groupes oppositionnels à partir du début de 1979, ces procès dénotent la volonté du pouvoir de porter un coup irrémédiable à la contestation d'inspiration démocratique ou libérale, fût-elle d'obédience marxiste, comme tel est le cas avec MM. Xu Wenli et Liu Qing.

D'autre part, un autre procès contre des partisans de la « Bande des quatre » est signalé dans la province méridionale du Yünnan. Le principal inculpé, M. Huang Zhaoqi, a été condamné à dix-huit ans de prison. Certains des faits qui lui étaient reprochés remontent à la révolution culturelle, au cours de laquelle, en raison des actions du comité révolutionnaire, Dont il était l'un des dirigeants, plus d'un million trois cent quatre-vingt mille personnes auraient été persécutées dans le Yunnan. Selon l'acte d'accusation, dix-sept mille d'entre elles auraient été battues à mort et soixante et un mille seraient restées infirmes à la suite de mauvais traitements.

MANUEL LUCBERT.

(1) Editions Robert Laffont, 1982 (*le Monde* du 16 avril).

AMÉRIQUES

El Salvador

Après avoir dénoncé les violations des droits de l'homme

L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN CONSERVE LA « CONFIANCE » DE M. REAGAN

M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a démenti le mercredi 10 novembre, à Washington, les informations de presse selon lesquelles M. Deane Hinton, ambassadeur des Etats-Unis à San-Salvador, aurait été réprimandé par M. Reagan pour ses déclarations. M. Speakes a affirmé que M. Reagan était « *satisfait* » des prises de position de M.Hinton et que ce dernier « *conservait la pleine confiance du président comme du secrétaire d'Etat, M. Shultz* ».

Dans un discours prononcé il y a dix jours devant des hommes d'affaires salvadoriens, M. Hinton avait dénoncé la situation des droits de l'homme au Salvador et laissé entendre que l'assistance militaire américaine à ce pays pourrait être remise en cause si cette situation ne s'améliorait pas. Le porte-parole de la Maison Blanche a ajouté que les déclarations de l'ambassadeur Hinton n'impliquaient pas un « *changement de contenu ou de style* » de la politique américaine au Salvador.

C'est le *New York Times* qui avait affirmé, mardi 9 novembre, de bonne source, que M. Hinton avait été invité par M. Reagan à « *modérer* » ses commentaires sur le non-respect des droits de l'homme par les organismes de sécurité salvadoriens.

LA LIGUE DE LA JEUNESSE COMMUNISTE A UN NOUVEAU CHEF

(De notre correspondant.)

Pékin. — La Ligue de la jeunesse communiste vient de se donner un nouveau chef. Totalement inconnu jusqu'à une date récente, ce personnage, M. Wang Zhaoguo, ne faisait pas partie, avant sa désignation, des instances dirigeantes de cette organisation. Ce choix devra, pour la forme, être entériné par le prochain congrès de la Ligue, en décembre.

Le nouveau promu correspond, point par point, au type de responsables que le parti désire, aujourd'hui, placer aux postes de commandes. Il a une formation à la fois d'intellectuel et de technicien, comme le montre son diplôme d'ingénieur obtenu en 1966, à Harbin (Heilongjiang), juste à la veille de la révolution culturelle. En même temps, il a acquis une expérience du monde ouvrier en tant que membre d'une « brigade de choc » à l'usine d'automobile numéro 2 de Wuhan (Hubei), dont il est devenu plus tard vice-directeur.

Son attitude pendant la révolution culturelle ? A en croire sa biographie officielle, qui vient d'être publiée, M. Wang aurait eu tout simplement un comportement angélique, bravant l'accusation infamante de « révisionnisme » appliquée à l'époque à ceux qui voulaient, malgré le désordre, continuer à faire tourner les machines.

Agé de quarante et un ans — ce qui, malgré tout, n'est pas la prime jeunesse, — M. Wang met l'accent sur l'importance que revêt à l'époque moderne l'acquisition constante de nouvelles connaissances. Il est convaincu que le socialisme à la chinoise n'a besoin de copier aucun modèle et que « la modernisation du pays ne peut être achetée avec de l'argent ». — M. L.

PROCHE-ORIENT

La Syrie et l'O.L.P. tentent d'aplanir les graves divergences qui les séparent

Le premier ministre israélien, M. Begin, a quitté, ce jeudi matin 11 novembre Tel-Aviv, pour la côte ouest des Etats-Unis, où il s'entretiendra avec les dirigeants des communautés juives. Au cours de sa visite, qui durera près de dix jours, il rencontrera le 18 novembre M. Reagan.

Quelques heures avant le départ de M. Begin, la radio israélienne s'est fait l'écho d'informations de presse aux Etat-Unis selon lesquelles le secrétaire d'Etat, M. Shultz, envisagerait des sanctions économiques conte l'Etat hébreu si ce dernier persiste à refuser de geler son programme d'implantations dans les territoires arabes occupés. Le Conseil de sécurité doit tenir des consultations à huis clos vendredi sur la plainte arabe contre la poursuite de ces implantations.

A Damas, M. Khaled Fahoum, président du Conseil national palestinien, a déclaré mercredi que l'O.L.P. *« reconsidérera entièrement »* son attitude à l'égard d'Israël, lorsque les dirigeants israéliens *« feront une place aux Palestiniens »*. *« Comment reconnaître Israël dont le gouvernement déclare, non seulement à la presse, mais à la Knesset, que la Cisjordanie fait partie intégrante du pays ? Comment reconnaître Israël dont le gouvernement et l'opposition déclarent que même si l'O.L.P. le reconnaît, Israël ne reconnaîtra pas l'O.L.P. ? »*, a ajouté M. Fahoum, soulignant que l'O.L.P. *« ne peut pas accepter la résolution 242 de l'ONU parce qu'elle ne laisse aucune place pour les Palestiniens »*.

M. Fahoum a indiqué qu'après la réunion du comité exécutif de l'O.L.P. prévue à Damas pour la mi-novembre, des *« réunions intensives »* auront lieu à Damas pendant quelques jours entre les membres du C.E.O.L.P., les secrétaires généraux des différentes organisations palestiniennes et le président du C.N.P. pour définir le *« programme futur de l'O.L.P. »*. — *(A.F.P.)*

Correspondance

Damas. — Les dirigeants palestiniens poursuivent leurs discussions avec les responsables syriens pour tenter d'aplanir les divergences qui les séparent. Ces entretiens, dont le F.D.L.P. de M. Nayef Hawatmeh et le F.P.L.P. de M. Georges Habache avaient pris l'initiative, ont été repris récemment par MM. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie palestinienne, et Khalil el Wazir (Abou Jihad), proche collaborateur de M. Arafat. Ils pourraient préluder à une rencontre entre le chef de l'O.L.P. et le président Assad.

Le séjour de M. Arafat à Athènes après l'évacuation de Beyrouth, puis sa décision de s'installer à Tunis et non à Damas, l'absence du président Assad à l'aéroport de Fès à l'arrivée du chef de l'O.L.P. venant participer au sommet arabe, avaient mis en évidence l'ampleur du différend qui oppose la Syrie et la centrale palestinienne, et plus particulièrement sa principale composante, le Fath.

Le désaccord est si grave que M. Arafat n'aurait rencontré le chef d'Etat syrien, lors de sa première visite à Damas, après le sommet de Fès, qu'après l'intervention de MM. Khaled el Fahoum, président du Conseil national palestinien, et Mohammad Khalifeh, représentant la Saïka (organisation d'obédience syrienne) au sein du comité exécutif de l'O.L.P. Encore avait-il été convenu que les deux hommes éviteraient les questions épineuses, si l'on en croit des sources diplomatiques arabes.

Les réactions de Damas à la visite de M. Arafat à Amman, à la mi-octobre, n'avaient rien arrangé. Le ministre syrien de l'information, M. Ahmad Iskandar Ahmad, avait alors contesté à mots couverts le droit du chef de l'O.L.P. à négocier « *séparément* » avec le roi Hussein. Pour sa part, la presse de Damas annonçait que cinq des organisations de l'O.L.P. avaient signé un document hostile à ces entretiens, informations que le F.D.L.P., le F.P.L.F. et le Front de libération de la Palestine de M. Talaat Yaccoub ont démenties peu après.

L'attitude syrienne a été ressentie comme une dangereuse ingérence dans les affaires de l'O.L.P. par les responsables palestiniens, y compris ceux qui s'opposent à tout rapprochement avec la Jordanie. Ils estiment que, en visant M. Yasser Arafat, elle menace l'unité de toute l'organisation.

En se comportant de la sorte, les Syriens « *poussent Yasser Arafat à se rapprocher des Etats arabes réactionnaires* », commente un responsable du F.D.L.P.

Les craintes syriennes sont fondées sur un malentendu, ajoute-t-on dans les milieux palestiniens à Damas. « *Les efforts entrepris par l'O.L.P. pour renforcer ses relations avec la Jordanie ne signifient pas que nous donnions la préférence à un pays arabe plutôt qu'à un autre* », nous a déclaré, de son côté, M. Abou Jihad. « *Nous souhaitons au contraire renforcer parallèlement nos relations avec la Syrie. Si nous avons des différends politiques, nous les réglerons dans un esprit fraternel.* »

« Nos intérêts ne sont pas les mêmes »

Pour sa part, M. Ahmad Iskandar Ahmad se défend d'avoir voulu attaquer le chef de l'O.L.P. : « *Je n'ai fait qu'exprimer clairement ce à quoi les Arabes se sont engagés à Fès. Ce sont les agences de presse qui ont voulu y voir une attaque personnelle contre Yasser Arafat.* » Il faudra beaucoup plus que ce ton conciliant pour lever ce qu'un représentant du F.D.L.P. appelle les « *ambiguïtés* » de la politique syrienne. « *L'une des grandes questions que nous devons clarifier avec les Syriens, c'est leur position sur la situation dans la Bekaa et le nord du Liban et sur les plans américains de retrait des forces syriennes et israéliennes* », indique notamment M. Yasser Abed Rabbo, membre du comité exécutif de l'O.L.P. et proche collaborateur de M. Nayef Hawatmeh. « *Nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux de la Syrie. Pour nous, ce n'est pas seulement un problème militaire. Nous avons aussi des camps de réfugiés à protéger.* »

Il y a également désaccord sur les activités des fedayin dans la Bekaa, les Syriens entravant les infiltrations de commandos à travers leurs lignes (*le Monde* du 9 septembre). L'embuscade qui a récemment coûté la vie à Aboul Walid, responsable des opérations militaires de la résistance au Liban et, selon un officier du Fath, « *l'un des dirigeants les plus indépendants de l'O.L.P.* », n'a pu qu'alimenter la suspicion des Palestiniens à l'égard de Damas, bien qu'aucune accusation n'ait été ouvertement exprimée. En privé, certains Palestiniens n'en reprochent pas moins aux Syriens de n'avoir pu, ou voulu, fournir un hélicoptère pour évacuer Aboul Walid, qui a dû, grièvement blessé, attendre plusieurs heures avant de succomber à Damas.

« *Il n'est de l'intérêt ni de l'O.L.P. ni de la Syrie de laisser pourrir leurs relations* », font valoir les responsables palestiniens. « *Nous savons que nos points de vue divergent dans certains cas*, souligne M. Yasser Abed Rabbo, *mais nous avons beaucoup en commun. Pourquoi ne pas essayer d'établir une certaine compréhension ?* »

EMMANUEL JARRY.

DIPLOMATIE

A la fin de sa visite à Paris

M. TRUDEAU A RELANCÉ LE PROJET DE SOMMET DES PAYS FRANCOPHONES

M. Trudeau a quitté Paris, ce jeudi 11 novembre dans la matinée, à l'issue d'une visite officielle de trois jours en France. Le premier ministre canadien continue en R.F.A. son voyage en Europe. M. Trudeau devait passer la journée de jeudi à la base militaire canadienne de Lahr, puis rencontrer vendredi M. Kohl et, à titre privé, M. Schmidt, avant de rentrer dimanche à Ottawa.

« *Il y a un très grand accord de pensée*, [entre Paris et Ottawa], *y compris sur les problèmes les plus compliqués, comme la Pologne, ou les plus vastes, comme le dialogue Nord-Sud. Les relations entre les deux pays sont plus qu'excellentes* », a déclaré mercredi, au cours d'une conférence de presse, le premier ministre canadien. M. Trudeau n'a cependant pas voulu entrer dans le détail concret des projets de coopération économique entre la France et le Canada qui ont été évoqués tout au long de sa visite. En fait, mise à part l'annonce de la création d'un comité franco-canadien d'hommes d'affaires, dirigé par M. Raymond Garneau, ancien ministre des finances dans le gouvernement de M. Bourassa au Québec, ce séjour n'a abouti à aucun résultat immédiat sur le plan économique.

M. Trudeau s'était rendu mercredi au siège parisien de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui regroupe la plupart des pays francophones. Le premier ministre canadien en a profité pour relancer l'idée d'un sommet des pays francophones proposé jadis par M. Senghor. « *Nous aurons beau regrouper nos artistes, nos techniciens, nos universitaires et nos hommes de science, tant que nous n'aurons pas réuni au sommet les leaders politiques des pays francophones, notre projet d'une véritable francophonie internationale demeurera tronqué* », a notamment déclaré M. Trudeau.

Des difficultés financières menacent les activités de l'ONU en faveur des réfugiés palestiniens

Nations unies, New-York *(A.F.P.)*. — M. Olof Rydbeck (Suède), commissaire général de l'Office de secours de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a manifesté, mardi 9 novembre, son inquiétude pour l'avenir de cette agence des Nations unies, affirmant qu'en trois mois l'invasion d'Israël avait réduit à néant une grande partie de l'œuvre qu'elle avait accomplie en trois décennies. Il présentait devant la commission politique spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU le rapport annuel d'activité de l'Agence.

Outre les problèmes auxquels elle est confrontée au Liban, l'UNRWA doit faire face à une attitude plus critique de Washington à son égard. Les Etats-Unis, qui fournissent le tiers de son budget, ont suspendu le versement de 15 millions de dollars et entament un réexamen de leur contribution, après qu'une enquête ait récemment démontré que le centre d'apprentissage de l'UNRWA à Siblin, au sud de Beyrouth, avait servi d'école de guerre à l'O.L.P. Le commissaire général a qualifié cette affaire de « *regrettable* » et a affirmé que des mesures disciplinaires avaient été prises contre les responsables locaux de l'agence qui s'y trouvaient impliqués.

Le budget 1983 de l'UNRWA s'élève à 271,4 millions de dollars et son déficit est évalué à 86,1 millions de dollars.

Près du tiers des quelque 238 700 réfugiés palestiniens inscrits auprès de l'UNRWA ont perdu leurs logements au cours des combats et les installations de l'UNRWA ont également fortement souffert, a indiqué le commissaire général. M. Rydbeck a déclaré que 125 des 2 373 employés de l'UNRWA se trouvaient toujours en détention dans des camps de l'armée israélienne. D'autres ont disparu durant les hostilités.

D'autre part, M. Bradford Morse, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a indiqué, le même jour, que les ressources de l'ONU pour l'année prochaine allaient diminuer d'environ 1 million de dollars par rapport à 1982 et seraient, au mieux, de 665 millions de dollars.

Au Sud-Liban

LE SIÈGE DU COMMANDEMENT MILITAIRE ISRAÉLIEN A TYR A ÉTÉ DÉTRUIT PAR L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE

Le siège du commandement militaire israélien à Tyr (Sud-Liban) a été presque entièrement détruit, ce jeudi matin 11 novembre, par l'explosion d'une voiture piégée. Selon un témoin, cité par l'agence américaine UPI, l'immeuble de huit étages qui abritait les services du gouverneur militaire israélien à Tyr « *s'est effondré d'un seul coup, tandis que se faisaient entendre de nombreuses explosions dans le bâtiment réduit à un tas de ruines* ».

Un porte-parole de l'armée israélienne a confirmé l'attentat, mais n'a fourni aucune précision sur l'ampleur des dégâts et le nombre de victimes.

L'attentat de Tyr est l'attaque la plus grave dirigée contre les forces israéliennes au Liban depuis leur entrée dans le pays, en juin dernier. Au cours des derniers mois, des patrouilles israéliennes sont tombées dans des embuscades et des concentrations de troupes ont attaquées par des commandos non identifiés. Plusieurs soldats israéliens ont été tués ou blessés dans la région de Beyrouth, dans la montagne environnante et dans le Sud par des tireurs isolés. — *(UPI-A.F.P., Reuter.)*

NT
O.L.P. tentent d'aplanir
gences qui les séparent



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les communistes acceptent d'examiner la situation ville par ville

Les délégations du parti socialiste et du parti communiste, qui se sont rencontrées pendant plus de quatre heures, mercredi 10 novembre, au siège du P.S., ont décidé de créer un groupe de travail pour examiner, ville par ville, les problèmes posés par la composition des listes de gauche en vue des élections municipales de mars 1983.

Ce groupe de travail, composé de MM. Marcel Debarge et Jean Poperen, membres du secrétariat national du P.S., de M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, et de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., doit se réunir la semaine prochaine, vraisemblablement le 16 novembre. Les socialistes comptent que ce groupe aura deux ou trois séances de travail avant la réunion de leur comité directeur, les 20 et 21 novembre.

La création de ce groupe de travail a été proposée aux communistes par M. Lionel Jospin, dans la déclaration qu'il a faite en ouverture de la discussion. Dans sa réponse, M. Georges Marchais a plaidé pour la reconduction des maires sortants dans les villes gérées par la gauche, tandis que le premier secrétaire du P.S., tout en admettant de tenir compte des données locales, a souligné qu'il ne peut être question d'ignorer les résultats des élections présidentielle et législatives de l'an dernier.

La délégation communiste s'est employée à obtenir de ses interlocuteurs un pas dans le sens de l'acceptation du principe de la reconduction des maires. La discussion s'est prolongée sur cette question, dans un bon climat, sans donner lieu à un débat sur la situation politique générale. Finalement, après une interruption de séance de plus de trois quarts d'heure, les communistes ont accepté la création d'un groupe de travail, sans que soit tranchée l'opposition de principe entre les deux argumentations.

Il s'agit de savoir, maintenant, si cette solution est destinée, aux yeux des communistes, à faire avancer les choses ou bien, au contraire, à prolonger le blocage général des négociations locales. M. Laurent, après la conférence de presse au cours de laquelle M. Debarge et lui-même avaient brièvement commenté la déclaration commune des deux partis, semblait moins soucieux que les socialistes d'aboutir avant la fin de l'année.

L'argument principal des communistes est que le changement de candidat à la mairie, dans les villes qu'ils dirigent et où le P.S. les avait devancés l'an dernier, aurait pour effet de démobiliser leur électorat. C'est un argument auquel certains dirigeants socialistes, considérant l'état de l'opinion de gauche vis-à-vis de la politique gouvernementale, ne sont pas insensibles. Ceux-ci estiment en tout cas que le P.S. ne doit revendiquer la tête de la liste de gauche que là où les résultats électoraux sont clairement en sa faveur. Ils ne pourront faire prévaloir ce point de vue au sein de leur parti que si les discussions du groupe de travail font apparaître que les communistes ne sont pas, eux non plus, figés sur leur position.

PATRICK JARREAU.

M. JOSPIN : respecter les changements enregistrés par le vote populaire

M. Lionel Jospin a ouvert la discussion entre les délégations du P.S. et du P.C.F. par un propos liminaire. Le premier secrétaire du P.S. a notamment déclaré :

« *Nous sommes à quatre mois des élections municipales et il nous semble difficile de rester beaucoup plus longtemps dans l'expectative. (...) Nul doute, comme vous l'avez déclaré vous-mêmes, que la droite va aborder* [ces élections] *avec un esprit de revanche et qu'elle s'efforcera, dépassant l'addition des enjeux locaux, d'en faire un test national contre le gouvernement d'union de la gauche et sa politique. Nous ne devons en rien — et je pense que vous en conviendrez — lui faciliter les choses. Cela suppose de ne pas laisser la droite prendre trop d'avance dans la constitution des listes d'opposition et de ne pas lui laisser le privilège de la dynamique de l'union. Ce qui veut dire, pour nous, que nous devrions, maintenant, arriver rapidement à un accord.*

» *Un tel pas en avant est d'autant plus nécessaire que la situation est difficile. L'approfondissement spectaculaire de la crise mondiale, les risques de dérapage économique (heureusement conjurés), ont amené le gouvernement de la gauche à prendre des mesures de redressement, selon nous équitablement réparties, mais exigeantes.*

» *Dans ce contexte, des discussions qui avanceraient rapidement entre nous, des accords par ville qui se concluraient par dizaines ou par centaines et seraient entérinés par nos fédérations et par nos directions nationales, créeraient immédiatement un climat favorable. Ils provoqueraient la mobilisation et la confiance, et nous donneraient plus de chance pour les élections municipales. Cela serait, en tout cas, conforme à l'accord de gouvernement signé le 23 juin 1981 entre nos deux partis et qui prévoyait que nos deux formations étaient décidées à* « promouvoir la politique nouvelle choisie par les Français et les Françaises en élisant François Mitterrand à la présidence de la République » *et qu'elles le feraient à l'Assemblée nationale, au gouvernement, dans les entreprises, dans les assemblées locales et régionales.*

» *Au contraire, des atermoiements, des lenteurs excessives, pire, des désaccords publics ou des disputes trop longtemps prolongés pourraient désorienter nos électeurs et, en tout cas, n'aideraient pas notre gouvernement dans sa tâche. Il est normal que chacun de nos partis ait le souci de ses intérêts légitimes. Mais nous devons penser à notre responsabilité commune depuis le 10 mai.* »

« *Vous affirmez*, a déclaré le premier secrétaire du P.S., *que la seule voie est de reconduire, à gauche, les maires élus il y a six ans, sans accepter, donc, de prendre en compte les évolutions très importantes qu'a provoquées, tout particulièrement en 1981 et 1982, le suffrage universel. Vous semblez bien, même, étendre ce raisonnement à la constitution des listes, si j'en juge par la déclaration que vient d'adopter votre comité central et si j'interprète exactement les positions défendues par vos représentants dans les négociations locales. Une telle attitude a, d'ailleurs, conduit à un blocage presque partout.*

» *En disant cela, je passe sur les arguments politiques parfois invoqués par certains d'entre vous. Ce n'est pas sans surprise, en effet, que nous avons entendu évoquer le résultat des élections de mai et juin 1981 comme ayant un « caractère exceptionnel ». Est-ce vraiment « exceptionnel » le processus qui conduit à la défaite de la droite, à la victoire de la gauche, à l'élection d'un président socialiste et à l'entrée, pour la première fois depuis 1947, de ministres communistes au gouvernement ? Je ne peux le croire.*

» *Nous pensons, au contraire, qu'il est indispensable — pour des raisons de principe (seul le suffrage universel peut étayer des positions et des revendications qui, sinon, risqueraient d'être purement subjectives, voire arbitraires) et pour des raisons d'efficacité politique (les Français et particulièrement les électeurs de gauche ne comprendraient pas que les formations politiques qui se réclament d'eux ne prennent pas en compte les choix qu'ils ont clairement affirmés) — de respecter les changements enregistrés par la voie populaire. C'est une position constamment affirmée par les partis démocratiques, notamment par le vôtre en 1971 et en 1977. Et avouez qu'il serait paradoxal de refuser à la gauche et à ses partis le jeu de la proportionnelle, au moment même où nous l'instaurons pour tous, et donc, aussi, pour les partis de droite !* »

M. Jospin a réaffirmé que les socialistes sont « *prêts à tenir compte, aussi, d'un certain nombre de réalités locales et des gestions communes* », et, notamment, de ce que les communistes appellent le « *crédit personnel du maire* ». « *En faisant cette proposition de discussion,* a-t-il dit, *j'ai à l'esprit la déclaration du comité central du P.C.F., qui rappelle que, dans quelques cas, le parti communiste a accepté, en 1971 et en 1977, que le parti socialiste garde la tête de liste dans certaines mairies où le suffrage universel avait placé en tête le parti communiste. J'ai apprécié cette déclaration, parce qu'elle n'est pas éloignée, dans son rappel de votre attitude en 1971 et 1977, de l'esprit qui est celui des socialistes à la veille des municipales de 1983. Et peut-être offre-t-elle, donc, une base de discussion.* »

Le premier secrétaire a proposé qu'un « groupe de travail » soit mis en place, pour examiner les cas où « *la répartition des sièges entre* [les] *deux formations est difficile à établir* ». « *Pour sa part,* a ajouté M. Jospin, *le parti socialiste réunit son comité directeur les 20 et 21 novembre prochain. Nous devrons être en mesure, à ce moment-là, de faire le bilan et de prendre les décisions nécessaires. Cette date est, pour nous, importante, puisque, en raison dès fêtes de fin d'année, il ne nous restera plus que trois mois utiles avant l'échéance des municipales. A ce moment-là, il sera indispensable à nos candidats, à nos responsables et à nos militants d'être en mesure de mener campagne.* »

Le premier secrétaire du P.S. a déclaré en conclusion : « *Je ne veux pas douter que, d'ici là, nous aurons beaucoup avancé sur la voie d'un accord général entre nous. Il devrait nous permettre d'aborder ensemble le premier tour des élections municipales. Si ce n'était pas le cas, le premier tour ne pourrait que servir à nous départager, avant de mener en commun la bataille du second tour. (...) Il est clair que, dans notre esprit, il est préférable de faire dès l'abord ce que l'on devra, de toute façon, faire ensuite. Mais nous nous adapterons aux circonstances.* »

M. MARCHAIS : ne pas donner à l'électorat communiste le sentiment d'être mis sur la touche

M. Georges Marchais a souligné, en réponse à M. Jospin, que l'efficacité des municipalités de gauche « *est reconnue largement au-delà des électrices et des électeurs qui votent pour chacun* [des] *deux partis lors des élections législatives ou présidentielles* » et que, d'autre part, les élections municipales « *seront la première consultation nationale depuis 1981. C'est dire*, a-t-il déclaré, *que, après près de deux ans de travail de la gauche au gouvernement et dans la majorité, elles doivent être l'occasion pour notre peuple de renouveler son soutien aux objectifs de la politique engagée en se prononçant, dans chaque commune, en faveur des listes d'union de la gauche.* »

M. Marchais a affirmé la volonté des communistes « *d'aboutir le plus vite possible* », car « *cette consultation va provoquer un très vif affrontement politique* ». Rappelant les élections de mars dernier, le secrétaire général a déclaré : « *La mise en œuvre de la politique du gouvernement de gauche se fait dans des conditions extrêmement difficiles, du fait de l'héritage catastrophique de la politique antérieure et des pressions que le capital exerce de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Nous savons bien qu'existent, actuellement, dans les couches populaires, des désillusions, voire, ici et là, du mécontentement. On peut compter sur la droite pour tenter de profiter au maximum de cette situation, en faisant assaut de démagogie, et en ne reculant devant aucun mensonge, aucune calomnie, aucune promesse fallacieuse.* » M. Marchais a mis en garde ses interlocuteurs contre le risque des électeurs de la gauche de donner à celle-ci un « *avertissement* » et contre « *l'effet catastrophique qu'entraînerait la perte des grandes villes, conquises ensemble il y a six ans, que sont, par exemple, Nantes, Montpellier, Saint-Étienne ou Besançon* ».

« *Personne ne pourrait comprendre*, a ajouté M. Marchais, *que, face à la droite qui fait front, la gauche aille en ordre dispersé à la bataille. Personne ne pourrait comprendre que ce que la droite a réussi, en se rassemblant, la gauche ne puisse pas y parvenir. Et cela, alors que c'est dans l'union qu'elle dirige le gouvernement du pays, dans l'union qu'elle travaille dans les conseils généraux et régionaux, et dans l'union qu'elle a gagné de nombreuses municipalités en 1977 et qu'elle les gère depuis.*

» *Nous savons, camarades, que, parfois, lorsque nous tenons ce langage, vous nous répondez : « Mais alors, vous craignez le suffrage universel ?... »* [Là n'est] *vraiment pas le problème. Nous ne craignons absolument pas, nous communistes, d'aller aux élections sous nos couleurs. (...) Mais ici il s'agit, je le répète, de réélire des municipalités que nous avons gérées ensemble depuis 1977, ou d'en élire de nouvelles, que nous nous proposons de gérer ensemble. Comment serait-il possible de justifier l'éparpillement de nos forces ?*

» *Ou bien, il faudrait dire : « Oui, nous nous sommes bien entendus pendant six ans, nous proposons de nous entendre encore pendant les six années qui viennent, mais le temps de l'élection, c'est chacun pour soi. » On ne saurait expliquer plus ouvertement que seules des raisons électoralistes justifient la division : ce serait suicidaire.*

» *Ou bien, il faudrait inventer artificiellement des raisons pour motiver cette situation. On verrait, alors, la campagne électorale avançant, l'adjoint critiquer la gestion du maire, le maire engager la polémique contre son adjoint, certains prendre leurs distances avec la politique gouvernementale : ce serait désastreux.* »

A la proposition de reconduire les maires sortants, dans les villes gérées par la gauche, les socialistes, a observé M. Marchais, répondent : « *Il n'y a pas de rentes de situation.* » « *Je vous le dis très fraternellement : c'est un mauvais procès que vous nous intentez*, a déclaré le secrétaire général. *Les communistes ne sont pas des rentiers. Certes — et c'est légitime, — nous souhaitons, comme vous, consolider nos positions. Cela dit, nous n'avons en vue, avec cette proposition, que l'intérêt de la gauche, les conditions de sa victoire dans le plus grand nombre de communes.* »

M. Marchais a rappelé que les communistes avaient accepté de donner la tête de liste, aux élections de 1971 et de 1977, à certains maires socialistes sortants, alors que le P.C.F. avait devancé son allié lors des consultations précédentes (*le Monde* du 10 octobre). « *On ne voit pas*, a-t-il ajouté, *pourquoi tel ou tel maire communiste devrait être pénalisé — jusqu'à être remplacé — parce que, dans sa commune, François Mitterrand puis, dans la foulée, le député de son parti auraient réalisé de bons scores alors que chacun s'accorde à reconnaître la part éminente prise, précisément, par les maires communistes dans la victoire de la gauche à l'élection présidentielle et aux élections législatives et les conditions de ces élections.* »

M. Marchais a insisté, ensuite, sur le « *crédit personnel* » dont bénéficient les maires, dont certains avaient « *repris la tête* » devant le P.S., aux dernières élections cantonales. « *Remplacer le maire, ce serait désavouer la gauche* », a-t-il affirmé, avant de souligner : « *La politique gouvernementale est, parfois, dans sa phase actuelle, difficile à comprendre pour l'électorat de gauche. Si sa partie la plus populaire, qui attendait le plus de changement politique, si cette partie, dans laquelle se situe l'électorat communiste, s'apercevait, de plus, qu'on veut écarter les élus auxquels il fait confiance ; si cet électorat avait le sentiment, en quelque sorte, d'être mis sur la touche, le résultat pourrait être déplorable pour la gauche.* »

« Les accords doivent être conclus dans les meilleurs délais »

souligne la déclaration commune

Les délégations ont adopté la déclaration commune suivante :

Les élections municipales de mars 1983 seront un moment important de la vie démocratique de notre pays. Grâce à la gauche, les minorités seront désormais présentes dans les conseils municipaux et, par la décentralisation, les responsabilités des conseils municipaux et des maires sont élargies.

Ceux qui ont fait ces réformes sont les mieux qualifiés pour les appliquer ; en confiant aux forces de gauche la responsabilité de très nombreuses communes, les citoyens donneront plus de moyens encore à la démocratie en ce pays, d'autant plus que le bilan d'activité de la gauche dans les communes est incontestablement ressenti comme positif.

La droite n'a d'autre programme que de chercher une revanche, de remettre en cause les grandes réformes actuellement accomplies par la majorité nouvelle. Cette prétention sera mise en échec : pour cela, toutes les forces populaires, toutes les forces de changement doivent se rassembler.

A l'issue de leur nouvelle rencontre du 10 novembre, les deux délégations du P.S. et du P.C.F., conduites par MM. Lionel Jospin et Georges Marchais, ont constaté que les discussions sont engagées dans les localités et les départements. Elles doivent se poursuivre dans un climat unitaire, avec partout la volonté d'aboutir.

Afin de favoriser la conclusion, dans les meilleurs délais, de ces accords, les deux délégations décident de constituer, au plan national, un groupe de travail commun aux deux partis. Ce groupe de travail se réunira dès la semaine prochaine.

La politique salariale et sociale du gouvernement inquiète certains socialistes

Le comité directeur du P.S., qui se réunit les 20 et 21 novembre à Paris, ne sera pas seulement consacré à la préparation des élections municipales, contrairement à ce qui était prévu, mais aussi à un débat sur la politique économique et sociale du gouvernement. Ainsi en ont décidé le bureau exécutif et le secrétariat national du P.S. réunis conjointement mercredi 10 novembre.

M. André Laignel, député de l'Indre, membre du secrétariat national du P.S., dont les critiques adressées à la politique économique et sociale ont provoqué quelques remous au sein du groupe parlementaire et du parti, peut se féliciter d'avoir contribué à ouvrir un débat qui apparaît nécessaire à de nombreux socialistes, tous courants confondus. Ils auront donc satisfaction, tant au sein du groupe parlementaire (*le Monde* du 11 novembre) que du parti.

M. Laignel avait estimé que « *le gouvernement se trompe de route* » en prenant, au travers de sa politique de rigueur, le risque de décevoir l'électorat le plus fidèle à la gauche. « *A force de faire plaisir à nos adversaires, nous désespérons nos amis* », avait-il ajouté, en faisant référence au projet de fiscalisation des allocations familiales.

L'annonce que la promesse de revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC (4 % en 1982) ne pourrait pas être tenue à la fin de l'année n'a fait qu'accroître les inquiétudes des socialistes. « *Rien ne peut nous affranchir de notre engagement* », a fait remarquer M. Sarre, député de Paris, membre du CERES, qui estime que « *on ne peut demander plus à ceux qui ont le moins* ».

Mercredi 10 novembre, lors de la réunion du bureau exécutif, des réflexions de ce type ont été exprimées, jusque dans les rangs des proches de M. Mitterrand. Ainsi, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, a-t-il estimé que l'on avait atteint le point limite en matière de politique salariale dans la fonction publique. Aller encore plus loin inciterait les fonctionnaires, selon lui, à « *rester à la maison* » lors des prochaines consultations électorales.

M. Debarge, qui considère que les petits et moyens salaires ne peuvent pas être touchés plus qu'ils ne le sont, a cependant pris acte, comme ses amis, des déclarations faites par M. Pierre Mauroy, mercredi devant l'Assemblée nationale, selon lesquelles le « *léger retard* » de la hausse du pouvoir d'achat du SMIC — qui ne lui paraît pas « *anormal* », — serrait rattrapé en 1983. (*Lire page 18.*)

Soupçons sur M. Joxe

Il reste que les déclarations des uns et des autres — du moins celles qui ont été formulées en public — laisseront des traces, notamment celles de M. Laignel. En s'étonnant, lundi 8 novembre à Marseille, du « *tintamarre* », provoqué par les déclarations de M. Mauroy sur la politique économique et sociale du gouvernement, M. Mitterrand ne s'adressait pas seulement au patronat, mais aussi à certains socialistes. M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a renouvelé devant le bureau exécutif sa condamnation de l'initiative prise par M. Laignel. Elle lui semble inopportune, et il souhaite, que de tels débats ne soient pas étalés sur la place publique. M. Laignel ne participait pas à cette réunion. Les amis de M. Mauroy ont été, comme cela s'était déjà produit mardi 9 novembre devant le groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, les plus sévères à son égard.

Mardi, devant le groupe, M. Arthur Notebart, député du Nord, avait, en vain, demandé qu'une sanction soit prise à l'encontre de M. Laignel. Mercredi, devant le bureau exécutif, M. Roger Fajardie, membre du secrétariat national et proche du premier ministre, a jugé dangereux de constester l'action de M. Mauroy au moment où il fait face aux mécontentements du patronat et des syndicats. M. Fajardie se refuse à considérer la déclaration de M. Laignel comme un simple « *faux pas* » et s'inquiète d'une certaine obstination, dans l'entourage de M. Joxe (dont M. Laignel fait partie), à semer d'embûches la route du premier ministre. « *Ce n'était pas la peine d'oublier les clivages du congrès de Metz pour en susciter de nouveaux* (1). *Trop, c'est trop* », a-t-il dit.

Les amis de M. Mauroy ne sont pas seuls à soupçonner M. Pierre Joxe de s'être engagé délibérément dans une opération de positionnement à deux niveaux : la préparation du congrès du P.S., qui aura lieu à l'automne 1983, et la succession de M. Pierre Mauroy à la tête du gouvernement.

MM. Joxe et Laignel contestent bien entendu cette analyse. Le second s'irrite des accusations selon lesquelles il « *roulerait* » systématiquement pour le compte du premier. Celui que l'on appelle méchamment, depuis longtemps, dans l'entourage de M. François Mitterrand, le « *Joxe terrier* », en plaisante tout de même. Il a proposé au président du groupe socialiste de publier un communiqué commun ainsi rédigé : « *Aucun de nous deux n'est responsable des dettes de l'autre.* »

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) A l'issue de ce congrès, réunis en avril 1979, les courants Mauroy et Rocard formaient la minorité du parti.

ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Pascal Copeau est mort

Notre confrère Pascal Copeau a trouvé la mort dans un accident de la route, le 9 novembre, à Pouilly-en-Auxois. Ses obsèques auront lieu, le 15 novembre à 14 h 30, à Pernand-Vergelesses (Côte-d'Or).

Pascal Copeau était né à Paris le 23 octobre 1908. Fils de l'écrivain et comédien Jacques Copeau, fondateur du Vieux-Colombier, cofondateur de la Nouvelle Revue française *(N.R.F.), il avait débuté comme journaliste au* Petit Journal *et aux* Nouvelles Littéraires, *dont il fut le correspondant à Berlin de 1933 à 1936.*

De 1936 à 1939, il occupa le poste de rédacteur en chef du journal Lu *et en même temps celui de directeur des émissions radiophoniques en langue allemande à la Radio nationale. Dès 1935, il avait eu l'idée de créer à la radio française un service destiné à répondre à la propagande nazie de Paul Ferdonnet, le « traître de Stuttgart ».*

Après l'armistice de 1940, il commence une action de résistant, est emprisonné à Pau, s'évade et, à partir de mai 1941, collabore au mouvement Libération-Sud et au journal clandestin Libération. *Il est membre du comité directeur des mouvements unis de résistance, du Conseil national de la résistance. En 1944, il entre au bureau permanent du Conseil national de la résistance. De mai à août 1944, il est chargé, avec le colonel Fouché, de l'exécutif du M.L.N. pour la zone sud.*

Membre de l'Assemblée consultative provisoire en novembre 1944, soutenu par le P.C., Pascal Copeau est élu député de la Haute-Saône le 21 octobre 1945. Il siège dans les deux Assemblées constituantes au groupe de l'Union républicaine et résistante, apparenté au groupe communiste. Fin 1946, il cesse toute activité politique pour se consacrer au journalisme. Il collabore au Journal parlé de la Radiodiffusion française et dirige au Maroc les services d'émissions de langue française. Puis, de retour en France, il est nommé, en 1966, délégué à la délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté de l'O.R.T.F.

En avril 1970, Pascal Copeau est chargé d'une mission itinérante pour l'établissement des programmes régionaux de la troisième chaîne.

Quand, en 1977, Henri Frenay, fondateur de Combat, *accuse Jean Moulin (dans son livre* l'Enigme Jean Moulin) *d'avoir été un « homme du parti communiste », Pascal Copeau rectifie :* « Ce n'est pas lui qui a été le compagnon de route ; c'est lui qui a amené les communistes à être les compagnons de route du gaullisme. » (Le Monde *du 13 octobre 1977.*)

POLITIQUE

LA DISCUSSION DU BUDGET DE L'INTÉRIEUR A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. DEFFERRE : assurer la sécurité des Français et accompagner financièrement la décentralisation

L'Assemblée nationale a adopté mercredi 10 novembre les crédits du ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

M. Laignel (P.S., Indre), rapporteur de la commission des finances, estime que la dotation pour 1983 forme « *globalement un bon budget* ». Il a souhaité, toutefois, que soit réduit le décalage de deux ans qui existe actuellement entre l'acquittement par les collectivités locales de la T.V.A. sur les dépenses d'équipement et le remboursement de cette taxe par l'intermédiaire du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.).

Rapporteur au nom de la commission des lois sur la sécurité, M. Delanoë (P.S., Paris), appelle de ses vœux la préparation d'une loi-programme sur la police afin que soient mieux définis les missions et les moyens de ce corps.

Intervenant dans la discussion générale, M[me] de Hauteclocque (R.P.R., Paris) regrette que, « *dans un climat d'insécurité, on fasse douter les policiers de leur mission*, et ajoute : *on les a démoralisés et démobilisés... pour éviter une grave dégradation de ce corps d'Etat, qui pourrait constituer un danger pour notre démocratie, il faut prendre d'urgence des décisions courageuses. Malheureusement, votre budget n'en finance aucune, malgré les promesses électorales* ».

M. Boyer (N.I., Indre-et-Loire) indique qu'il votera le budget de l'intérieur et de la décentralisation qu'il juge « *encourageant* ».

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, déclare que le budget de son département s'inscrit dans la ligne du précédent, à savoir : « *assurer la sécurité des Français et accompagner financièrement la décentralisation* ».

Sur ce dernier point, il note que le budget 1983 comporte la création d'une dotation globale d'équipement (D.G.E.) qui regroupera, à terme, l'ensemble des subventions d'investissement aux collectivités locales. Pour 1983, la D.G.E. totalisera pour 3,8 milliards de francs l'ensemble des subventions d'équipement pour la voirie communale et départementale et les subventions destinées au financement des travaux d'équipement rural.

M. Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, annonce la création de quatre cent vingt postes nouveaux qui viendront s'ajouter aux mille huit cent quatre-vingts emplois prévus dans le projet initial. Il s'agit de : 200 postes d'inspecteurs, de 200 postes d'agents administratifs, techniques et ouvriers (dont 50 venant renforcer la police de l'air et des frontières) et de 20 postes d'encadrement pour la police en tenue destinés « *à pallier les insuffisances d'encadrement supérieur des effectifs* ».

« *Il est hors de question*, affirme cependant M. Franceschi, *de réduire la qualité de la formation dispensée ou le sérieux du recrutement.* »

Le secrétaire d'Etat indique d'autre part que, dans le cadre du collectif budgétaire 1982, le taux de réversion des pensions des veuves et orphelins des policiers tués en opération sera porté à cent pour cent.

Au cours de la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui vise à mettre en place pour les communes « structurellement déséquilibrées » *un mécanisme spécifique de répartition de la dotation globale de fonctionnement* ; ces communes sont caractérisées par une très forte croissance de leur population et par un faible niveau de ressources.

Adoptant un autre amendement du gouvernement, l'Assemblée nationale décide, à l'unanimité, d'intégrer progressivement l'indemnité de sujétion spéciale de police dans la retraite des personnels. Cette mesure, à caractère rétroactif, entrera en vigueur au 1er janvier 1983 et sera étalée sur dix ans. Elle permettra, selon M. Franceschi, une augmentation des retraites de l'ordre de 20 %.

P. V.

Le moral des troupes

M. Gaston Defferre a le succès modeste. Il ne connaît pas de « *budget parfait* », celui-ci n'est d'ailleurs pas un « *budget idéal* », il dira simplement que c'est un « *bon budget* ». Modeste, car il sait la partie facile. C'est peu de dire que ce budget-là, celui du ministère de l'intérieur et de la décentralisation et plus particulièrement de la police nationale qui en couvre près de la moitié, ne fut guère éreinté, lors de sa discussion, mercredi 10 novembre, à l'Assemblée nationale.

Ce fut la paix des urnes : quel député oserait, à quelques mois d'une échéance électorale, critiquer vertement l'effort gouvernemental en faveur de la police et de la sécurité ? Qui le nierait d'ailleurs, une rallonge étant même annoncée en séance par M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique : deux mille trois cents emplois créés — au lieu des mille huit cent quatre-vingts prévus au projet de budget — dont mille huit cent trente-sept pour les personnels actifs, avec, en particulier, un effort pour les inspecteurs en civil.

Bravo ! Ce fut, bien sûr, dit dans la majorité. M. Philippe Marchand, député (P.S.) de Charente-Maritime, saluant cet effort de dix-huit mois, supérieur à celui « *des dix-huit années précédentes* ». Mais l'approbation vient aussi de l'opposition : un « *budget encourageant* » qu'il soutiendra par son vote, dit M. Jean Royer, député (non-inscrit) d'Indre-et-Loire, et maire de Tours; « *des mesures qui vont dans le bon sens* », selon M. Emmanuel Aubert, député (R.P.R.) des Alpes-Maritimes. Et ce dernier ajoute qu'en la matière, « *au fond, il n'y a pas une grande différence de discours entre l'opposition et la majorité* ».

Or ce compliment n'interroge-t-il pas la nature du succès d'estime de MM. Defferre et Franceschi : en quoi la gauche est-elle porteuse de valeurs spécifiques dans ce domaine de l'ordre public ? Question que soulèvent aussi bien le débat budgétaire que les décisions en matière de lutte antiterroriste ou de droit d'asile. Entre cette gauche qui disait, hier, nous ferons la police « *autrement* » et cette majorité qui dit, aujourd'hui, nous la faisons « *mieux* », en plus grand nombre et avec plus d'efficacité, l'usage du pouvoir et l'air du temps se sont glissés.

L'évolution est aussi un calcul : cette police, que l'on sait tenue en quelque méfiance à l'Elysée pour son indiscipline, il faut la rassurer. M. Franceschi est préposé au moral des troupes, ce qui lui convient bien. Qui nierait l'urgence de mesures sociales, longtemps attendues et cette fois obtenues par les policiers, notamment en matière de retraite ? Cependant ce calcul est peut-être aléatoire.

Une autre attente

Croire que l'on peut acheter la patience des gardiens de la paix publique par des mesures matérielles, n'est-ce pas sous-estimer leur propre attente qualitative, en matière d'organisation du service, de concertation dans le travail, de pesanteurs hiérarchiques ? Et reporter sans cesse des transformations de structure à une loi-programme — dont le principe est accepté par M. Defferre, mais dont l'échéance n'est pas fixée — n'est-ce pas prendre le risque de la paralysie ou, pis, de l'affrontement ? Car la police nationale, dont M. Franceschi voudrait réconcilier les différents corps, reste profondément divisée par un jeu complexe de corporatismes, de rivalités de services et de catégories. Entre un gardien de la paix et un commissaire chef de service, il y a sept *niveaux hiérarchiques, notait*, récemment, un syndicaliste devant la commission des lois.

Dans ce dédale, transformer et rénover ne peut se faire sans bousculer des habitudes et des prérogatives : la volonté réformatrice, qui, prétend-on, n'est pas abandonnée, supposerait de refuser parfois le consensus et d'assumer les risques d'un mécontentement. C'est cette volonté politique que l'on n'a pas sentie, ce mercredi, dans l'hémicycle.

EDWY PLENEL.

LES ACTIVITÉS DE M. GISCARD D'ESTAING

L'obligation de réserve s'impose-t-elle à l'ancien président de la République ?

« *Si des textes mettent en cause les institutions de la République, et notamment celles qui concernent son unité, j'irai siéger au Conseil constitutionnel* », a déclaré M. Giscard d'Estaing, mardi 9 novembre, à Obernai (Bas-Rhin). « *Je suivrai la règle du coneil qui impose l'obligation de réserve et je m'abstiendrai de toute déclaration publique sur le contenu de ses délibérations. Ma décision sera prise en fonction de la saisine du Conseil constitutionnel* », a ajouté l'ancien président de la République. Il a précisé, mercredi 10 novembre, qu'il pouvait siéger au Conseil à l'occasion de l'examen, par la haute juridiction, du nouveau statut des départements d'outre-mer qui, selon lui, pourrait mettre en cause l'intégrité du territoire et l'unité de la République.

Cette déclaration du président de la République qui, selon l'article 56 de la Constitution (1), est membre de droit du Conseil constitutionnel, réveille une polémique qui avait éclaté à deux reprises en 1981. Tout de suite après l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, la question avait été posée de savoir si M. Giscard d'Estaing pouvait siéger au Conseil et poursuivre en même temps une activité politique (*le Monde* du 12 mai 1981).

En décembre 1981, on prêtait l'intention à M. Giscard d'Estaing de siéger au Conseil lorsque celui-ci aurait à se prononcer sur le projet de loi relatif aux nationalisations. L'ancien président de la République avait fait savoir (*le Monde* du 17 décembre) que, étant juge et partie, il renonçait à participer aux travaux de l'Assemblée du Palais-Royal.

Plusieurs professeurs de droit constitutionnel se sont prononcés sur cette question. M. Maurice Duverger considère que M. Giscard d'Estaing « *n'a pas le droit de choisir les moments où il va siéger. Soit il ne siège pas du tout, comme le général de Gaulle, soit il siège tout le temps. Sinon, en choisissant, il va politiser les jugements sur les questions qu'il va choisir* », a rappelé M. Duverger, mardi 9 novembre, à TF 1 (2).

La difficulté de ce débat tient au fait que l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel ne contient aucune disposition particulière concernant les membres de droit « *à vie* », c'est-à-dire les anciens présidents de la République.

Un ancien président de la République ne prête pas serment devant le président de la République et n'est donc pas — théoriquement — soumis aux obligations prévues à l'article 3 de la loi organique, qui prévoit que les membres nommés jurent d'exercer leurs fonctions « *en toute impartialité (...), de garder le secret des délibérations et des votes et de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation sur les questions relevant de la compétence du Conseil* ». L'article 4 prévoit, d'autre part, que « *les fonctions de membre du Conseil constitutionnel sont incompatibles avec celles de membre du gouvernement ou du Parlement ou du Conseil économique et social* ».

Dans *le Monde* du 14 mai 1981, M. François Luchaire, professeur à Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel, écrivait : « *La sanction de ces obligations, c'est la démission d'office constatée par le Conseil constitutionnel lui-même (article 10 de l'ordonnance) ; or cette sanction est inapplicable à un ancien président de la République, qui ne peut ni démissionner ni être démissionné de sa qualité de membre du Conseil. Il s'agit donc d'obligations sans sanction ou, si l'on veut, qui ne trouvent de sanction que dans la conscience de l'intéressé ou dans l'opinion publique.* »

La déclaration qu'a faite le 9 novembre M. Giscard d'Estaing respecte-t-elle l'estprit des textes constitutionnels ? On peut à cet égard rappeler que M. Mitterrand avait souligné, le 4 novembre 1981, que les membres du Conseil « *ne peuvent pas prendre part à des controverses publiques* ». Le président de la République avait fait cette mise au point après la mise en cause du président du Conseil constitutionnel, M. Roger Frey, par un député socialiste, M. Berson (*le Monde* du 5 novembre 1981).

D'autre part, l'article 7 de la loi organique stipule que les obligations (3) imposées aux membres du Conseil « *doivent notamment comprendre l'interdiction, pour les membres du Conseil constitutionnel, pendant la durée de leurs fonctions, de prendre aucune position publique sur les questions ayant fait ou susceptibles de faire l'objet de décisions de la part du Conseil, ou de consulter sur les mêmes questions* ». Enfin, l'article 10 de la loi organique, auquel fait référence M. Luchaire, prévoit la démission d'office de « *celui de ses membres* » qui aurait exercé une activité ou accepté une fonction ou un mandat électif incompatible avec sa fonction. Dès lors, plusieurs questions continuent de se poser : M. Giscard d'Estaing est-il oui ou non soumis à l'obligation de réserve qui s'impose aux membres (donc à tous les membres) du Conseil ?

En déclarant qu'il siégera au Conseil si des textes mettent en cause les institutions de la République et en laissant entendre, par avance, que ce serait le cas du nouveau statut des départements d'outre-mer, M. Giscard d'Estaing n'est-il pas déjà juge et partie ? L'obligation de ne prendre « *aucune position publique* » sur des questions « *susceptibles de faire l'objet de décisions* » s'impose-t-elle ou non à lui ?

L. Z.

(1) L'article 56 de la Constitution dispose : « En sus des neuf membres (nommés) (...), font de droit partie à vie du Conseil constitutionnel les anciens présidents de la République.

(2) Dans l'avion qui le ramenait, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 mai 1981, de Bordeaux à Paris, la veille du premier tour de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait confié aux journalistes qui l'accompagnait que l' « *on* » pouvait parfaitement être membre de droit du Conseil constitutionnel, y siéger un temps, interrompre ses fonctions, par exemple pour briguer un mandat électif, et, par la suite, ce mandat lui-même interrompu ou échu, reprendre des fonctions effectives dans cette instance.

(3) Le décret du 13 novembre 1959 sur les obligations « *des membres du Conseil constitutionnel* » prévoit que ceux-ci « *ont pour obligation générale de s'abstenir de tout ce qui pourrait compromettre l'indépendance et la dignité de leurs fonctions* » (article 1). L'article 5 prévoit que le Conseil apprécie, le cas échéant, si « *l'un de ses membres* » a manqué « *aux obligations générales et particulières* ». Pour l'application des dispositions de ce décret, le Conseil peut recourir à la procédure prévue à l'article 10 de l'ordonnance précitée.

A la Réunion

MANIFESTATION ET CONTRE-MANIFESTATION A L'OCCASION DE LA VENUE DE M. EMMANUELLI

(De notre correspondant)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — A l'occasion du voyage que doit effectuer dans l'île, du 12 au 15 novembre, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, deux manifestations sont prévues : l'une à l'initiative de l'opposition (elle doit se dérouler dans la principale artère de Saint-Denis), l'autre (à l'aéroport) en signe de bienvenue.

Les élus de l'opposition, majoritaires dans l'île, ont en effet décidé d'exprimer une nouvelle fois leur refus de la mise en place d'une assemblée unique élue à la proportionnelle et destinée à remplacer les actuels conseils général et régionl. A l'initiative du maire de Saint-Denis et président du conseil général, M. Auguste Legros (R.P.R.), et du président du conseil régional et de l'association des maires de l'île, M. Yves Barau, une opération « *île morte* » a été décidée pour le 12 novembre, jour de l'arrivée du secrétaire d'Etat.

La plupart des mairies seront fermées, le ramassage scolaire et la préparation des repas dans les cantines ne seront pas assurés. Plusieurs maires ont prévu de mettre des autocars à la disposition de leurs administrés pour qu'ils se rendent à la manifestation qui doit se dérouler. Celle-ci doit permettre à l'opposition de donner un coup d'envoi solennel à sa campagne électorale régionale et municipale.

Les partis de gauche ont vigoureusement protesté contre ce qu'ils considèrent comme un « *abus* » et un « *détournement* » de pouvoir, invitant les parents d'élèves et le personnel communal à « *protester sous toutes les formes et à refuser de se prêter à une manœuvre politique* ». Les partis de gauche ont appelé les Réunionnais à « *contre-manifester* » en venant accueillir le secrétaire d'Etat à sa descente d'avion.

H. B.

En Alsace, le « message d'espoir »

Des femmes au petit déjeuner, des élus locaux — R.P.R. et U.D.F. — au déjeuner, des agriculteurs ou des jeunes au goûter, les socio-professionnels au dîner, quelques anciens combattants pour le 11 novembre, et du kougloff... Tels ont été le programme et le menu de M. Giscard d'Estaing tout au long des trois journées qu'il a consacrées à l'Alsace mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 novembre.

Dans les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'ancien président de la République a voulu à la fois « *remercier* » ceux qui lui avaient manifesté leur soutien fidèle, « *s'informer de l'état d'esprit et des préoccupations* » de l'opinion publique, enrichir à son contact sa « *réflexion pour l'avenir* ».

Que ce soit à Obernai, Handschuheim, Brumath, Strasbourg, Reichsfeld, Barr (Bas-Rhin), ou à Colmar et Eguisheim (Haut-Rhin), l'accueil a été chaleureux, et M. Giscard d'Estaing, très détendu et souriant, s'est soumis avec un plaisir visible aux bains de foule.

Il n'y eut pas de grands discours politiques — ils sont réservés à la convention nationale des clubs Perspectives et Réalités le 14 novembre et au congrès de l'U.D.F. les 27 et 28 novembre, — mais, par petites touches, il a donné des précisions sur le rôle qu'entend jouer un « *ex-président de la République* », quelques jugements et un « *message d'espoir* » : « *Il y aura à nouveau un avenir de progrès, d'influence, de rayonnement, de bonheur pour la France. Nous devons le préparer ensemble. Il ne peut se réduire à l'action d'une personne, fût-elle bonne* », a t-il dit.

De notre envoyée spéciale

Colmar. — M. Valéry Giscard d'Estaing, à plusieurs reprises, a évoqué l'organisation locale de l'opposition en une « *majorité alsacienne* » regroupant les élus R.P.R. et U.D.F., « *dans le respect des sensibilités* », pour la donner en modèle à l'opposition nationale qui, espère-t-il, aura l'occasion bientôt de « *manifester son union* ». Interrogé sur la possibilité d'une rencontre avec M. Chirac, il a répondu : « *C'est une bonne idée.* »

L'ancien président de la République a déploré que l'on oppose continuellement en France la droite et la gauche, en « *exaltant la division* ». « *S'il faut parler de coupure*, a-t-il dit, *c'est de celle qui existe entre le passé et l'avenir. Sur le passé, il n'est pas nécessaire de continuer à s'interroger. Cette tâche doit être confiée aux historiens.* » « *C'est l'avenir qu'il faut savoir préparer.* » M. Giscard d'Estaing a affirmé : « *Je ne souhaite pas exercer un rôle dans une France divisée. J'ai été président de la République, je ne peux pas chercher la division.* »

Si M. Giscard d'Estaing a refusé de parler d'un programme — « *Quand un couple s'engage sur l'avenir, ce n'est pas sur un programme* », — il a souligné, cependant, la nécessité de proposer un projet « *porteur d'avenir* », mais, a-t-il précisé : « *Il ne faut rien dire qui ne puisse intéresser au moins 70 % des Français : quand on gouverne avec 51 %, on est pris à la gorge.* »

L'ancien président de la République a estimé que l'opposition ne pouvait se contenter d'évoquer les problèmes économiques : « *Elle doit s'interroger sur les choix de société.* » L'enseignement et l'audiovisuel étant, selon lui, les sujets les plus « *préoccupants* ». Après avoir souhaité qu'à l'avenir la liberté de l'enseignement soit garantie par des textes organiques, il a indiqué que son « conseil pour l'avenir de la France » doit publier, d'ici à la fin de l'année, un texte se prononçant en faveur de l'abolition du monopole.

A propos du chômage, M. Giscard d'Estaing a estimé : « *On a entendu trop de promesses. Autant je respecte le rêve, autant je ne respecte pas l'illusion. On ne doit jamais se servir du goût pour le rêve que manifeste un peuple pour lui proposer l'illusion.* »

L'ancien président de la République, qui, en privé, estime que la politique étrangère de la France est « *inexistante* », a évoqué le Liban. Il s'est félicité de la participation des forces françaises d'intervention, mais il a regretté que « *quand il s'est agi pour le Liban de reconstituer ses forces nationales, celui-ci ne s'est pas tourné vers la France* ». La raison d'une telle attitude tient, selon lui, à l'absence en France d'une « *ligne politique clairement tracée* ».

Il a souhaité que la crise ne conduise pas à la « *dislocation* » et que les prochaines élections européennes donnent une « *nouvelle impulsion* » à l'Assemblée des Communautés. Il a noté que la politique africaine de la France, sous son septennat, a été « *abondamment et parfois perfidement critiquée* », alors qu'actuellement « *les pas se remettent dans les mêmes pas, le dialogue se poursuit sur les mêmes bases* ». Enfin, en matière de défense, M. Giscard d'Estaing a estimé que la France « *ne peut avoir une politique indépendante si, comme le savent tous les experts, son outil de défense est en voie de réduction* ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LE JUGEANT INCONSTITUTIONNEL

Le Sénat repousse le projet de décentralisation des DOM

Le Sénat a débattu, mercredi 10 novembre, en nouvelle lecture, après l'échec de la commission mixte paritaire, du projet de loi portant adaptation de la loi de décentralisation aux départements d'outre-mer.

En première lecture, les sénateurs, suivant leur rapporteur, M. Louis Virapoullé (Un. centr., la Réunion, avait repoussé ce texte, qui, selon l'expression du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Emmanuelli, supprime « la dualité d'assemblées identiques », créant, outre-mer, pour le département et pour la région, une assemblée unique élue au scrutin proportionnel.

Le Sénat, une nouvelle fois, a repoussé le projet en votant, par 196 voix contre 105 (P.C., P.S., M.R.G.), une motion d'irrecevabilité. « *Votre texte*, a déclaré en substance le rapporteur, *est manifestement inconstitutionnel. Il crée une entité bizarre, le département-région ; il institue pour les DOM un mode de scrutin spécifique ; il dissout des assemblées qui viennent d'être élues ; il prétend adapter des lois métropolitaines (qui n'existent pas encore) à des situations particulières, alors qu'aux termes de la Constitution de 1958 ces lois s'appliquent aux DOM de plein droit.* »

Au secrétaire d'Etat, qui justifie cette réforme juridique par l'existence d'une situation géographique particulière, M. Virapoullé répond en affirmant que la Constitution exige qu'il existe un « *lien direct* » de cause à effet entre la situation géographique et l'adaptation juridique.

Le Conseil constitutionnel, estime-t-il, est qualifié pour vérifier l'existence de ce « *lien direct* ». « *Le gouvernement*, conclut-il, *s'est placé délibérément en dehors de la Constitution. (...) C'est parce que nous voulons que le drapeau français flotte avec la même force et la même justice sur l'ensemble du territoire national que nous demandons au Sénat d'opposer l'exception d'irrecevabilité au projet du gouvernement.* »

Dans la discussion qui s'engage avant le vote de cette motion, M. Méric, président du groupe socialiste, reproche à l'opposition de vouloir « *faire peur* » et de mener une « *campagne d'agitation* ». Le secrétaire d'Etat souligne, de son côté, que l'opposition « *fait tout pour approfondir le fossé* ». Le débat devient encore plus vif lorsque M. Repiquet, sénateur R.P.R. de la Réunion, accuse le représentant du gouvernement de partialité. « *En vérité*, réplique M. Emmanuelli, *vous considérez le gouvernement comme illégitime (...), je regrette que tant d'énergie soit dépensée dans des procès d'intention.* »

Emporté par l'éloquence, le rapporteur s'écrie dans une dernière envolée : « *Nous vivons un moment historique. Du haut de cette tribune, et au nom des centaines de milliers de Français d'outre-mer, je vous dis que vous auriez dû écouter la voix du Sénat.* »

L'industrialisation de l'Ile-de-France

Au début de la séance, le Sénat avait adopté sans le modifier le projet de loi relatif à la police des épaves (« *le Monde* du 9 octobre). Les sénateurs avaient ensuite voté, après l'avoir quelque peu modifié, le projet de loi « *portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France* ».

Ce texte, présenté par M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, supprime la redevance pour la construction de locaux industriels et rehausse le plafond de la redevance pour la construction de bureaux. Il simplifie ainsi les procédures.

M. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique), président de la commission des affaires économiques et rapporteur, préconisait le rejet du texte, qui pouvait, selon lui, défavoriser l'industrialisation de la province. Mais, fait rare au Sénat, la commission a été déjugée et le projet a été adopté avec quelques modifications mineures.

A. G.

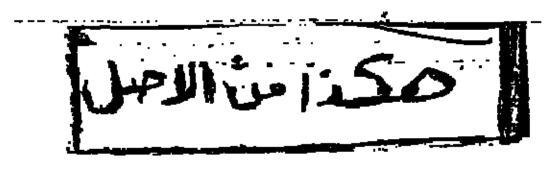
Le Monde

La nouvelle politiq

Les frontières

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINIS

La tradition républicaine et son applic



Le Monde

société

La nouvelle politique française d'extradition

Le gouvernement a décidé de revoir sa politique d'extradition. Au cours de la communication qu'il a faite, mercredi 10 novembre, au conseil des ministres, M. Badinter a expliqué que la France ne pouvait persister dans la voie qui était la sienne depuis le changement de majorité. Tout en réaffirmant son attachement au droit d'asile, le gouvernement français entend désormais faire preuve de meilleure volonté à l'égard de ses partenaires, européens notamment.

La loi française de 1927 qui régit l'extradition ne sera pas modifiée. En revanche, le gouvernement prévient les auteurs de violences « inacceptables » commises dans un pays démocratique qu'ils risquent l'extradition, dès lors que la justice française aura donné son feu vert. Le mobile politique ne saurait tout excuser. Telle est la philosophie qui anime désormais le gouvernement français.

Premier bénéficiaire de cette nouvelle doctrine, Madrid a réagi favorablement à ce changement de cap. En revanche, aucune réaction officielle n'avait encore été enregistrée à Rome ce jeudi matin.

Cette attitude conciliante de la France pourrait faciliter les discussions ouvertes le mois dernier à Luxembourg sur le projet français de nouvel espace judiciaire européen, projet dont l'annonce avait été accueillie sans enthousiasme par les interlocuteurs de M. Badinter.

Les frontières de l'« inacceptable »

Oreste Scalzone et Maria-Grazia Barbierato ne seront pas extradés. En revanche, les Basques espagnols meurtriers de gardes civils ou poseurs de bombes risquent de l'être bientôt. C'est ce qu'il faut comprendre à la lecture du communiqué du conseil des ministres de mercredi et de diverses informations recueillies depuis.

Cette nouvelle politique constitue un net infléchissement de la doctrine qui prévalait jusqu'alors. M. Badinter l'avait toutefois laissé entendre dès le 15 octobre au Sénat, déclarant que la France pourrait bientôt revoir *« l'accès au droit d'asile »*, et sa proposition de cour pénale européenne visait à démontrer que le gouvernement de M. Mauroy était désormais sensible aux nouvelles règles du jeu imposées par le terrorisme international.

Plus que dans la victoire des socialistes espagnols, c'est dans les attentats de l'été qu'il faut chercher l'origine de ce changement de cap. Bien sûr, M. Felipe Gonzalez ne peut qu'être sensible à ce geste de M. Mitterrand, mais la réflexion du gouvernement français est antérieure aux élections espagnoles. Cette réflexion peut se résumer ainsi : que dirait la France si — donnant donnant — l'Espagne refusait d'extrader des meurtriers de la rue des Rosiers qui auraient été arrêtés sur son territoire ?

Au fil des sommets européens des ministres de la justice — en mai à Athènes et le mois dernier à Luxembourg — M. Badinter a pu mesurer l'exaspération que suscitait chez les partenaires de la France une politique d'extradition intransigeante et solitaire. Bien sûr, la France ne renie rien. Elle reste attachée, souligne le communiqué du conseil des ministres, à la *« tradition républicaine »* du droit d'asile, mais le gouvernement nuance aujourd'hui la position qui était la sienne jusqu'ici et qui remonte à une déclaration de M. Mauroy au « Club de la presse » d'Europe 1 le 8 juin 1981.

Joignant le geste à la parole, le gouvernement avait presque aussitôt remis en liberté les Basques purs et durs détenus en France, dont Tomas Linaza, militant présumé de l'ETA, accusé de sept assassinats, dont ceux de six gardes civils espagnols. Ce qu'une certaine solidarité socialiste à l'égard de M. Felipe Gonzalez rend nécessaire, le réalisme le commandait déjà, estime aujourd'hui le gouvernement français qui se repent sans le dire de l'angélisme qui, à ses yeux, prévalait il y a dix-huit mois et dont bénéficièrent, avec les Basques espagnols et parmi d'autres, les militants d'Action directe.

Révision

Révision déchirante dont l'exégèse du communiqué du conseil des ministres permet de fixer l'étendue, mais aussi les limites. Comme il est de règle en droit pénal, la nouvelle doctrine d'extradition ne vaut que pour le futur. Cela signifie que les Basques espagnols que la gauche a refusé de livrer jusqu'ici à Madrid n'ont rien à craindre, à l'inverse de ceux qui seraient arrêtés et jugés demain en France. Les ultimes bénéficiaires de cette non-rétroactivité seront Oreste Scalzone et Maria-Grazia Barbierato dont le sort est toujours en suspens, mais dont le gouvernement a déjà décidé, sans le dire, qu'ils ne seraient pas extradés.

M. Scalzone bénéficie d'une garantie supplémentaire qui résulte de cette phrase contournée du communiqué du conseil des ministres : *« Le gouvernement continuera de refuser l'extradition des personnes bénéficiant de l'asile politique en France, dès lors qu'elle sera réclamée pour les faits à raison desquels cet asile a été accordé. »* Tardif *mea culpa* lorsqu'on se rappelle que M. Scalzone a été arrêté à Paris un mois après avoir obtenu du ministère de l'intérieur, qui n'ignorait rien de ses antécédents, l'asile en France, en l'espèce une carte de séjour en bonne et due forme.

Le vrai changement réside dans la menace qui pèse désormais sur les ressortissants d'un pays démocratique, où ils se seraient livrés à des actes de violence *« inacceptables »*. Ceux-là ne pourront plus invoquer comme excuse le mobile politique de leurs actes. Dès lors que la justice aura donné son feu vert à leur extradition, le gouvernement français les livrera à leur pays.

Là réside la vraie nouveauté, la France de M. Mitterrand s'étant jusqu'ici toujours opposée à l'extradition des militants politiques auteurs de violences graves, cette doctrine ayant, pour des raisons de circonstances, trouvé seulement à s'appliquer dans le cas de Basques espagnols.

Qu'est-ce qu'une violence *« inacceptable »*, et plus encore qu'un Etat démocratique ? Répondre à ces questions, c'est mesurer le changement de cap auquel s'est résolu le gouvernement. A cette interrogation, le communiqué du conseil des ministres apporte des réponses nuancées. Son tolérables à ses yeux, faut-il comprendre, le meurtre où l'attentat commis en réponse à une violence d'Etat, si cette violence est érigée en méthode de gouvernement. Sont inacceptables, en revanche, et justifieront l'extradition de leurs auteurs, les actes de violence manifestement disproportionnés avec le but politique recherché.

Si l'on se réfère à ce critère, il ne fait aucun doute que les assassins d'Aldo Moro et de Hanns-Martin Schleyer seraient automatiquement extradés par le gouvernement d'aujourd'hui, de même que les auteurs de l'attentat de Bologne, qui fit quatre-vingt-cinq morts. En revanche, un attentat commis dans un pays d'Amérique latine, où la torture est pratique quotidienne, inciterait certainement la France à opposer une fin de non recevoir au gouvernement de ce pays. Tout est question de proportion. La fin ne justifie pas n'importe quels moyens, même si certaines fins rendent excusable le recours à certains moyens, explique en filigrane le communiqué du conseil des ministres.

Feu vert

A ce critère, la nouvelle doctrine française en ajoute un autre, le caractère démocratique du pays en cause. Plus précisément, le gouvernement est décidé à fonder sa décision sur *« la nature du système politique et judiciaire de l'État demandeur »*. La France extraderait-elle des opposants turcs au régime du général Everen ? Certainement pas. Quelle sera son attitude à l'égard de l'Espagne, où il arrive que la police torture ? Et à l'égard de l'Italie, où les lois sur les repentis ont légalisé voici deux ans la délation, contre promesse d'importantes réductions de peine ? Dans ces deux cas, il faut comprendre qu'elle donnerait son feu vert à l'extradition. C'est ce que l'on a retenu à Madrid, où on se félicite de ce nouveau cours de la politique française.

On perçoit le changement opéré mercredi, même si d'autres critères continueront à jouer, comme le caractère et le mobile politique de l'acte commis. En même temps, chaque dossier continuera à être examiné cas par cas, ce qui signifie que tous les Basques espagnols, même auteurs de violences graves, ne seront pas nécessairement extradés. Le cadre que s'est fixé le gouvernement lui laisse une assez grande liberté de manœuvre grâce à la multiplicité des critères qu'il entend faire jouer.

Ne s'agit-il pas, malgré tout, d'un retour aux conceptions qui prévalaient du temps de M. Peyrefitte ? La réponse mérite aussi d'être nuancée. Si on en croit certaines confidences, le gouvernement actuel s'opposerait, contrairement à ce que fit celui de M. Giscard d'Estaing, à l'extradition de Klaus Croissant, l'avocat de la bande à Bader, ainsi qu'à celle de Francesco Piperno et de Lanfranco Pace, accusés de complicité dans l'assassinat d'Aldo Moro. Dans ces trois cas, les charges étaient minces et les personnes visées étaient un avocat et deux intellectuels dont la révolte est considérée comme politique par le gouvernement actuel.

Il reste que le conseil des ministres a fait un pas sur le chemin du réalisme. Précautionneux mais réel, ce pas est propre à faciliter un rapprochement entre les dix pays membres de la Communauté européenne. Considéré comme un demi-échec, le sommet des ministres de la justice, qui a eu lieu il y a trois semaines à Luxembourg, avait réservé un accueil mitigé aux projets français de cour pénale européenne et de convention multilatérale d'extradition. Sans rien renier, pense-t-il, de ses convictions, le gouvernement français estime qu'il a fait suffisamment de concessions, mercredi, pour que ses partenaires lui sachent gré de cette contribution à la lutte commune contre le terrorisme, et fasse désormais preuve de bonne volonté à l'égard de son nouveau projet d'espace judiciaire européen.

BERTRAND LE GENDRE.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

La tradition républicaine et son application

Voici le texte du communiqué du conseil des ministres du mercredi 10 novembre relatif à la nouvelle politique française d'extradition :

« Le conseil des ministres a entendu une communication du garde des sceaux, ministre de la justice, sur les modalités d'application de la législation française en matière d'extradition.

» Le droit d'asile appartient à la tradition républicaine et démocratique de notre pays. Il contribue largement au rayonnement de la France dans le monde. Il repose sur des principes et des textes qu'il ne saurait être question de remetire en cause :

» 1) le Préambule de la Constitution de 1946, confirmé par la Constitution de 1958 ;

» 2) les conventions internationales auxquelles la France est partie, notamment celle de Genève en 1951 sur les réfugiés ;

» 3) la loi de 1927 qui fixe les règles de l'extradition et laisse à l'autorité judiciaire le soin d'exercer sa mission de « gardienne de la liberté individuelle » que lui confère l'article 6 de la Constitution.

» En raison de ces considérations, le gouvernement continuera de refuser l'extradition des personnes bénéficiant de l'asile politique en France dès lors qu'elle sera réclamée pour les faits à raison desquels cet asile a été accordé.

» Dans cet esprit, les demandes d'extraditions seront appréciées au regard de quatre critères dont chacun peut fonder un refus d'extrader :

» — La nature du système politique et judiciaire de l'Etat demandeur ;

» — Le caractère politique de l'infraction poursuivie ;

» — Le mobile politique de la demande d'extradition ;

» — Le risque d'aggravation, en cas d'extradition, de la situation de la personne concernée, en raison notamment de son action ou de ses opinions politiques, de sa race, de sa religion ;

» Toutefois, et sous le bénéfice des observations précédentes, la nature politique de l'infraction ne sera pas retenue, et l'extradition sera en principe accordée, sous réserve de l'avis de la chambre d'accusation, lorsque auront été commis dans un Etat respectueux des libertés et droits fondamentaux, des actes criminels *(prises d'otages, meurtres, violences ayant entraîné des blessures graves ou la mort, etc.)* de nature telle que la fin politique alléguée ne saurait justifier la mise en œuvre de moyens inacceptables.

» Le gouvernement a décidé de mettre ces principes en œuvre pour les demandes qui lui seront désormais soumises. Ces règles applicables à partir de ce jour ne seront pas rétroactives. »

DES CONTACTS ENTRE MM. MAUROY ET CALVO SOTELO SERAIENT A L'ORIGINE DE L'ARRESTATION DE QUATRE BASQUES ESPAGNOLS

Des contacts entre Paris et Madrid sont à l'origine de l'arrestation, il y a quelques jours, au Pays basque français, de quatre militants présumés de l'ETA militaire dont deux dirigeants de cette organisation (nos dernières éditions). Il semblerait que ces arrestations soient liées aux préparatifs d'un attentat qui aurait pu être commis contre le pape, lors de sa visite à Loyola, le 6 novembre.

La veille, les services français des renseignements généraux avaient appris que des nationalistes basques s'étaient donné rendez-vous à Loyola et s'intéressaient plus particulièrement à la ville d'Azpeita, où le pape devait atterrir. Alertée par les R. G. français, la police espagnole modifia alors l'itinéraire de Jean-Paul II et procéda, à toutes fins utiles, à une fouille de l'aéroport d'Azpeita.

Selon le journal espagnol *Diario 16*, ce serait M. Felipe Gonzalez qui aurait informé directement M. Mauroy de ce projet, non confirmé, d'attentat. Cette information a été démentie, mercredi 10, par l'hôtel Matignon dans un communiqué qui déclare : « *Pierre Mauroy ne s'est entretenu, le 5 novembre, qu'avec son homologue espagnol, à la demande de celui-ci.* » C'est donc avec M. Calvo Sotelo qu'a eu lieu cette conversation téléphonique dont le communiqué de l'hôtel Matignon ne précise pas la teneur.

SATISFACTION PRUDENTE A MADRID

(De notre correspondant)

Madrid. — C'est avec une satisfaction mitigée que l'on a dans l'ensemble accueilli à Madrid la nouvelle politique française en matière d'extradition. « *Mieux vaut tard que jamais* », s'est exclamé le ministre des affaires étrangères du gouvernement sortant, M. Perez-Llorca, qui a ajouté : « *Le gouvernement français semble se rapprocher de la thèse que nous avons répétée avec insistance : qu'il n'y a pas par définition de délinquants politiques dans une démocratie véritable. Si c'est une démocratie, il n'y en a pas, et s'il y en a, ce n'est pas une démocratie.* »

Le secrétaire général du ministère de la justice a fait part de son côté de sa « *satisfaction prudente* », car il faut attendre que l'application de ces principes aux cas individuels permette « *de savoir si la convention d'extradition entre nos deux pays va se remettre à fonctionner* ».

Le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) s'est, lui, montré plus optimiste. Selon son secrétaire général pour le Pays basque, M. Txiki Benegas, « *la décision de la France est une première réponse à l'arrivée des socialistes espagnols au gouvernement et une confirmation de son désir de collaborer sans réserve à la consolidation des libertés démocratiques en Espagne* ».

La formation nationaliste de gauche Euskadiko Ezquerra, a fait preuve d'« *enthousiasme* » et un de ses porte-parole a déclaré que « *la France considère désormais l'Espagne comme une véritable démocratie* ». — Th. M.

DÉFENSE

AVANT L'EXAMEN PAR LES DÉPUTÉS DU PROJET DE BUDGET MILITAIRE

Un ministre au pied du mur

par JACQUES ISNARD

M. Charles Hernu ne doit entretenir aucune illusion avant le débat, vendredi 12 et samedi 13 novembre, au Palais Bourbon, sur le projet de budget de la défense pour 1983. A la différence de ce qui s'est passé l'an dernier, pour le vote des crédits militaires de 1982 au Parlement, où députés et sénateurs, toutes tendances confondues, ont approuvé ses propositions ou se sont abstenus, le projet de budget de la défense pour 1983 ne sera pas, cette fois-ci, adopté par l'opposition. L'unanimité nationale n'y est plus, à en juger par les réactions défavorables de l'opposition en commission à l'Assemblée nationale.

Quelle mouche a donc piqué le R.P.R. ou le P.R., dont les représentants, l'an dernier encore, se plaisaient à souligner le fait que, contrairement à l'opposition d'avant mai 1981, ils avaient tenu, eux, à contribuer — en dépit de leur défaite aux élections présidentielles et législatives — à donner aux armées françaises, par leur vote au Parlement, les moyens financiers d'assurer la défense du pays ? Que s'est-il passé, en un an, pour que l'ancienne majorité revienne ainsi sur son attitude ?

Deux faits, essentiellement, expliquent sans doute que l'actuelle opposition ait préféré jouer désormais son rôle de contestation, même en matière de défense nationale. Le premier est la décision du premier ministre, M. Pierre Mauroy, de ne pas tenir finalement sa promesse de relever, de 3,89 % en 1982 à 3,94 % en 1983, la part du produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.) consacrée aux dépenses militaires. Le second fait d'ordre financier a trait à l'annulation par le ministre du budget, sur l'initiative de M. Mauroy, d'importants crédits attribués, en 1982, à des commandes de matériels militaires, nucléaires et classiques. A tort ou à raison, de nombreux parlementaires de l'opposition, échaudés par ces deux précédents, estiment que le projet de budget de la défense pour 1983 n'a pas plus de chances d'être exécuté, dans la forme où il est aujourd'hui présenté, que celui de 1982, puisqu'il est patent, de leur point de vue, que les engagements ne sont pas tenus.

Inquiétudes

Or, dans la mesure où une politique de défense se traduit avant tout dans une volonté appuyée par des contrats financiers, il est naturel que l'opposition puisse s'émouvoir de ce qui lui paraît être une baisse de sa garde par la France ou la remise en cause d'une construction militaire édifiée, avec opiniâtreté, par les fondateurs de la V[e] République. Pour elle, l'esprit de changement l'emporterait sur la continuité.

A ces inquiétudes ou à ces procès d'intention, le gouvernement réplique qu'il s'est, d'abord, préoccupé d'apurer la gestion de ses prédécesseurs en matière de défense, comme dans tous les autres domaines. Un plan sexennal (1977-1982) d'équipement militaire était en cours au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir, et il ne faudra pas moins de deux années — 1982 et 1983 — pour achever l'exécution des grands programmes.

De surcroît, les tergiversations du pouvoir précédent devant les choix inéluctables qui s'imposent, pour des raisons financières, aux armées françaises jusqu'à la fin de ce millénaire n'ont pas contribué à éclairer le débat. Au contraire. Ces tergiversations ont retardé les décisions, et une ironie de l'histoire veut que, par exemple, en matière de renouvellement de l'arsenal de la dissuasion, les arbitrages relèvent, aujourd'hui, de responsables issus d'un parti politique dont le moins qu'on puisse écrire est qu'il n'a pas été, jusqu'à mai 1981, un avocat déterminé et passionné du nucléaire.

Parce qu'il se débat dans d'importantes difficultés économiques qui le contraignent à rogner sur les dépenses militaires et à étaler dans le temps l'exécution d'un plan d'équipement dont même ses auteurs concédèrent, à l'époque, qu'il était particulièrement ambitieux, le gouvernement actuel est suspect à la nouvelle opposition, qui feint d'oublier sa propre responsabilité. Faut-il rappeler, en effet, que des experts de l'ancienne majorité avaient eux-mêmes tiré, en leur temps, la sonnette d'alarme lorsqu'il est devenu évident, à mi-parcours de son application, que le plan d'équipement militaire 1977-1982 ne serait pas respecté dans toute sa rigueur ?

A vrai dire, l'inquiétude que l'on est en droit d'éprouver et que l'on constate, du reste, dans les milieux militaires a d'autres origines, sinon d'autres raisons objectives d'être.

Devant les accusations dont il est la cible, le gouvernement a adopté une tactique assez systématique : celle de renvoyer le débat fondamental sur les orientations de sa politique de défense à plus tard, plus précisément au vote l'an prochain de la loi de programmation militaire 1984-1988 à propos de laquelle il répète qu'elle sera un texte marquant ses choix, ses priorités, sa stratégie et sa conception de l'outil militaire.

Une telle tactique fait perdre deux années à une construction nationale de défense, à un moment, dans l'histoire de la planète, où les rapports de forces se tendent entre l'Est et l'Ouest au point que certains imaginent déjà un grave déséquilibre de la sécurité en Europe après 1985. Mais surtout, le fait de reporter cette discussion d'un sujet qui engage la France à long terme accrédite indirectement la thèse de ceux — dans les instances politiques comme dans les milieux militaires — qui doutent que l'actuel gouvernement soit parvenu à définir une organisation cohérente et efficace de défense susceptible d'être soutenue par tous les courants de sa majorité.

Est-on assuré, par exemple, que l'ensemble de la gauche ait été unanimement convaincu par les récentes réflexions du premier ministre sur l'éventualité de créer, lorsque de nombreuses conditions préalables seront remplies, un service à durée variable ? Et si cette conviction devait, un jour, être partagée par toute la majorité au pouvoir, est-on assuré qu'une telle conception de la conscription s'intègre, parfaitement et sans hiatus, au projet — toujours avancé par M. Mauroy — d'*« un nouveau modèle d'armée »* organisé autour de l'arme nucléaire tactique et s'accommodant d'un redéploiement des forces classiques par le biais d'une déflation des effectifs ?

Pause

A ces interrogations, il faut en ajouter une autre tout aussi fondamentale, puisqu'elle se rapporte à la dissuasion.

Depuis son élection à la présidence de la République, M. François Mitterrand a peu parlé publiquement de l'avenir de la défense française et, en particulier, de la modernisation de la panoplie nucléaire. Certes, le chef de l'Etat a réaffirmé la prééminence de l'arme nucléaire, stratégique et tactique, au service d'une politique de défense dite du faible au fort.

Mais que constate-t-on ? La réalisation des grands programmes nucléaires — le système de missile mobile SX, le missile semi-balistique et semi-stratégique Hadès et, même, le sous-marin nucléaire de la nouvelle génération — a tendance à reculer dans le temps. Ces armes apparaîtront à partir du milieu de la décennie prochaine, à l'exception du Hadès, qui a reçu une nouvelle consécration officielle lors d'une récente réunion, restée secrète, à l'Elysée, et qui sera prêt après 1991.

Comment éviter, dans ces circonstances, l'impression, répandue chez de nombreux militaires, que le gouvernement est en recherche et que sa réflexion — par la pause qu'elle institue dans l'effort de défense — donne momentanément des arguments à ceux qui, hors des frontières, attendent et, peut-être, espèrent, un affaiblissement de la volonté nationale ?

La désignation, l'an dernier, de M. Charles Hernu au ministère de la défense avait eu un effet immédiatement bénéfique : celui de rassurer une institution de défense qui, sans être réfractaire à la gauche, avait longtemps été entretenue dans sa crainte traditionnelle du parti du mouvement. M. Hernu a su calmer le jeu. Le voici, aujourd'hui, au pied du mur, contraint de pousser, à son tour, au changement dans une communauté militaire qui n'y est pas fondamentalement hostile, mais qui souhaite, de toute évidence, le conduire à son rythme parce que l'expérience lui a appris qu'une construction de défense met des décennies à se relever d'un bouleversement désordonné.

Tout faux pas en la matière serait lourd de conséquences. C'est au chef de l'Etat, chef des armées, et au ministre de la défense de dire, le plus tôt possible et avec le plus de précisions possible, comment ils entendent adapter la « machine » militaire. Le flou de l'action gouvernementale n'est plus de mise. S'il persistait, le risque existerait de voir se rompre le dialogue, toujours hérissé d'embûches, de l'armée avec la gauche.

● *Le contrôleur des armées Jacques Bonnetête* a été promu contrôleur général des armées par le conseil des ministres du mercredi 10 novembre, sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense.

DÉFENSE

REMPLACÉ PAR LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE LACOSTE

M. Marion quitte la direction des services secrets après dix-sept mois seulement d'exercice

Dix-sept mois, à peine, après sa nomination à la tête de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.), M. Pierre Marion a, si l'on en croit des informations de source officielle, demandé à être déchargé de ses fonctions de « patron » des services français de renseignements et il a été remplacé par le vice-amiral d'escadre Pierre Lacoste qui était, à l'origine, destiné à occuper les fonctions d'inspecteur général de la marine nationale après le départ, comme cadre de réserve, de l'amiral Philippe de Gaulle.

C'est à l'issue du conseil des ministres du mercredi 10 novembre que cette décision a éte prise (nos dernières éditions), tandis qu'a été rendu public, par la présidence de la République, un commentaire rendant hommage aux brillantes qualités de réorganisateur de M. Marion, appelé, a-t-on aussitôt précisé, à de nouvelles et importantes fonctions. Son successeur n'est pas un spécialiste du renseignement, du moins tel qu'on l'entend habituellement dans un service secret. Mais le vice-amiral d'escadre Lacoste a eu l'occasion, entre 1975 et 1980, du temps où il a éte au cabinet militaire du ministre de la défense (M. Yvon Bourges), puis du premier ministre (M. Raymond Barre), de se familiariser avec ces dossiers préparés, alors, par M. Alexandre de Marenches qui dirigeait le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), appellation précédente de la D.G.S.E.

Polytechnicien, travailleur infatigable qui avait même fait installer un équipement radio spécial à bord de son voilier ancré dans un port de Corse pour rester en liaison permanente avec ses services durant ses courtes périodes de repos, célèbre pour ses colères aussi subites que violentes, M. Marion avait été recommandé, en juin 1981, à M. François Mitterrand par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui est l'autorité administrative de tutelle de la D.G.S.E. et qu'une longue amitié a toujours lié à cet ancien directeur à Air France et à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Une structure industrielle

La tâche du nouveau directeur général était de réorganiser l'ancien SDECE, marqué par la forte personnalité de M. de Marenches, qui a exercé, entre 1970 et 1981, le plus long des mandats de directeur des services secrets depuis leur création en 1946. Après sa nomination, des proches de M. de Marenches, tels MM. Michel Roussin, Yves Beccuau ou René Dalmas, ont dû, en toute logique, quitter le service en même temps que quelques dizaines de fonctionnaires civils et militaires, remplacés par quatre vingt-deux jeunes officiers recrutés en juillet 1982 et par quelques fonctionnaires de la police nationale.

Mais deux des principaux responsables opérationnels du SDECE, le général de brigade Jacques Sylla Fouilland, directeur du renseignement, et le colonel Jean-Albert Singland, ancien chef du contre-espionnage, sont demeurés en place, avec des missions plus importantes, directement auprès de M. Marion.

Peut-être l'un des torts du nouveau directeur général a-t-il été de s'inspirer, pour la D.G.S.E., de structures d'organisation et de commandement *trop voisines de celles d'une* industrie. La structure adoptée offre le désavantage de mettre le directeur général trop en avant, au premier rang, en concentrant sur lui tous les pouvoirs qu'il ne délègue pas, avec le risque, en cas de « bavure » inévitable dans ce genre de service, d'être le premier atteint par les « éclaboussures ».

D'autre part, le gouvernement avait demandé à M. Marion de réorienter les activités de la nouvelle D.G.S.E. dans le sens d'un accroissement de ses missions offensives et d'une plus grande indépendance vis-à-vis des services alliés conduits, parce qu'ils sont les mieux placés en direction de l'Est, à fournir des renseignements à la France en échange d'autres informations recueillies par des agents français.

Manque d'expérience

Le service du renseignement — environ 1 500 personnes — a ainsi été sollicité de s'intéresser à toutes les informations politiques, scientifiques, économiques, techniques, militaires ou industrielles en « manipulant » des sources à l'étranger qui, au moins dans deux cas précis, n'ont pas été assez discrètes dans leur travail et ont suffisamment éveillé l'attention des services locaux pour que la France reçoive des demandes d'explications d'un pays allié inquiet de tels agissements.

De son côté, le contre-espionnage a été invité à infiltrer les centrales étrangères et les réseaux terroristes. Pour cela, il a reçu des renforts, et ses effectifs sont passés de l'ordre de 200 fonctionnaires à environ 350 par prélèvement sur les autres divisions de la D.G.S.E., qui emploie, non compris le personnel des unités *dites rattachées*, un total de 2 800 fonctionnaires répartis presque pour moitié entre civils et militaires. La division « action » a, elle aussi, été réorganisée, et son chef, le général Georges Grillot, a été remplacé.

Tous ces bouleversements, y compris dans le réseau dit des « honorables correspondants » ou H.C. du service, ont naturellement mis à mal la qualité de la « production » de la D.G.S.E., parfois accusée de livrer aux autorités — et essentiellement au chef de l'Etat qui reçoit, chaque mardi soir, un bulletin hebdomadaire de renseignement — trop de notes de synthèse et d'évaluation — assimilées à de la littérature — et pas assez d'informations opérationnelles, précises, directement exploitables et régulièrement mises à jour, sur les cibles surveillées. D'autant que la D.G.S.E. a été sollicitée, dans le même temps, de fournir des renseignements dans un domaine, la lutte antiterroriste, où son expérience était encore mince.

Les partisans de M. Marion considèrent que le gouvernement attendait peut-être trop et trop rapidement d'un service dont il a, lui-même, ordonné la réorganisation et qui n'est qu'un instrument, parmi tant d'autres sources de renseignement. Le 18 novembre prochain, le ministre de la défense présidera à Paris la cérémonie de passation des pouvoirs entre M. Marion et le vice-amiral d'escadre Lacoste, auquel M. Hernu demandera sans doute, dans le cadre de la participation des armées à la lutte contre le terrorisme international, de mettre l'accent sur le caractère opérationnel de la division « action » chargée des opérations ponctuelles. — J. I.

[Né le 23 janvier 1924 à Paris, Pierre Lacoste s'engage dans la marine en mai 1943, après s'être évadé de France par l'Espagne, où il fut, un temps, interné. Admis en avril 1945 à l'Ecole navale, il est ensuite affecté en Indochine jusqu'en 1949.

Après avoir occupé plusieurs fonctions à bord de bâtiments de guerre, il entre à l'Ecole supérieure de guerre navale, d'où il sortira, comme breveté, pour occuper différents postes d'état-major. En novembre 1962, il prend le commandement de l'escorteur rapide *le Provençal* et, en décembre 1967, celui de l'escorteur d'escadre *Jaureguiberry*. Il sert ensuite au Centre d'évaluation et de prospective du ministère des armées, où il est chargé de la programmation et de la planification budgétaire.

En 1971, il commande la 8e division d'escorteurs d'escadre et l'escorteur *Maille-Brezé*.

Nommé, en 1975, adjoint au chef du cabinet militaire de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, Pierre Lacoste est promu contre-amiral en 1976 et commandant de l'Ecole supérieure de guerre navale. En octobre 1978, il devient chef du cabinet militaire du premier ministre, M. Raymond Barre, et il est promu vice-amiral en décembre 1979. En septembre 1980, il est nommé commandant de l'escadre de la Méditerranée : il a été élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre en février dernier.

C'est la première fois qu'un marin dirigera les services secrets depuis la création du SDECE en 1946, mais c'est le quatrième officier général à le faire après les généraux Paul Grossin (octobre 1957-janvier 1962), Paul Jacquier (février 1962-décembre 1965) et Eugène Guibaud (janvier 1966-octobre 1970).

POLICE

La nomination d'un préfet à la tête de la D.S.T.

M. Yves Bonnet, quarante sept ans, a été nommé mercredi 10 novembre, en conseil des ministres, directeur de la surveillance du territoire (D.S.T.), l'un des services de contre-espionnage français. Ce préfet, dont le dernier poste fut celui de représentant du gouvernement à Mayotte, remplace un policier, M. Marcel Chalet, qui avait fait toute sa carrière à la D.S.T. et la dirigea de 1976 au 7 novembre 1982.

La D.S.T. — dont deux sous-directeurs doivent être prochainement désignés — a été dirigée pendant quelques jours, par intérim, par M. Armand Marimbert, sous-directeur du service administratif. Les autres services de la D.S.T. sont ceux du contre-espionnage, de la sécurité (subversion, anti-terrorisme, et des installations techniques.

La nomination d'un préfet à la tête de la D.S.T. renoue avec la tradition. Elle risque cependant de heurter un service habitué à vivre en circuit fermé, sous le sceau du « secret-défense ».

Des contre-espions très secrets

Les très bonnes années, ce sont près de cinquante nouvelles recrues qui rentrent à la direction de la surveillance du territoire. Cinquante jeunes gens, tout juste sortis des écoles de police, qui entrent dans la carrière du contre-espionnage comme d'autres entrent dans les ordres. Pour la plupart, ils ont écouté avec intérêt quelques cours sur la D.S.T., précisément donnés pour éveiller leur intérêt. Ils sont allés voir leurs professeurs, ont demandé le privilège d'entrer à la D.S.T. et ont montré patte blanche. Leurs candidatures ont été examinées, ils ont été sélectionnés. Sur quels critères ? « Secret-défense. ».

Lorsqu'ils pénètrent pour la première fois dans les locaux de la D.S.T., ce sont des policiers ordinaires. La quatrième sous-direction, qui a déjà étudié avec soin leur passé, va se charger de les former. Bientôt, ce seront de vrais contre-espions, agents secrets professionnels certifiés. Une nouvelle génération de défenseurs de la République française, une et indivisible ; une nouvelle vague de combattants de la liberté. C'est ainsi : la D.S.T. a toujours eu le sentiment d'être l'un des plus solides remparts de notre société. Son fondateur et premier directeur, M. Roger Wybot (1944-1958), la considérait comme le « *chien de garde de la République* ». Son dernier patron, M. Marcel Chalet (1976-1982), aimait la définir comme « *le SAMU de la collectivité nationale* ». Bref, une sorte de scoutisme très sérieux, avec des inspecteurs et des commissaires « *toujours prêts* ».

La D.S.T., avec sa tradition et ses méthodes, est sans doute une mère possessive. On sait que « l'esprit maison » y est vif. On devine que la vie y est un peu monacale. Sur cent policiers qui y font leurs premières armes, quatre-vingt-treize y resteront toute leur carrière, certains d'avoir fait le bon choix, convaincus de servir là mieux qu'ailleurs. La D.S.T. vit dans la police à sa *manière, hypercentralisée, échappant* aux pesanteurs administratives. Les contre-espions n'ont à répondre de leurs faits et gestes qu'à leurs chefs. Le directeur, lui, ne rend de comptes qu'à son ministre. Conclusion : « aucun préfet ne peut dire : « *j'ai ma D.S.T.* ». Aucun haut fonctionnaire ne se mêle des activités de la D.S.T.

Notre empire disparu, l'Algérie indépendante, les possibilités d'affectation sont désormais simples. Plus de 50 % des personnels (environ mille trois cents personnes au total) travaillent à Paris, à la direction centrale ; moins de 50 % sont implantés en province et dans les DOM-TOM. Le plus grand nombre sera bien sûr frustré des enquêtes et filatures, qui font frémir les amateurs de romans et de films d'espionnage. Les plus gros services sont les antennes techniques, où des installations sophistiquées s'efforcent, par exemple, de capter les messages radios de l'« ennemi ».

Il n'empêche ! Chaque agent de la D.S.T. combat à son niveau, et suivant sa mission, l'adversaire. Au jeune policier, on explique qu'il doit lutter contre l'espionnage, le terrorisme d'Etat et certaines formes de subversion. Puisant dans leurs archives, les anciens exposent aux jeunes des cas concrets, les difficultés et les aléas d'une enquête, les tours et les ficelles du métier appris parfois sur le tas. Somme toute, l'affaire est simple ! Ou l'on attaque, ou l'on se défend. Pour des raisons de moyens, la D.S.T. a essentiellement choisi de se défendre.

C'est que les espions — surtout ceux « venant » du froid, — mènent la vie dure à nos contre-espions. Face à un espionnage tous azimuts — particulièrement dans les laboratoires scientifiques et les industries de pointe, — la France est quelque peu démunie. *Dans* ces conditions, le contre-espionnage a choisi d'établir une « *ceinture de sécurité* » autour de grandes firmes industrielles et de certains centres d'études. Enquêtes et contre-enquêtes discrètes *y* ont lieu. En somme, la D.S.T. attend l'adversaire sur son terrain de chasse inévitable. « *Un tel rideau défensif l'entrave* », estime-t-on à la direction de la D.S.T.

Plus largement, les policiers qui entrent à la D.S.T. découvrent une maison qui met le « paquet », depuis plusieurs années, sur sa mission d'information et de sensibilisation. Les techniciens, ingénieurs et scientifiques qui sont conduits à prendre connaissance d'informations « top secret », à voyager ou à vivre à l'étranger sont régulièrement mis en garde contre les dangers éventuels qu'ils courent. De nombreuses conférences — près de quinze mille personnes sont touchées chaque année, selon M. Chalet — sont données devant ces cadres. Un service se consacre entièrement à cette tâche. Service nécessaire si l'on en croit les spécialistes, la société française ignorant généralement — soit par inconscience, soit par un trait d'ironie tout national — l'étendue et la nature de l'espionnage pratiqué sur notre territoire ou l'hypertrophiant...

« La responsabilité du pouvoir politique »...

Tant de bruits et de rumeurs courent sur la D.S.T. que la gauche au pouvoir a voulu en avoir le cœur net. A peine installée aux commandes, elle a ainsi demandé des comptes, étudié certains dossiers et tout particulièrement trois d'entre eux :

1) *La pose de micros dans les locaux du* Canard enchaîné, *en 1973.* — Au cours d'une « conférence » au ministère de l'intérieur, en 1981, la D.S.T. a reconnu avoir tenté de mettre en place une installation d'écoutes au *Canard enchaîné*, sur ordre du ministre de l'époque, M. Raymond Marcellin. La D.S.T. aurait fait amende honorable lors de cette « conférence », faisant valoir qu'elle avait amplement souffert du discrédit jeté sur elle. A *l'époque, des fonctionnaires de* la surveillance du territoire n'avaient pas apprécié, dit-on, cette mission ;

2) *La surveillance d'Henri Curiel, militant tiers-mondiste assassiné le 4 mai 1978, à Paris.* — Alors que le juge d'instruction, M. Guy Joly, n'avait jamais pu entendre les responsables de la D.S.T. ni se faire communiquer ses dossiers, M. Pierre Mauroy, premier ministre, a ordonné cette transmission. Le juge d'instruction a donc pu consulter les rapports de la D.S.T. sur Henri Curiel. Ces documents — nombreux — n'ont apparemment jamais conclu qu'Henri Curiel fut un « *agent de l'étranger* ». Un article de l'hebdomadaire *le Point*, en 1976, avait accusé ce militant d'être le chef d'une organisation liée au K.G.B.

3) *Des attentats bretons suspects.* — La D.S.T. avait été accusée dans *le Matin de Paris*, en 1981, d'avoir téléguidé le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) et de lui avoir fait commettre des attentats impopulaires, en 1972 et 1974, comme celui contre le relais de télévision de Roc-Trédudon. Une enquête fut alors confiée à M. Jacques Saunier, inspecteur général honoraire de l'administration. Les *conclusions du rapport de* M. Saunier, couvert par le « secret-défense », semblent avoir rassuré le ministère de l'intérieur. M. Gaston Defferre, à l'Assemblée nationale, a déclaré : « *Il serait injuste de juger la D.S.T. sur une opération marginale prêtant à critique et de faire supporter à ses personnels les conséquences d'une déviation dont la responsabilité incombe au pouvoir politique.* » (*Journal officiel* du 26 avril 1982.)

Une dimension politique

Une D.S.T. qui prétend pratiquer la défensive, une D.S.T. consciente de ses moyens, telle serait la marque d'un changement engagé il y a déjà plusieurs lustres. A titre d'exemple, M. Wybot chérissait par-dessus tout son service « manipulation ». M. Chalet, pour sa part, a accordé le meilleur de son attention à la création du service information-sensibilisation. La D.S.T. des années 50 fut obsédée par « *les menées subversives du parti communiste* » ; la D.S.T., aujourd'hui, s'est recentrée sur le contre-espionnage. Bref, la D.S.T. — sans nier une certaine continuité — a changé. Près de 60 % de ses hommes sont en poste, dit-on, depuis moins de dix ans.

Est-ce à dire que les enquêtes contre les communistes, présumés espions *a priori*, que la lutte contre les soldats perdus de l'O.A.S. et que les surveillances de gauchistes « *manipulés par des agents de l'étranger* », sont oubliées ? Est-ce à dire que tous ces combats font désormais partis d'un passé révolu ? Non, sans doute. Encore récemment, trop de missions eurent peu à voir avec le contre-espionnage ou la subversion. Il suffit de rappeler l'équipée malheureuse et maladroite des « plombiers » poseurs de micros dans les locaux de l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* (1973), d'évoquer les infiltrations dans les mouvements autonomistes bretons, corses et basques, et de se remémorer la chasse aux *radios libres* (1979-1981)...

Dans la plupart de ces affaires, la D.S.T. a payé, d'une certaine manière, ses bons états de service. Les pouvoirs hier en place, assurés du secret, n'ont en effet pas résisté à faire sortir la D.S.T. de ses terres de chasse habituelles, pourtant définies par les textes et notamment un décret de 1964. On fait volontiers valoir, aujourd'hui, que la D.S.T. — disciplinée et loyale — devient ce que l'on fait d'elle. Des ordres illégitimes feraient donc de la D.S.T. une pépinière de « *coups tordus* ». En revanche, des missions dans le droit fil des attributions de ce service de contre-espionnage en feraient « *le plus républicain des services* ».

Il reste que bien des afaires traitées par la D.S.T. ont naturellement une dimension politique. Quoi que l'on dise. Quoi que l'on pense. C'était vrai lors du « scandale des généraux » (1949) et de l'affaire des fuites (1954-1956). Ce le fut encore lors de l'affaire Roger Delpey (1980), quand la D.S.T. arrêta, sortant de l'ambassade de Libye à Paris, le confident de Bokassa, adversaire juré de M. Valéry Giscard d'Estaing. Une dimension politique difficilement contournable, évidente et gênante, qui ressort sans cesse, même *quand on s'y attend le* moins. Quel dommage ! disent en substance certains responsables du contre-espionnage. La plupart de ces affaires rendues publiques ne rendent pas compte de notre travail. Même « l'enlèvement arrangé » de l'écrivain roumain Virgil Tanase, auquel il doit la vie sauve, est atypique (1982).

Alors ? Alors, le travail de la D.S.T. serait autre, à 80 % consacré au contre-espionnage pur. Un contre-espionnage rusé, patient, estimé à sa juste valeur par les services de renseignements étrangers et dont les « grands coups » ne sont pas destinés à être connus du grand public. Une affaire d'initiés, en somme, car la D.S.T. vit, travaille et rend les coups à l'abri du « *secret-défense* ». C'est à l'abri de ce rempart qu'elle a pris peu à peu des airs de forteresse, d'Etat dans l'Etat. On peut s'en indigner, souhaiter légitimement, comme l'a recommandé M. Jean-Michel Belorgey, député P.S. de l'Allier et auteur d'un rapport sur la police, que des hauts fonctionnaires habilités aux plus hauts niveaux de « *secret-défense* » puissent contrôler, quand ils le jugent bon, les activités de la D.S.T. On le peut. Mais il semble que rien n'y fera. Comme si le propre de la D.S.T. est d'encourager le soupçon sans que l'on puisse toujours dire si c'est à tort ou à raison.

Ce poids du soupçon, M. Chalet avait fini par l'admettre, faute de mieux. Le dernier représentant des pionniers du contre-espionnage, après la Libération, regrette cependant de n'avoir pu en débarrasser la D.S.T. des années 80 et, avec elle, les jeunes contre-espions de demain.

LAURENT GREILSAMER.

ÉDUCATION

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelles mesures pour l'intégration des vacataires

Lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, vendredi 5 novembre, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a fait adopter un amendement précisant que « *les emplois d'assistant et une partie des emplois d'adjoint d'enseignement créés par la loi de finances pour 1983 peuvent être réservés à la nomination de vacataires ou d'autres personnels chargés à titre temporaire, sans occupation d'emplois budgétaires, de fonctions d'enseignement dans des établissements d'enseignement supérieur* ».

Le projet de budget de l'éducation nationale pour 1983 prévoyait la création de 200 emplois (100 assistants non agrégés et 100 adjoints d'enseignement chargés d'enseignement) pour permettre la nomination de personnels vacataires (*le Monde* du 23 octobre). Cette mesure fait suite aux décisions prises en 1982 pour permettre la « *stabilisation d'une partie des 1 200 enseignants vacataires* ».

L'amendement déposé par le gouvernement précise les conditions d'intégration de ces personnels. Les candidats aux emplois d'assistant doivent justifier d'un diplôme sanctionnant l'accomplissement d'une année d'études en troisième cycle ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent avoir exercé leurs fonctions pendant au moins quatre années à compter du 1er octobre 1978 et n'avoir exercé aucune autre activité professionnelle principale pendant cette période. Ils doivent de plus avoir assuré au moins 350 heures de cours ou travaux dirigés, 700 heures de travaux pratiques entre le 1er octobre 1978 et le 1er octobre 1982. Les nominations seront prononcées par les recteurs après avis d'une commission composée de quatre professeurs, deux maîtres-assistants et 2 assistants. Lorsque les recteurs n'auront pas procédé à une nomination sur l'un des emplois à pourvoir, le ministre pourra leur demander un nouvel examen du dossier.

JUSTICE

LE P.C.F. ET LE GIFCO

Une mise au point de l'Agence centrale de publicité

Après les informations publiées dans le Monde *du 9 novembre sur l'arrestation de M. Roger Sentenac, gérant de la SIAVIT, sur ses rapports avec le GIFCO et sur les liens de celui-ci avec le P.C.F., M. Sylvain Dreyfus, président-directeur général de l'Agence centrale de publicité, nous écrit :*

« Vous écrivez : « *Le GIFCO avait son stand au centre sportif de Saint-Ouen, lors du vingt-quatrième congrès du P.C.F., au mois de février dernier. A la différence de la fête de l'*Humanité, *où les stands peuvent être loués à des entreprises totalement étrangères au parti communiste, dans un but de promotion, les stands occupés, à titre gratuit, lors des congrès du P.C.F. le sont par des organisations ou des entreprises proches.* »

» Or, il se trouve que l'Agence centrale de publicité, régie publicitaire de la presse du P.C.F., assure également, la régie des manifestations politiques liées à l'activité du P.C.F. et de la fête de l'*Humanité*. Je peux donc vous assurer que les dizaines d'entreprises ou organismes contactés par nos services commerciaux ont dû être fort étonnés de découvrir, en vous lisant, qu'ils l'ont été sur la base de la « *proximité* » avec le P.C.F., et que la proposition de présence promotionnelle était « *gracieuse* ».

» En réalité, toutes les firmes présentes commercialement au congrès du P.C.F., sous des formes diverses (stand, publicité-presse, affichage, « cahier du délégué »), ont conclu avec l'A.C.P., des contrats en bonne et due forme. En voici la liste exhaustive : Crédit agricole, Ricard, Transexel, Renault-Véhicules industriels, Heuliez, Weisrock, Constructions navales et industrielles de la Méditerranée, Office national interprofessionnel des oléagineux, Laboratoire Goupil, GIFCO, Perrier, Sobea, Montenay, Coignet, Compagnie générale des eaux, Compagnie générale de chauffe, S.G.E.I., E.D.F., ASTER, O.T.V., ministère des P.T.T., Sodecoop, Urbaine de travaux, S.G.E., SCREG, Fillod, Maisons Cosmos, Petitjean, Pernod, Itisa Volund, Bonna, Fougerolle, Plastic Omnium. »

Le Monde

LES ENSEIG...

Un peuple qui se raconte

Le ro...



ALAIN JACOB

Au temps des m...

هكذا من الأصل

Le Monde

LIVRES

... préfet à la tête de la D.S.T

... espions très secrets

JUSTICE

Une mise au point de l'Agence centrale de p...

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CHINE

Un peuple qui se raconte

TOUS ceux qui s'intéressent à la Chine connaissaient déjà dans son édition américaine ce *Peuple de Mao* de Michael Frolic. En voici la traduction française, accompagnée d'une excellente préface de Lucien Bianco. Celui-ci souligne la « *sérénité* » de témoignages qui évoquent des événements aussi dramatiques que la révolution culturelle « *dans des termes beaucoup moins simplistes qu'on ne le fait aujourd'hui à Pékin* ». Ne serait-ce que pour l'éclairage inhabituel qu'il apporte sur les origines de cet épisode de l'histoire chinoise, l'ouvrage vaut d'être lu.

Le Peuple de Mao se présente pourtant avec modestie comme le simple recueil de récits rédigés par Michael Frolic à partir des histoires que lui ont racontées des Chinois, d'âges et de milieux divers, réfugiés à Hongkong. Le fait qu'ils aient fui la Chine populaire pouvait les incliner à en donner une image particulièrement sombre. Tous les services de renseignement savent cela, qui s'efforcent de corriger par d'autres informations les témoignages, par définition partiaux, d'hommes ou de femmes en rupture de patrie.

Le paradoxe est justement que la réalité chinoise qui se dessine à travers cette mosaïque d'aventures et de mésaventures personnelles est moins « noircie » qu'elle n'est « rosie » à l'inverse par les images que diffusent la propagande pékinoise ou certains auteurs dont le sens critique semble soudain tomber en panne, dès l'instant où ils mettent le pied en Chine. Ce qui amène Lucien Bianco, peu suspect de complaisance excessive pour le régime communiste, à observer que le livre « *favorise une perception équilibrée du bilan de la domination communiste* » et « *fait sentir la complexité des problèmes auxquels sont confrontés les révolutionnaires* ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 12.)

Le roman de la Longue Marche

UNE année de souffrances, de combats, c'est ce que le romancier Georges Walter et l'historien chinois Hu Chi-hsi, qui appartient au C.N.R.S., entreprennent de nous conter dans le livre *Ils étaient cent mille*. Et c'est vrai que, au départ de Juichin, il y avait cent mille soldats de l'armée rouge chinoise et qu'il en restait moins de huit mille lorsqu'ils arrivèrent à Wuchichen, poursuivis par les troupes nationalistes. Ils se mirent en marche dans la province du Kiangsi le 16 octobre 1934. Ils arrivèrent dans la province du Shensi en octobre 1935. Et l'épopée n'était pas encore terminée à ce moment-là, pas encore repliée sur elle-même, pas encore porteuse des germes qui devaient, à terme, détruire son idéal.

Les historiens nomment cette marche extraordinaire la Longue Marche. La Chine communiste s'y est forgée. C'est-à-dire qu'elle y a découvert sa dynamique. En même temps, elle y a découvert son destin : les futures contradictions s'y montraient à vif. L'étonnant est sans doute la dégradation au fil des temps de l'exceptionnel, de l'exaltant, le passage du terrible poème à la prose souvent horrible.

J'ai lu, et je pense qu'il faut lire, le livre de Georges Walter et de Hu Chi-hsi comme une chanson de geste. J'ignore ce que les historiens pensent de cet ouvrage, eux qui rétablissent les circonstances, privilégient le politique. Un lecteur de bonne foi ne peut que se laisser emporter et traquer au jour la journée les personnages du drame : le soldat Hsiao, le commandant Yang Teh-chih, le petit « diable rouge », ou le cuisinier Mille Excuses.

Le propos de Georges Walter et de Hu Chi-hsi est justement de nous faire suivre avec minutie le point de vue de quelques héros du rang. Les auteurs font paraître Mao, et Lin Piao, et Chou En-lai. Ils décrivent Tchiang Kai-chek et son conseiller von Falkenhausen. Ils décrivent les circonstances illustres, mais ils ont la vertu d'épingler les détails : le manque de sel, l'absence de chaussures, la faim au ventre...

Ce qui requiert, c'est d'abord ce rassemblement d'un peuple de combattants auxquels on demande l'impossible, et qui s'en vont au travers des neiges et des marais jusque dans l'inhumain. C'est ensuite la stratégie — propre à Mao, — contredite par les enseignements de Moscou, déconseillée par les dogmatiques, donnant le pas à la révolution paysanne sur l'insurrection citadine, valorisant la retraite et la ruse contre l'attaque frontale et la guerre de positions. C'est enfin l'incroyable organisation interne d'armées qui ne sont plus des armées régulières, et qui mène chaque homme à se sacrifier dès qu'il le faut.

Le miracle de la Longue Marche, à l'évidence, n'est pas qu'il y eut, d'un terme à l'autre, moins de huit mille survivants, mais qu'il y eut plus de quatre-vingt-dix mille soldats rouges qui acceptèrent la mort. Ce ciment fabuleux, qui est de sang, rameuta les débris de la Chine et en fit la nation actuelle. Reste que, entre la nation actuelle et les maudits de la Longue Marche, il y a tout l'écart entre l'épopée et la politique...

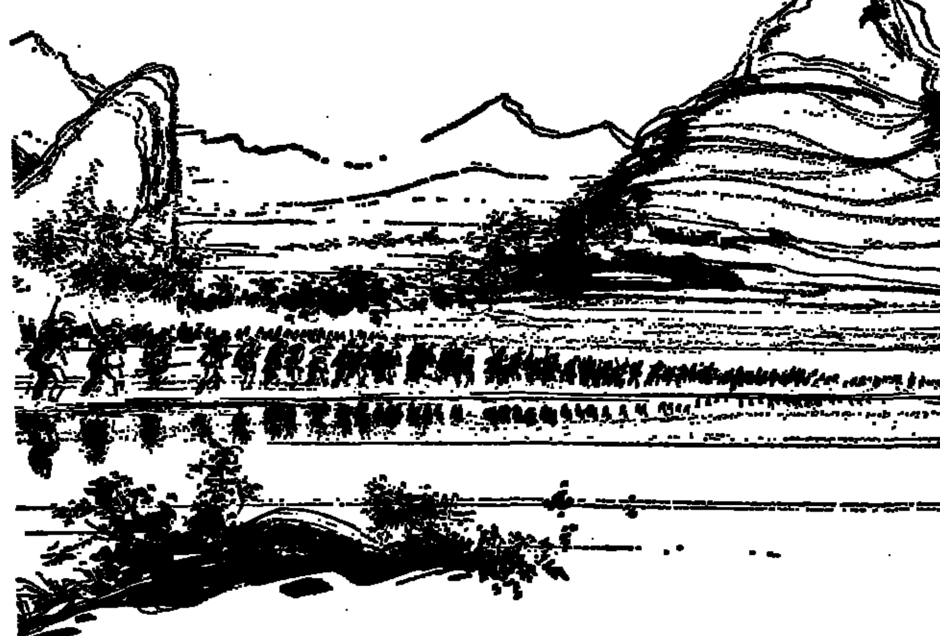
Il est significatif que les auteurs de ce livre établissent dès le départ un lien étroit entre leur récit et le fameux roman chinois que nous connaissons depuis sa publication dans la « Bibliothèque de la Pléiade », *Au bord de l'eau*. C'est marquer, dès l'origine, le caractère proprement mythique et généreusement *populaire* (au meilleur sens du terme), d'*Ils étaient cent mille*. Georges Walter a tenu la plume en romancier-poète ; Hu Chi-shi a vérifié les anecdotes.

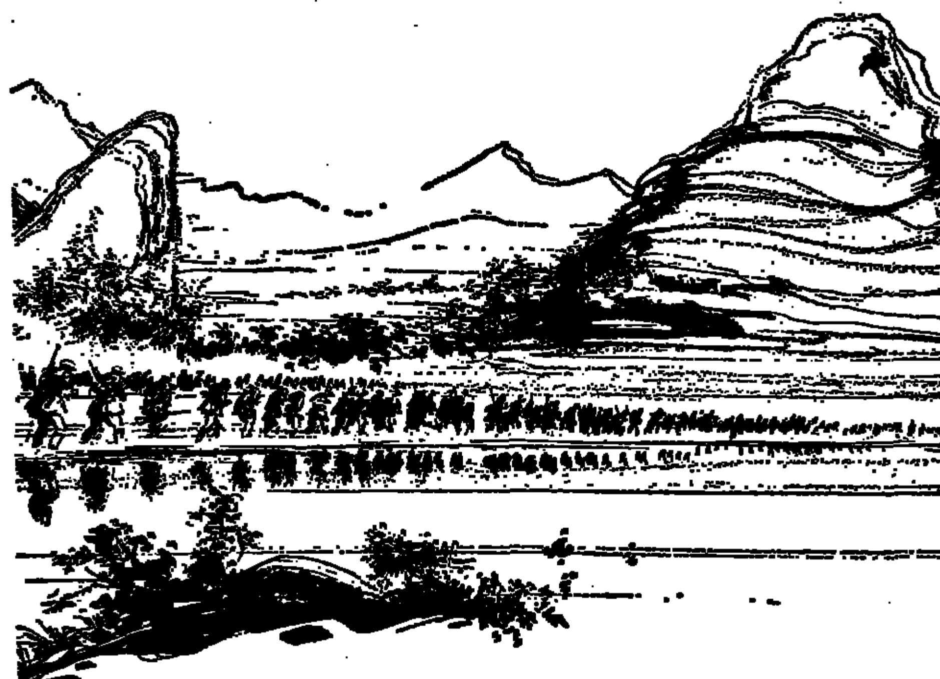
Ce mélange de l'histoire événementielle et du souffle lyrique donne un résultat surprenant : un livre de sang, construit avec les humbles. On en suit les péripéties ligne après ligne : l'espace se déploie, le désespoir gagne, l'héroïsme est pain quotidien. Au-dessus de ces hommes, s'il y a la mort, il y a — également — le désir du pouvoir, qui est à prendre. Ce n'est pas le pouvoir qui est fabuleux, c'est la marche au pouvoir qui devient digne des plus belles légendes.

Le roman écrit par Georges Walter et Hu Chi-shi, s'il semble exact dans sa minutie d'informations, est principalement, comme le fut aux temps jadis *Au bord de l'eau*, une saisie épique : ces hommes de la Longue Marche sont morts, et, au bout de leurs pauvres fusils, il y avait le pouvoir. Il est bon de se souvenir d'eux. Il est bon, de la même manière, d'examiner le pouvoir et de juger s'il a été digne de tant de sacrifices et de douleurs.

HUBERT JUIN.

★ ILS ÉTAIENT CENT MILLE, de Georges Walter et Hu Chi-hsi. Éd. Lattès, 522 pages, 78 F.







★ Bande dessinée de la Longue Marche (Dargaud, éd.)

Au temps des moines-soldats

FREDERICK TRISTAN a été tôt éveillé au fantastique, par l'entremise des contes et légendes de Flandre qui bercèrent son enfance (1). Ce fantastique, il en refusa l'arbitraire. Il fut requis par le secret que le récit populaire véhicule, ou, si l'on préfère, par son ésotérisme. Il y a, pour lui, sous l'allégresse du conte, un enseignement capital qu'il n'est pas donné à chacun de découvrir.

Dès lors, il se montra attentif aux messages des sociétés secrètes, et, principalement — surtout dans ce présent ouvrage : *la Cendre et la Foudre*, — à ces sociétés secrètes chinoises qui furent à la fois une réalité historique et un moteur mythique. Il est vrai qu'une société ensemble religieuse et politique, combattante et initiatique, telle l'association des Turbans rouges, mit fin, au quatorzième siècle, au règne des Yuan au bénéfice des Ming. Il est tout aussi vrai que la littérature populaire — ainsi le cycle consacré par Sax Romer à l'imaginaire Fu Manchu — valorise dans l'esprit public la puissance de ces sociétés (réelles ou supposées). De tout cela, Frédérick Tristan, avec une remarquable agilité de plume, fait un mélange qui charme et qui séduit.

Sa connaissance de la littérature, de l'histoire, des idées religieuses de la Chine est d'évidence. En lisant *la Cendre et la Foudre*, le lecteur évoquera bien certainement *Au bord de l'eau*, de Shi Naian et Luo Guanzhong : les moines-soldats de Frédérick Tristan ressemblent aux bandits d'honneur du temps des Tang. Surtout, le lien va se faire, pour le lecteur, entre *la Cendre et la Foudre* et ce livre fondamental de la Chine, le *Si Yeou Ki* ou « singe pèlerin » (dont une version française a été publiée jadis aux Editions du Seuil).

D'ailleurs, Wou Tch'eng Ngen, auteur présumé du *Si Yeou Ki*, rédige son ouvrage, environ, en 1550, sous l'empire Ming, c'est-à-dire vers le temps où Frédérick Tristan situe sa propre fresque. Et l'on verra paraître dans chacun des deux écrits la bodhisattva Kouan Yin, dite Dame Bouddha, fondatrice mythique de la dynastie des Ming. Cela sans omettre, bien entendu, le fait qu'un précédent ouvrage de l'auteur, *le Singe égal du Ciel* (2), s'articulait déjà sur une lecture du *Si Yeou Ki*.

La Cendre et la Foudre rapporte l'histoire des moines de Shiu Lam, dont le Père abbé a été surnommé Feu du Ciel. L'Empire du Milieu étant en danger, Feu du Ciel et ses moines se portent au devant des Eleuthes, c'est-à-dire des Kalmouks, menés par un chef de guerre de premier plan, Galdan. Ces événements réels (en ce qui concerne les Eleuthes) se situent au dix-septième siècle. A partir de cette base historique, Frédérick Tristan construit, édifie sa quête spirituelle.

Les dieux du Tao et les divers Bouddha vont participer à la lutte des hommes, s'unir dans la sagesse suprême pour maintenir la justesse et la droiture du monde. Aux faits du combat quotidien vont se mêler les prodiges et les enseignements secrets. L'opposition des hommes entre eux deviendra le reflet de l'opposition constructive du ying et du yang, des deux principes, des deux dragons toujours s'affrontant pour une perle qui, sans leur joute, disparaîtrait.

C'est pourquoi Feu du Ciel et ses compagnons vont fonder la Grande Triade ou Fraternité des Hung. Et lorsque la dynastie des Ming s'effondrera, en 1644, au profit de la dynastie mandchoue des Ts'ing, laquelle sera renversée en 1911, seulement, par la République, la Fraternité des Hung poursuivra son travail d'union entre taoïstes et bouddhistes, entre aristocrates progressistes et forces du peuple.

Frédérick Tristan affirme, dans sa postface, que les représentants de la société secrète des Hung, dans les villages et les bourgs, favorisèrent les soldats rouges de Mao lors de la Longue Marche. Je lui laisse la responsabilité de cette affirmation, n'ayant pu en vérifier nulle part l'exactitude — mais il est plaisant, en effet, d'imaginer un même fil « rouge » (couleur d'élection des conjurés Hung) qui donnerait à l'histoire de la Chine une cohérence spirituelle magistrale.

Il faut ajouter que Frédérick Tristan, s'il entend répondre à notre besoin de fabuleux et à notre goût du mystère, est également un conteur de première force. Rien, ici, n'est pesant ni abstrait. Ce sont des pages emportées, où l'épique se mélange à l'humour. Il ne faut pas oublier en effet que la sagesse, lorsqu'elle est grave, et l'humour, lorsqu'il est exact, ne peuvent se dissocier. Et il fallait cette légèreté bondissante du style pour permettre aux événements célestes et aux événements terrestres de se mélanger dans une série d'entrelacs où chaque lecteur trouve son compte — et son plaisir.

H. J.

★ LA CENDRE ET LA FOUDRE, de Frédérick Tristan. Balland, 249 pages, 69 F.

(1) *Géants et gueux de Flandre*. Balland.
(2) Éd. Christian Bourgois.

le feuilleton

Un « Cahier de l'Herne », « Fragment de Mémoires »

Drieu La Rochelle ou le temps de l'homme divisé

IL n'y a pas de hasard dans le destin posthume des écrivains, pas plus que dans leur vie. Si Drieu La Rochelle redevient périodiquement d'actualité, et si nous ramenons chaque fois l'artiste considérable au piètre politique, c'est que ce grand bourgeois doué et désespéré de voir sombrer son époque, ces promesses dilapidées dans des rêves criminels de chef musclé, et retournées, pour finir, contre elles-mêmes, c'est, crachée, l'Europe des années 30 telle qu'elle a dominé le siècle et qu'elle pèse encore.

On attendait de l'Herne un Malraux, longtemps médité puis abandonné sans explications ; c'est un Drieu qui est venu. Comme souvent dans ce genre d'hommage collectif les inconditionnels sont en nombre, et font les péremptoires. Ils décrètent ce que l'auteur a tu, ce qui restera de lui, ce qu'il faut lire ou relire, sous peine d'ignorance crasse. *Feu follet* ou rien ! *Drôle de voyage* ou rien ! Et si vous préférez *les Mémoires de Dirk Raspe*, parce que la fin s'y pressent, en même temps que la maîtrise, gare aux insultes...

Laissons entre eux les bigots dont, par chance, le maître d'œuvre, Julien Hervier, n'est pas. Lisons plutôt certains textes inédits ou mal accessibles — *Ecrits farfelus, Ballade du démobilisé, Signes des temps, l'Œil mort*, — les études d'Alain Clerval et de Marc Dambre, les contributions des biographes attitrés, D. Desanti, P. Andreu, F. Grover, et les coups de cœur des fervents (à ne pas confondre avec les bigots) : Michel Mohrt, Jean-Marie Rouart.

par Bertrand Poirot-Delpech

LES connaisseurs grondent : assez glosé sur l'homme et ses erreurs, lourdement payées : place aux œuvres ! Mais ils sont les premiers à revenir, des livres, vers l'auteur, pour la bonne raison que les ouvrages les plus imaginaires y renvoient. Comme le rappelle Julien Hervier, ce n'est pas fortuit si la fuite de l'amant et le suicide figurent les deux seuls dénouements des fictions. Le personnage de *Gilles* n'a d'intérêt qu'à raison des confidences dont Drieu le charge. Même délégation dans le *Feu follet*, derrière l'écran du modèle reconnu, Jacques Rigaut.

La conduite des héros avec les femmes ne se comprend que rapportée à celle de l'auteur, et les problèmes de l'auteur, à cet égard, s'éclairent par ceux de ses créatures. Tous éprouvent un même goût pour les filles ou les épouses d'hommes riches, pour les étrangères aussi, et une même peur qui les fait se dérober ou fuir, selon une misogynie dont Malraux a justement confié à Dominique Desanti qu'elle cachait moins une aversion contre les femmes que la rage de ne pouvoir se passer d'elles.

A moins que Drieu ne déteste, chez elles, la faiblesse qu'il sent en lui-même, comme c'est le cas avec les juifs, coupables de surcroît, à ses yeux, d'adaptation à un monde moderne qu'il exècre (lire à ce propos, les remarques fortes de Dominique Desanti et de Charlotte Wardi).

Dans sa légendaire bonté, Berl a observé (*Interrogatoire*, par Modiano, Gallimard) que l'antisémitisme des années 30 ne semblait plus aussi odieux qu'au temps de l'affaire Dreyfus et n'avait pas encore le caractère monstrueux qu'allait lui conférer le nazisme. Ce qui n'empêchera pas Drieu de persister, en 1941, dans son aberration, en comparant ce qu'il croit être les penchants des Corses et des juifs pour l'« intrigue » et la « sédition ».

Il est vrai que Berl avouera à Charlotte Wardi, dans une lettre inédite de 1973 où il continue de s'interroger sur les préjugés raciaux de ses amis Gide, Morand, Drieu et autres : « *J'ai été moi-même un peu con !* »

A en croire un des participants du *Cahier*, on ne se souviendra que peu ou pas que Drieu dévergonda ainsi une part de son intelligence et de son talent dans le fascisme et l'esthétique de la violence. Il s'agit là d'un vœu agacé, non d'une prévision sérieuse. Le *Cahier* lui-même montre que les lecteurs les plus occupés de Drieu-écrivain se réfèrent sans cesse à ses égarements politiques. Non par refus de les oublier, mais parce que leur origine obsessionnelle aide à comprendre quantité d'autres engagements d'intellectuels, contemporains du sien ou postérieurs, et dans des sens opposés.

La foi politique de Drieu est connue dès *Genève ou Moscou* (1928) et, en tout cas, depuis *Socialisme fasciste* (1934). Il y revient dans un texte de 1936, à propos de la guerre d'Espagne. Le national-socialisme de type mussolinien lui semble le seul moyen de transcender capitalisme et communisme, de s'arracher aux « mollesses » républicaines, d'appliquer ses idéaux de force et d'ordre.

(Lire la suite page 13.)

société

Un peuple qui se raconte

(Suite de la page 11.)

Si tragique que soit le sort des individus — comme *« celui qui fut dénoncé par sa petite amie »* et se retrouve à quarante ans, tout espoir perdu de renouer avec sa carrière de jeunesse ou seulement de fonder un foyer, — la manière dont ils relatent leur expérience dénote presque toujours comme un souci de faire la part des choses, de comprendre, sans basse rancune, le point de vue des personnages auxquels ils se sont heurtés. A une exception près, toutefois, qui en dit long sur la gravité de ce cancer qui ronge la société chinoise, périodiquement dénoncé à Pékin : un sentiment irrépressible de révolte devant les abus de privilèges, la corruption des petits et des grands chefs, les injustices qui en naissent ou s'en trouvent aggravées.

Ce qui « passe », au contraire, c'est, par exemple, la contrainte, acceptée comme le seul moyen de maintenir un peu d'ordre — à commencer par le minimum d'hygiène nécessaire — dans des communautés humaines si compressées qu'elles menacent d'exploser ; les auxiliaires consentants du système supporteront d'être considérés par leur voisinage comme de *« petits flics »* dont il faut se méfier.

Tout baigne dans le réalisme d'une Chine à ras des hommes, où l'humour se dégage de l'absurdité à laquelle peut conduire un dessein politique trop souvent ignorant des exigences de la nature. Sait-on, par exemple, ce que peut coûter l'élevage d'un porc par des fonctionnaires envoyés se faire « rééduquer » à la campagne, et qui ne connaissent rien à ce genre d'activité ? Des traditions remontant au fond des âges ne sont guère contestées que pour la forme, au nom du matérialisme officiel, et commandent en fait le comportement d'un vaste peuple de paysans.

Ces quelques récits, écrit Michael Frolic, peuvent « *apporter une meilleure appréciation de la tentative de modernisation de la Chine, aussi bien que des énormes problèmes auxquels cette tâche confronte la nation* ». Voilà déjà matière à réflexion pour le lecteur occidental mal averti du décalage qui, dans la Chine de M. Deng Xiaoping comme dans celle de Mao Zedong, sépare souvent les usages et les mœurs de la vie réelle du projet de société tel qu'il s'inscrit dans les discours.

Peut-être également y a-t-il à découvrir dans ces témoignages toute la nostalgie dont ces expatriés entourent les souvenirs de leur patrie, par-delà les épreuves et les persécutions subies. De quoi méditer aussi sur ce qui, à travers heurs et malheurs, fait le ciment d'un peuple.

ALAIN JACOB.

★ LE PEUPLE DE MAO, SCENES DE LA VIE EN CHINE REVOLUTIONNAIRE, de Michael B. Frolic. Collection Témoins/Gallimard, 265 p., 85 F.

enquête

UN SONDAGE SUR LE LIVRE

Près de trois Français sur quatre lisent au moins un ouvrage par an

Les Français qui lisent sont de plus en plus nombreux. Pourtant, le livre de poche n'a pas eu d'effet de démocratisation de la lecture. De même, les bibliothèques ont davantage facilité la pratique de la lecture qu'elles l'ont suscitée chez les non-pratiquants. Ces constatations surprenantes ressortent d'un sondage réalisé par le service études et recherches du ministère de la culture avec le concours des instituts ARMmc et Lavialle, sur un échantillon de quatre mille personnes de plus de quinze ans.

EFFECTUE en décembre 1981 et janvier 1982, ce sondage reprend les questions d'une consultation du même type réalisée en 1973 afin de permettre une comparaison. Près de trois Français sur quatre lisent au moins un livre par an. Ils étaient 29 % à n'en avoir lu aucun en 1973, ils ne sont plus que 26 % en 1981. Ce gain est dû à l'augmentation des petits lecteurs (un à quatre livres lus dans l'année). Si les non-lecteurs se rencontrent dans les classes d'âge qui n'ont pas bénéficié d'une longue scolarité, la lecture d'un grand nombre de livres est, toutefois, plus répandue qu'on ne le croit chez ceux qui n'ont pas atteint le niveau du bac. Les plus grands dévoreurs de livres se trouvent au niveau du brevet ou du CAP, au *moins 50 livres par an*, les plus assidus se situant parmi les jeunes de quinze à vingt-quatre ans. Les habitants des grandes villes lisent toujours davantage (Paris se plaçant en tête avec 95 % de lecteurs). Le nombre des possesseurs de livres a augmenté (80 % aujourd'hui contre 73 % en 1973). Les moins bien équipés restent les agriculteurs. Le taux de possession de livres chez les O.S., manœuvres et personnels de service est, aujourd'hui, égal à la moyenne nationale, alors qu'il était l'un des plus bas en 1973.

Les livres de poche constituent plus de la moitié de la bibliothèque chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, chez les Parisiens, étudiants et élèves. Mais leur pénétration est très faible en milieu rural et chez les personnes âgées. *« Contrairement à ce qui est souvent avancé,* indiquent les enquêteurs, *le livre de poche n'a pas démocratisé la lecture. Il l'a simplement facilitée chez ceux qui étaient déjà des lecteurs assidus. »*

Le roman reste le genre préféré pour plus d'un Français sur trois, notamment chez les femmes inactives de moins de soixante ans, les employés et les Parisiens. Certes, les œuvres de littérature classique entrent dans la composition des bibliothèques, mais leur lecture reste relativement faible. Il s'agit plutôt d'un « patrimoine dormant », estiment les enquêteurs.

Les essais politiques, philosophiques, religieux, ouvrages de psychologie sont présents chez 36 % des possesseurs de livres. On les trouve surtout chez les diplômés, les cadres, les étudiants, les élèves et les Parisiens.

Les bandes dessinées, qui figurent pour 7 % dans le taux de lecture des Français, constituent le genre favori entre quinze et vingt-quatre ans.

La plupart des foyers possèdent des dictionnaires (84 %), des ouvrages pratiques (74 %), deux catégories plus consultées — cela ne surprendra pas — que lues. La consultation fréquente de dictionnaires est plutôt le fait de personnes non diplômées.

L'achat des livres est en progression, ce que l'on savait déjà par les statistiques annuelles de l'édition. Ainsi 56 % des Français de plus de quinze ans ont acheté des livres en 1981 contre 51 % en 1973, mais ce sont surtout des lecteurs « occasionnels » (49 %) plutôt que de gros consommateurs (33 %).

La librairie demeure le type de point de vente le plus habituel, et près d'un acheteur sur deux y a effectué ses emplettes en 1981. La grande distribution vient en seconde position (37 %), à égalité avec les libraires marchands de journaux. La vente par correspondance touche surtout des adultes de quarante à cinquante-neuf ans, des habitants de communes rurales et des gens au niveau d'études modeste.

Le succès d'« Apostrophes »

La FNAC reçoit 14 % des acheteurs de livres. Cette clientèle est composée de jeunes de quinze à vingt-quatre ans, de cadres supérieurs et moyens, de professions libérales, d'étudiants et élèves.

Les achats en kiosques de gare (7 %) sont surtout faits par des hommes, pratique évidemment liée aux transports et à l'activité professionnelle.

Parmi les Français âgés de plus de quinze ans, 14 % sont inscrits dans une bibliothèque qu'ils fréquentent d'une à deux fois par mois pour plus de la moitié d'entre eux. *« Ce chiffre,* estiment les enquêteurs, *n'a pas progressé de façon significative depuis 1973. »* Peut-être est-ce faute d'animation ? Ils notent, de plus, que *« les inscrits dans une bibliothèque sont de grands lecteurs, ce qui infirme la thèse selon laquelle les bibliothèques seraient le principal instrument d'une démocratisation de la lecture. »* En effet, 63 % des personnes inscrites lisent au moins vingt livres par an, et la proportion de « grands » lecteurs — cinquante livres et plus — est supérieure à la moyenne. *« L'institution,* indique le commentaire, *comme dans les autres domaines de la culture, semble le plus souvent faciliter la pratique plutôt qu'elle la crée chez les non-pratiquants. »*

Les bibliothèques de prêts, quand elles sont gratuites, drainent 55 % des inscrits, contre 35 % celles qui exigent un droit d'inscription et 10 % celles qui font payer les emprunts. Les bibliothèques municipales enregistrent 57 % des inscrits, les bibliothèques d'entreprise 18 %, les bibliothèques tournantes 8,7 %, les itinérantes 8,4 %, les bibliothèques privées ou paroissiales 7,9 %.

Notons enfin que l'audience des émissions littéraires à la télévision a progressé (39 % contre 26 % en 1973). Cette progression serait due, *« en partie, au succès d' « Apostrophes » et à la place favorable qu'elle occupe dans la grille des programmes, le vendredi soir... »*. — B. A.

la vie littéraire

Où l'on retrouve Chaval

A l'occasion du spectacle Chaval, « les Gros Chiens », qui vient d'être monté au Studio-Théâtre de Montreuil (858-65-33, jusqu'au 14 novembre), les éditions Garnier rééditent le numéro de *Bizarre* que Jean-Jacques Pauvert, directeur de la revue, avait consacré à cet artiste en 1966. Il est enrichi d'une préface de Pierre Ajame, qui définit parfaitement le talent irrésistible et poignant de Chaval. *« Rien n'a bougé. [...] De sa naissance à sa mort et, bien entendu, au-delà, Chaval n'a pas fait un pas. Posé quelque part, il y est resté, il a un peu regardé et écouté autour de lui, en remuant le moins possible, il en a déduit que mieux valait être sourd et aveugle que de voir et d'entendre, et il s'est supprimé. Reste l'œuvre comme un témoignage génial de cette immobilité. Et le plus fort est qu'elle fait rire quand elle devrait terrifier. »*

Cet album, où l'on retrouve les meilleurs dessins de l'humoriste, se prolonge par un témoignage de Michel Laclos écrit après le suicide de Chaval en janvier 1968, et trois textes posthumes de lui, dont l'un crie *« Vive la mort ! »*. Une chronique d'Alexandre Vialatte consacrée au numéro de *Bizarre* en 1966 clôt cet hommage (Garnier, 110 p., 49 F.)

Vers un nouveau régime des prix des livres en Belgique ?

Le gouvernement belge est saisi d'un avant-projet de loi du ministre de l'économie, M. Mark Eyskens, qui limite sévèrement la pratique des réductions de prix sur les livres en Belgique. Les librairies traditionnelles réclament depuis toujours la normalisation des prix de vente des livres, car ils s'estiment lésés par les ristournes accordées par les grandes surfaces et, notamment, la FNAC, dont l'implantation récente à Bruxelles avait entraîné une levée de boucliers. Les responsables de la culture, tant en Flandre qu'en Wallonie, reprochent principalement aux grands distributeurs de sacrifier les livres de diffusion restreinte au seul profit des best-sellers, et ceci au détriment de la rentabilité des librairies, indique l'Agence France-Presse.

Dorénavant, les prix ne pourraient plus être réduits par les éditeurs importateurs qu'après un délai d'un an, et à condition d'en avoir informé les détaillants six mois à l'avance. Ils devraient encore s'engager à leur reprendre les titres invendus aux prix d'acquisition.

L'avant-projet de loi prévoit que le prix des livres étrangers serait calculé sur la base du taux de change, en tenant compte d'une marge pour couvrir les frais d'importation.

A la FNAC, on se déclare prêt à se battre « becs et ongles » contre une mesure qui se répercuterait au niveau de la consommation par une diminution des volumes de ventes. Aux arguments avancés par les partisans d'une réglementation plus stricte du prix des livres, la FNAC oppose qu'elle est pratiquement la seule librairie à Bruxelles à offrir à ses clients un éventail de titres aussi large et que sur les quelque soixante-dix mille ouvrages qu'elle présente dans ses rayons, seuls cinq mille peuvent être qualifiés de best-sellers. D'ores et déjà, elle annonce qu'elle étudiera de nouvelles formules de ventes afin d'être en mesure de poursuivre ses activités dans les meilleures conditions au cas où la loi serait promulguée.

vient de paraître

Romans

PIERRE FOUGEYROLLAS : *Un destin planétaire.* — De la Résistance à l'université parisienne, en passant par le P.C. et l'Afrique : l'itinéraire d'un homme en quête d'engagements nouveaux. Le premier roman d'un spécialiste des sciences humaines. (SPAG-Papyrus, 228 p., 76 F.)

GEBE : *Sept cartouches.* — En 1989-1990, la société idyllique du « Losange » a banni la violence et a fait ramasser les armes de toute nature. Et puis un crime est commis, puis un autre... Qui tue avec un Walter P.P.K., revolver à sept cartouches ? Le premier roman noir de l'auteur de *l'An 01*. (Hachette, 254 p., 59 F.)

JEAN MISTLER : *Faubourg Antoine.* Un conte fantastique qui aménage dans le monde moderne des ordinateurs une rencontre entre le héros, Dieu et le diable. (Grasset, 178 p., 52 F.)

ANONYME : *Journal plutôt inconvenant d'une toute jeune fille.* — Comment, au cours de l'été 1888, une vierge de dix-neuf ans en vient à se permettre « presque tout » sans perdre son innocence. (Balland, 260 pages, 79 F.)

Récit

CLAUDE OLLIER : *Mon double à Malacca.* — Chloé, cinq ans, en vacances en Malaisie avec son père, influencée par ses lectures, affabule ; jusqu'au jour où la réalité devient fantastique. Par l'auteur de *Marrakch Medine*, prix France-Culture 1980. (Flammarion, 237 p., 65 F.)

Textes

BORIS VIAN : *Opéras.* — Cinq livrets inédits, datant de la dernière période de sa vie, où Vian se passionna pour le renouvellement de l'opéra. — (Bourgeois, 120 pages, 45 F.)

MICHEL BUTOR : *Brassée d'avril.* — Comme avril impose la somptuosité de la floraison de la vie, l'écrivain compose le monde en devenir avec une brassée de textes gorgés de sève. Avec trois illustrations de Vieira da Silva. (Editions de la différence, 132 p., 59 F.)

Lettres étrangères

WALKER PERCY : *le Cinéphile.* — Quelques semaines de la vie d'un fanatique de cinéma de la Nouvelle-Orléans, qui trouve dans les films ses références avec le monde réel. Traduit de l'américain par Claude Blanc. (Pandora, 236 p., 69 F.)

ISRAEL JOSHUA SINGER : *les Frères Ashkenazi.* — Vaste fresque, publiée en 1936, qui raconte l'histoire d'une famille juive à Lodz. Par le père du prix Nobel 1978, Israël Joshua (1893-1944). Traduit de l'anglais par Marie-Brunette Spire. (Stock, 380 p., 92 F.)

en bref

● **AVANT LES PRIX : LES DERNIERES SELECTIONS.** — L'académie Goncourt a retenu cinq noms parmi lesquels elle choisira son lauréat, lundi 15 novembre. Ce sont : Serge Bramly (« la Danse du loup », Belfond) ; *Dominique Fernandez* (« *Dans la main de l'ange* », Grasset) ; Marie-Gisèle Landes-Fuss (« Une baraque rouge et moche comme tout, à Venice, Amérique... », Gallimard) ; Anne Hébert (« les Fous de Bassan », Le Seuil), et Edouardo Manet (« la Mauresque », Gallimard).

— Voici la liste des auteurs retenus par le jury Renaudot qui proclame son prix en même temps que le Goncourt : Georges-Olivier Chateaureynaud (« la Faculté des songes », Grasset) ; Dominique Fernandez (« Dans la main de l'ange ») ; Anne Hébert (« les *Fous de Bassan* ») ; Richard Mimouni (« le Fleuve détourné, Laffont), et Anne Philipe (« les Résonances de l'amour », Gallimard).

● Les prix Médicis français et étranger seront décernés le lundi 22 novembre. Ont été retenus parmi les romans français : « Un amour de soi », de Serge Doubrovsky (Hachette) ; « l'Enfer et Cie », de Jean-François Josselin (Grasset) ; « la Vie réinventée », d'Alain Jouffroy (Laffont) ; « le Gouverneur de Morée », de Bruno Racine (Grasset).

Parmi les romans étrangers : « Musique pour caméléons », de Truman Capote (Gallimard) ; « le Nom de la rose », d'Umberto Eco (Grasset) ; « Lent retour », de Peter Handke (Gallimard) ; « le Chemin de Corinthe », d'André Kusnie-Wicz (Albin-Michel).

● **LE GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE L'OUEST A ETE ATTRIBUE A HENRI POLLES** pour son dix-septième ouvrage, « Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire » (Julliard, « L'âge d'homme »). Le Prix du Grand Ouest a été décerné à Youenn Gwernig pour « la Grande Tribu » (Grasset). Le Prix régional a été attribué à Daniel Floch pour « les Oubliés de l'île Saint-Paul » (Editions Ouest-France). Enfin, le prix Korrigan, décerné par la direction régionale de la jeunesse et des sports, revient à Pierre Leblgre, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Caen, que l'on connaissait comme dessinateur, et à un illustrateur, Alain Letort, pour un album intitulé « Contes et légendes en pays normand ».

● **POUR JAMES JOYCE (1882-1941).** — Le British Council, en collaboration avec l'ambassade d'Irlande et le Centre Pompidou, organise un colloque consacré à James Joyce les dimanche 14 et lundi 15 novembre. Les différents aspects de l'activité de l'auteur de « Finnegans Wake » seront illustrés par le film, la musique, le théâtre, ainsi que par des débats.

Au programme : « Ulysse », par le « Théâtre par le bas » de Nanterre (le 14 à 15 heures) ; des extraits de « Blooms of Dublin », opéra d'après « Ulysse », par Anthony Burgess (le 14 à 17 et 22 heures) ; une discussion avec Hélène Cixous, Jacques Derrida, Jean-Michel Rabate (lundi 15 à 14 heures) ; une table ronde sur Joyce et la musique, avec Anthony Burgess, J.-Y. Bosseur, John Cage (lundi 15 à 17 heures) ; des projections de films (lundi 15 à 22 h 30). (Centre Pompidou, petite salle, entrée libre.)

Reims, la Mecque du polar

Le IVe Festival du roman et du film policiers qui vient d'avoir lieu à Reims a rempli son contrat : une exposition Claude Aveline, un colloque autour de Gaboriau, un hommage au cinéaste Jacques Deray, une « foire au polar », la remise de plusieurs prix et trophées, etc. Les invités, l'Américain Harry Whittington et le Britannique Julian Symons, ont fait sensation. On a croisé des auteurs, Vautrin, Malet, Mazarin, des éditeurs, Mosconi, Varoux, Siry, des critiques, Lebedel, Schleret, Mesplède, des libraires, ceux de l'Introuvable et de Choc Corridor.

Les organisateurs, l'association « 813 » (1) et la Maison de la culture André Malraux, ont senti que le Festival, où l'on a lancé des ouvrages importants, comme le guide de la Série noire, Voyage au bout de la noire, est arrivé à un tournant. Pour augmenter son audience, il doit échapper à l'amateurisme et multiplier les soutiens. Déjà le directeur de la Maison de la culture a pu annoncer la création d'une médiathèque du policier, dotée de moyens vidéo, et envisage de multiplier les invitations. Plus que jamais, avec une manifestation unique en son genre, Reims entend rester « la Mecque du polar ».

RAPHAEL SORIN.

(1) « 813 », association des amis de la littérature policière, 14, rue de La Garenne, 78350 Les Loges-en-Josas.

Julian Symons et le pastiche

IL y a du pastiche dans l'air, comme si le policie las du « réel », finissait par être son propre référent. Ainsi Julian Symons, biographe de Dickens et de Carlyle, après avoir écrit une vingtaine de romans, s'y est-il amusé dans *les Grands Détectives*, qui réunit sept « enquêtes originales ». Des illustrations de Tom Adams contribuent à rendre l'atmosphère lourde de menaces, ce qui est la marque de Conan Doyle ou de Rex Stout.

Symons, qui, derrière sa barbiche et sa bedaine, cache beaucoup de malice et d'érudition, disait avoir demandé l'accord des créateurs des grands détectives ou de leurs héritiers. « *Simenon me le donna aussitôt. Grâce aux ayants droit, que je tiens à remercier, j'ai pu réunir, pour la première fois, des figures aussi prestigieuses que Maigret, Miss Marple, Philip Marlowe, Nero Wolfe ou Ellery Queen.* »

Sherlock Holmes est l'un des sept détectives retenus par Symons ; on le retrouve dans le *Mémorial*, où Jacques Baudou et Paul Gayot, « énigmaticiens » éminents, proposent huit parodies, pastiches et suites qui sont autant d'échantillons de la dévotion holmésienne. Miles Kington, par exemple, fait enquêter Holmes sur l'identité de Stakespeare, et Paul Anderson l'introduit dans un récit de science-fiction.

Autre nouveauté, *Chandler, la Marée rouge*. Le roman graphique de Steranko met cette fois en scène un créateur qui, autant que son héros, Marlowe, appartient à la légende. Préfacé et adapté par Manchette, qui voit chez Steranko l'influence d'écrivains de la « seconde génération » du roman noir, Day Keene ou Lionel White, ce festival de stéréotypes, à l'ère du *fast food* et des simulacres vidéo, pousse le pastiche à son comble, au bord du vide.

R. S.

★ LES GRANDS DETECTIVES, de Julian Symons, Ed. Atlas, traduit de l'anglais par Michel Lebrun, 143 pages, 95 F.

★ SHERLOCK HOLMES, MEMORIAL. Editions Clancier - Guénaud, 194 pages, 48 F.

★ CHANDLER, LA MAREE ROUGE, de Steranko, coll. « Les Humanoïdes associés », 125 pages, 45 F.

Harry Whittington, l'individualiste

EDWARD AARONS, Fredric Brown, David Goodis, Frank Gruber, Geoffrey Homes, Frank Kane, Ed Lacy, Jim Thompson, Charles Williams, pour tous ces noms, parmi tant d'autres, on peut seulement évoquer les troublantes photos tramées qui figurent sur les rabats ou au dos des volumes de la Série noire. La mort leur a cloué le bec.

Harry Whittington, lui, est toujours de ce monde. C'était le type qui souriait aux lecteurs de *T'as des visons !*, en 1957 : cheveux ras, chemise ouverte sur un tee-shirt, menton volontaire. Il ressemblait à un mécano. Vingt-cinq ans après, il se baladait calmement dans le hall du Frantel ou buvait du champagne chez Ruinart, et on n'en croyait pas ses yeux. Blanc comme un linge, costume strict à fines rayures, cravate discrète, il ressemble à un vieil avocat de téléfilm, égaré parmi les fans, fichus, eux, comme l'as de pique.

Né en 1916 à Ocala (Floride), lié à l'école des écrivains du Sud, Day Keene, J.D. MacDonald et Talmage Powett, il se sent surtout proche d'Erskine Caldwell. « *Un critique du* Monde, *dit-il, il y a longtemps, m'a comparé à lui. On ne pouvait pas me faire plus plaisir. Mais à côté de Caldwell, la France, où je mets les pieds pour la première fois, est la patrie des écrivains qui m'ont influencé. J'étais tout gosse pendant la dépression et très pauvre. A l'heure des repas, au lieu de manger, je lisais des traductions de Maupassant, de Balzac, de Flaubert et de Dumas. Quand Gallimard m'a publié, je ne savais rien de la Série noire. Pour moi, Gallimard était l'éditeur d'Albert Camus.* »

Les rééditions récentes de *Casse-tête* et de *Vingt-Deux ! (long rifle...)* en Carré noir, de *Vengeance* et des *Etrangers du vendredi*, chez Marabout, ont confirmé la redécouverte de Whittington, annoncée par un numéro de la revue *les Amis du crime* (1), réalisé par Jean-Jacques Schleret.

Auteur également de nombreux romans westerns, sentimentaux et historiques, Whittington n'a passé que six mois à Hollywood, engagé par la Warner pour écrire un film destiné à Gary Cooper qui ne fut pas réalisé. « *Mais*, précise-t-il, *j'ai profité du boom du Livre de poche, au début des années 50. Les magazines qui prenaient nos nouvelles et faisaient vivre des gens comme Day Keene, ont disparu d'un seul coup. C'était dramatique. On allait crever de faim. Le boom m'a permis d'enchaîner livre sur livre. Après il y eut encore une crise et j'ai dû renoncer à écrire. Maintenant, avec le succès des histoires d'amour et du roman historique, je n'arrête plus. J'ai pris un pseudonyme pour chacun des genres. Par exemple, je signe Ashley Carter mes romans « gothiques » sur l'esclavage et Harried Kattryn Meyers mes livres dont l'héroïne est une jeune infirmière.* »

Whittington, même s'il préfère raconter des anecdotes sur ses amis, comme Frederick C. Davis, qui fournit un millier d'histoires à des revues populaires (*Black Mask*, *Dime Mystery*, etc.), apprécie le zèle de ses exégètes. « *Schleret et Schweig ont su voir ce que je cherchais à dire dans mes romans noirs. Je suis un individualiste forcené et mes héros, contre la haine et le mensonge, mènent leur combat solitaire. J'ai fui les idées abstraites, les bons sentiments. Je ne condamne pas les salauds ni les garces mais, sous le constat que j'établis, j'espère que l'on devine ma colère et mon indignation.* »

R. S.

(1) Ecrire à J.-F. Naudon, 7, rue de l'Abbé-Grégoire, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Présentés au Festival

Le roman criminel

L'HISTOIRE du *Roman criminel*, que proposent Stefano Benvenuti et Gianni Rizzoni, et que complète Michel Lebrun en faisant la part belle au « néopolar » français, va chercher jusqu'au *Zadig*, de Voltaire, les origines du genre. Plutôt terne, ce panorama a quand même le mérite de rappeler les vertus des « primitifs » du policier, Gaboreau, Conan Doyle, Wilkie Collins, Mary Robert Rinehart, etc. Il offre aussi, avec une « introduction », de Manchette, une de ces spéculations hasardeuses dont les chantres de la paralittérature se rendent parfois coupables. D'après Manchette, la fondation de « l'histoire de détection », par Edgar Poe étant contemporaine du *Manifeste communiste* (1848), « *le capital envahit le monde, extensivement et intensivement, et produit son négatif* ».

★ LE ROMAN CRIMINEL, L'Atalante, illustrations couleurs et noir et blanc, 246 pages, 140 F.

Tout sur la Série noire

La Série noire, ce n'est pas seulement Chandler, Hammett ou Chase. Mais comment s'y retrouver ? Deux fanatiques, Claude Mesplède et Jean-Claude Schleret, ont réalisé le livre que tous les lecteurs de la Série noire attendaient : un inventaire des sept cent trente-deux auteurs et de leurs œuvres en Série noire et en Série blême, suivi d'une filmographie complète. Et, en plus, l'ouvrage publié par Futuropolis, qui a déjà magnifiquement repris la bande dessinée de Hammett-Raymond, *Agent secret X-9*, est superbe.

Mesplède et Schleret ont résolu l'épineuse question des pseudonymes. Les détails biographiques qu'ils donnent sont souvent fournis par les écrivains eux-mêmes. Ils signalent les titres parus dans d'autres collections policières. Enfin, ils citent toujours leurs sources, fanzines, revues, journaux et études.

Ce monument, digne d'une collection qui a presque tout raflé, de Aarons à Zeckel, on ne le lâche plus quand on a eu l'imprudence de l'ouvrir. Les deux fous du roman noir, avec l'air de ne pas y toucher, ont écrit un guide où ils montrent un goût très sûr.

★ S.N. VOYAGE AU BOUT DE LA NOIRE, par Claude Mesplède et Claude Schleret, Ed. Futuropolis, 478 pages, illustrations, 160 F.

roman

Serge Bramly ressuscite les autodafés de Savonarole

● ***Une fresque de la vie quotidienne à Florence en 1497.***

QUEL spectacle ! Quel tourbillon ! Avec *la Danse du loup*, son troisième roman, Serge Bramly n'a pas lésiné sur les moyens. Il entraîne son lecteur au cœur de l'un des plus étranges carnavals de l'histoire occidentale : celui de Florence, en 1497. Les Médicis viennent d'être chassés, la ville est aux mains du dominicain Jérôme Savonarole. Ce dernier a entrepris de purifier la cité, c'est-à-dire d'en faire disparaître toutes les représentations susceptibles d'incarner les œuvres du mal. Premiers visés : les tableaux, les sculptures, les livres. On érige des bûchers autour desquels vient se rassembler toute la population.

Savonarole est un malin : il a choisi pour ambassadeurs les enfants. Dans l'esprit du moine, on devine que ces bambins sont l'image d'une certaine pureté. Dans la pratique, il en va tout autrement lorsque ces hordes déchaînées se répandent dans les rues en hurlant « *Au nom du Christ, roi de Florence, et de la Vierge Marie, notre reine...* ».

Prenant appui sur ces faits historiques, Bramly a mis sur pied l'une de ces mystifications dont il a le secret. Pour cela, il a imaginé le personnage de Théophile Ondanès, un érudit byzantin qui, habituellement, vit du commerce des livres. La politique de Savonarole lui porte bien entendu préjudice. Cependant, puisqu'il n'est pas question d'user de la force pour endiguer ce gigantesque autodafé, il rusera. On brûle Héraclite, Hésiode ou Diophante ? Qu'importe. Le Byzantin, aidé de quelques amis, écrira des textes qu'il signera de leurs noms. On peut deviner la suite. Les siècles passant, l'histoire a fini par intégrer ces faux manuscrits.

Au-delà, c'est la question du livre qui est posée. Savonarole, comme Hitler bien plus tard, se brûlera les doigts en prétendant détruire ce qui exprime au plus profond l'instinct de survie d'une civilisation. Mallarmé disait du monde qu'il était fait pour aboutir à un livre. On pourrait ajouter que le livre représente également l'unique chance d'échapper à l'inéluctable. Ce n'est pas dans les livres qu'il faut chercher l'immoralité mais plutôt dans le scandale de la mort. Bercé par ses rêves théocratiques, le moine Savonarole finira d'ailleurs comme les manuscrits qu'il abhorrait : sur le bûcher.

Le roman de Serge Bramly est saisissant non seulement par son propos mais aussi par son aspect pictural. L'auteur nous propose ici une véritable fresque de la vie quotidienne de la Florence du quinzième siècle. Guidé par un extraordinaire souci du détail (souci déjà présent dans son précédent roman, *le Piège à lumière)*, Bramly nous fait ressentir toute la saveur et la couleur d'un monde qui craint peut-être de tomber dans le gouffre où a été précipité l'empire byzantin, et qui espère d'un autre côté transmettre à l'humanité le souffle de ses génies. De là vient le paroxysme qu'exploite à merveille le romancier dans ces scènes de rue où l'on voit, par exemple, cette « *marmaille de Florence, travestie en cohorte céleste, docile et bornée, beugler des psaumes et traîner des pieds dans la boue* ». Quels fous magnifiques, ces Florentins !

Au-dessus de cette gigantesque Cour des miracles plane l'ombre du doute. L'histoire, nous dit Bramly, n'est pas que vérité. Elle est aussi mensonge et oubli. De là est née sans doute cette *Danse du loup*, étonnante et prodigieuse sarabande.

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA DANSE DU LOUP, de Serge Bramly. Belfond, 240 p., 59 F.

Drieu La Rochelle

(Suite de la page 11.)

En préface au *Fragment de Mémoires* politiques que Drieu a dicté vers 1943, et que Gallimard publie ces jours-ci, le spécialiste américain de cette période, Robert O. Paxton, rappelle que le parti unique, réalisé en Russie (1918), en Italie et en Pologne (1926), en Allemagne (1933), en Espagne (1936), en Roumanie (1938), est ouvertement prôné par la droite française d'avant-guerre, dont l'impuissance de la Troisième République alimente l'antiparlementarisme, et pour laquelle le pluralisme n'est pas encore devenu un des acquis sacrés de l'Occident.

Drieu est de ceux qui mettent la victoire allemande à profit pour relancer ce mauvais rêve d'un parti unique. Dès août 1940, il suggère à l'ambassadeur de Hitler, son ami Abetz, et aux dirigeants de Vichy de confier l'organisation à Doriot et à Bergery, ce dernier, le Gilbert irrésolu de *Gilles*, étant placé « sous » l'ancien communiste et leader du P.P.F., dont la « force brute » l'a tellement impressionné. Ainsi se trouverait incarné le couple-au-pouvoir de *l'Homme à cheval*.

LES interlocuteurs de Drieu n'ont que faire de tels fantasmes. Abetz a reçu instruction de s'appuyer sur les notables conservateurs, plutôt que sur des imitateurs de l'hitlérisme, et d'encourager nos divisions : il choisit Déat. Pétain et Laval, de leur côté, se reposent sur les grands corps de l'administration, bienveillants. Quant aux synarques du « groupe de la banque Worms » vers qui Drieu se retournera, tels Marion et Pucheu, ils préféreront à ses rêves de « rupture » des carrières ministérielles.

La vérité est que notre stratège amateur a été roulé comme dans un bois. « *Il n'a jamais rien entendu à la politique* », confirme son ami Bertrand de Jouvenel à Frédéric Grover. Sa conception du monde, de l'homme, de la socirté et de l'action n'a rien de réfléchi : c'est une réponse émotive à sa hantise de la faiblesse et de la décadence, à sa nostalgie du compagnonnage guerrier, à son attirance sado-masochiste pour le féroce aveuglement des foules.

Ainsi s'explique son entêtement dans l'erreur, qu'on dirait voluptueux, alors que les vrais politiques s'adaptent aux nouvelles données mondiales et que des amis lui offrent d'échapper aux conséquences de son mauvais pari. Ce sera l'autopunition du retour au P.P.F., en 1942, le refus de fuir, en 1944, la conversion folle au communisme et, quelques semaines, avant la mort choisie de mars 1945, ce suicide moral et artistique : « *Je crois que le temps de la littérature est passé.* »

POUR Nimier, cité par Marc Dambre, Drieu a subi la « *grande tentation intellectuelle, au sortir des salons, ou du désordre, de trouver l'auditoire simple et franc des militants* ». Sans doute a-t-il éprouvé le « *petit arrière-fond d'envie* » des intellectuels à l'égard des politiciens qu'ils poussent en avant et qui, une fois lancés, « *se détachent si bien d'eux* » *(Fragment de Mémoires)*.

Plus probablement, Drieu a refusé à la fois, comme tant d'autres intellectuels de tous bords, la honte des convictions sans risques, telle que l'exprimait Jacques Rigault — « *On ne voudrait pas partir avant de s'être compromis* », — et l'existence de l'Autre, les raisons de l'Autre, qui obligent le vrai démocrate à rester douloureusement partagé.

Ce pluralisme au cœur de soi-même était au-dessus de ses forces. D'où l'effarante prophétie, qu'on espère improbable, lors du débarquement allié : « *Je souhaite le triomphe de l'homme totalitaire sur le monde. Le temps de l'homme divisé est passé, le temps de l'homme réuni revient.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ DRIEU LA ROCHELLE, CAHIER DE L'HERNE no 42, 438 pages, 200 francs.

★ FRAGMENT DE MEMOIRES (1940-1941), de Pierre Drieu La Rochelle, Gallimard, 138 pages, 57 francs.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

La grotte-galerie de Claude de Muzac

La passion des beaux objets qui habite Claude de Musac l'a conduite à savoir les mettre en valeur.

Depuis une vingtaine d'années, elle est la spécialiste la plus inventive de la présentation des objets d'art que lui confient collectionneurs et amateurs.

Cette femme mince et d'aspect fragile, aux grands yeux étincelants, concentre toute son énergie à retrouver la vérité profonde des choses du passé. Cette sensibilité remonte à l'enfance, lorsque — petite-fille rêveuse — elle se promenait solitaire dans cette campagne du Lot qui ressemble à la Toscane.

Installée dans une très ancienne demeure de Saint-Germain-des-Prés, à l'angle de la rue de l'Echaudé et de la rue Bourbon-le-Château, Claude de Muzac monte sur socle, sertit et encadre, toujours à la recherche de l'équilibre parfait qui donne aux objets leur place dans l'espace. En plus de ses dalles-supports et chevalets en bois ou en métal, elle propose une vitrine, à poser ou à suspendre, qu'elle a voulue toute transparente.

L'endroit privilégié de son domaine, c'est la « grotte-galerie ». Après avoir descendu un vertigineux escalier en colimaçon, on arrive dans une salle à voûte romane, vestige de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Claude de Muzac y réunit les objets qu'elle aime, découverts avec patience et amoureusement mis en scène pour séduire leurs spectateurs : yeux d'une statue égyptienne enchâssés dans une plaque de verre, éventail déployé dans un boîtage en plexiglas, colliers anciens suspendus sur une paroi transparente. Sur un fond musical, les faisceaux de mini-projecteurs animent ce monde fascinant.

Des lampes-objets

Depuis un an, Claude de Muzac collectionne des objets, anciens ou curieux, qu'elle transforme en lampes, selon une technique personnelle. *« Tout part de l'objet, dit-elle, pour lequel j'éprouve toujours un grand respect. Son montage en lampe n'altère jamais son intégrité. »* Ses lampes ont une tige télescopique qui permet d'adapter la hauteur de l'abat-jour à celle du meuble où elles sont posées, pour conserver un juste équilibre. *« La forme de l'objet m'inspire celle de l'abat-jour ; c'est un volume que je crée, en accord avec le support pour en souligner l'originalité. »*.

Potiches, instruments de musique ancien, bracelets d'esclaves, tout devient lampe. Un pied de lit en bois polychrome a un abat-jour cubique en papier à larges tachetures (4 400 F). Un vase ventru, en barbotine du dix-neuvième siècle, s'accompagne d'un abat-jour en papier américain moucheté de vert bronze et doublé de bleu turquoise. La plus originale des lampes est une composition-sculpture, faite d'une coupe en bois des Philippines, auréolée d'une coiffe arabe et parachevée d'un grand abat-jour en papier métallisé.

Après avoir travaillé sur des volumes importants, jusqu'à un crâne de bébé-éléphant, Claude de Muzac a ressenti l'envie de créer des lampes toutes petites. Elles les appelle ses « intimités », petits objets qui apportent une touche lumineuse dans une pièce, à poser par exemple entre les livres d'une bibliothèque pour que la lumière semble en émaner. Ces « intimités » sont de minuscules poteries antiques, des petits animaux en bronze ou des boîtes : indienne, en bois peint (1 800 F) ou à bétel, avec son abat-jour en coupole.

A partir du 18 novembre, toutes les lampes-objets (les « intimités » et les autres) seront réunies dans « La maison rose ». C'est un nouvel espace que leur consacre Claude de Muzac, en face de sa « grotte-galerie », sur deux niveaux d'exposition dont une grande cave voûtée, salle capitulaire de l'ancienne abbaye.

JANY AUJAME.

★ **Claude de Muzac, 19, rue de l'Echaudé ; « La maison rose », 1, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.**

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 novembre à 0 heure et le vendredi 12 novembre à minuit :

Un rapide courant perturbé, circulant jeudi matin du centre Atlantique en direction des îles Britanniques, puis du Danemark et des pays baltes, va voir sa trajectoire s'infléchir vers le sud. Vendredi, il traversera la France d'ouest en est, en amenant des pluies, du vent et, d'une manière générale, un temps assez médiocre, au moins sur nos régions les plus septentrionales.

Vendredi matin, on prévoit des pluies sur la Vendée, la Bretagne et le Cotentin. Les vents de sud-ouest à ouest-sud-ouest seront assez forts à forts sur le littoral ; les températures seront alors de 10 à 12 degrés. Le mauvais temps va progresser sur le continent et atteindra, le soir, les Vosges, le Jura, la Savoie. Il s'étendra vers le sud à la Gironde, au Périgord et à l'Auvergne. A l'avant des pluies, vers l'est, le ciel va devenir de plus en plus nuageux. Au lever du jour, des brumes recouvriront l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Lyonnais, où les températures minimales seront, sous abri, de 2 à 4 degrés.

Au cours de la matinée, fin des pluies et apparition d'éclaircies sur le Finistère. Ces éclaircies gagneront la région parisienne et le val de Loire. En cours d'après-midi, des nuages avec averses se développeront. Les vents d'ouest seront assez forts à modérés. Les températures maximales, sur une large moitié nord, seront comprises entre 13 et 14 degrés dans l'Ouest, et de 11 à 12 degrés dans l'Est. Sur les régions méridionales, des Pyrénées à la Méditerranée, le temps sera ensoleillé en dépit de nuages passagers. Les températures y seront comprises entre 8 et 11 degrés le matin, et 18 à 20 degrés l'après-midi.

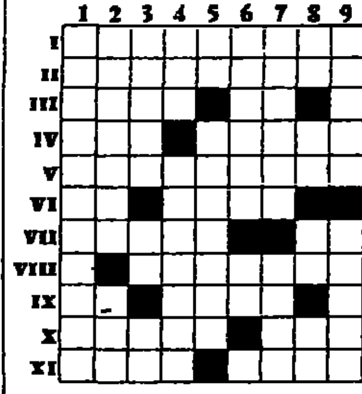
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 novembre 1982, à 7 heures, de 1 026,2 millibars, soit 769,7 millimètres de mercure.

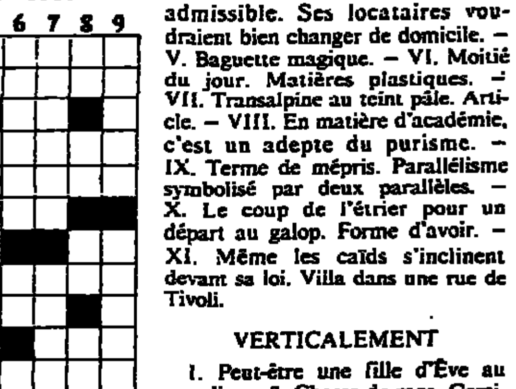
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 novembre ; le second *le minimum de la nuit du 10 au 11 novembre*) : Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 16 et 13 ; Bourges, 14 et 11 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 14 et 5 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille-Marignane, 18 et 8 ; Nancy, 13 et 10 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 5 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 15 et 5 ; Strasbourg, 15 et 9 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 13 degrés ; Amsterdam, 12 et 10 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 15 et 9 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 12 et 9 ; Le Caire, 20 et 13 ; îles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 12 et 10.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3318





HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas lui qui s'opposerait au culte des images. — II. Enrichit celui qui la dispense. — III. Cimetière marin grec. Signal de départ. — IV. Admis ou difficilement admissible. Ses locataires voudraient bien changer de domicile. — V. Baguette magique. — VI. Moitié du jour. Matières plastiques. — VII. Transalpine au teint pâle. Article. — VIII. En matière d'académie, c'est un adepte du purisme. — IX. Terme de mépris. Parallélisme symbolisé par deux parallèles. — X. Le coup de l'étrier pour un départ au galop. Forme d'avoir. — XI. Même les caïds s'inclinent devant sa loi. Villa dans une rue de Tivoli.

VERTICALEMENT

1. Peut-être une fille d'Ève au paradis. — 2. Chasse de race. Comique célèbre. — 3. Un engouement qui prend aux tripes. Bruit de caisse. Unité de force des U.S.A. — 4. Refuse l'admissible. Jeu de l'oie. — 5. Se mettent en quatre dans le milieu. Se fait souvent sans jugeote mais ne se défait jamais sans jugement. — 6. « Est » poétique. Possessif. — 7. Goupil pattes bleues. D'or, pour un illustre félibrige. — 8. Préposition. Lasse dans le vague. Article. Note. — 9. A longtemps décliné avant de disparaître. La nouvelle est accueillie avec fraîcheur.

Solution du problème n° 3317

Horizontalement

I. Majuscule. — II. Émeraudes. — III. Néréides. — IV. Ré ; Eton. — V. Obi ; il ; ta. — VI. Noce ; échu. — VII. Na ; rot. — VIII. Annuité. — IX. Mées ; Osel. — X. Et ; allume. — XI. As ; Esus.

Verticalement

1. Menton ; âmes. — 2. Ame ; bonnet. — 3. Jerricane. — 4. Urée ; usas. — 5. Saï ; aï. — 6. Cudelé ; tôle. — 7. Udet ; Crésus. — 8. Lesotho ; émù. — 9. Es ; nautiles.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 NOVEMBRE

« Saint-Séverin », 14 h 30, église Saint-Séverin (L'art pour tous).

« Musée Gustave-Moreau », 11 h, 14, rue de La Rochefoucauld (M. Bouchard).

« Bourg Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Cité (M. Czarny).

« Le Sénat », 15 h, 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Mondragon », 15 h, 3, rue d'Antin (Mme Ferrand).

« Sèvres », 15 h, hall d'entrée du musée de Sèvres (Mme Hauller).

« Les Croisés vus par eux-mêmes », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Exposition Oudry », 15 h, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lassay », 15 h 30, 128, rue de l'Université (M. de La Roche).

« La Madeleine », 15 h, métro Madeleine (Lutèce-Visites).

« Ésotérisme et philatélie du Père-Lachaise », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (M. V. de Langlade).

« Hôtel de Lassay », 15 h, 2, place du Palais-Bourbon (Paris et son histoire).

« Le couvent des Carmes », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Exposition Oudry », 11 h, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h : 117, rue Notre-Dame-des-Champs : « De la guerre à la paix » (Alliance mondiale des religions).

15 h : Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. D. Morrison : « La physique à l'aide des photographes ».

16 h 30 : 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Les calvaires bretons et enclos paroissiaux ».

17 h 30 : 12, rue Cortot, Mme M. Sandrel : « Que sont devenus les contes de fées à notre période de bandes dessinées, de romans noirs et de science-fiction ? ».

BREF

ANIMAUX

DÉSODORISANT POUR LITIÈRES. — Pour éliminer et prévenir les *odeurs émanant des litières pour* chats, un produit désodorisant se met dans le fond du bac. C'est une poudre, non toxique, composée de fleur de farine et de sels minéraux, et parfumée à l'herbe. La boîte cylindrique de 375 grammes permet de désodoriser une dizaine de kilos de litière ; elle est vendue 17 francs environ.

★ **« Litière fraîche » Wizard. En vente dans les drogueries, grands magasins et boutiques d'accessoires pour animaux.**

ENTRAIDE

INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES. — Dans le but de financer ses missions en direction des pays en voie de développement, Ingénieurs sans frontière (28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Téléphone : 260-34-13, poste 343) organise le 30 novembre, à la salle Gaveau, un concert de musique classique. Au programme sont inscrites des *œuvres de Haendel, Bach, Dvorak,* ainsi que la première en France d'une œuvre de Chostakovitch avec la participation de l'orchestre de chambre les Virtuoses français, sous la direction de James Moreau, avec le concours de Chantal de Buchy, au piano.

EXPOSITIONS

MODÈLES RÉDUITS. — La Ville de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) présente, dans le cadre de ses activités artistiques et culturelles, dans les salons d'expositions de l'hôtel de ville, actuellement et jusqu'au 10 décembre, une exposition ayant pour thème les modèles réduits, bateaux, avions. Cette exposition réunit près de cent cinquante modèles, de tous types anciens et contemporains.

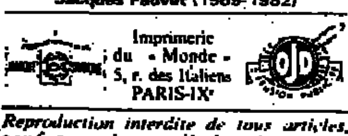
SANTÉ

VACCINATIONS A AIR FRANCE. — Le service des vaccinations d'Air France (3, square Max-*Hymans, 75015 Paris, deuxième* étape), qui se tient à la disposition des passagers pour les conseiller sur les précautions sanitaires à prendre avant leur voyage et pour effectuer les vaccinations obligatoires ou recommandées, est ouvert, depuis le 1er novembre, à 9 heures au lieu de 8 h 45, y compris le samedi. L'heure de fermeture (16 h 30) reste inchangée. Le service est assuré, sans interruption à l'heure du déjeuner, tous les jours de la semaine, à l'exception du samedi (fermeture entre 12 heures et 14 heures).

VIVRE A PARIS

LA CHANSON DANS LE MÉTRO. — La chanson française descendra en force dans le métro parisien, du 24 au 27 novembre, à l'invitation de la R.A.T.P. Une centaine de spectacles sont programmés : à Auber (3 000 places), à Miromesnil (300 places), à Nation (300 places) et dans une dizaine d'autres stations, l'après-midi ou en nocturne. *La station Châtelet accueillera plutôt des débats et* des expositions sur des chanteurs et sur l'histoire du microsillon.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES AZALEES

TIRAGE N° 70 DU 10 NOVEMBRE 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	91 281 431 8 971 61 351	200 500 500 2 000 10 000	5	37 315	10 000
2	062 082 092 492 922 982 2 912 196 312	500 500 500 500 500 500 2 000 1 000 000	6	2 776 6 966 98 966 191 926	2 000 2 000 10 000 4 000 000
3	3 93 873 7 003 7 413 54 713	100 300 600 2 100 2 100 10 100	7	007 397 53 147 65 957	500 500 10 000 10 000
4	194 734 934 65 364	500 500 500 10 000	8	08 48 538 958 50 648	200 200 500 500 10 200
5	295 25 695	500 10 000	9	029 219 5 069 6 769 9 629 63 449	500 500 2 000 2 000 2 000 10 000
			0	0 20 790 7 160	100 300 600 2 100

PROCHAIN TIRAGE LE 17 NOVEMBRE 1982
Tranche de Novembre des Signes du Zodiaque à SAINT-DENIS de la REUNION (Réunion)

LOTO — TIRAGE N° 45 : 7 — 8 — 13 — 22 — 30 — 32 — NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 23

Prochain Tirage le 17 Novembre 1982 Validation Jusqu'au 16 Novembre Après-Midi

ARLEQUIN — RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 71 DU 10 NOVEMBRE 1982

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 70 F dans toutes les séries
25	Tous les billets terminés par 25 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 52 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F)
008	0008	1008	2008	3008	4008	5008	6008	7008	8008	9008	4 400
	0080	1080	2080	3080	4080	5080	6080	7080	8080	9080	800
	0800	1800	2800	3800	4800	5800	6800	7800	8800	9800	800
023	0023	1023	2023	3023	4023	5023	6023	7023	8023	9023	4 000
	0032	1032	2032	3032	4032	5032	6032	7032	8032	9032	400
	0203	1203	2203	3203	4203	5203	6203	7203	8203	9203	400
	0230	1230	2230	3230	4230	5230	6230	7230	8230	9230	400
	0302	1302	2302	3302	4302	5302	6302	7302	8302	9302	400
	0320	1320	2320	3320	4320	5320	6320	7320	8320	9320	400

Finale	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 31 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 31 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
0254	0 245	10 000	2 000	4 025	10 300	2 300
	0 254	3 000 000	30 000	4 052	10 200	2 200
	0 425	10 300	2 300	4 205	10 000	2 000
	0 452	10 200	2 200	4 250	10 000	2 000
	0 524	10 000	2 000	4 502	10 000	2 000
	0 542	10 000	2 000	4 520	10 000	2 000
	2 045	10 000	2 000	5 024	10 000	2 000
	2 054	10 000	2 000	5 042	10 000	2 000
	2 405	10 000	2 000	5 204	10 000	2 000
	2 450	10 000	2 000	5 240	10 000	2 000
	2 504	10 000	2 000	5 402	10 000	2 000
	2 540	10 000	2 000	5 420	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 24 NOVEMBRE - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

SPORTS

VOILE

Avaries en série sur la Route du Rhum

La mer toujours forte mercredi 10 novembre et la fatigue des concurrents, qui limitent leur temps de repos au minimum dans cette zone fréquentée par les cargos et les bateaux de pêche, ont multiplié les avaries et accentué la sélection en tête de la Route du Rhum. Mercredi, à 20 heures G.M.T., Éric Loizeau, qui a choisi la route la plus au nord avec son petit trimaran *Gauloise-IV*, était le plus proche des Antilles (3 114 milles) après avoir failli chavirer pendant son sommeil. *Colt Cars*, le trimaran de Robert James, était pointé, plus au sud, en deuxième position (3 123 milles). *Elf-Aquitaine*, le catamaran de Marc Pajot occupait la troisième place (3 138 milles), encore plus au sud.

Près de trente voiliers ont fait savoir par radio qu'ils avaient subi des avaries plus ou moins graves au cours des dernières quarante-huit heures. Avec Jean-Yves Terlain, dont le trimaran *Gauthier-III* a démâté et dérive sur La Rochelle, d'autres concurrents vont être probablement contraints à l'abandon : Daniel Gillard, dont le petit trimaran *Brittany Ferries* a un flotteur hors d'usage après une collision avec un chalutier espagnol ; Paolo Sciaretta qui, après avoir déchiré, au départ, les voiles de son monocoque *Vigorsol*, a dû regagner une deuxième fois Saint-Malo, après avoir heurté un rocher en baie de Saint-Brieuc ; Alain Labbé, qui fait route sur Lorient à cause d'une voie d'eau à l'avant de son trimaran *Club Montamer*, et Thierry Caroni qui espère rejoindre La Rochelle, après avoir perdu la dérive et déchiré le génois de son trimaran *Filtrasol*. Enfin, Daniel Le Mené a renoncé à repartir de Saint-Malo, où il n'a pu réparer la coque de son catamaran *Edonil*, heurtée au départ par un bateau de plaisanciers.

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LES PAYS-BAS (2-1)

Trésor et Platini sur le chemin des records

Pour fêter sa soixante-troisième sélection en équipe de France et égaler le record établi voilà vingt-trois ans par Roger Marche, Marius Trésor méritait mieux que ce stade de Rotterdam abritant, mercredi 10 novembre, moins de dix mille spectateurs dans une enceinte de soixante-*cinq mille places. La rencontre* s'annonçait, il est vrai, insolite, entre une équipe néerlandaise très rajeunie et une sélection française presqu'autant renouvelée après une cascade de forfaits (1). L'insolite était toujours de mise au coup de sifflet final où l'équipe des Pays-Bas, invaincue à domicile depuis plus d'une décennie, devait laisser la victoire par 2 buts à 1 à cette équipe de France qui n'avait jamais réussi à s'imposer sur la terrain d'un grand pays de football depuis la prise de fonctions de Michel Hidalgo en 1976.

Tout au long de ses onze années de vie en bleu, Trésor, qui a connu trois entraîneurs nationaux, cent-deux coéquipiers et des adversaires de trente pays différents, a rarement passé une soirée aussi sereine. Derrière Maxime Bossis, promu stoppeur avant de lui succéder probablement au poste de défenseur libre, Trésor n'a jamais eu à faire étalage de ses qualités athlétiques — puissance, détente, souplesse — qui ont fait de lui un joueur d'exception au niveau mondial.

*Dix ans de conquêtes et deux fi*nales de Coupe du monde consécutives, en 1974 et en 1978, avec la génération des Cruijff, Neeskens, Haan, Krol, Rep, ont laissé le football néerlandais exsangue. En cherchant à retenir le plus longtemps possible leurs vedettes, les clubs ont irrémédiablement compromis leur trésorerie. Aujourd'hui, leur déficit global avoisine les 50 millions de florins (130 millions de francs). Après avoir connu tant d'heures fastes, le public déserte les stades.

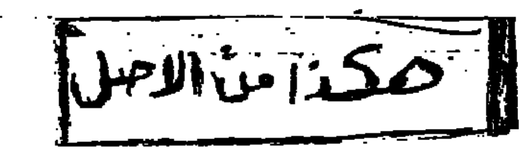
L'équipe de France avait porté le coup de grâce à ce football néerlandais, en l'écartant de la Coupe du monde. Pour la première fois depuis bien longtemps, aucun club ne disputera cette année le troisième tour des Coupes européennes. Pour préparer la coupe du monde 1986, Kees Rijvers, le sélectionneur national, a donc choisi de repartir de zéro, en retenant six joueurs âgés de vingt-trois ans ou moins. Mais Wim Kieff (dix-neuf ans), l'avant-centre de l'Ajax d'Amsterdam, auteur de *trente-deux buts la saison dernière* en championnat des Pays-Bas, a pu mesurer, avec ses jeunes coéquipiers, la différence qui sépare cette compétition du niveau international.

En accédant aux demi-finales de la Coupe du monde, l'équipe de France ne s'est pas seulement forgé un style en Espagne. Elle y a acquis une confiance, une expérience et une sérénité mises en évidence à Rotterdam. Cueillis à froid par le but de Tahamata (6e minute), les Français ont mis moins de cinq minutes pour répliquer par Patrick Battiston avant de prendre le jeu à leur compte au centre du terrain, malgré l'absence de joueurs aussi talentueux qu'Alain Giresse ou Bernard Genghini.

La richesse du football français apparaît telle aujourd'hui que ce sont justement les remplaçants de ces deux joueurs qui se sont peut-être mis le plus en évidence contre les Néerlandais : Luis Fernandes (vingt-trois ans) pour son abnégation à défendre et Jean-Marc Ferreri (dix-neuf ans) pour ses accéléra*tions en attaque. Il ne restait plus* qu'à concrétiser cette domination. Michel Platini, qui n'avait pas forcé son talent jusque-là, s'en chargeait à huit minutes de la fin du match en inscrivant son vingt-troisième but en équipe de France. Ainsi, après Roger Marche, un autre « ancien de Suède » voit son record de plus en plus menacé : Just Fontaine qui avait marqué vingt-sept buts sous le maillot bleu.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Maxime Bossis était le seul joueur des deux équipes à avoir participé, en mars 1981 sur ce même stade, au match aller de qualification pour la Coupe du monde.



[مكبرا من الأصل]

Le Monde

culture

CINÉMA

LA MORT D'ELIO PETRI

Les maux de la politique

Le cinéaste italien Elio Petri est mort à Rome le 10 novembre des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-trois ans.

Au Festival de Cannes 1970, un film italien, Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon, *reçut le Grand Prix spécial du jury et le Grand Prix de la critique internationale. Ce fut pour son réalisateur, Elio Petri, qui n'avait jamais connu, en France, qu'un succès d'estime, une éclatante consécration.*

Ce film était le portrait d'un policier violent, arrogant, mégalomane (magistralement interprété par Gian-Maria Volonte), qui, après avoir tué sa maîtresse, jouait à faire découvrir sa culpabilité, persuadé que sa fonction — il venait d'être nommé chef de la police politique — le rendrait intouchable. Analyse d'une névrose, étude d'un milieu, dénonciation de l'autoritarisme et du fascisme latent à l'intérieur des institutions policières, il y avait là, portés par une mise en scène quelque peu baroque, les éléments d'une satire sociale, en correspondance avec le climat troublé de l'Italie contemporaine et la contestation encore vive, née des événements de 1968.

A quarante ans, Elio Petri rejoignait, dans le cinéma politique italien, les préoccupations de Francesco Rosi, mais avec beaucoup moins d'ambiguïté (la volonté de puissance de son commissaire était déjà liée à une certaine défaillance de sa virilité et à ses rapports sado-masochistes avec la maîtresse assassinée) et une certaine tentation de la virtuosité esthétique. Le cinéaste allait s'efforcer de garder, par la suite, cette image de marque. Sa carrière antérieure avait été quelque peu différente.

**

Né à Rome le 29 janvier 1929, Elio Petri, d'abord critique et organisateur de cinéclubs, débute, dans les années 50, comme coscénariste de réalisateurs issus du néoréalisme et engagés dans l'étude sociale : Giuseppe de Santis surtout et Carlo Lizzani. Après quelques courts métrages, il réalise, en 1960, son premier film, l'Assassin, *étude psychologique d'un antiquaire soupçonné de meurtre et tourmenté, bien qu'innocent, d'un sentiment de culpabilité.* I Giorni contati *(1962), histoire d'un homme qui, en vieillissant, refuse le travail, et* Il Maestro di Vigevano *(1963), histoire (inspirée d'un roman populaire) d'un instituteur arrivant à la retraite, restent inédits en France. Ils se rattachent encore, semble-t-il, au néoréalisme, mais, dans le second, Alberto Sordi fait son numéro personnel.*

En 1965, la Dixième Victime *se présente comme un conte cruel d'anticipation dans une société futuriste (1977 !) où la guerre est remplacée par des parties de chasse au gibier humain. Le style politique d'Elio Petri s'affirme en 1967 avec* A chacun son dû, *tiré du roman de Leonardo Sciascia. Ce film, où Gian-Maria Volonte interprète un intellectuel de gauche, met en cause la collusion de la grande bourgeoisie sicilienne avec la Mafia.* Un coin tranquille à la campagne *(1968) combine vision objective et subjective pour la montée de la folie chez un peintre en mal d'inspiration.*

Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon *(1969) vient donc, en quelque sorte, rassembler les différentes inspirations du cinéaste désormais engagé dans un processus psycho-sociologique (l'homme victime, à la fois, de son propre psychisme et des aliénations de milieu, de classes).* La classe ouvrière va au paradis *(1971), avec, de nouveau, Gian-Maria Volonte), palme d'or du Festival de Cannes 1972, laisse une étrange impression par les obsessions et les contradictions du personnage principal. La mise en scène choc, très élaborée, laisse entrevoir, au-delà du sujet sur la condition ouvrière et le syndicalisme, une vision du monde assez désespérée ou, tout le moins, pessimiste.*

Alors que Francesco Rosi (dont l'Affaire Mattei *partage la palme d'or avec* la Classe ouvrière*) épure de plus en plus sa démarche, Petri suit des chemins plus tortueux et plus flamboyants (par la mise en scène) pour exprimer les maux qui rongent l'homme de l'intérieur et de l'extérieur. Cela le conduit à* La propriété, c'est plus le vol *(1973), comédie bouffonne et fable — de style parfois brechtien — sans espérance, et à son œuvre la plus ambitieuse,* Todo modo *(1976), d'après un roman de Leonardo Sciascia (curieuse coïncidence, Francesco Rosi vient de s'inspirer du même auteur pour* Cadavres exquis*).*

Todo Modo *dresse un réquisitoire contre la démocratie chrétienne, et Gian-Maria Volonte s'est fait la tête d'un dirigeant célèbre. Mais, de la parabole politique sur les complots mystérieux du pouvoir, Petri glisse vers un monde fantastique et irrationnel, une descente aux enfers sur une accumulation de meurtres. Déconcertant et fascinant jusque dans ses outrances, ce dernier film achève le cycle commencé avec* Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon. *La mode et la renommée du cinéma politique italien ont fait, chez nous, surestimer certains aspects des œuvres de Petri, aux dépens d'une thématique, d'une inspiration, d'une esthétique beaucoup plus complexes qu'on ne les a vues. Il avait pris, dans les années 70, une place importante, mais une place à part.*

JACQUES SICLIER.

MUSIQUE

L'ORCHESTRE DE LA LOIRE EN AMÉRIQUE

Un tour réussi

Nous avions un nouvel orchestre et ne le savions pas ! Il vient de faire ses débuts en Amérique, en donnant quinze concerts. C'est l'Orchestre philharmonique de France, dont l'imprésario américain (la Columbia Artists) nous dit qu'« il est connu en France comme Orchestre philharmonique des Pays de la Loire » *et qu'il est* « basé principalement à Angers et à Nantes, dans la légendaire vallée de la Loire ». *Mais l'auditeur n'a droit à cette précision qu'une fois entré dans la salle de concerts, les affiches n'en faisant pas mention... Décidément, après l'Orchestre de chambre* « de l'Europe », *c'est vraiment, dans le domaine musical, la valse des étiquettes, génératrice d'inflation.*

De cette supercherie, les responsables de l'orchestre, fiers de leur label, semblent tout à fait innocents. Quant aux organisateurs américains et français, ils indiquent tranquillement que la Loire étant inconnue des foules de ce pays, il fallait trouver autre chose : imagine-t-on ce que donnerait en France une tournée de l'« Orchestre des pays du Missouri » ?

Aussi discutable que soit ce tour de passe-passe (on a un choc en voyant les immenses placards de l'« Orchestre philharmonique de France »), *il a indéniablement réussi : des salles combles en Pennsylvanie, en Illinois, au Kentucky, au Delaware, au Michigan, à Toronto et à New-York, deux jours de suite, mille deux cents personnes à Carnegie Hall et plus de deux mille six cents dans la salle splendide de la Philharmonique, au Lincoln Center, qui ont témoigné par leur enthousiasme qu'ils ne se sentaient pas floués.*

Il est vrai que l'O.P.P.L. bénéficiait d'une puissante locomotive en la personne de Maurice André, que les Américains adorent autant que les Français. Dans des œuvres d'une simplicité et d'une gentillesse désarmantes (des concertos de Hummel et de Bellini), il déploie une virtuosité si débonnaire, une sonorité tour à tour si éclatante, tendre et poétique, d'une chair si moelleuse, que nul ne saurait lui résister. D'autant que, avec son casque de cheveux blancs, son bon visage rougeoyant et heureux, sa main sagement postée au bord d'un jabot replet, avant même d'avoir armé sa trompette il a conquis tous les cœurs tant chaque geste est d'une drôlerie naturelle inimitable.

Un duo chaplinesque

Et on lui sait gré d'avoir poussé avec lui sur le podium son excellent élève Bernard Soustrot (dans le Concerto pour deux trompettes, *d'Albinoni, transcription d'une œuvre pour hautbois, comme le* Concerto de Bellini*), qui fait avec lui un numéro de duettistes chaplinesques : tous deux corpulents et réjouis, dansant légèrement et tapant du pied, tapotant leur instrument, se passant la main sur les lèvres avec des airs gourmands, pliant les genoux tour à tour en poussant une note d'or, c'est une apothéose du parallélisme et de la symétrie, de l'osmose entre le maître et le disciple.*

Marc Soustrot, sur qui repose la lourde charge de diriger pendant ces trois semaines, a eu le mérite de choisir des œuvres symphoniques presque uniquement françaises : Berlioz, Saint-Saëns, Dukas et Florent Schmitt, avec, pour une seule exception, le Roméo et Juliette *de Prokofiev.*

L'O.P.P.L. a indéniablement bénéficié de cette tournée qui a soudé des instrumentistes trop souvent séparés dans les deux « phalanges » *d'Angers et de Nantes : la fierté et l'enthousiasme de ces musiciens, leur discipline exemplaire, joints au rodage permanent des œuvres par les concerts et à l'autorité flamboyante de Soustrot, ont permis de tirer le maximum de cet orchestre. L'ouverture de* Benvenuto Cellini *et la* Symphonie avec orgue, *de Saint-Saëns, étaient animés par une* « furia francese » *qui a fait impression sur les Américains, même si ces interprétations ne prétendaient pas renouveler le visage des œuvres.*

Le danger était cependant, dans des villes comme New-York ou Boston, d'exposer les musiciens français à la comparaison avec des orchestres comme le Gewandhaus de Leipzig (le 1er novembre à New-York), le Philadelphia (le 9), l'Orchestre de Cleveland (le 19) et tous les autres (New York Philharmonic, Los Angeles, Dresde, etc.), qui tournent ici sans arrêt. Or on ne saurait demander à des musiciens qui n'ont ni le même recrutement ni le même salaire que ceux de Chicago et de Boston, de les égaler.

Même s'ils s'en rapprochent, survoltés par les circonstances, il reste une distance infranchissable, comme le prouverait une comparaison rigoureuse entre leur exécution du Roméo *de Prokofiev et celle donnée récemment à Paris et à Londres par l'Orchestre de Philadelphie, sous la direction de Riccardo Muti. Qualité des sonorités, des mélanges de couleurs, des enchaînements, du moindre détail poli en des années de travail sous la direction des plus grands chefs par des musiciens choisis entre les meilleurs du monde, cela n'est pas du même ordre.*

Il est bon cependant que nos musiciens s'exposent à ces comparaisons en sortant de chez eux ; ce genre de tournées, à condition d'éviter tout triomphalisme, ne peut qu'élever rapidement le niveau des instrumentistes et préparer, à l'échelle nationale, la création d'une élite qui, un jour, pourra rivaliser pleinement avec les orchestres des autres pays.

JACQUES LONCHAMPT.

THÉÂTRE

« L'Avantage d'être constant » aux Mathurins

Pourquoi Jack, tuteur de Cecile et amoureux de Gwendoline — fille de Lady Bracknell, peu favorable aux fiançailles avec ce jeune homme né de parents inconnus, — pourquoi donc s'invente-t-il un frère prénommé Constant, dont Algernon, le cousin de Gwendoline, emprunte un moment l'identité, juste le temps d'aller voir à quoi ressemble Cecile, et d'être frappé au cœur ? Pourquoi, puisque, de toute façon, les mensonges se révèlent vérités, et qu'à la fin le pasteur épouse la gouvernante, et chacun sa chacune à l'exception de Lady Bracknell, déjà mariée, et du valet de chambre ? Pourquoi ? Parce que, sinon, il n'y aurait pas de pièce. Elle tourne tout entière – trois actes – autour de cette confusion de prénoms, relancée par le dégoût de Gwendoline pour celui de Jack et Cecile pour celui d'Algernon...

Qui est qui ? Confusion des identités, des sexes. Oscar Wilde revendique l'importance de la futilité, la pousse ici à l'extrême et caricature une société superficielle, attachée à une morale sauvagement contraignante, à des codes de comportement et de langage stricts et caducs.

La mise en scène de Pierre Boutron s'attache au brillant de la futilité dans un joli décor de Pace. Françoise Christophe (Lady Bracknell), Magali Reboir (Cecile), Patrick Chesnais (Algernon), font avec esprit briller le brillant, les autres en restent à l'esprit de patronage.

COLETTE GODARD.

Mathurins, 21 heures.

M. JEAN MILLIER NOMMÉ PRÉSIDENT DE MÉCENART

M. Jean Millier vient d'être nommé président de Mécenart, association récemment créée par treize entreprises pour favoriser la régionalisation du mécénat industriel.

La première antenne régionale vient d'être ouverte en Aquitaine et une deuxième est en cours d'installation en Provence-Côte d'Azur, où elle aura son siège au musée Picasso d'Antibes. Suivront l'an prochain, les antennes de Bretagne et d'Alsace.

[Né à Paris en 1917, M. Jean Millier a, en tant qu'ingénieur des ponts-et-chaussées, fait une grande partie de sa carrière en Côte-d'Ivoire, où il fut notamment ministre des travaux publics et conseiller personnel du président de la République, M. Houphouët-Boigny. A Paris, il fut président du conseil d'administration de l'établissement public pour l'aménagement de la Défense, avant de présider le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Il est actuellement président de la société des autoroutes du sud de la France.]

VARIÉTÉS

LA RENTRÉE D'HENRI SALVADOR

Le dernier fantaisiste

Étonnante rentrée sur scène que celle d'Henri Salvador vingt-deux ans après sa dernière prestation à l'Alhambra ! Prodigieuse découverte : pour la plupart des spectateurs, Salvador était un fantaisiste à la fois connu et inconnu, qu'on avait pu voir dans des shows à la télévision, dont on connaissait des chansons-gags et des ballades, mais dont l'image était un peu floue.

Né il y a soixante-cinq ans en Guyane française, venu à Paris dès l'âge de sept ans, Salvador reçoit son premier choc musical à onze ans en entendant sur disque Duke Ellington et Louis Armstrong, rencontre quelques années plus tard Django Reinhardt, dont les solos regorgent d'invention mélodique, joue lui-même de la guitare, tombe amoureux d'un jazz qui « bastonne » et qui est alors dans sa période la plus brillante avec Count Basie, Jimmy Lunceford et, bien sûr, Ellington. Salvador raffole aussi à cette époque du *burlesque anglais percutant et rapide*, des gags visuels, loufoques et des quiproquos. Au début des années 40, c'est l'entrée dans l'orchestre à sketches de Ray Ventura et l'apprentissage des compositions avec Paul Misraki.

En 1960, Henri Salvador avait abandonné la scène un peu par saturation. Le revoilà pour deux mois sous un chapiteau aménagé spécialement pour lui, accompagné par un grand orcheste dirigé par Eddy Louis et où l'on retrouve Maurice Vander. Apparemment, l'âge n'a pas de prise sur ce fantaisiste surdoué – le dernier fantaisiste du music-hall – qui aime les accords et la mélodie, qui sait tout faire, chanter, jouer, mimer, qui a une force explosive et dont les chansons gardent intactes leur fraîcheur.

Homme de scène, Salvador donne l'impression à la fois de s'offrir et d'être toujours en deçà de ses moyens. Sketches, chansons, histoires fantastiques, défilent sur un rythme soutenu, terriblement vivant. L'humour, le goût de l'absurde et de la dérision, de brusques folies, voire un démontage du mécanisme du rire alternent avec des chansons tendres, délicates (*Syracuse, Un petit souper aux chandelles, Clopin-clopant*), des ballades de jazz, des parodies de blues (*le Blues du dentiste*) et de rock imaginées autrefois avec la complicité de Boris Vian.

Henri Salvador chante deux heures sans entracte. Et le public déguste un bonheur sans mélange.

C.F.

★ Chapiteau-Music-hall de Pantin, 21 heures.

NOCES D'OR AU CASINO DE PARIS

Tino Rossi égal à lui-même

Boris Vian disait qu'il n'y avait « *aucune raison de confondre totalement le domaine où Tino Rossi excelle avec celui de la chanson populaire* ». Tino Rossi est « *avant tout une voix, un de ces rossignols qui travaillent sur une branche où les paroles ne comptent pas ou si peu* ».

Pendant cinquante ans, Tino Rossi a chanté l'amour heureux avec une simplicité extrême dans le vocabulaire, avec une assurance tranquille. Au Casino de Paris, il fête ses noces d'or avec la chanson en se produisant essentiellement les après-midi pour se mettre en accord avec un public qui appartient en grande partie au troisième âge.

Il est là sur scène dans des décors de carton-pâte, en smoking noir ou blanc, en veste rouge ou bleue, racontant en première partie sa longue carrière. Plus que par l'allure gauche, le visage impassible, à peine éclairé d'un sourire, on est tout étonné par la *fadeur figée, momifiée* du personnage. Curieusement pour un chanteur de charme devenu une véritable institution, il n'y a rien de lumineux, rien de romanesque chez Tino Rossi, il n'y a pas de charisme comme il y avait chez l'Argentin Carlos Gardel, comme il y a chez Frank Sinatra. Il n'y a pas l'ombre d'une émotion, pas de vague, pas d'éclat, pas de panache.

Tino Rossi ne dérange pas, – n'a jamais dérangé – et c'est sans doute la clé de son impressionnant succès. Quand, en 1934, il surgit au Casino de Paris, il est déjà en fait un anachronisme dans une époque où la révolution Trenet va bientôt bouleverser la chanson française et où les « *crooners* » américains sont imprégnés de jazz. Tino Rossi a une corde vocale et il est d'une banalité désarmante.

En 1976, au London Palladium, un autre vieux monsieur, âgé de soixante-treize ans (Bing Crosby), célébrait la ballade *assez loin du micro*, avec une nonchalance souveraine, en se donnant beaucoup de peine mine de rien, en assenant au passage une grande leçon de spectacle.

Durant sa première partie-rétrospective, Tino Rossi se contente le plus souvent de chanter en play-back, le micro à la main, et de regarder avec un étonnant narcissisme quelques extraits des navets musicaux tournés dans les années 30.

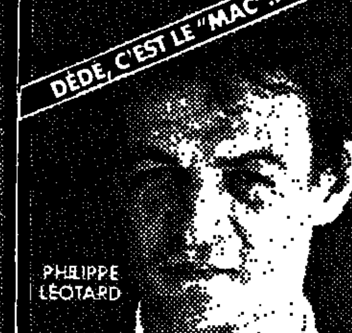
Toute cette première partie est à la limite de la dérision, et on se surprend, comme dans un film des Max Brothers, à attendre l'arrivée d'un trublion pour bousculer en coup de vent la trop belle ordonnance des choses.

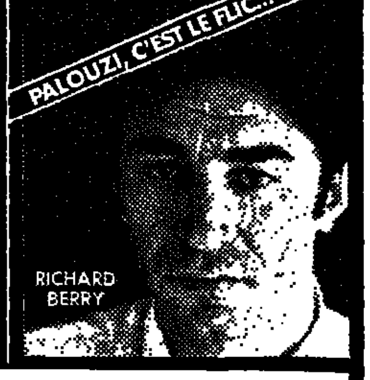
La deuxième partie du spectacle est un récital traditionnel, avec orchestre et chœurs. Tino Rossi chante une série de tangos, quelques-uns de ses succès, quelques chansons corses, pour finir sur l'inévitable *Petit Papa Noël*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Casino de Paris, mercredi, jeudi, dimanche et mardi à 15 h : vendredi et samedi à 20 h 30.







SPECTACLES

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES VACANCES, RIXE. — Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
ŒIL POUR ŒIL. — — Théâtre G. Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h et 22 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Lear.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
Tep : (797-96-06), 20 h 30 : le Chantier.
PETIT TEP : (797-96-06), 20 h 30 : A la belle saison.
Beaubourg : (277-12-33) (ouverture du centre 10 h-22 h), cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. : Théâtre, 21 h : Robert Ashley. Atalanta.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine : Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Dieu nous gâte.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre, 20 h 30 : Trois Cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Passion de l'insomniaque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce : 22 h 15 : Tchoufa. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — *Salle Gabriel* (225-20-74), *21 h* : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle, 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Eupalinos.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France ; Rencontres du Palais-Royal.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30, 22 h : Regarde les femmes passer.
TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : une Goutte de sang dans le glaçon.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
TÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.

Jeudi 11 novembre

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : Le silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (589-70-22), 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; *Petite* Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss ; — II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30), 15 h, 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGT (628-86-13), 21 h : Cie Tamar.
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-06-96), 20 h 30 : Poumi Lescaut
GALERIE A.-OUDIN (271-83-65), 21 h 15 : Karine Saporta.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Albrecht (Schumann, Henze, Beethoven).
LUCERNAIRE, 21 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (*Albinoni, Albeniz...*).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : C. G. Audier, D. Levaillant (Liszt).

HOTEL DE GALLIFET, 20 h 30 : Duo Fabicciani-Saldarelli (Molino, Giuliani, Saldarelli).
THÉATRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens, P.-Y. Sorin, J.-L. Ceddaha.
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : S. Rao (musique de l'Inde).

Jazz, pop, rock, folk

BATHAM CLUB (354-30-05), 23 h : Salsa Combinacion Latina.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Wild Billdavis.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Azenzar.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Avan. Van.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Big Band R. Guérin.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Dunya.
L'ENVOL, (347-33-06), 19 h : Trio Butterfly.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : Groupe Casino.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : B. Grant ; Gossip.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Mingus Dynastie.
PALACE (246-10-87), le 11 à 20 h et 22 h : Tina Turner.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), Grande *salle, 20 h 30 : les Bas-fonds.*
GENNEVILLIERS, Chapiteau (793-63-12), 20 h 30 : Leonce et Lena.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Fox (1915-1935) : Berkeley square de F. Lloyd ; 19 h, Carte blanche à W. K. Everson : That certain thing de F. Capra ; 21 h, Quoi de R. Polanski.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Dix ans de cinéma italien : sur le Pont des soupirs, de A. Leonviola ; 17 h, les Vaincus, de M. Antonioni ; 19 h, Cinéma bulgare (1958-1982) : Boomerang, de I. Nitchev.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio- Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) : Ambassade, 8e, (359-19-08) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOUCE EN ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Acacias, 17e (764-97-83).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PORKY'S (A., v.f.) : Français, 8e (770-33-88).

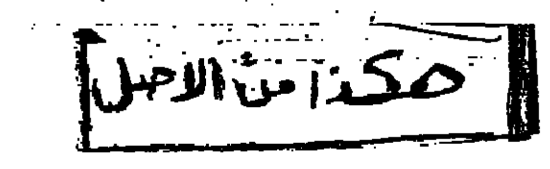
LES FILMS NOUVEAUX

LA BALANCE, film français de Bob Swain : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE MAO A MOZART, film américain de Murray Lerner. Vo : Gaumont Halles, 1er (297-49-40) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURS, film fançais de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-92-86) ; Paramount Bastille, 12e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01.
SUPERVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. Vo : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Vf : Hollywood *Boulevard, 9e (770-10-41).*
VIRUS CANNIBAL (**), film américain de Vincent Daun. Vf : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 12e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522.46.01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramaount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-09).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmarbre, 18e (606-34-25)
TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenuè-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'APPRENTIE SORCIÈRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 4e (233-39-36).
BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-18).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : *Paramount-Montmartre*, 18e (606-34-25).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Action La-Fayette (878-80-50).
LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Opéra *Night, 2e (296-62-56).*
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
MACADAM COW-BOY (A., v. o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-15) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).
PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).
LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).
QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

La danse rajeunie

La danse moderne a fait son entrée au petit écran. Dire qu'elle était complètement absente serait mentir. Elle est souvent là, sous la forme du spectacle tout fait, et en même temps lointaine, comme les choses qu'on voit mais auxquelles on ne participe pas. Sur les méthodes, sur les manières de concevoir une chorégraphie, bref, sur la pratique concrète de cet art, nous ne savions rien ou presque.

Avec ce petit portrait simple, intense (trop court, hélas !) de Merce Cunningham, réalisé par Benoît Jacquot mercredi soir sur TF 1 – qui vient après une série, « Repère de la danse moderne » d'Alain Plagne (diffusée sur A 2 le mois dernier), – on est comblé d'aise. On entre enfin dans les secrets des sorciers, on voit comment s'élabore un ballet. Des premiers pas tatillons aux géométries corporelles hautement sophistiquées, nous sommes plongés dans le temps et l'espace de la danse où les corps tout chauds, enfin libérés des pesanteurs sociales, s'élancent, se portent, imitant de la sorte les mouvements même, de l'univers. Grâce à Benoît Jacquot les téléspectateurs, pas seulement les adeptes de Gym-Tonic, sont en simultané avec le maître et ses élèves.

La danse s'est trouvée rajeunie. Parfois considérée par certains, comme une manifestation risible de la frivolité, elle est devenue, au contact de Merce Cunningham, une nécessité physiologique,une toilette, mieux encore une poussée des instincts cosmogoniques de l'homme.

MARC GIANNESINI.

Radio France internationale veut augmenter ses heures d'émissions

Est-ce pour donner un « coup de pouce » dans les discussions qui vont précéder le vote du budget de la communication le 18 novembre à l'Assemblée nationale ? M. Hervé Bourges, directeur de Radio-France internationale (R.F.I.), a expliqué longuement au cours d'une conférence de presse réunie le 9 novembre le vaste plan de développement qu'il entend réaliser pour les émissions à destination de l'étranger. Un plan qui devrait permettre s'il était entériné de rattraper d'ici quelques années le retard pris sur la B.B.C., la Voix de l'Amérique ou la Deutsche Welle (1).

« *C'est un scandale que cette chaîne apparaisse comme infime, secondaire* », a déclaré M. Bourges, reprochant aux médias de ne pas en parler et faisant remarquer qu'il existe « *une volonté politique* » et, pour une fois, un « *consensus de l'opposition et de la majorité* » pour l'extension de ce mode d'action vers l'étranger.

Soutenu « en haut », ce plan « quinquennal », approuvé par un conseil interministériel le 1er mars 1982, n'a pas encore été adopté. Mais, a précisé M. Hervé Bourges, « *on n'a pas attendu le budget pour opérer un redressement significatif* ». « *Malgré les lourdeurs de la bureaucratie, le corporatisme, les pesanteurs, les habitudes, R.F.I. s'est mis debout* », a-t-il dit, priorité ayant été donnée à l'information, puis à la langue et à la culture françaises et au dialogue des cultures.

R.F.I. (qui a déjà considérablement augmenté ses programmes, passant de 125 heures d'émissions par semaine en 1981 à 283 heures en 1982) pourrait aller alors à 311 heures par semaines en 1983 et à 739 heures en 1987. De la même manière, le personnel serait augmenté puisqu'il passerait de 260 personnes en 1982 à 421 en 1983 et à plus d'un millier en 1987. Le budget, qui est de l'ordre de 149 millions de francs en 1982, passerait, lui, à 219 millions en 1983 et à 390 millions en 1987 (frais de diffusion inclus).

R.F.I. qui émettait jusque-là essentiellement vers l'Afrique (chaîne sud) et les pays de l'Est (chaîne est) a modifié profondément cette année ses programmes sur ces deux parties du monde et en particulier ceux sur la Pologne (émissions suivies et appréciées selon les témoignages cités). Depuis le mois d'octobre, la société émet aussi des programmes vers l'Amérique latine (3 heures par jour qui pourraient passer à 4 heures en 1983).

Interrogé sur l'avenir des émissions à destination des immigrés en France – autre secteur peu connu faisant partie des activités de R.F.I. (grâce à une aide du Fonds d'action sociale), – M. Hervé Bourges a répondu qu'il avait demandé l'arbitrage du premier ministre pour que les crédits soient reconduits en 1983, afin de se « *donner du temps* » pour réfléchir sur le devenir de ces émissions.

★ On peut écouter R.F.I. en France et en Europe sur 49 mètres O.C. 6 175 kHz ou sur 75 mètres O.C. 3 965 kHz

(1) R.F.I. se situait début 1982 au vingt-huitième rang pour la diffusion en ondes courtes sur l'étranger.

VIDÉO : LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE REPREND LA GESTION DU DÉPOT LÉGAL

La Bibliothèque nationale a décidé de reprendre à partir du 29 novembre la gestion directe du dépôt légal des vidéogrammes, gestion confiée auparavant à l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA). L'obligation de dépôt de tous les documents imprimés s'est peu à peu étendue aux autres supports d'édition. Les enregistrements phonographiques y sont soumis depuis 1940 et les supports audiovisuels depuis 1975. En 1977, la Bibliothèque nationale avait délégué par convention la gestion du dépôt légal des films au Centre national de la cinématographie, capable de conserver les négatifs au centre de Bois-d'Arcy, et celui des vidéogrammes à l'INA, déjà dépositaire des archives de la télévision.

L'INA avait éprouvé quelques difficultés à mettre en place ce dépôt légal. Si, pour un éditeur grand public, le dépôt d'une cassette n'est pas une lourde charge, il n'en va pas de même pour un petit producteur associatif ou institutionnel, dont les tirages ne dépassent pas souvent la dizaine de cassettes. Pour pallier la difficulté, l'Institut avait imaginé une politique de vidéothèque régionale liant le dépôt à des activités de diffusion et d'animation.

La Bibliothèque nationale dénonce aujourd'hui sa convention avec l'INA en expliquant que le développement de l'édition grand public rapproche le dépôt légal vidéo de celui des phonogrammes, dont elle a gardé la gestion. Elle estime d'autre part qu'un dépôt centralisé est plus conforme à un souci de clarté et d'efficacité. Des négociations sont en cours avec les organisations professionnelles des producteurs et éditeurs pour fixer les modalités concrètes du dépôt.

● *Le prix Ondas* du meilleur reportage de télévision vient d'être attribué à Antenne 2 pour le reportage de Jérôme Bony et Christophe de Ponfilly, *Une vallée contre un empire : Afghanistan*, et à FR 3, pour l'enquête d'Anne Gaillard et de Jean-Pierre Moskardo, intitulée *T'es bien trop petit, mon ami*. France-Culture a également obtenu un prix pour son programme « Atelier de création radiophonique ». Créé par Radio-Barcelone, le prix Ondas est décerné chaque année par un jury international composé de professionnels de la radio et de la télévision.

Jeudi 11 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal et « Spécial Brejnev ».
20 h 50 Téléfilm : Mozart.
Réal. M. Bluwal. Le prix de la liberté.
Ce quatrième épisode commence en 1781 : Mozart, devenu le mari de Constance Weber, vit à Vienne, où il écrira bientôt l'Enlèvement au sérail.
22 h 20 Histoire de la vie : L'homme entre en scène.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère.
Nº 6 : diversifications et mutations des reptiles, des mammifères et des ancêtres de l'homme.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 « Spécial Brejnev ».
Christine Ockrent et Georges Bortoli recevront plusieurs invités, parmi lesquels Mme Marie-France Garand, Hélène Carrère d'Encausse, un représentant du P.C.F. et du P.C.U.S.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Simon et Garfunkel à Central Park. (Rediff.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Missouri Breaks.
Film américain d'A. Penn (1976), avec M. Brando, J. Nicholson, K. Lloyd, R. Quaid, J. McLiam.
Dans une région des rapides du Missouri, un voleur de chevaux affronte un tueur étrange et rusé dont un riche éleveur a loué les services.
Un « anti-western », traité d'une façon débridée et, parfois, improvisée. La personnalité d'Arthur Penn s'efface devant les numéros complaisants de Nicholson et Brando, qui ne reculent pas devant l'outrance.
22 h 45 Journal.
23 h 20 Prélude à la nuit.
Sixième suite en ré majeur pour violoncelle, de Jean-Sébastien Bach, interprétée par P. Tortelier, violoncelle.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Noce », de J.-L. Lagarce, avec Y. Clech, P. Mazotti, A. Tainsy, J. Pemeja, M. Regnier, et entretien avec l'auteur.
22 h 30, Nuits magnétiques : la première fois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au grand auditorium de Radio-France le 24 mai 1982) : « Gaku-no-michi », d'Eloy.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de R. Strauss, Schubert, Ravel.

Vendredi 12 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
14 h 5 Dijon entre hier et aujourd'hui.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palace one.
Avec G. Slick, A. Peacock, Orchestral Manœuvre, T. Lizzy.
21 h 35 Feuilleton : Madame S.O.S.
De M. Mithois, réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Merviale, G. Germain...
La veuve joyeuse d'un milliardaire de la chaussure ne sait pas quoi faire de son argent. Elle se déchaîne pour venir en aide aux cas désespérés. Un feuilleton affligeant, sauvé par la pétulance d'Annie Cordy.
22 h 30 Histoires naturelles : Pêche dans les lacs de Haute-Savoie.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie (la main).
(Diffusée le 10 novembre, à 22 h 30.)
16 h 40 Court métrage : Madère.
16 h 55 Itinéraires.
Musique-mémoire d'Argentine.
Avec le Cuarteto Cedron, l'un des meilleurs groupes de tango d'aujourd'hui et le groupe Gotan.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, J. Holt, J. François, S. Avedikian.
Les affaires de Fanny et Gilles marchent maintenant si bien qu'ils sont carrément débordés. Gilles disparaît pour réfléchir. Un feuilleton mené tambour battant avec répliques cinglantes comme dans le théâtre de boulevard. Ça ne va pas plus loin mais c'est divertissant.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Méfiez-vous des femmes.
Avec G. Dormann (*le roman de Sophie Trebuchet*), M. de Grèce (*la Nuit du sérail*), F. Xenakis (*la Natte coupée*), M. Korda (*l'Héritage*), H. Nyssen (*Des arbres dans la tête*).
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : Les Damnés de l'océan.
Film américain de J. von Sternberg (1928), avec G. Bancroft, B. Compson, O. Baclanova, C. Cook, G. von Seyffertitz. (N., muet).
Le soutier d'un bateau en escale à New-York sauve une prostituée du suicide, l'épouse après une soûlerie puis retourne à son bord. La fille, abandonnée, est soupçonnée d'un meurtre.
Le génie plastique de Sternberg reconstituant en studio l'univers des docks de Hoboken, créant une atmosphère dramatique à la limite de l'onirisme. Passion et rédemption de personnages perdus.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Essai comparatif : appareil photo compact.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Israël, la déchirure.
Magazine de P. Pietri. Réal. André Gazut.
La société israélienne après les récents événements au Liban, le massacre de Sabra et Chatila : les mouvements contestataires contre le gouvernement Begin, à travers des témoignages des gens de la rue.
21 h 30 Série : Les théâtres de l'excès.
« La voix », réal. P. de Mandiargues.
Premier volet d'une série de trois émissions consacrées à la voix comme phénomène lyrique. Avec la participation du docteur Jullian, un laryngologue de Toulouse.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
« Temps immémoraux », d'Antoine Tisné, par le trio Deslogères.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : initiation à l'art contemporain ; actualité de l'histoire ; regard sur le service national.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, L'endroit, c'est l'enfer ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Yvan le terrible », avec Henri Troyat.
11 h 2, Musique : perspectives du vingtième siècle : passion et performances (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec Lilly Marcou.
14 h, Sons : à la campagne.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Hiver du doyen », de Saul Bellow.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Henri Murger).
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : congrès international de l'histoire de la physique des particules.
20 h, Relecture : André Frédérique, textes lus par R. Carel et P. Laudenbach.
21 h 30, Black and blue : trompette sans fin.
22 h 30, Nuits magnétiques : la première fois.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mouret, Grieg, Verdi, Ravel, Rossini, Gershwin.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille à l'autre : œuvres de Schönberg, Busoni, Des Prés, Chopin, R. Strauss, Zimmermann.
12 h, Equivalences : œuvres de Vierne, Mamy.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Eccles, Schumann, Franck ; par M. Kaneda, piano ; B. Lhuissier, violon.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Vivaldi.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens d'aujourd'hui : P. Hindemith : œuvres de Haydn, Hindemith, Oboussier.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert donné le 17 août en l'église Saint-Merry, à Paris : œuvres de Sephardic, Sabion, Abraham, par The Boston Camerata ; dir. J. Cohen.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Coriolan », ouverture de Beethoven ; « Mort et transfiguration », de R. Strauss ; « Symphonie nº 4 », de J. Brahms ; par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart ; Dir. S. Celibidache.
22 h 15, Nuit coréenne (en direct du Théâtre des mondes à l'Alliance française à Paris) : « Le Pansori », théâtre chanté, avec H. Ae Sahn, chant ; K. Myong-Hwan, pook (percussion).

PRESSE

« LE NOUVEAU SUD » MAGAZINE-HEBDO DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Nouveau Sud, magazine hebdomadaire du Languedoc-Roussillon, met en vente son premier numéro le vendredi 12 novembre (prix : 8,50 F). Dirigé par M. Jacques Molénat – qui, de 1976 à 1980, avait réalisé *Sud*, – le nouveau magazine, tiré à 35 000 exemplaires et qui offre 68 pages, est édité par une S.A.R.L. dont le capital – 90 000 F – a été souscrit par quarante-huit associés dont les noms *seront rendus publics dans* le premier numéro du magazine. La S.A.R.L. a souscrit des emprunts pour un montant de 450 000 F. D'autre part, elle a reçu une subvention – aide aux emplois d'initiative locale – pour un montant de 840 000 F

Le Nouveau Sud se donne pour objectif de « *sortir du cloisonnement de ville à ville, de département à département, qu'entretient la logique des quotidiens régionaux, d'ouvrir le Languedoc et le Roussillon à l'air du large* ».

★ *Le Nouveau Sud*, 13, place de la Comédie, 34000 Montpellier. Abonnement un an : 350 F.

● *Le quotidien « l'Est républicain »*, par décision de son président-directeur général, M. Charles Boileau, a démissionné du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (dont M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain*, est le président). Ce retrait de M. Boileau est consécutif à la tentative de rachat du quotidien nancéien par *le Républicain lorrain* (*le Monde* du 10 novembre). Le P.-D. G. reproche à M. Puhl d'intervenir « *de façon directe dans un conflit purement interne* », écrit-il dans sa lettre de démission, et « *d'avoir jugé superflu de nous informer directement de cette opération* ».

CARNET

Décès

– Pernand-Vergelesses.
Mme Marie-Hélène Dasté,
Mère Françoise Copeau,
ses sœurs,
M. Jean Dasté,
Mme Catherine Dasté et ses fils,
M. Bernard Bing,
M. Graeme Allwright,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pascal COPEAU,

survenu le 8 novembre 1982, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Levée de corps à la Maison Copeau le lundi 15 novembre, à 14 h 30, et inhumation au cimetière de Pernand-Vergelesses, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire page 7.)

– Cassis, Le Beausset, Marseille, Allauch.
M. et Mme Robert Farsy,
M. et Mme Robert Duport,
ses enfants,
Bernard et Michèle, Philippe, Laurence Farsy, Marie-Claude, Philippe Duport,
ses petits-enfants,
Frédéric et Alexandre Farsy,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Tricon, Domenget, Gabert, parents et alliés,
Le personnel du Centre de gériatrie Sainte-Thérèse,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve ETTER,
née Tricon Thérèse,

survenu le 5 novembre 1982, à l'âge de *soixante-sept* ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée en l'église du Beausset (Var) le 20 novembre 1982, à 10 h 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Georges Banquier, son mari,
Raissa Vachkevitch et ses enfants,
Sa sœur et ses nièces,
Wanda et Nicolas Thenier, sa fille et son gendre,
Hélène Samoilov, sa petite-fille et son mari Aliocha et leur fille Nathalie,
Pierre et Nicola Thenier, ses petits-fils,
La Société des amis du musée national Fernand-Léger,
Le personnel des musées Léger de Biot et de Lisores,
Ses collaborateurs et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nadia LÉGER,
née Khodossievitch,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,
décorée de l'ordre du Drapeau rouge,

survenu à Grasse le 7 novembre 1982.
Les obsèques auront lieu le vendredi 12 novembre 1982, réunion château Bellevue à Callian (Var), à 15 heures.
L'inhumation provisoire aura lieu le même jour, vendredi 12 novembre 1982, au cimetière de Callian.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Château Bellevue,
83810 Callian.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Robert MAGUIRE.

De la part de son épouse, née Annette Goldschmidt,
Des familles Maguire, Cronin, Goldschmidt, Lopez Del Campo.
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité, le 9 novembre, dans le caveau familial.

– Mme Robert Maynial, son épouse,
Mme Louge, sa mère
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MAYNIAL,

survenu, le 3 novembre 1982, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.



– Mme René Postel, son épouse,
Le professeur et Mme Michel Postel,
M. et Mme Jean-Pierre Monod,
Mme Jean-Claude de Précigout,
Le docteur et Mme Paul-François Le Gland,
M. et Mme Philippe Postel,
M. et Mme Philippe Ruzé,
ses enfants,
Ses vingt-six petits-enfants,
Ses six arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Marc POSTEL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
française et belge,

survenu le 9 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le lundi 15 novembre, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à La Celle-Saint-Cloud dans la stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons à la Clairière,
60, rue Greneta, 75002 Paris.

« *Eternel, je cherche en Toi mon refuge* » (psaume 71, 1.)

1, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

– M. et Mme André Scemama,
Leurs enfants Chantal et Eric,
M. et Mme Patrick Marcovici,
Mme Emilie Koskas,
M. Emile Scemama,
Les familles Scemama, Castro, Koskas, Fellus,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille,

Brigitte,

survenu le 10 novembre 1982 dans sa vingt-cinquième année, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 novembre, à 14 h 45, au cimetière de Pantin (entrée principale).

– Paris, Albertville, Gratz (Autriche).
Mme Pierre Schoeller, sa veuve,
M. et Mme Karl Springer, ses enfants et leur fils Stéphan,
Mme Jean Schoeller,
M. André Schoeller et Mme,
M. Henri Schoeller,
Mlle Louise Schoeller,
Les familles Grandjean, Saint-Etienne, ses neveux, nièces, cousins et cousines,
Les membres de sa grande famille internationale,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre SCHOELLER,
ingénieur E.T.P.,

survenu, le 2 novembre 1982, des suites d'une cruelle maladie à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La messe aura lieu, lundi 15 novembre, à l'église réformée de la rue Madame, 58, à 10 h 30, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière parisien du Père-Lachaise.
Albertville (Savoie).
19, rue du Président-Coty.

Messes anniversaires

– Jeudi 11 novembre 1982, à 15 h 45, au cimetière de Bourg-la-Reine, une prière sera dite sur la tombe du

colonel Jean BASTIEN-THIRY,

pour tous ceux qui ont donné leur vie pour l'Algérie française.

Communications diverses

– La Société des anciens élèves de l'Ecole nationale des arts et industries de Strasbourg (ENSAIS) organise à l'école, jusqu'au 14 novembre, un congrès national sur le thème « L'ENSAIS demain ou les perspectives d'avenir d'une grande école d'architectes et d'ingénieurs ».

– L'Association des anciens élèves du lycée Jacques-Amyot de Melun organise une cérémonie du souvenir au monument aux morts du lycée, le samedi 13 novembre à 11 h 30. Un déjeuner (80 F) suivra à l'hôtel du Commerce (rue Carnot) pour les anciens élèves et leurs conjoints. Secrétariat : Mme Laurent-Drumez, 12, avenue Thiers, 77000 Melun, tél. : 437-06-67.

Le Monde

économie

SOCIAL

M. MAUROY : « Avec un léger retard » le pouvoir d'achat du SMIC augmentera de 4 %

Le premier ministre a indiqué, mercredi 10 novembre, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Delisle (P.S., Calvados), que l'amélioration de 4 % en pouvoir d'achat du SMIC serait garanti, mais avec un léger retard. Après avoir rappelé que le SMIC a augmenté de 11,6 %, en pouvoir d'achat depuis dix-huit mois, M. Pierre Mauroy a déclaré :

« Le gouvernement, c'est vrai, s'est engagé en février à relever à nouveau le pouvoir d'achat du SMIC de 4 % au moins en 1982. Un premier coup de pouce de 1 % a été donné en mars. Le 1er juillet, en dépit du blocage général des prix et des salaires, le pouvoir d'achat du SMIC a été revalorisé de 1,2 %. Cela fait donc déjà 2,2 %. Au 1er décembre, le SMIC sera à nouveau augmenté. Son taux de revalorisation ne sera déterminé qu'en fin de mois, après consultation (...) des centrales syndicales. Allons-nous ajouter au SMIC 1,8 % de pouvoir d'achat pour atteindre le total de 4 % ? Je ferai trois observations sur ce point :

— D'abord, les salaires ont été bloqués depuis le 1er juillet mais non le SMIC, si bien que la hiérarchie des salaires a été comprimée plus que prévu ;

— Ensuite, il importe d'éviter une réduction trop forte et trop brutale de la hiérarchie ; la plupart des syndicats sont d'accord là-dessus ;

— Enfin, nous ne pouvons faire comme si la période de blocage n'avait pas existé et n'avait pas décalé dans le temps la revalorisation des salaires. Dans ces conditions, il ne serait pas anormal que la hausse du pouvoir d'achat du SMIC subisse elle aussi un léger retard, qui serait rattrapé en 1983. »

LES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement lâche un peu de lest

Pas à pas, les négociations salariales dans la fonction publique avancent. Après des concessions non négligeables, le 3 novembre, M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives a, de nouveau, lors de la réunion du 10 novembre, lâché un peu de lest aux sept fédérations de fonctionnaires.

En premier lieu, M. Le Pors a présenté de nouvelles propositions sur les *« 2 % baladeurs »*. Tous les syndicats, FEN en tête, avaient estimé que les 8,1 % accordés unilatéralement pour 1982 ne faisaient pas le compte — M. Mauroy ayant parlé au départ de 10 % d'augmentation, — malgré la majoration de 2 % octroyée aux bas salaires égaux ou inférieurs à l'indice 246 au 1er décembre. Le 3 novembre, le ministre avait accepté d'étendre progressivement ces *« 2 % baladeurs »* à l'ensemble de la grille. Le 10 novembre, il a proposé de majorer le traitement compris entre les indices 246 et 344 (1 393 000 fonctionnaires sont au-dessous de l'indice 344) de 2 % au 1er avril prochain. Au 1er novembre 1983, les 2 % seraient étendus de l'indice 344 à l'indice 478, la mesure étant généralisée à l'ensemble de la grille (jusqu'à l'indice 810 et peut-être même au-delà, les quinze mille fonctionnaires « hors échelle » en bénéficiant alors au 1er janvier 1984). Un rattrapage du pouvoir d'achat en niveau, par rapport aux prévisions de prix gouvernementales, serait ainsi assuré.

En second lieu, le ministre et les syndicats ont discuté de l'institution d'une clause de sauvegarde dont le principe avait déjà été admis. Là aussi, les positions ne sont pas demeurées figées. Constatant qu'en l'état actuel des décisions et propositions, les traitements des fonctionnaires évolueront en niveau sur 1982-1983 de 18,1 % (18 % pour les prix), et en masse de 21,83 % (les prévisions de moyenne des prix étant à 21,4 %), M. Le Pors a proposé la mise en place d'une clause de sauvegarde, en fin d'année 1983. La FEN, qui avait souhaité que la clause de sauvegarde joue à mi-parcours, a, suivie en cela par les autres syndicats, demandé qu'elle soit calculée en masse et non en niveau. M. Le Pors n'a pas donné immédiatement satisfaction mais n'a pas non plus opposé une fin de non-recevoir. Un compromis n'est donc pas écarté.

Une opération bas salaires

Le ministre a également, et cela a été le troisième point abordé, fait un pas en direction de la C.F.D.T. à propos des bas salaires. Un groupe de travail devrait se réunir dès la fin novembre et rendre ses conclusions au printemps 1983 pour ébaucher une remise en ordre de la grille bénéficiant aux catégories C et D. Cette proposition semble avoir été bien accueillie, mais les syndicats ont demandé que des crédits soient inscrits au budget 1983, afin que des mesures soient effectivement prises dès l'année prochaine. Mais, visiblement, M. Le Pors n'avait pas reçu le feu vert de M. Fabius pour prendre un tel engagement...

Les dernières réunions sont prévues les 15 et 22 novembre. La C.G.T. ne cache pas d'ores et déjà son opposition. La C.G.C. juge « inacceptables » les mesures gouvernementales. M. Le Pors a cependant des chances d'obtenir quelques paraphes sur son « relevé de conclusions » — la FEN et même F.O. prenant acte d'évolutions accueillies positivement, — situation quasi inimaginable à l'ouverture des discussions. Si toutefois aucune signature importante n'intervenait, le principe de la clause de sauvegarde pourrait être remis en cause...

M. N.

M. KRASUKI : « Pas de surenchère verbale »

Le secrétaire général de la C.G.T., mercredi 10 novembre à l'émission « Face au public » sur France-Inter, a rappelé que la C.G.T. estimait *« impossible d'accepter une diminution du pouvoir d'achat des salaires ni en 1982 ni en 1983 »* et *« impossible que ne soient pas tenus les engagements à l'égard du SMIC, qui étaient déjà insuffisants »*. Mais interrogé sur les critiques lancées par M. Edmond Maire contre le gouvernement, M. Krasucki a répondu : *« Nous n'allons pas nous livrer à une surenchère verbale. Nous ne voulons pas d'une compétition syndicale malsaine ; les problèmes sont suffisamment sérieux. »*

Évoquant *l'« état d'esprit »* des salariés, le leader cégétiste a déclaré : *« La grande masse des travailleurs veulent à la fois que leurs problèmes sociaux trouvent une bonne solution, veulent par conséquent l'amélioration du pouvoir d'achat pour les petits et moyens salaires et le maintien pour les autres salariés couverts par des conventions et des statuts, mais, ils ne veulent pas voir revenir la droite au pouvoir. »*

Air France

F.O. DEVANCE LA C.G.T. AUX ÉLECTIONS DES COMITÉS D'ÉTABLISSEMENTS

Force ouvrière a pris la première place, occupée précédemment par la C.G.T., aux élections des comités d'établissement d'Air France (23 100 salariés inscrits), le 28 octobre dernier. La C.G.T. perd 4 % en représentativité, par rapport au scrutin organisé en 1979 ; la C.F.D.T., au contraire, progresse de 4 % ; la C.G.C. maintient son score.

Tous collèges réunis :
Inscrits : 23 100 (21 786 en 1979) ; exprimés : 14 306 (15 328). F.O. : 30,80 % (+ 4 %), 39 sièges ; F.O.-cadres : 2,33 %, 3 sièges. C.G.T. : 29,99 % (— 4%), 29 sièges : C.G.T.-cadres : 1,65 %. C.F.D.T. : 18,14 % (+ 4 %), 19 sièges. C.G.C. : 10,43 %, 16 sièges. C.F.T.C. : 3,93 % (— 1 %), pas de siège. S.N.M.S.A.C. : 2,12 %. U.S.A.F. : 0,49 %. Liste d'entente : 0,12 %.

● *Recul C.G.T. à la B.N.P.* — Aux élections professionnelles des conseils de discipline à la Banque nationale de Paris, le 28 octobre, la C.F.D.T. conserve la première place, la C.G.T. perd 4,6 % de ses voix par rapport au scrutin analogue organisé en 1982. Le nombre d'abstentions, de bulletins blancs ou nuls, est en augmentation.

Tous collèges réunis : inscrits, 47 441 ; exprimés, 34 698 ; abstentions, 20,9 % par rapport au nombre d'inscrits (18,9 % en 1980). Blancs ou nuls, 6 % (5,3 %).

C.F.D.T. : 11 525 voix, 24,3 % par rapport au nombre d'inscrits (23,1 % en 1980). C.G.T. : 6 816 voix, 14,4 % (19 %). F.O. : 6 253 voix, 13,2 % (13,3 % en 1980). C.F.T.C. : 5 765 voix, 12,1 % (11,4 %). S.N.B.-C.G.C. : 4 339 voix, 9,1 % (9 %).

Vers une dénonciation de la convention UNEDIC ?

Le C.N.P.F. veut bâtir un nouveau système d'assurance-chômage

Le C.N.P.F. a décidé unilatéralement d'annuler la séance de négociation, lundi matin 15 novembre, avec les syndicats sur l'avenir de l'assurance-chômage. A la réunion, maintenue, du lundi soir, le C.N.P.F. pourrait annoncer *la dénonciation* de la convention sur l'UNEDIC.

La tactique du patronat ne sera définitivement adoptée que lundi matin 15 novembre, lors de la réunion du conseil exécutif du C.N.P.F. Deux hypothèses sont toujours envisagées : reprendre les discussions, comme le prévoit le protocole signé le 28 octobre avec M. Bérégovoy et les syndicats, pour aboutir à un accord avant le 20 novembre, quitte à dénoncer la convention en cas de divergence ; procéder tout de suite à la dénonciation.

En tout état de cause, les milieux patronaux estimaient, en fin de semaine, que la dénonciation devenait inévitable, et pour trois raisons :

● Le C.N.P.F. s'estime dégagé de l'obligation morale d'appliquer le protocole du 28 octobre, en affirmant que M. Bérégovoy n'a pas tenu ses engagements. Au ministère des affaires sociales, on s'en tient au discours du ministre, le 28 octobre, et au texte du protocole, selon lesquels aucune date n'a été donnée sur l'allégement des charges sociales, M. Bérégovoy insistant au contraire sur les *« engagements »* des gestionnaires de l'UNEDIC et sur l'absence de lien entre cotisation et allégement des charges (1). En revanche, au C.N.P.F., on maintient la thèse selon laquelle le ministre avait parlé d'un allégement quasi immédiat, demandant même au patronat si une telle mesure n'intervenant que courant novembre ne poserait pas de problèmes, l'hypothèse étant alors d'augmenter la T.V.A., proposition que le ministère de l'économie et des finances a par la suite rejetée.

● Le patronat veut *« bâtir un nouveau système d'assurance-chômage et repartir de zéro »*, et non pas procéder à un simple replâtrage. Tablant sur la prolongation de la crise et sur une augmentation, même ralentie, du chômage, les milieux patronaux estiment qu'il faut adapter l'UNEDIC à la nouvelle économie de pénurie et réformer le système des prestations pour garantir un équilibre financier durable. Dès lors, il ne peut s'agir de dégager quelque 10 milliards de francs d'économies mais, au minimum, 14 à 15 milliards de francs. D'où la nécessité de dénoncer la convention pour en établir une nouvelle.

● Le C.N.P.F. considère enfin que dans la situation actuelle — notamment la campagne électorale pour les prud'hommes — les syndicats — à coup sûr la C.G.T. et peut-être même la C.F.D.T. — ne sont pas en mesure d'adopter de pareilles modifications. En outre, certains milieux patronaux,soucieux des équilibres entre confédérations, ne souhaitent pas imposer aux plus réalistes la seule responsabilité de *« manier la hache »*. Dès lors, la dénonciation permettrait de faire sauter le carcan d'un délai rigoureux : aboutir avant le 20 novembre. Mais les syndicats l'entendent-ils ainsi ? Officiellement du moins, ils se déclarent prêts à aboutir à la date convenue, comme le protocole le prévoit.

Un désaccord d'ici au 20 novembre risque-t-il de porter tort aux chômeurs ? Soucieux de préserver son image sociale, le C.N.P.F. rappelle officieusement qu'une dénonciation maintiendrait le régime tel qu'il est jusqu'au 31 janvier 1983, qu'une reprise des négociations après les élections prud'homales, le 8 décembre — et leur prolongation au-delà du 31 janvier 1983 — n'empêcheraient pas de prolonger aussi, au-delà de janvier, le système actuel. Quant au financement, il est assuré pour les premiers mois de l'année prochaine, laisse-t-on entendre au C.N.P.F. : il n'est pas question, affirme-t-on, de boycotter l'UNEDIC ; les cotisations majorées seront payées ; il n'y aura pas de rupture dans le versement des indemnisations. Autant de bonnes assurances qui soulignent la volonté patronale de ne pas se contenter de rapiéçages, mais d'une véritable « remise à plat » de l'assurance-chômage.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Dans son discours, M. Bérégovoy déclarait : *« Il faut bien distinguer deux choses : il y a, d'une part, le jeu normal du système paritaire (...) ; il y a, d'autre part, les mesures que le gouvernement prendra en faveur des entreprises pour améliorer leur situation. Ne tirons pas prétexte de celles-ci pour ne pas respecter les conventions entre partenaires sociaux. »*

LA LUTTE CONTRE LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le remboursement de 1 200 à 1 300 médicaments pourrait être réduit

Dans le cadre des économies recherchées pour réduire le déficit de la Sécurité sociale, le remboursement de 1 200 à 1 300 médicaments serait prochainement réduit, voire supprimé. Cet abaissement serait modulé.

Deux familles de produits verraient ainsi leur remboursement ramené de 100 % à 70 %, ceux destinés au traitement des ostéoporoses ou fragilité osseuse (calcitonine, diphosphonates) et ceux employés à améliorer la résistance aux maladies infectieuses (gammaglobulines polyvalentes).

D'autre part, toute une gamme de médicaments ne seraient plus remboursés qu'à 40 % (contre 70 % actuellement), à savoir : les émolliants, les cicatrisants, les baumes révulsifs, les antiprurigineux, les stimulants de l'appétit, les enzymes digestifs, les produits enzymothérapiques à *visée anti-inflammatoire*, les antinauséeux, les antitussifs et/ou fluidifiants de l'appareil respiratoire, les produits stomatologiques et O.R.L. (oto-rhino-laryngologiques), les vasoprotecteurs, les antihémorroïdaires, les antivariqueux, les vitamines (A, D, E, B1, B6, B12, PP) (pommades et collyres exceptés). A cela s'ajoutent quelques spécialités appartenant au domaine de l'immunothérapie, les spécialités thérapeutiques minérales, comme le magnésium, les extraits glandulaires et tous les produits homéopathiques. Enfin, les médicaments destinés à lutter contre l'obésité ne seraient plus remboursés du tout.

La totalité de ces médicaments représentent 10 % environ du marché français de la pharmacie et, en prix à la production, un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs ; ce qui reviendrait, si la décision était prise, à doubler le nombre de produits pharmaceutiques dont le remboursement a été récemment abaissé à 40 %. Grossièrement, l'économie réalisée par la Sécurité sociale serait de l'ordre du milliard de francs.

La Fédération nationale de la mutualité française, organisme qui prend en charge la part payée par le consommateur, exprime son opposition totale à ce projet. Selon elle, *« il entraînerait un transfert sur le budget des ménages d'une charge jusqu'ici supportée par la Sécurité sociale et entrant, de ce fait, dans le champ de la solidarité »*. *« Le malade ne choisit pas ses médicaments. S'il existe des médicaments sans effets thérapeutiques, ils ne devraient pas bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché »*, affirme encore la F.N.M.F.

Les industriels, pour leur part, parlent d'un moindre mal, le plan Bérégovoy prévoyant initialement la radiation pure et simple de ces médicaments, qui aurait mis en péril les petits laboratoires. Ils ne se hasardent cependant pas à chiffrer la perte encourue si, d'aventure, le phénomène de transfert vers d'autres médicaments se produisait.

Au Syndicat de l'industrie pharmaceutique, l'on se refuse à tout commentaire. Jusqu'ici les responsables de l'organisme avaient plaidé pour un abaissement du remboursement, moins dangereux à leurs yeux que la radiation pure et simple.

● **La grève des banques**, mercredi après-midi 10 novembre, à l'appel notamment de la C.F.D.T. et de F.O., n'a été suivie que par 15 à 16 % du personnel, selon l'Association française des banques. Les syndicats estimaient que, comme toutes les veilles de fête légale, cette demi-journée devait être chômée et non récupérée. L'organisation patronale refuse que cette mesure s'applique aux veilles des 1er et 8 mai et du 11 novembre.

● **Artisanat : la C.F.D.T. souhaite des négociations.** — M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national de la C.F.D.T., a annoncé mercredi 10 novembre que sa centrale avait demandé à l'Union professionnelle de l'artisanat — qui regroupe 300 000 des 800 000 entreprises de ce secteur — la conclusion d'un *accord-cadre salarial, dont les modalités* seraient déterminées au niveau des branches et des entreprises de moins de dix salariés. Environ 1 200 000 personnes seraient concernées.

AFFAIRES

AGGRAVATION DE LA CRISE DE L'ACIER EN EUROPE

Le gouvernement allemand est autorisé à sauver la sidérurgie sarroise de la faillite

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient d'autoriser le gouvernement allemand à verser une subvention de cent cinquante millions de DM (430 millions de F), au groupe sidérurgique Saarstahl pour faire face à ses échéances de novembre. Elle a exigé, en contrepartie, que la restructuration de l'entreprise, qui se trouve au bord de la faillite, soit accélérée. La réorganistion de la sidérurgie européenne sera au centre de la réunion informelle que les ministres de l'industrie des Dix tiendront le 18 novembre à Elseneur au Danemark.

La sidérurgie communautaire aurait-elle la crise devant elle ? Tout, malheureusement, porte àle croire. Les commandes restent au plus bas et les experts avouent même désormais que 1983 sera probablement moins bonne que 1982 déjà catastrophique. En R.F.A., le pays membre jusqu'ici le moins atteint, les prix dégringolent et les déficits des entreprises se creusent. Elles appellent les pouvoirs publics au secours. M. Lambsdorf, le ministre de l'économie, jadis si sévère à l'encontre des sidérurgies subventionnées, doit à son tour, pour respecter le « code des aides » communautaire (dont il a été, ironie du sort, le principal promoteur), se retourner vers Bruxelles pour être autorisé à accorder l'aide financière réclamée. Saarstahl, produit de la fusion de Roechling-Burbach et Neuenkirchen, appartient à l'Arbed, le groupe luxembourgeois. La sidérurgie sarroise s'était restructurée en 1978-1980, avec l'aide du gouvernement, réduisant alors sa capacité de production de 21 %. Les nouveaux investissements avaient porté finalement sur le « fil machine », produit aujourd'hui particulièrement difficile à vendre, si bien que Saarstahl perd ce qu'elle veut. Sa faillite, inévitable sans le concours qui vient d'être débloqué, aurait ébranlé la maison mère, l'Arbed, et sa caution auprès de nombreux créanciers. Le 30 septembre, les Allemands, au moment de notifier à Bruxelles les programmes d'aide aux investissements pour les années à venir, ne s'étaient pas engagés, dans le cas de Saarstahl, à réduire à nouveau la capacité de production, se contentant de promesses assez vagues.

La Commission a exigé qu'un programme, permettant la restauration de la viabilité de l'entreprise d'ici à 1985, et comportant des réductions de capacité substantielles, lui soit présenté avant la fin novembre. Les gouvernements allemand et luxembourgeois ont été invités à veiller à ce que l'Arbed respecte les barèmes fixés à l'échelon de la Communauté, autrement dit, ne profite pas de la subvention pour sous-coter ses produits. Des discussions où sont représentés les gouvernements allemand et luxembourgeois, l'Arbed, Saarstahl et la Commission, ont débuté à Bruxelles afin de voir comment opérer l'indispensable restructuration. On parle de « synergie » entre le groupe sarrois, Peine-Salzgitter (entreprise d'Etat, elle aussi en difficulté qui est située à la frontière de la R.D.A.) et les entreprises luxembourgeoises de l'Arbed. L'idée, en clair, est de promouvoir des réductions de capacité croisées (Saarstahl produirait, par exemple, moins de poutrelles, transférant son quota à Peine-Salzgitter, qui pourrait ainsi mieux rentabiliser sa fabrication de ce produit ; l'opération se ferait dans le sens inverse pour d'autres produits).

La crise qui fait rage dans le bassin sarrois — où travaillent encore environ vingt mille ouvriers sidérurgistes — rappelle à tous que le temps presse. Le 18 à Copenhague, M. Davignon n'a pas l'intention de mâcher ses mots : les sacrifices à consentir, si on veut éviter le recloisonnement des marchés, c'est-à-dire l'éclatement de la CECA et pour beaucoup la catastrophe absolue, sont considérables. Les programmes de restructurtion transmis par les gouvernements fin septembre, aboutiraient à des réductions de capacité de quinze millions de tonnes. Il est nécessaire de parvenir au moins au double, soit à trente millions de tonnes.

A Copenhague, il faudra s'engager sur ces chiffres... puis décider comment l'annoncer à l'opinion publique, c'est-à-dire aux travailleurs et aux syndicats. Les plus visés (parce qu'ils ont trop cherché à se dérober) sont dans l'ordre,les Italiens, les Beneluxiens, les Allemands. L'Italie s'est engagée sur le papier à réduire sa fabrication de produits finis de deux millions de tonnes. M. Davignon a expliqué mardi soir à M. Marcora, le ministre italien de l'industrie, qu'il n'était pas très convaincu de la réalité de la rationalisation ainsi projetée et, qu'au demeurant, elle devrait atteindre au moins quatre millions de tonnes et inclure la fermeture d'un train pour bandes à chaud. Il en existe quatre en Italie. Le plus menacé serait celui de Cornigliano (une des entreprises d'Italsider) à Gênes : les pouvoirs publics viennent justement de décider d'y mettre de l'argent...

PHILIPPE LEMAITRE.

M. BONIN EST NOMMÉ GOUVERNEUR DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le conseil des ministres du 10 novembre a nommé M. Georges Bonin gouverneur du Crédit foncier de France en remplacement de M. Max Laxan, dont le mandat arrivait à échéance.

[Né le 10 janvier 1930 à Paris, M. Georges Bonin est ancien élève de l'ENA et ancien inspecteur des finances. Chef du secteur documentation et études statistiques au service export-produits à la Direction des relations économiques extérieures (1960-1963), puis de la division des pays industrialisés (1963-1965), il est directeur général adjoint de la société de financement immobilier Mochi et Odelin Finamo (1965-1969), puis directeur général adjoint de la Banque de la construction et des travaux publics (1969-1973), puis directeur général de cet établissement (jusqu'en 1976).

De 1976 à mai 1982, il est administrateur directeur général de Crédit logement (établissement créé en 1974 pour la gestion du versement patronal de 1 %. Il est également directeur général, du Groupement national d'emprunt France-H.L.M. depuis 1977. Le conseil des ministres du 5 mai 1982 avait nommé M. Bonin premier sous-gouverneur du Crédit foncier de France. M. Bonin a donné en 1971 sa démission de l'Inspection générale des finances.

Par ailleurs, M. Jean Farge, inspecteur des finances, qui avait quitté son poste de sous-gouverneur du crédit foncier en 1978 pour exercer les fonctions de secrétaire d'Etat à la santé jusqu'en mai 1981, va retrouver prochainement son ancienne affectation dans l'établissement de Crédit.]

PARTICIPATION A L'AMÉRICAINE

La National Steel, quatrième entreprise sidérurgique américaine, vient d'annoncer qu'elle avait commencé des négociations avec les représentants des dix mille ouvriers du complexe de Weirton, en Virginie Occidentale, pour leur céder cet ensemble sidérurgique parmi les plus modernes des États-Unis. Les discussions menées sous l'égide de la banque Lazard Frères devraient aboutir à un accord de principe avant de 15 décembre et à la vente effective pour le 22 mars.

Devant les difficultés de National Steel, qui a annoncé 94 millions de dollars de pertes pour le troisième trimestre de 1982, le personnel de Weirton recherchait depuis plusieurs mois les moyens de sauver le complexe. Avec des ventes de 1,3 milliard de dollars en 1982 — soit le tiers du chiffre d'affaires de National Steel — l'unité de Weirton deviendrait la principale société américaine entièrement détenue par ses employés, l'une des trois cents plus importantes entreprises des États-Unis et la huitième firme sidérurgique outre-Atlantique.

● **L'État britannique va vendre 51 % des actionsde la British National Oil Corp (B.N.O.C.).** Créée en 1975, cette société commercialise le pétrole de la mer du Nord. Elle s'est également engagée dans la recherche et la production. Fidèle à sa politique de dénationalisation, le gouvernement de Mme Thatcher va donc proposer au public la majorité des actions de B.N.O.C. à *un prix minimum de 215 pence* l'action. Les spécialistes de la City estiment que ce prix sera dépassé. L'État tirera de cette cession une somme d'au moins 600 millions de livres (8 milliards de francs).

AFFAIRES

LE CONTRÔLE DES MAGNÉTOS

Depuis le 25 octobre

40 000 appareils sont arrivés à

BOURSE

NEW-YORK

de la Bourse de New-York

ÉTRANGE

Le gouve

les inv

AFFAIRES

LE CONTROLE DES MAGNÉTOSCOPES

Depuis le 25 octobre 40 000 appareils sont arrivés à Poitiers

Le Japon « *refuse de se laisser entraîner dans une escalade protectionniste qui ne ferait que des perdants* », a déclaré le 9 novembre M. Iroshi Ushida, ambassadeur du Japon en France, interrogé par TF 1. L'ambassadeur, qui commentait la décision française d'« *approfondir* » les contrôles douaniers sur les magnétoscopes, a estimé que ces mesures étaient « *contraires aux règlements du GATT* ». Il a rappelé qu'il avait remis une protestation au gouvernement français le 3 novembre.

Interrogé à propos d'un éventuel allégement des réglementations protectionnistes au Japon, auxquelles s'était notamment référé M. Jobert pour expliquer les mesures prises en France, M. Ushida a, au contraire, estimé que son pays était « *fondé* » de prendre des « *mesures de rétorsion* ». Il a toutefois souhaité trouver une « *solution à l'amiable* ».

Une guerre des prix semble s'amorcer, d'autre part, sur le marché européen du magnétoscope, entre les producteurs japonais et le tandem européen Philips-Grundig. Le groupe néerlandais a baissé de plusieurs centaines de florins les prix de base de ses matériels, alors qu'en R.F.A., les sociétés japonaises auraient diminué leurs tarifs dans les mêmes proportions. Enfin, le groupe japonais Hitachi a annoncé son intention d'installer une usine de magnétoscopes en R.F.A.

Les contrôles douaniers français sur les magnétoscopes importés vont-ils s'alléger ? Notre correspondant de Poitiers — centre de dédouanement où tous les appareils sont dirigés — nous signale que depuis la décision gouvernementale (1) la direction régionale des douanes est assaillie de demandes de renseignements venant parfois directement du Japon.

M. Marcel Mary, adjoint du directeur régional des douanes de Poitiers, a déclaré à notre correspondant : « *Il est parfaitement exact que la décision a été prise ici lundi 8 novembre, comme le permet le code, d'approfondir les contrôles lors des arrivées de magnétoscopes pour voir si ceux-ci correspondent bien à ce qui est annoncé. Il s'agit d'une opération de contrôle systématique, une vérification poussée qui ne saurait surprendre puisque ces méthodes sont pratiquées d'une façon régulière dans de nombreux pays partenaires. Dans un passé récent, nous avons été contraints, faute d'un personnel suffisant, à renoncer au contrôle à cent pour cent. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de mieux assurer notre mission sur un produit donné. Mais que les choses soient claires : il s'agit d'une mesure strictement douanière et d'origine régionale.* »

A la question de savoir si ce contrôle pourrait se prolonger, M. Mary a répondu qu'il ne le savait pas, ajoutant qu'il était certain toutefois que cela ne durerait pas indéfiniment.

M. Mary a encore précisé qu'il ne fallait pas amplifier l'importance de la décision prise sur les contrôles. « *L'an dernier, nous n'avons pratiquement pas contrôlé de magnétoscopes à Poitiers. Cette année, entre le 25 octobre et le 4 novembre, nous en avons reçu vingt mille et vingt mille autres depuis le 4 novembre, soit au total le cinquième des magnétoscopes importés en France en 1981. La première vague a été contrôlée dans les meilleurs délais. La seconde vague est en cours de vérification. Il n'est pas possible de savoir combien il faudra de jours pour une mise au net de la situation, d'autant plus que les arrivées sont irrégulières, puisqu'elles dépendent des bateaux.* »

Le cas de l'usine d'Honfleur

Notre correspondant de Caen nous signale par ailleurs que M. Payot, directeur général d'Akaï-France, qui emploie deux cents personnes dans son usine de Honfleur (chaînes hi-fi) et qui devait, selon ses dirigeants, commencer à assembler fin 1983 des magnétoscopes, a déclaré mardi 9 novembre : « *Nous avons effectué ici des investissements très importants et très coûteux (30 millions de francs). Si nous ne pouvons les amortir en réalisant un chiffre d'affaires suffisant et en en assurant la rentabilité, il sera indispensable de faire des économies.* » Selon M. Payot, la seule économie possible serait la cessation d'activité de l'unité honfleuraise.

Signalons enfin que les services de M. Fabius ont publié mardi un communiqué concernant la redevance magnétoscopes : « *Le travail traditionnel des agents du service de la redevance, qui assurent déjà depuis de nombreuses années cette mission pour la redevance télévision, ne sera pas modifié. Il ne saurait donc être question d'une quelconque inquisition à propos des magnétoscopes.* »

(1) Publiée au *Journal officiel* du 22 octobre 1982.

AU CANADA

Les ouvriers en grève de Chrysler dénoncent les offres salariales de la direction et la domination du syndicalisme américain

De notre correspondant

Montréal. — La grève déclenchée vendredi 5 novembre par les neuf mille six cents salariés des trois usines Chrysler du Canada pourrait être longue, et, selon la direction, mettre en danger l'existence du troisième constructeur des Etats-Unis. Faute de pièces, deux mille quatre cents ouvriers des usines américaines ont été mis en chômage technique, et la direction a annoncé que trois mille cinq cents personnes supplémentaires seraient touchées aux Etats-Unis si la grève dure deux semaines. Au Canada, le syndicat et la direction ont indiqué qu'ils n'étaient disposés à aucun compromis.

Comme les quarante mille employés des usines américaines, leurs collègues canadiens ont rejeté les offres salariales de Chrysler, qui proposait de rétablir l'indexation trimestrielle sur le coût de la vie et promettait des augmentations de salaire à condition que la compagnie enregistre des bénéfices. Mais, alors que les ouvriers américains, plutôt que de déclencher la grève, ont accordé un moratoire à Chrysler jusqu'en janvier, date à laquelle les négociations reprendront, les Canadiens ont, en revanche, refusé ce compromis. Ils estiment qu'ils sont victimes d'un « *bluff* » de la part de la compagnie et qu'ils ont fait suffisamment de sacrifices en acceptant le blocage de leurs salaires depuis 1979 pour permettre à l'entreprise d'échapper à la faillite. Ils font remarquer que Chrysler a fait des bénéfices pour les neuf premiers mois de 1982 grâce aux secteurs non liés à l'automobile. Ils estiment donc qu'ils ont droit maintenant à des salaires équivalents à ceux des ouvriers des filiales canadiennes de General Motors et de Ford, qui touchent 3 dollars de plus de l'heure (12 dollars contre 9, soit environ 72 F contre 54 F).

Dans une ultime tentative pour dissuader les ouvriers de déclencher la grève, les dirigeants de Chrysler et de sa filiale canadienne, MM. Lee Iacocca et Morris Closs, ont fait parvenir, la semaine dernière, une lettre à leurs employés. Une grève, écrivaient-ils, « *risque d'affaiblir la compagnie et peut-être même de la conduire à la faillite, mais nous ne céderons pas* ».

La menace a eu pour résultat d'exaspérer les dirigeants syndicaux canadiens et de renforcer leur détermination. Ils avaient déjà très mal reçu les offres de Chrysler, estimant que la compagnie américaine avait insulté les travailleurs canadiens et le Canada en soumettant des propositions que les employés américains avaient déjà rejetées dans une proportion de 70 %. Ils considèrent comme une autre insulte le fait que Chrysler ait décidé de parvenir à un accord avec les ouvriers américains avant de chercher à régler une grève au Canada.

En fait, la constructeur automobile ne voudra peut-être pas prendre le risque d'attendre janvier pour reprendre, comme prévu, les négociations avec les ouvriers des usines américaines, car celles-ci seront sérieusement affectées par la grève au Canada. Outre les onze cents véhicules produits chaque jour dans l'usine canadienne de Windsor (Ontario), dont Chrysler peut se passer pendant un certain temps, la filiale canadienne produit des pièces indispensables pour les usines américaines de la compagnie. Et ces dernières fournissent des éléments pour les voitures montées au Canada. En tout, six mille emplois sont menacés à court terme aux Etats-Unis et deux mille cinq cents personnes ont déjà été mises à pied.

On assiste donc à un conflit pour le moins étonnant entre, d'une part, la société Chrysler et ses ouvriers américains (en tout cas au niveau des dirigeants syndicaux), qui veulent poursuivre la concertation, et, d'autre part, les ouvriers canadiens, qui refusent d'être traitéscomme des travailleurs de seconde catégorie. Or ces derniers appartiennent au même syndicat que leurs collègues américains, l'U.A.W. Pour les Canadiens, ce conflit est donc aussi une révolte contre la domination du syndicat américain, qui a sa filiale au Canada, comme Chrysler a la sienne.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le transfert du siège social de Citroën

« SOUVENIRS »

Citroën a fêté, le mercredi 10 novembre, le transfert de l'ensemble des services administratifs de sa direction générale (62, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly, à partir du 22 novembre), après plus de soixante années passées quai André-Citroën, dans le 15e arrondissement de Paris. A l'occasion de ce départ, M. Jacques Lombard, président du directoire des Automobiles Citroën, a rendu hommage, cinquante ans après leur exploit, aux participants de la Croisière jaune (1) encore vivants en leur remettant la médaille de l'ordre national du Mérite.

Une quarantaine de voitures représentatives de la production de la firme depuis 1919 ont ensuite quitté la quai Citroën pour rejoindre Neuilly. Le cortège, qui emprunta l'avenue des Champs-Élysées, comprenait : Trèfle, B-14, Rosalie, traction avant... et un coupé B-2 dit « Docteur » qui, avec son intérieur en bois moulé verni, ses vitres arrière en médaillon, ses poignées de porte en corne et son petit vase destiné à recevoir un bouquet, précédait de quelques mètres la BX, dernière-née de la gamme.

(1) L'expédition de Citroën en Centre-Asie, qui a rassemblé d'avril 1931 à février 1932 une quarantaine d'hommes, quatorze autochenilles et des véhicules d'assistance pour une traversée automobile de Beyrouth à Pékin.

● **Accord salarial des Eurodif.** — Un accord sur la sortie du blocage vient d'être conclu chez Eurodif (nucléaire) pour les quelque mille salariés de l'usine du Tricastin (Drôme). Une augmentation de 2 % est accordée, à dater du 1er novembre, ce qui aboutira à une hausse de 8,5 % pour 1982, avec un relèvement de 4 % pour les salaires.

TRANSPORTS

SAIGNÉES PAR LA CRISE

Les grandes compagnies aériennes refusent de se discipliner

De notre envoyé spécial

Genève. — La trente-huitième assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA) réunie à Genève du 8 au 10 novembre fut une grande fête triste. La débâcle financière des compagnies aériennes atteint des dimensions inédites.

Entre 1979 et 1984, les cent vingt-deux membres de l'association vont perdre à peu près 9,5 milliards de dollars (plus de 66 milliards de francs). Mais en dépit du danger de mort qui menace plusieurs d'entre eux, les grands transporteurs mondiaux ont étalé presque complaisamment, de profondes divisions sur les remèdes à apporter à la crise.

Le constat pourtant était clair. Le transport aérien international n'est plus en état d'assurer sa propre survie. Comment, avec une marge d'autofinancement négative et alors que les banquiers commencent à se faire tirer l'oreille, financerait-il les investissements importants nécessaires à son développement. Rien que pour remplacer le matériel actuel, et même si son trafic continue de stagner, l'industrie aura besoin de 50 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie. Pour les payer, elle devrait dégager un bénéfice annuel de 6 % ; or, ce chiffre est précisément celui de son déficit. Et si jamais le trafic reprenait pendant cette période une progression modérée (5 % l'an), ce n'est plus de 50 mais de 100 milliards dont elle aurait besoin pour acheter des avions.

Des crises, le transport aérien en a connu plus d'une depuis sa naissance à la fin de la guerre. Mais généralement, il en était l'unique responsable et à ce titre connaissait les moyens d'y remédier. Ce n'est plus le cas aujourd'hui puisque la crise c'est surtout celle de l'économie mondiale. Comme il y a dix ans, les places vides sont nombreuses à bord des avions commandés pour la plupart dans la brève euphorie des années 1977-1978, mais on n'a plus guère d'espoir de les remplir aussi longtemps que l'activité économique générale restera aussi dépressive.

En attendant, la profession dispose d'un certain nombre de leviers pour améliorer quelque peu ses positions. La surcapacité n'est certainement pas une fatalité et tout le monde voulut bien en convenir à Genève. Les difficultés financières des compagnies ont déjà contribué à assainir en partie le marché.

On estime à cent cinquante le nombre des avions gros porteurs immobilisés au sol ; et, pourtant, ceux qui continuent de voler transportent encore 36 % à 42 % de sièges vides selon les routes. Sur l'Atlantique nord, les capacités inemployées représentent l'équivalent de trente-six Boeing-747 par jour.

La tentation est grande de remplir les appareils à n'importe quel prix ; d'où une politique tarifaire aberrante, dénoncée elle aussi avec une belle unanimité à Genève. Les prix officiels, lorsqu'ils n'ont pas été balayés par les effets de la « déréglementation » américaine, font l'objet de rabais plus ou moins importants, plus ou moins licites. Le manque à gagner découlant de ces pratiques est évalué par l'IATA à 1 milliard de dollars par jour.

Les mauvaises pratiques

Le salut passe donc par une remise en ordre générale des tarifs. Les quelque cent délégations présentes à l'assemblée générale en sont convenues. Cette condition nécessaire n'est toutefois pas suffisante si l'on ne se donne pas dans le même temps les moyens de faire respecter la vérité des prix. Et sur ce point, les opinions se sont radicalement opposées. L'exemple de l'accord tarifaire signé l'été dernier sur l'Atlantique nord entre les Etats-Unis et les douze pays européens montre pourtant que les bonnes intentions ne suffisent pas à venir à bout des mauvaises pratiques. Dès les premiers temps de l'application de l'accord, plusieurs compagnies, prétextant le danger représenté par les transporteurs à la demande (non soumis à l'entente) ont usé de clauses échappatoires dont l'usage ne devait, en principe, répondre qu'à des situations exceptionnelles.

Il apparaît donc qu'une remise en ordre des tarifs n'a de signification que si on se donne les moyens de la faire respecter. Tel était le sens du projet de résolution, qui fut, dans un premier temps, présenté à l'assemblée de Genève, lequel envisageait des moyens de sévir contre les « *mauvaises pratiques* ». Cette motion recevait le soutien, entre autres, de nombreuses compagnies francophones. « *Nous ne pouvons pas légiférer sans faire les gendarmes* », expliquait un délégué de Royal Air Maroc. C'est alors que la compagnie néerlandaise K.L.M. proposa un texte — on ne sut jamais s'il se voulait un amendement ou une contre-proposition tant la discussion qui suivit devait sombrer dans la confusion — supprimant toute allusion aux « *mauvaises pratiques* » et surtout aux sanctions. Au terme d'un débat confus, pitoyable, mais adroitement orienté, la motion néerlandaise finit par être adoptée. Les pratiques tarifaires malsaines pourront donc continuer malgré l'assurance du président du groupe de surveillance tarifaire de l'Association, qui prétend avoir reçu les « *assurances voulues* » pour que « *la résolution ne devienne pas un tigre de papier* ». Pour les compagnies, l'hémorragie financière va donc s'amplifier. Les passagers en profiteront peut-être, au moins provisoirement. Mais un peu partout, les folies suicidaires du transport aérien devront être payées par des contribuables dont plus de 90 % ne prennent jamais l'avion.

JAMES SARAZIN.

FREDDIE LAKER REPART

Dix mois après avoir été acculé à une faillite dont le passif s'élève à 250 millions de livres (3 milliards de francs), Sir Freddie Laker, inventeur des bas tarifs aériens sur l'Atlantique nord, vient d'obtenir de l'aviation civile britannique une nouvelle licence d'agent de voyages.

Sa société, Freddie Laker Holidays, appartient pour moitié à Lafal, qu'il contrôle personnellement, et, pour moitié, au groupe minier, hôtelier et commercial Lonrho. A partir du 13 décembre, elle se propose de vendre aux Britanniques des voyages et des séjours à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Sir Freddie espère vendre, en 1983, 25 000 forfaits.

L'association britannique des agents de voyages s'est indignée de ce nouveau départ. Son président a notamment déclaré qu'il était aberrant qu'un homme « *reçoive une bénédiction officielle après avoir laissé un tel chaos derrière lui* ».

BOURSE

NEW-YORK

Repli de la Bourse de New-York

En hausse de plus de 10 points dans la matinée, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fait progressivement marche arrière par la suite sous le poids de prises de bénéfices et le baromètre, numéro un du marché new-yorkais, accusait un repli de 15,73 points en clôture pour s'établir à 1 044,52.

Wall Street reste très instable, comme en témoigne ce brusque mouvement de « yo-yo ». Si de nombreux investisseurs continuent à anticiper une nouvelle période de hausse à Wall Street, certains gestionnaires commencent pourtant à adopter une attitude plus prudente, estimant qu'ils ne peuvent plus procéder à des achats, compte tenu des cours particulièrement élevés constatés sur de nombreuses valeurs. « *En l'espace de trois mois, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a gagné 290 points, et il faut maintenant s'attendre que cet indice marque un palier* », fait valoir un professionnel.

Le courant d'échanges, lui, ne faiblit pas et 113 millions d'actions ont été négociées contre 111,2 millions la veille, avec des volumes dépassant 1 à 2 millions sur certains titres tels que Sony, Exxon, A.T.T. et General Telephone.

VALEURS	Cours du 9 nov.	Cours du 10 nov.
Alcoa	30 3/4	28 3/4
A.T.T.	63 3/4	63 1/8
Boeing	30 3/4	29 3/8
Chase Manhattan Bank	55 3/8	53 1/2
Du Pont de Nemours	43 7/8	42 1/4
Eastman Kodak	93 7/8	91 5/8
Exxon	30	30 1/8
Ford	32	31 1/4
General Electric	91 3/8	90
General Foods	44 1/4	44 5/8
General Motors	57 3/8	55 1/8
Goodyear	32	32
I.B.M.	85 6/8	84 3/8
I.T.T.	33 1/4	34
Mobil Oil	25 1/8	24 3/4
Pfizer	75 1/8	75 1/8
Schlumberger	44 3/8	42 3/4
Texaco	30 3/4	30 1/2
U.A.L. Inc.	28 3/8	28 3/8
Union Carbide	58	58 1/2
U.S. Steel	20 1/4	20 1/4
Westinghouse	39	37
Xerox Corp.	40	40 1/8

ÉTRANGER

EN SUEDE

Le gouvernement veut stimuler les investissements privés

De notre correspondant

Stockholm. — « *Pour sortir de la stagnation qui caractérise notre économie depuis 1979, nous devons renforcer la compétitivité de l'industrie, accepter une augmentation des bénéfices des entreprises, stimuler les investissements et contenir la consommation privée* », a déclaré le ministre suédois des finances, M. Kjell-Olov Feldt, en présentant, le 10 novembre, son programme économique. Comme ils l'avaient annoncé pendant la campagne électorale, les sociaux-démocrates vont relancer les investissements publics dans les domaines du transport en commun, du logement et de l'énergie, avec le développement du chauffage urbain et la construction d'une vingtaine de centrales thermiques au charbon.

Près de 4 milliards de couronnes (1) sont, en outre, accordés à la direction du marché du travail pour l'organisation de travaux de dépannage pendant l'hiver. Fin octobre, la population active était pour 3 % des Suédois sans emploi, mais de nombreuses entreprises, dans la sidérurgie notamment, prévoient des arrêts de production au cours des six prochains mois. Environ neuf mille salariés sont menacés de chômage technique.

Le programme de relance ne donnera pas d'effets positifs immédiats et ce n'est qu'en 1984 ou 1985, selon le ministre des finances, que la Suède commencera à remonter la pente. Pour 1983, le gouvernement prévoit une inflation de l'ordre de 11 % — ce qui est sans doute un pronostic optimiste, — une chute des investissements de 5 % et une aggravation du déficit budgétaire, qui passera de 76 milliards de couronnes (12 % du produit intérieur brut) à 90 milliards de couronnes. L'Etat va devoir dégager environ 10 milliards de couronnes pour renflouer les déficits vertigineux de la plupart des entreprises nationalisées, à commencer par la compagnie des mines de fer de Laponie LKAB et la société forestière ASSI.

Cependant, les mesures destinées à stimuler les investissements privés ne sont pas du goût du patronat. Elles compromettent, à ses yeux, les bienfaits de la dévaluation de 16 % de la couronne. Les entreprises devront, en effet, verser obligatoirement 12 % des bénéfices réalisés en 1983 à un compte non rémunéré de la Banque centrale. Ces sommes, que les sociétés pourront déduire de leurs frais imposables, devront être utilisées au cours des deux années suivantes pour financer des investissements en machines ou en locaux. Les projets seront définis en commun avec les sections syndicales. Un tel système de canalisation des gains avait déjà été appliqué en 1973 et 1974 avec un certain succès pour améliorer les conditions de travail dans l'industrie.

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 1 F environ.

● *M. JOBERT EN SUÈDE.* — Le ministre français du commerce extérieur, M. Jobert, est arrivé mercredi 10 novembre à Stockholm pour une visite officielle de vingt-quatre heures, à l'invitation de M. Bodstroem, nouveau chef de la diplomatie suédoise et ministre du commerce. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

Belleville en ses jardins

Rendant compte d'une exposition organisée par la Ville de Paris sur les nouveaux jardins de la capitale, *nous avions indiqué (le Monde* du 6 novembre) que, malheureusement, les maquettes exposées n'iraient pas dans les mairies d'arrondissement, notamment dans celle du vingtième. Ce qui était vrai pour les dix-neuf autres arrondissements ne l'était pas pour celui-ci. En effet, du 19 mai au 9 juin dernier, les habitants de Belleville ont pu admirer dans la salle des fêtes de leur mairie annexe les maquettes du futur jardin de Belleville, qui s'étendra là-haut sur 43 000 mètres carrés. En outre, une exposition et une série de conférences sur l'histoire et l'architecture de ce haut lieu de la capitale se tiennent actuellement et jusqu'au 24 novembre dans le vingtième arrondissement.

Renseignements : mairie annexe du vingtième, place Gambetta. Tél. : 358-20-20.

P.T.T.

M. EUGÈNE DELCHIER CHEF DU SERVICE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

M. Mexandeau, ministre des P.T.T., vient de nommer M. Eugène Delchier, inspecteur général, chef du service de l'inspection générale des P.T.T., en remplacement de M. Robert Moulin, « *appelé à d'autres fonctions* ». « *Le rôle assigné à l'inspection générale sera prochainement redéfini* », précise-t-on au ministère.

[Né le 30 juillet 1925, à Grandelles dans le Cantal, M. Delchier est entré aux P.T.T. en 1946. Titulaire du brevet de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T. (1951-1954), il est inspecteur général des P.T.T. depuis septembre 1972. Chargé des fonctions de secrétaire général du Centre national d'études des télécommunications entre 1968 et 1976, il a été nommé directeur des affaires commerciales à la direction générale des télécommunications en juin 1976. En novembre 1979, il a été détaché auprès de l'agence Havas pour exercer les fonctions de conseiller du président du groupe. M. Delchier est aussi président du conseil de surveillance de l'Office d'annonces.]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué du conseil des ministres du 10 novembre a abordé les points suivants : conventions internationales, communications audiovisuelles dans les TOM, situation internationale, Conseil supérieur des Français de l'étranger, Conseil des Communautés européennes, indemnisation des victimes de la tempête (dès la publication de l'évaluation des pertes subies), développement du T.G.V. (*le Monde* du 11 novembre) et politique d'extradition (lire page 9).

M. Jacques Giraud, administrateur civil hors classe, est nommé directeur des pensions sur proposition du ministre des anciens combattants.

[Agé de cinquante-quatre ans, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (1949), licencié en droit, M. Jacques Giraud fut administrateur de la FOM en Haute-Volta et au Sénégal, avant d'être intégré dans le corps des administrateurs civils du ministère de l'économie et des finances en 1960. Détaché au ministère des affaires étrangères de 1960 à 1964, il revint à cette date au ministère de l'économie et des finances où il devait être successivement chef du bureau de la gestion du personnel (1967), et, depuis mars 1978, sous-directeur de la gestion administrative à la direction générale de la concurrence et la consommation.]

LA MORT DE LEONID BREJNEV

M. COUVE DE MURVILLE : Le tsar de toutes les Russies.

M. Maurice Couve de Murville, député R.P.R. de Paris, ancien premier ministre, ancien ministre des affaires étrangères, nous a déclaré :

« Brejnev était vraiment le tsar de toutes les Russies : vingt-deux ans d'un pouvoir absolu que nul ne contestait, au cours desquels l'Union soviétique a poursuivi imperturbablement sa carrière de grande puissance mondiale et sa rivalité avec l'autre puissance de même dimension.

Succédant à un Khrouchtchev qui, contrairement à toutes les traditions de son pays, alliait les imprudences aux improvisations (voir la crise de Cuba), Brejnev était typiquement le représentant de l'esprit russe, mélange de prudence et de volonté brutale, s'adaptant aux circonstances et sachant en tirer profit. Son règne s'est ainsi caractérisé, dans les rapports avec l'Occident, par un mélange de relations dures et d'adaptations habiles, qui a permis à la Russie de s'affirmer toujours davantage, partout et à tout moment.

C'est alors que Brejnev était au pouvoir, et dès le début, que la France a pleinement développé une politique qui consistait à se passer d'intermédiaire pour traiter avec Moscou. Brejnev a eu, de ce fait, des relations directes avec nos présidents successifs, au moins jusqu'à l'année dernière. Ils ont pu apprécier ce que je viens de dire de son caractère et de son action. Il est peu probable qu'après cette mort brutale, avec une succession qui n'est apparemment pas préparée, l'Union soviétique apporte un changement dans la poursuite de sa carrière de gérant mondial. »

M. KISSINGER : UN INTERLOCUTEUR NERVEUX

Dans ses mémoires (tome II, Fayard), l'ancien secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger, rapporte ainsi son premier entretien avec M. Brejnev, en 1972, lors de sa mission secrète :

« Brejnev paraissait nerveux, en partie, probablement, parce qu'il se sentait peu sûr de lui au moment de négocier pour la première fois avec d'importants membres du gouvernement américain, mais certainement aussi du fait de l'abus qu'il faisait du tabac et de l'alcool, du fait aussi de ses antécédents cardiaques et des contraintes de son poste. Ses mains étaient continuellement en mouvement, soit à tripoter sa montre, soit à faire tomber la cendre du bout de son éternelle cigarette (jusqu'à ce qu'on l'obligeât à se servir d'un étui à cigarettes fermé qui ne s'ouvrait qu'à intervalles réguliers, contrainte à laquelle il parvenait à se soustraire grâce à d'astucieux stratagèmes), soit encore à faire tinter son porte-cigarettes contre le rebord d'un cendrier. Il ne pouvait rester en place : pendant que l'on traduisait ses remarques, il se levait nerveusement de son fauteuil, faisait le tour de la pièce, engageait des conversations à voix haute avec ses collaborateurs, ou même quittait la pièce sans un mot d'explication, avant de revenir quelques instants plus tard...

« Un jour, il apporta un canon miniature dans la salle de conférences qui servait normalement aux réunions du Politburo ; mais le canon refusa de tirer. Brejnev fut alors bien plus occupé à essayer de le faire marcher qu'à écouter les observations profondes que je pouvais être en train de faire à ce moment-là. Finalement, le coup partit avec un bruit sourd. Brejnev fit fièrement le tour de la pièce, comme un boxeur qui vient de mettre son adversaire k.o. Les négociations reprirent alors dans un silence gêné, mais ceux d'entre nous qui avaient fini par connaître les réactions de Brejnev savaient qu'il serait de courte durée. »

M. MAURICE FAURE : le défenseur de la coexistence pacifique.

M. Maurice Faure, député du Lot (app. P.S.), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, nous a déclaré :

« Leonid Brejnev semble avoir exercé un pouvoir moins personnel que ses prédécesseurs. De ce fait, le jugement sur son action s'en trouve plus nuancé. Il n'a, certes, pas remédié aux carences de l'économie soviétique dans les secteurs de l'agriculture et du ravitaillement. Il a souffert de l'ombre que les événements d'Afghanistan et de Pologne ont jetée sur son image de marque. Mais, à des signes qui ne trompent pas, on peut affirmer qu'il souhaitait la réactivation du dialogue avec l'Occident dans le domaine du désarmement et de la coopération, ainsi que la normalisation des relations avec la Chine populaire. C'était sa contribution à la cause de la coexistence pacifique, à laquelle il était attaché et au service de laquelle il mit un comportement prudent et conservateur. »

M. BAUDY (P.C.M.L.) : aucun anti-impérialiste conséquent ne le regrettera.

De l'intervention en Tchécoslovaquie en 1968 à l'invasion et à l'occupation de l'Afghanistan et du Cambodge, de la multiplication des menaces et pressions sur les autres pays, ceux du pacte de Varsovie comme ceux du tiers-monde, à la course effrénée aux armements, les dix-huit années de direction de Brejnev ont été marquées par le développement de l'offensive impérialiste de l'U.R.S.S., en rivalité avec l'autre super-puissance impérialiste des U.S.A. pour dominer le monde.

L'U.R.S.S. et les U.S.A. sont responsables de l'aggravation de la situation internationale, des menaces croissantes sur la paix mondiale, des crises et affrontements dans tous les points du globe. Aucun anti-impérialiste conséquent ne regrettera Brejnev, même si sa disparition n'affecte en rien la politique de l'U.R.S.S. et laisse subsister les menaces sur la paix mondiale.

Le commerce Est-Ouest

LA MAISON BLANCHE ASSURE QU'UN ACCORD ENTRE ALLIÉS SERAIT ANNONCÉ « PROCHAINEMENT »

Washington (*A.F.P.*). — La Maison Blanche a confirmé, mercredi soir 10 novembre, que le président Reagan continuait d'étudier une *« proposition globale »* visant à restreindre le commerce des pays occidentaux avec l'Est. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, a tenu à préciser que l'accord en vue faisant suite aux consultations entre les Etats-Unis et leurs alliés concerne *« tous les aspects des relations économiques Est-Ouest »*.

Il a rappelé à nouveau que le président Reagan est prêt à lever l'embargo américain sur les fournitures destinées au gazoduc euro-sibérien si un accord global peut être trouvé avec les alliés qui soit *« aussi efficace ou plus efficace que les sanctions actuelles »* prises par Washington pour contrer l'action soviétique en Pologne.

Le porte-parole de la Maison Blanche a refusé de préciser à quel moment un accord pourrait être annoncé en répétant que ce serait *« prochainement »*. Il a indiqué que les conversations avec les ambassadeurs des pays concernés (Grande-Bretagne, France, R.F.A., Italie, Canada et Japon) devraient se poursuivre.

[D'autre part, mercredi soir, le Quai d'Orsay *« faisait toute réserve sur les informations en provenance de Washington concernant les relations économiques Est-Ouest et des négociations qui auraient lieu à leur propos en relation avec une éventuelle levée de l'embargo décidé unilatéralement en juin par le gouvernement américain »*.]

● *M. Autain annonce la résorption des cités de transit.* — M. François Autain, secrétaire d'Etat aux immigrés, a annoncé, mercredi 10 novembre, la création d'une mission d'étude chargée de la résorption des cités de transit. Il venait de se rendre à la cité Gutenberg à Nanterre (Hauts-de-Seine), où, le 23 octobre, un jeune Marocain, Abdenbi Demiah, avait été, selon les propres termes de M. Autain, *« abattu de sang-froid parce qu'il a commis le crime d'être jeune et arabe »* (*le Monde* du 10 novembre). Le secrétaire d'Etat a également rendu visite à la famille de la victime.

A la fin du premier semestre l'endettement brut de la France représentait 233 milliards de francs

déclare M. Delors

Gestion hasardeuse d'une partie du secteur public, qui avec des fonds à long terme finance non pas des investissements mais des charges courantes ; gestion très risquée de certains organismes bancaires qui, comme le Crédit foncier, ont emprunté à Tokyo des sommes en yens et à des taux variables pour financer le logement social (1) ; doublement de la dette extérieure de la France en dix-huit mois... Le débat sur l'endettement du pays a rebondi, mercredi 10 novembre, à l'Assemblée nationale avec les vives critiques de M. François d'Aubert (U.D.F., Mayenne) et les réponses faites par M. Jacques Delors.

Le député de la Mayenne, après s'être inquiété du fait que le ministre de l'économie et des finances endettait la France *« envers des pays que vos successeurs rembourseront en devises »*, alors *« qu'en même temps vous pratiquez un protectionnisme qui, du fait de la baisse de exportations qu'il entraînera, nous privera de devises dont nous aurons besoin par ailleurs »*, a demandé à M. Delors le montant exact au 1er novembre de notre dette brute (2).

Le ministre a fait la réponse suivante :

« Le 31 décembre 1981, au cours du change en vigueur, la dette extérieure garantie par la République française s'élevait à 155 milliards de francs. Si l'on veut estimer la dette garantie à une date plus récente, il faut tenir compte des nouvelles opérations d'emprunt avec garantie auxquelles il a été procédé depuis lors, des amortissements depuis le 31 décembre 1981 et des conséquences, pour l'évaluation en francs, des variations des taux de change. Sur ce point, il faut examiner la situation devise par devise, et cela n'a pas encore été fait.

» Les statistiques de la balance des paiements font apparaître 27 800 millions de francs de flux d'emprunts extérieurs évalués au cours du change de conversion à moyen et long terme, dont 26 milliards d'emprunts garantis. Sur cette base, au taux de change du 30 juin 1982, le flux de la dette garantie correspond aux augmentations de l'encours de cette dette pendant le premier semestre, soit 28 milliards. Ainsi, au cours du 30 juin 1982-actualisé, la dette s'élevait à 175 milliards de francs au 31 décembre 1981, et, si l'on tient compte de l'endettement contracté entre la fin de 1981 et le 30 juin 1982, on aboutit à une dette garantie de 203 milliards.

» A cette dette, il convient d'ajouter l'endettement à moyen et long terme à l'égard de l'étranger des entreprises qui ne bénéficient pas de la garantie de l'État, soit 30 milliards. A la même date, les créances de la France sur l'étranger au titre du crédit acheteur et du crédit financier s'élevaient à 190 milliards : ainsi le total de l'endettement net de la France au 30 juin était inférieur à 50 milliards, somme qu'il faut rapprocher de nos 50 milliards d'exportations mensuelles et des 250 milliards de réserves de change dont nous disposions fin septembre.

» La dette française n'est pas anormalement élevée ; mais nous devons faire attention à ce qu'elle n'augmente pas trop. Elle ne représente pas plus de 6 % du PIB, et son service nous coûte — remboursement et intérêt — l'équivalent de vingt jours d'exportations. J'ajoute qu'en 1981 l'Allemagne a emprunté plus que la France et qu'aucun gouvernement ne donne des renseignements aussi complets que ceux que je viens de fournir. »

(1) Qu'on le déplore ou non, cette pratique est courante pour un grand nombre de pays.

(2) C'est-à-dire ne tenant pas compte de nos créances sur l'étranger.

PREMIÈRE MISSION OPÉRATIONNELLE DE LA NAVETTE SPATIALE AMÉRICAINE

Jeudi 11 novembre à 13 h 19 (heure française), la navette spatiale américaine devait quitter son pas de tir du Centre spatial Kennedy pour entreprendre sa cinquième mission, qui est aussi la première mission opérationnelle. En fin de matinée, quatre astronautes avaient pris place à bord de la navette : Vance Brand, commandant de bord, Robert Overmyer, pilote, Joseph Allen et William Lenoir, ingénieurs de bord. Pour Vance Brand, ce vol est le deuxième puisqu'il a déjà participé, en 1975, au vol conjoint Apollo-Soyouz ; ses trois coéquipiers sont des néophytes de l'espace.

La mission doit durer cinq jours. Au programme des astronautes : la mise en orbite de deux satellites commerciaux de télécommunications, S.B.S.-3 (États-Unis) et Anick-C3 (Canada), ainsi que diverses expériences, avec, en particulier, trois heures de sortie dans l'espace pour les deux ingénieurs. Les contraintes d'orbite des satellites imposaient un départ entre 13 h 19 et 13 h 59.

La présence de quatre astronautes a entraîné un réaménagement de l'habitacle avec la suppression des deux sièges éjectables où prenaient place les participants aux quatre vols d'essai pendant les phases critiques de l'atterrissage et surtout du décollage. Il était donc vital que l'allumage des moteurs et les premières secondes de vol se passent sans incident. Ensuite, la procédure de vol autorise des retours d'urgence, soit au Centre Kennedy même, soit à Dakar (Sénégal), ou à White-Sands, au Nouveau-Mexique.

Dans les dernières heures précédant la mission, on avait craint que celle-ci ne doive être repoussée à cause des conditions atmosphériques prévalant à White-Sands, mais, dans la matinée de jeudi, les responsables décidaient d'autoriser le départ.

● *Le Conseil constitutionnel* a déclaré conforme à la Constitution l'article 10 de la loi relative à la négociation collective et au règlement des conflits du travail. Un recours avait été déposé par les parlementaires de l'opposition contre la disposition concernant les sanctions encourues par les personnes qui auraient méconnu certaines stipulations figurant dans des conventions ou des accords.

A B C D E F G

ACCORDS PRÉLIMINAIRES ENTRE LE F.M.I., LE MEXIQUE ET L'ARGENTINE

Washington (*A.F.P.*). — Des accords préliminaires sont intervenus entre le F.M.I. d'une part, le Mexique et l'Argentine de l'autre en vue de l'octroi à ces deux pays d'une aide financière importante, action apprise le 10 novembre dans les milieux financiers internationaux. Aux termes de ces accords, le F.M.I. envisage d'accorder au Mexique un crédit Stand-By de 3,6 milliards de droits de tirage spéciaux (environ 3,8 milliards de dollars) sur trois ans ; à l'Argentine un crédit Stand-By de 1,5 milliard de D.T.S. (environ 1,6 milliard de dollars) sur quinze mois.

L'octroi de l'aide du F.M.I. est conditionné par l'acceptation par les gouvernements de Mexico et de Buenos-Aires de programmes de redressement économique négociés avec le Fonds. Il devrait débloquer les négociations que l'Argentine et le Mexique ont entamées au sujet de leurs dettes extérieures privées.

En Italie

LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT PARAIT INÉVITABLE

(De notre correspondant.)

Rome. — Nouvelle crise du second gouvernement Spadolini, qui devait annoncer sa démission au cours d'un conseil des ministres réuni en fin de matinée, ce jeudi 11 novembre.

Une crise soudaine, certes à terme prévisible, étant donnée la paralysie progressive d'un cabinet qui avait les plus grandes difficultés à faire avancer un programme économique sur lequel divergeaient démocrates-chrétiens et socialistes, les deux principales composantes de la majorité, mais dont le moment ne s'imposait pas encore.

Une crise d'autant plus confuse que son origine tient à un fait mineur : la semaine dernière, alors que le président du conseil se trouvait aux États-Unis, se développait une querelle entre M. Andreatta (démocrate-chrétien) et M. Formica (socialiste), respectivement ministres du Trésor et des finances, qui échangeaient, par journaux interposés, des propos peu amènes mêlés d'attaques personnelles, des intempérances verbales reflétant un désaccord de fond sur la politique économique.

M. Spadolini, à son retour de Washington, estimant que, par leur *« ton inadmissible »*, les deux ministres avaient manqué à la collégialité gouvernementale, exigeait leur démission. - *Ph. P.*

La commémoration du 11 novembre 1918

M. FRANÇOIS MITTERRAND A L'ARC DE TRIOMPHE

La commémoration traditionnelle, jeudi à Paris, de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence du président de la République se singulariserait cette année par la participation des forces françaises ayant concouru au rétablissement de la paix au Proche-Orient, notamment à Beyrouth.

Remontant en voiture découverte, peu avant 11 heures, l'avenue des Champs-Elysées, où une foule assez nombreuse, encouragée par la température clémente, s'était massée, M. François Mitterrand a passé les troupes en revue place de l'Etoile, avant de s'incliner devant la dalle du Soldat inconnu.

Après la remise de décorations, notamment à plusieurs vétérans de la guerre 1914-1918 — qui fit, rappelons-le, un million cinq cent mille morts du seul côté français, le président de la République est allé déposer une gerbe au pied de la statue de Georges Clemenceau.

● *M. Robert Badinter*, garde des sceaux, a assisté mercredi 10 novembre, au palais de justice de Paris, à la cérémonie du Souvenir, qui s'est déroulée devant le « monument aux morts de la famille judiciaire », en commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Après le dépôt d'une gerbe, les magistrats, avocats et auxiliaires divers ont écouté l'appel des morts des deux guerres.

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a célébré le soixante-quatrième anniversaire de l'armistice de 1918 par deux cérémonies à la mémoire de policiers et fonctionnaires du ministère de l'intérieur tués lors de la première guerre mondiale. Il s'est rendu d'abord à Neuilly, où il a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de la police. En début de soirée, dans la cour d'honneur du ministère de l'intérieur, M. Franceschi, accompagné de M. Maurice Grimaud, directeur du cabinet de M. Gaston Defferre, a déposé des gerbes au pied de trois plaques commémorant les morts de la guerre 1914-1918.

NOUVELLES DEMANDES DE RÉHABILITATION DE PHILIPPE PÉTAIN

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, M. Jean Borotra, président de l'Association de défense de la mémoire du maréchal Pétain, a déclaré dans une allocution prononcée mercredi 10 novembre, à l'ossuaire de Douaumont, qu'il souhaite entretenir M. Mitterrand du problème de la translation des cendres de Philippe Pétain à Douaumont, ajoutant qu'alors *« Verdun deviendrait un des lieux où se concrétisera l'union de l'immense majorité des Français »*.

Au cours de la cérémonie à l'île d'Yeu sur la tombe du maréchal Pétain, plusieurs messages ont été lus, rédigés par Me Jacques Isorni, son ancien défenseur, par M. Michel de Saint-Pierre et par le colonel Rémy. Ce dernier a souhaité que l'union se fasse par *« la reconnaissance réciproque des services rendus à une même cause aussi bien sous l'égide du vainqueur de Verdun que sous celle du chef de la France combattante »*.

Enfin, Me Isorni a rendu publique une lettre qu'il a adressée le 16 septembre 1982 à M. Badinter, ministre de la justice, pour poursuivre la procédure de révision de la condamnation de Pétain en 1945 pour *« intelligence avec l'ennemi »*. L'ancien défenseur signale deux faits nouveaux : une confidence faite à M. Jean Guitton, de l'Académie française, par le prince de Bourbon-Parme, qui avait transmis à Pétain, en 1940, une lettre du roi d'Angleterre, George VI, lettre *« qui aurait sauvé Pétain au moment de son procès »* si elle n'avait pas été détruite.

Le deuxième « fait nouveau » réside dans une citation de de Gaulle rapportée par Georges Pompidou dans ses Mémoires posthumes, *« Pour rétablir une vérité »*. L'ancien chef de la France libre aurait dit, en effet, que *« Pétain, maréchal français, était une chance de la France »*.

Le numéro du « Monde » daté 11 novembre 1982 a été tiré à 491 172 exemplaires.

